



LES EAUX MINÉRALES D'OULMES S.A. **DOSSIER D'INFORMATION**

PROGRAMME D'ÉMISSION DE BILLETS DE TRÉSORERIE

Plafond du programme d'émission : 100 000 000 MAD
Valeur nominale : 100 000 MAD

RESERVE AUX INVESTISSEURS LISTES DANS LE DOSSIER D'INFORMATION
(PARTIE MODALITES DE SOUSCRIPTION)

CONSEILLER FINANCIER ET COORDINATEUR GLOBAL



ORGANISME RESPONSABLE DE PLACEMENT



VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES

Conformément aux dispositions de l'article 18 du Dahir n° 1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) portant promulgation de la loi N° 35-94 relative à certains titres de créances négociables telle que modifiée et complétée, l'original du présent dossier d'information a été soumis à l'appréciation du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières qui l'a visé le 19 Septembre sous la référence VI/EM/024/2013.

ABREVIATIONS

AGO	: Assemblée Générale Ordinaire
AAT	: « Ain Atlas », Eau minérale naturelle
BAH	: « Bahia », Eau de table
BFR	: Besoin en Fonds de Roulement
C	: Carbone
CA	: Chiffre d'affaires
CA⁺⁺	: Ions de Calcium
CDVM	: Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CL⁻	: Ions de Chlore
DGD	: Directeur Général Délégué
DH	: Dirhams
EBITDA	: Earnings before Interests, Taxes and Depreciation and Amortization
GMS	: Grandes et Moyennes Surfaces
HCO₃⁻	: Bicarbonate
HOLMARCOM	: Holding Marocaine Commerciale et Financière
INH	: Institut National de l'Hygiène
IR	: Impôts sur le Revenu
IS	: Impôts sur les Sociétés
ISO	: Organisation Internationale de Normalisation
JDE	: JD Edwards Système intégré de gestion des données
K⁺	: Ions de Potassium
KDH	: Milliers de Dirhams
LCP	: Livraison Contre Paiement
MDH	: Millions de Dirhams
Mg⁺⁺	: Ions de Manganèse
MRDS DH	: Milliards de Dirhams
NB	: Nombre
NS	: Non Significatif
OFPPT	: Office de Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail
OMI	: Omnium Marocain d'Investissement
OUL	: « Oulmès », Eau minérale naturelle gazeuse
OPCVM	: Organisme Collectif de Placement en Valeurs Mobilières
PCI	: Pepsi Cola International
PET	: Polyethylene Terephthalate
PI	: Par Intérim
PVC	: Polyvinyle Chloride

RBE	: Résultat brut d'exploitation
RH	: Ressources Humaines
RN	: Résultat Net
ROA	: Return on Assets
ROE	: Return on Equity
RRR	: Rabais, Remise et Ristourne
SA	: Société Anonyme
SAL	: « Sidi Ali », Eau Minérale naturelle
SI	: Système d'Information
SICAV	: Société d'Investissement à capital Variable
So₄⁻	: Ions de Sulfate
SOCHEPAR	: Société chérifienne de participations
SOMATHES	: Société marocaine du thé et du sucre
SFEC	: Société Française d'études et Commercialisation
TcAM	: Taux de Croissance Annuel Moyen
Ttc	: Toutes Taxes comprises
Tva	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	: Dollar American
Var	: Variation
µm	: Micromètre, unité de longueur du système métrique

DEFINITION

Agence de bassin hydraulique : Etablissement public chargé du développement et de la gestion de l'eau et du domaine hydraulique d'un bassin ou groupement de bassins hydrographiques.

Captage : Action qui permet de disposer de l'eau en quantité voulue soit à l'état naturel soit par des moyens techniques.

Cols : désigne les bouteilles, en jargon professionnel ce terme fait référence au col de la bouteille.

Décantation : Opération de séparation gravitationnelle des particules solides du liquide sous l'action de la gravitation.

Eau minérale naturelle : Eau naturellement potable provenant d'une résurgence, de composition chimique constante et à laquelle sont attribuées des vertus thérapeutiques.

Eau de source : Eau naturellement potable provenant d'une résurgence sans vertus thérapeutiques.

Eau de table : Eau du réseau publique ou de forage traitée, purifiée, désodorisée et filtrée.

Eau Gazeuse : Eau potable contenant naturellement ou artificiellement du gaz carbonique.

Film thermo-rétractable : Film en plastique qui sert à emballer les bouteilles suite à une température élevée.

Insufflation : Soufflage d'air stérile dans les cuves d'eaux minérales brutes pour l'oxydation de fer et du manganèse.

Oligoélément : Élément chimique existant en très petite quantité dans l'organisme des êtres vivants et nécessaire à leur fonctionnement

Préformes : Produit semi-fini fabriqué à partir d'une résine de PET.

ROA : Rendement des actifs. Il est calculé en rapportant le Résultat Net au total des actifs de l'entreprise.

ROE : Rendement des capitaux propres. Il est calculé en rapportant le Résultat Net aux capitaux propres de l'entreprise.

Schistes à Andalousite, Terrains métamorphiques, Massif granitique hercynien : Ce sont des descriptions géologiques (terrain métamorphique) données à des roches (andalousite/ schiste : dénomination de roches) déposées il y a des millions d'années (ère hercynien) et qui se différencient par leurs compositions chimiques et cristallographique.

Soufflage : Il s'agit d'un procédé de mise en forme de matériaux polymères thermoplastiques.

Soutirage cuve : Pompage d'eaux minérales de la cuve vers la Soutireuse.

Soutireuse : Machine permettant de remplir des bouteilles, des boîtes de boissons gazeuses et non gazeuses.

SOMMAIRE

Abréviations	2
DEFINITION	4
Sommaire	5
AVERTISSEMENT	7
PRÉAMBULE	8
Partie 1 : Attestations et Coordonnées	10
I. Le Président Directeur Général	11
II. Les Commissaires aux Comptes.....	11
III. L'Organisme Conseil.....	16
IV. Le Conseiller Juridique.....	17
V. Le Responsable de l'Information et de la Communication Financière.....	17
Partie II : Présentation de l'opération	18
I. Cadre de l'opération	19
II. Objectifs de l'opération.....	19
III. Renseignements relatifs aux titres à émettre :	20
IV. Syndicat de placement – Intermédiaires financiers.....	21
V. Modalités de souscription.....	21
VI. Modalités d'allocation	23
VII. Modalités de versement des souscriptions.....	23
VIII. Engagement d'information du CDVM	23
IX. Régime fiscal.....	23
X. Charges relatives à l'opération	24
Partie III : Présentation Générale de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès	25
I. Renseignements à caractère général	26
II. Renseignements sur le capital de l'émetteur.....	28
III. Evolution du capital social de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès :	29
IV. Marchés des titres de l'émetteur.....	32
V. Notation	33
VI. Nantissement d'actions.....	33
VII. Nantissement d'actifs	33
VIII. Politique de distribution de dividendes :	33
IX. Organes d'administration	34
X. Les organes de direction	35
XI. Gouvernement d'entreprise.....	39
Partie IV : Activité de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès	41
I. Historique et principaux faits marquants.....	42
II. APPARTENANCE D'OULMES AU GROUPE HOLMARCOM	44
III. Structure des participations des Eaux Minérales d'Oulmes.....	47
IV. Secteur d'activité.....	48

V.	Activité de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.....	60
VI.	Capital Humain.....	82
VII.	Moyens informatiques et organisation d'Oulmès	85
VIII.	Stratégie de Développement	87
Partie V. Situation Financière de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès- COMPTES SOCIAUX ANNUELS		90
Partie VI - Perspectives		128
Partie VII - Facteurs de Risque.....		131
Partie VIII - Faits exceptionnels et litiges		135
Partie IX –Principes et Méthodes Comptables		137
Partie X : A N N E X E S		139
Annexe 1- Données comptables et financières		140
Annexe 2- Modèle de bulletin de souscription		142

AVERTISSEMENT

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée, dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en billets de trésorerie est soumis au risque de non remboursement. Ce programme d'émission des billets de trésorerie ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par l'émetteur.

Le CDVM ne se prononce pas sur l'opportunité du programme d'émission de billets de trésorerie, ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des échéances Du programme des billets de trésorerie, objet du présent dossier d'information.

Le présent dossier d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription aux billets de trésorerie, objet dudit dossier d'information,

Les personnes en la possession desquelles le dit dossier viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

L'organisme chargé de placement ne proposera les billets de trésorerie, objet du présent dossier d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), ni « Les Eaux Minérales d'Oulmès », ni BNCI Finance n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par l'organisme chargé du placement.

PRÉAMBULE

En application des dispositions de l'article 15 du Dahir 1-95-3 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables, telle que modifiée et complétée, le présent dossier d'information porte, notamment, sur l'organisation de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'Opération envisagée.

Le présent dossier d'information a été élaboré par BMCI Finance, agissant en qualité d'Organisme Conseil de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » dans le cadre d'un programme d'émission de billets de Trésorerie pour un plafond de 100 000 000 de Dhs.

Le contenu de ce dossier d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Commentaires, analyses et statistiques fournis par les dirigeants de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » et recueillis par la BMCI Finance, notamment lors de la procédure de due diligence effectuée auprès d'Oulmès ;
- Liasses comptables et fiscales de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » relatifs aux exercices clos le 31 décembre 2010, le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012 ;
- Rapport sur l'établissement des Comptes Pro forma de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010,
- Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes pro forma relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010 ;
- Rapports de gestion de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » relatif aux exercices clos le 31 décembre 2010, le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012 ;
- Informations sectorielles notamment auprès d'ACNielsen¹ et du Management d'Oulmès ;
- Procès-verbaux des conseils d'administration, des assemblées générales de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » relatifs aux exercices clos le 31 décembre 2010, le 31 décembre 2011, le 31 décembre 2012 et de l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- Rapports généraux et spéciaux des commissaires aux comptes de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2010, 2011 et 2012 ;

En application des dispositions de l'article 15 de la loi n° 35-94 promulguée par le dahir n° 1-95-3 du 26 janvier 1995 relatif aux titres de Créances Négociables (TCN), ce dossier d'information doit être :

- remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- tenu à la disposition du public au siège social de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès et dans l'établissement chargé de recueillir les souscriptions selon les modalités suivantes ;
 - disponible sur demande à tout moment auprès des points de collecte du réseau de placement ;
 - disponible à tout moment dans les lieux suivants : BMCI Finance, 26, Place des Nations Unies, 20 000 - Casablanca. Tél : 05 22 46 12 52 ;

¹ ACNielsen est une division opérationnelle du groupe VNU, leader mondial de l'information marketing, des services de mesure et d'information sur les médias et des annuaires et médias commerciaux.

- disponible sur le site web du CDVM (www.cdvm.gov.ma) ;
- disponible à tout moment au siège social de La société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » : Zone Industrielle de Bouskoura- Casablanca .Tél : 05 22 33 47 42

PARTIE 1 : ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Le Président Directeur Général atteste que, à sa connaissance, les données du présent dossier d'information, dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » S.A. ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Mohamed Hassan BENSALAH

Président Directeur Général

Zone Industrielle de Bouskoura, Casablanca

Tél. 05 22 33 47 42

Fax: 05 22 33 47 52

sidiali@oulmes.ma

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Identité des commissaires aux comptes

Dénomination ou raison sociale	ERNST & YOUNG	FIDAROC GRANT THORNTON
Représentant	<i>M .A .FAIZ, Associés</i>	<i>M. F. MEKOUAR, Associés</i>
Adresse	<i>37, Bd Abdellatif Ben Kaddour 20 200 Casablanca</i>	<i>47, rue Allal Ben Abdellah, 20 100 Casablanca</i>
Numéro de téléphone	<i>05 22 95 79 00</i>	<i>05 22 54 48 00</i>
Numéro de fax	<i>05 22 39 02 26</i>	<i>05 22 29 66 70</i>
Adresse électronique	<i>Abdelmejid.faiz@ma.ey.com</i>	<i>f.mekouar@fidarocgt.com</i>
Date du 1 ^{er} exercice soumis au contrôle	<i>2003</i>	<i>2003</i>
Date d'expiration du mandat actuel	<i>AGO appelée à statuer sur l'exercice 2014</i>	<i>AGO appelée à statuer sur l'exercice 2014</i>

Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2010, 2011 et 2012 ainsi qu'aux comptes pro forma pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » contenues dans le présent dossier d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse annuels audités de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans le présent dossier d'information, avec les états de synthèse sociaux audités par nos soins pour les exercices

clos le 31 décembre 2010, 2011 et 2012 ainsi qu'avec les comptes pro formas revus pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 .

Casablanca, le 12 Septembre 2012

M. Abdelmejid FAIZ, cabinet Ernst & Young

M. Faïçal MEKOUAR, cabinet Fidaroc Grant Thornton

1. Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux exercices sociaux clos les 31 décembre 2010, 2011 et 2012:

1 Exercice clos le 31 décembre 2012:

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 24 mai 2012, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2012. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 487 302 417.03 dont un bénéfice net de MAD 64 994 563.96.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès SA au 31 décembre 2012 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 20 Mars 2013

M. Abdelmejid FAIZ, cabinet Ernst & Young

M. Faïçal MEKOUAR, cabinet Fidaroc Grant Thornton

2 Exercice clos le 31 décembre 2011 :

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26 mai 2009, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2011. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 446 067 853,06 dont un bénéfice net de MAD 24 490 631,93.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations de risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère

approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A au 31 décembre 2011, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 14 mars 2012

M. Abdelmejid FAIZ, cabinet Ernst & Young

M. Faïçal MEKOUAR, cabinet Fidaroc Grant Thornton

3 Exercice clos le 31 décembre 2010 :

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26 mai 2009, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 540 377 221,14 dont un bénéfice net de MAD 107 412 086,89.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A au 31 décembre 2010, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 25 mars 2011

M. Abdelmajid FAIZ, cabinet Ernst & Young

M. Faïçal MEKOUAR, cabinet Fidaroc Grant Thornton

2 Attestation des commissaires aux comptes sur les comptes pro-forma de la Société Les Eaux Minérales d'Oulmès pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès SA et à votre demande, Nous avons procédé à un examen limité des comptes pro-forma de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès comprenant le bilan et le compte de produits et charges relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010 et à l'exclusion de l'état des soldes de gestion, du tableau de financement et de l'état des informations complémentaires. Ces comptes pro forma qui font ressortir un bénéfice net de KMAD 16 583 pour l'activité Sodas et de KMAD 90 829 pour l'activité Eaux, relèvent la responsabilité des organes de gestion de la société.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires conformément aux normes de la profession relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes pro-forma, ne contiennent pas d'anomalie

significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit de ces comptes et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Notre revue a consisté à vérifier que les comptes pro forma sont établis sur la base des comptes historiques certifiés ainsi que sur la base des données analytiques issues du système d'information et des clés de répartition arrêtées par la société.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les comptes pro-forma, ci-joints ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations ainsi que de la situation financière et du patrimoine arrêtés au 31 décembre 2010 pour les activités eaux et sodas, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 12 Septembre 2013

M. Abdelmejid FAIZ, cabinet Ernst & Young

M. Faïçal MEKOUAR, cabinet Fidaroc Grant Thornton

III. L'ORGANISME CONSEIL

Le présent dossier d'information a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Ces diligences comprennent notamment l'examen :

- Des Commentaires, analyses et statistiques fournis par les dirigeants de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » et recueillis par la BNCI Finance, notamment lors de la procédure de due diligence effectuée auprès d'Oulmès ;
- Des Liasses comptables et fiscales de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » relatifs aux exercices clos le 31 décembre 2010, le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012 ;
- Du Rapport sur l'établissement des Comptes Pro forma de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010,
- De l'Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes pro forma relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010 ;
- Des Rapports de gestion de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » relatifs aux exercices clos le 31 décembre 2010, le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012 ;
- Des Informations sectorielles notamment auprès d'ACNielsen² et du Management d'Oulmès ;
- Des Procès-verbaux des conseils d'administration, des assemblées générales de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » relatifs aux exercices clos le 31 décembre 2010, le 31 décembre 2011, le 31 décembre 2012 et de l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;

² ACNielsen est une division opérationnelle du groupe VNU, leader mondial de l'information marketing, des services de mesure et d'information sur les médias et des annuaires et médias commerciaux.

- Des Rapports généraux et spéciaux des commissaires aux comptes de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2010, 2011 et 2012

La préparation de ce dossier d'information a été effectuée conformément aux règles et usages internes en vigueur au sein de BMCI Finance.

Compte tenu de tout ce qui précède, nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

M. Mohamed KETTANI HASSANI

Administrateur Directeur Général

BMCI Finance 26, place des Nations Unies. Casablanca

Tél. 05 22 46 12 83

Fax: 05 22 27 93 79

mohamed.kettanihassani@bnpparibas.com

IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE

L'opération, objet du présent dossier d'information est conforme aux dispositions statutaires de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A. et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

M. Salah-Dine AIT AHMED

Directeur Juridique Groupe

HOLMARCOM, 20, Rue Mostafa El Mâani, Casablanca

Tél.: 05 22 31 07 07

Fax : 05 22 31 37 44

salah.aitahmed@holmarcom.ma

V. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

M. Ali CHAMI

Directeur Administratif et Financier

Zone Industrielle de Bouskoura, 20180, Casablanca

Tél. 05 22 33 47 42

Fax: 05 22 33 47 52

a.chami@oulmes.ma

PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION

I. CADRE DE L'OPERATION

Conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n°35-94 promulguée par le dahir n°1-95-3 du 24 Châabane 1415 (26 janvier 1995) et de l'arrêté du Ministre des Finances et des Investissements Extérieurs n°2560-95 du 09 octobre 1995 relatif aux Titres de Créances Négociables (TCN), la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » émet dans le public des billets de trésorerie portant intérêt en représentation d'un droit de créance pour une durée inférieure ou égale à un an. Le présent programme d'émission, d'un plafond de 100 000 000 Dhs, a été autorisé par le Conseil d'Administration tenu en date 25 Juillet 2013, qui a donné tous pouvoirs au Président du Conseil d'Administration afin d'arrêter les caractéristiques de chaque émission de billets de trésorerie aux conditions qu'il jugera opportunes et en général, faire tout ce qui est nécessaire pour la bonne réalisation de l'émission ainsi autorisée.

En application de l'article 17 de ladite loi, et tant que les TCN sont en circulation, le dossier d'information fera l'objet de mises à jour annuelles dans un délai de 45 jours après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes du dernier exercice. Toutefois, des mises à jour occasionnelles pourront intervenir en cas de modification relative au plafond de l'encours des titres émis ou tout évènement nouveau susceptible d'avoir une incidence sur l'évolution des cours des titres ou la bonne fin du programme.

II. OBJECTIFS DE L'OPERATION

La société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » souhaite procéder à un programme d'émission de billets de trésorerie afin de :

- Optimiser le coût de financement à court terme en substituant, de manière partielle ou totale, aux concours bancaires existants des billets de trésorerie ;
- Subvenir aux besoins de fonds de roulement générés par différents investissements ;
- Diversifier les sources de financement pour une meilleure négociation avec ses partenaires financiers ;
- Faire face à ses besoins de trésorerie ponctuels induits par des variations de besoin en fonds de roulement en cours d'année (portées par les fluctuations de délais de paiement des différentes contreparties de la Société en haute saison);
- Consolider son image auprès des investisseurs institutionnels à travers une visibilité accrue sur le marché de capitaux.

III. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES A EMETTRE :

Nature des titres	Titres de Créances Négociables dématérialisés par inscription au dépositaire Central (Maroclear) et inscrits en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique des titres	Billets de Trésorerie au porteur.
Plafond du programme d'émission	MAD 100 000 000
Valeur nominale	MAD 100 000.
Maturité	De 10 jours à 12 mois. A Définir à chaque émission
Date de jouissance	À la date de règlement.
Taux d'intérêt	Déterminé pour chaque émission en fonction des conditions du marché.
Intérêts	Post comptés
Paie ment du coupon	In fine, soit à l'échéance de chaque Billet.
Remboursement du principal	In fine, soit à l'échéance de chaque Billet.
Clause d'assimilation	Les billets de trésorerie émis ne font l'objet d'aucune assimilation à des titres d'une émission antérieure.
Négociabilité des titres	Aucune restriction n'est imposée par les conditions de l'émission à la négociabilité des billets de trésorerie émis. Les titres sont négociables de gré à gré.
Garantie	L'émission ne bénéficie d'aucune garantie.

IV. SYNDICAT DE PLACEMENT – INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Type d'intermédiaires financiers	Dénomination	Adresse
Conseil financier & Coordinateur global	BMCI Finance	26, Place des Nations Unies, 20 000 - Casablanca.
Organisme en charge du placement	BMCI	26, Place des Nations Unies, 20 000 - Casablanca.
Etablissement domiciliataire et assurant le service Financier de l'émetteur	BMCI	26, Place des Nations Unies, 20 000 - Casablanca.

V. MODALITES DE SOUSCRIPTION

1) Période de souscription :

A chaque fois que la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » manifestera un besoin de trésorerie, BMCI procédera à l'ouverture de la période de souscription au moins 72 heures avant la date de jouissance. La période de souscription peut être clôturée par anticipation dès que le placement de la totalité de la tranche émise aura été effectué.

2) Souscripteurs :

La souscription primaire aux billets de trésorerie émis par les eaux minérales d'Oulmès est réservée aux investisseurs suivants (*) :

- Les compagnies financières visées à l'article 14 du Dahir portant loi n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi 34-03 relative aux établissements de crédit et de leur contrôle ;
- Les établissements de crédit visés au niveau du Dahir portant loi n°1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006), sous réserve du respect des dispositions législatives ;
- Les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières ;
- Les entreprises d'assurance et de réassurance, telles que régies par la loi 17-99 portant code des assurances ;
- Les organismes de pensions et de retraite ;
- La caisse de dépôt et de gestion ;
- Les organismes de placements en capital-risque tels que régis par la législation relative auxdits organismes ;
- Les investisseurs institutionnels de droit étranger.

(*) Sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

3) Identification des souscripteurs :

L'organisme en charge du placement doit s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories définies ci-dessous. Il doit obtenir une copie du document d'identification des souscripteurs et la joindre au bulletin de souscription conçu pour l'opération.

Pour chaque catégorie de souscripteurs, les documents d'identification à produire, se présentent comme suit :

Catégorie d'investisseurs	Document à joindre
Entreprises d'assurance et de réassurance, Organismes de pensions et de retraite, la caisse de dépôt et de gestion, Organismes de placements en capital-risque	Photocopie des statuts
Etablissements de crédit et compagnies financières de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément délivrée par Bank Al Maghrib.
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément mentionnant l'objet qui fait apparaître l'appartenance à cette catégorie : - pour les FCP, le numéro du certificat de dépôt au greffe du tribunal - pour les SICAV, le numéro du registre de commerce
Investisseurs institutionnels de droit étranger	Tout document faisant foi dans le pays d'origine et attestant de l'appartenance à la catégorie, ou tout autre moyen jugé acceptable par l'organisme chargé du placement

4) Modalités de souscription :

- BMCI est tenue de recueillir les ordres de souscription auprès de sa clientèle, à l'aide de bulletins de souscriptions fermes et irrévocables, selon le modèle joint en Annexe. Ces bulletins, fermes et irrévocables doivent être remplis et signés par les souscripteurs ;
- Les souscriptions seront acceptées et enregistrées, au fur et à mesure de leur confirmation par écrit à BMCI et ce, jusqu'à atteindre le plafond de l'émission ;
- Toutes les souscriptions se feront en numéraire, quelle que soit la catégorie de souscripteurs ;
- Les bulletins de souscription doivent être horodatés par l'organisme chargé du placement ;
- Dans le cas d'un mandat de gestion de portefeuille, le gestionnaire ne peut souscrire pour le compte du client dont il gère le portefeuille qu'en présentant une procuration dûment signée et légalisée par son mandant, ou le mandat de gestion si celui-ci prévoit une disposition expresse en ce sens. Les sociétés de gestion sont dispensées de présenter ces justificatifs pour les OPCVM qu'elles gèrent ;
- Les investisseurs peuvent effectuer plusieurs ordres auprès de l'organisme chargé du placement. Les ordres sont cumulatifs. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que tous les ordres peuvent être satisfaits totalement ou partiellement en fonction de la disponibilité des titres ;

- Tous les ordres de souscription ne respectant pas les conditions ci-dessus seront frappés de nullité ;
- Tous les ordres de souscription sont irrévocables après la clôture de la période de souscription.

VI. MODALITES D'ALLOCATION

Au cours de la période de souscription, les allocations se feront selon la méthode du « premier arrivé/premier servi », en fonction des souscriptions reçues et des quantités de billets de trésorerie disponibles. Ainsi, lors de la clôture de la période de souscription, l'allocation des titres sera faite.

La période de souscription peut être clôturée par anticipation dès que le placement de la totalité l'émission aura été effectué.

VII. MODALITES DE VERSEMENT DES SOUSCRIPTIONS

Le règlement des souscriptions se fera par transmission, à la date de jouissance, d'ordres de livraison contre paiement (LCP MAROCLEAR) par BMCI, en sa qualité d'établissement dépositaire des titres. Les titres sont payables au comptant en un seul versement et inscrits au nom des souscripteurs le jour du règlement/livraison

VIII. ENGAGEMENT D'INFORMATION DU CDVM

La société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » s'engage à communiquer au CDVM à l'issue de chaque émission, les caractéristiques des billets de trésorerie émis (maturité, taux d'intérêt nominal, date de jouissance, date d'échéance) ainsi que les résultats de placements des billets de trésorerie par catégorie de souscripteur.

IX. REGIME FISCAL

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier.

Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

1) Revenu

Personnes morales de droit marocain

1. Personnes soumises à l'IS

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice en cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- la raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt des sociétés.

Personnes morales de droit étranger

Les revenus perçus par les personnes morales non résidentes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10% sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

2) Plus-value

Personnes morales de droit marocain

Conformément aux dispositions du code général des impôts, les profits de cession de titres de créances négociables, d'obligations et autres titres de créances sont soumis à l'IS

Personnes morales de droit étranger

Les profits de cession des titres de créances négociables, d'obligations et autres titres de créances réalisés par des sociétés étrangères sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

X. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur sont estimés à environ 0,30%HT du montant de l'opération. Ils comprennent les commissions / honoraires suivants :

- Les frais légaux ;
- Le Conseil Financier ;
- Le placement ;
- La communication ;
- La commission relative au visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières ;
- La commission relative au Dépositaire Central, Maroclear ;

PARTIE III : PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE LES EAUX MINERALES D'OULMES

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Dénomination sociale	Les Eaux Minérales d'Oulmès
Siège social	Zone Industrielle de Bouskoura, 20180 Casablanca - Maroc
Téléphone	(212) 5 22 33 47 42
Télécopie	(212) 5 22 33 47 52 / 33 49 07
Site Internet	www.oulmes.ma
Forme juridique	Société Anonyme à Conseil d'Administration
Date de constitution	7 mars 1934 sous la dénomination « Société des Eaux Minérales d'Oulmès »
Durée de vie	99 ans
Registre de Commerce	RC N° 2215 - Casablanca
Exercice social	Du 1er janvier au 31 décembre
Objet social (extrait article 3 des statuts)	« La Société a pour objet : - Le captage et l'exploitation, l'importation, l'exportation, l'industrie et le commerce, sous toutes ses formes, de toutes eaux minérales et de toutes eaux dites « eaux de source » marocaines ou étrangères, ainsi que tous produits dérivés, gaz naturel, etc ; - La fabrication, l'achat et la vente de boissons gazeuses, eaux de table, bières, limonades, sodas et dérivés ; - L'acquisition, la création, la location, l'exploitation directe ou indirecte de tous ateliers, usines ou dépôts destinés aux objets ci-dessus ; - La fabrication, l'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la location de tous matériels se rapportant à son industrie ou à son commerce ; - La création, l'acquisition, l'exploitation de tous établissements, stations thermales, hôtels, casinos, théâtres, bars, buvettes etc, terrains de jeux ou de sports etc, pouvant être directement ou indirectement utiles au développement de la société, à la vente ou à l'exploitation des eaux minérales ; - Toutes opérations immobilières, notamment l'achat, le lotissement, la vente, l'échange de tous immeubles quelconques bâtis ou non bâtis, l'édification de toutes constructions, l'exécution de tous travaux ou installations pour le compte de la société ; - L'exploitation directe ou indirecte desdits immeubles, la prise à bail de tous immeubles ; - L'obtention auprès des administrations compétentes, de toutes concessions, autorisations d'exploitation des sources etc... ; - La prise, l'achat, la vente, l'exploitation de tous brevets, licences, marques ou procédés se rapportant à son industrie ou à son commerce ; - Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou

	indirectement à l'objet social et à tous objets similaire ou connexe ;
	- La participation de la société par tous moyens à toutes opérations, entreprises ou sociétés pouvant se rapporter directement ou indirectement, à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusions, alliance, association en participation ou autrement. »
Capital social (au 30 Juin 2013)	198 000 000 DH, composé de 1 980 000 actions de 100 DH de valeur nominale chacune.
Documents juridiques	Les documents sociaux, comptables et juridiques dont la communication est prévue par la loi ainsi que les statuts, peuvent être consultés au siège social de la société.
Textes législatifs applicables à l'émetteur	De par sa forme juridique, Les Eaux Minérales d'Oulmès est régie la loi n°17-95 promulguée par le dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par le dahir portant loi n°1-08-18 du 23 mai 2008 portant promulgation de la loi n°20-05. De par son activité, la société est soumise aux dispositions de la loi n° 10-95 sur l'eau telle que complétée et modifiée par la loi n° 19-98 promulguée par Dahir n° 1-99-174 du 16 rabii I 1420 (30 juin 1999). De par sa cotation sur la Bourse des Valeurs de Casablanca, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives aux marchés financiers et notamment : - Dahir portant loi n° 1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca modifié et complété par les lois 34-96, 29-00, 52-01 et 54-06; - Règlement général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 Juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 Octobre 2001. Celui-ci a été modifié dans le projet d'amendement de juin 2004 entré en vigueur en novembre 2004 et par l'arrêté n° 1268-08 du 07 juillet 2008 ; - Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par les lois n° 23-01, 36-05 et 44-06 ; - Dahir n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n° 35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines

valeurs (modifié et complété par la loi n° 43-02) ;

- Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 Octobre 2001 ;
- Dahir n°1-04-21 du 21 Avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain tel que modifié par la loi n°46-06 ;
- Règlement général du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°822-08 du 14 avril 2008.

Régime Fiscal

La Société est soumise à un certain nombre d'impôts et taxes :

- TVA au taux de 20% (régime encaissement depuis 2008) ;
 - IS au taux de 30% ;
 - Taxe intérieure de consommation aux quotités :
 - 8 DH par hectolitre pour les eaux
 - 30 DH par hectolitre pour les eaux aromatisées contenant moins de 6% de Jus.
 - Contribution sociale à hauteur de (LF 2013):
 - 0.5% sur le bénéfice net comptable compris entre 15 et moins 25 millions de Dirhams ;
 - 1% sur le bénéfice net comptable compris entre 25 millions et moins de 50 millions de Dirhams ;
 - 1.5% sur le résultat net comptable réalisé si compris entre 50 et 100 millions de Dirhams ;
 - 2% sur le bénéfice net comptable au-delà de 100 millions de Dirhams.
 - Taxe Communale aux quotités fixé au taux maximum de 10 centimes pour chaque litre ou fraction de litre des eaux minérales et de table devant être livrées à la consommation sous forme de bouteilles ;
- Les ventes à l'export sont exonérées de TVA, TIC et restitution de la subvention sur le sucre.

Tribunal compétent en cas de litige

Tribunal du Commerce de Casablanca.

II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'ÉMETTEUR

Le capital social de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès au 31 Décembre 2012 s'établit à 198 000 000 DH. Il est intégralement libéré et se compose de 1 980 000 actions d'un nominal de 100 DH, toutes de même catégorie.

III. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE LES EAUX MINERALES D'OULMES :

Le capital de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès a évolué comme suit depuis 1992 :

Année	Nature de l'opération	Titres créés	Prix (DH)	Nominal (DH)	Montant de l'opération (DH)	Nombre de titres	capital Post opération
08/12/1992	Augmentation de capital en numéraire	60 000	225*	100	6 000 000	150 000	15 000 000
30/04/1999	Incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites	350 000	100	100	35 000 000	500 000	50 000 000
25/06/1999	Augmentation de capital en numéraire	50 000	1 100**	100	5 000 000	550 000	55 000 000
12/09/2006	Incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites	1 100 000	100	100	110 000 000	1 650 000	165 000 000
06/06/2007	Augmentation de capital en numéraire	330 000	606***	100	33 000 000	1 980 000	198 000 000

* Emission de 60 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 DH chacune, assorties d'une prime d'émission d'un montant de 125 DH l'action.

** Emission de 50 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 DH chacune, assorties d'une prime d'émission d'un montant de 1 000 DH l'action.

*** Emission de 330 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 DH chacune, assorties d'une prime d'émission d'un montant de 506 DH l'action.

Sources : Bourse de Casablanca

Les principaux faits marquants intervenus depuis 1992 concernant l'évolution du capital de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » se présentent comme suit :

- Le 08 Décembre 1992: Augmentation de capital par émission de 60 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 DH chacune, assorties d'une prime d'émission d'un montant de 125 DH l'action ;
- Le 30 Avril 1999 : Augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites ;
- Le 25 Juin 1999 : Augmentation de capital par souscription en numéraire de 50 000 actions d'une valeur nominale de 100 DH chacune, assorties d'une prime d'émission d'un montant de 1000 DH l'action ;
- Le 12 Septembre 2006 : Augmentation de capital par incorporation de réserves et attributions d'actions gratuites ;
- Le 06 Juin 2007 : Augmentation de capital en numéraire par émission de 330 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 DH chacune, assorties d'une prime d'émission d'un montant de 506 DH l'action.

1. Structure de l'actionnariat :

Sur la période 2010-2012, la structure de l'actionnariat de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès est restée identique et se présente comme suit :

Actionnaires	déc-10	Part 10*	déc-11	Part 11*	déc-12	Part 12*
HOLMARCOM	478 451	24.16%	478 451	24.16%	478 451	24.16%
OMI	421 959	21.31%	421 959	21.31%	421 959	21.31%
ATLANTA	379 082	19.15%	379 082	19.15%	379 082	19.15%
SOCHEPAR	222 087	11.22%	222 087	11.22%	222 087	11.22%
SANAD	198 000	10.00%	198 000	10.00%	198 000	10.00%
Succession BENSALAH et Enfants	85 258	4.31%	85 258	4.31%	85 258	4.31%
Public divers	195 163	9.86%	195 163	9.86%	195 163	9.86%
TOTAL	1 980 000	100.00%	1 980 000	100.00%	1 980 000	100.00%

* Chaque action détenue confère à son propriétaire un droit de vote simple

Source : Les Eaux Minérale d'Oulmès

2. Renseignements relatifs aux principaux actionnaires (Données au 31 décembre 2012)

❖ HOLMARCOM (Holding Marocaine Commerciale et Financière):

Activité	Société de prises de participation et de gestion de sociétés.
Capital social	499.2 MDH
Chiffre d'Affaires	75.6 MDH
Résultat net	50.07 MDH
Situation nette	1 227.10 MDH
Actionnariat	Famille BENSALAH

Source : Les Eaux Minérale d'Oulmès

Comptes sociaux HOLMARCOM à fin décembre 2012

❖ ATLANTA :

Activité	Assurances
Primes Emises brutes	2 770 MDH
Résultat net	101.2 MDH
Situation nette	1 190.2 MDH
Actionnariat	HOLMARCOM 40,13% ; CDG 40.02% ; Flottant en Bourse : 18.99% ; Personnel : 0.86%

Source : Les Eaux Minérale d'Oulmès

Comptes consolidés Atlanta à fin décembre 2012

❖ OMI :

Activité	Société de prises de participation et de gestion de sociétés.
Capital Social	8.8 MDH
Résultat net	4.2 MDH
Situation nette	56.6 MDH
Actionnariat	HOLMACORM 83.3% ; Famille Bensalah (9%) ; Divers* (7.7%).

Source : Les Eaux Minérale d'Oulmès
Comptes sociaux OMI à fin décembre 2012
*Divers : Divers particuliers

❖ SOCHEPAR:

Activité	Société de prises de participation et de gestion de sociétés.
Capital social	2.8 MDH
Résultat net	10.7 MDH
Situation nette	80.7 MDH
Actionnariat	Famille BENSALAH (97,2%)

Source : Les Eaux Minérale d'Oulmès
Comptes sociaux SOCHEPAR à fin décembre 2012

❖ SANAD :

Activité	Opérations d'assurances et de réassurances
Primes Emises Brutes	1 438.5 MDH
Résultat net	28.4 MDH
Situation nette	607 MDH
Actionnariat	99.7% ATLANTA- AUTRES : 0.3%

Source : Les Eaux Minérale d'Oulmès
Comptes sociaux SANAD à fin décembre 2012

3. Pacte d'actionnaires :

A ce jour, aucun pacte d'actionnaires n'existe entre les actionnaires de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

IV. MARCHES DES TITRES DE L'ÉMETTEUR

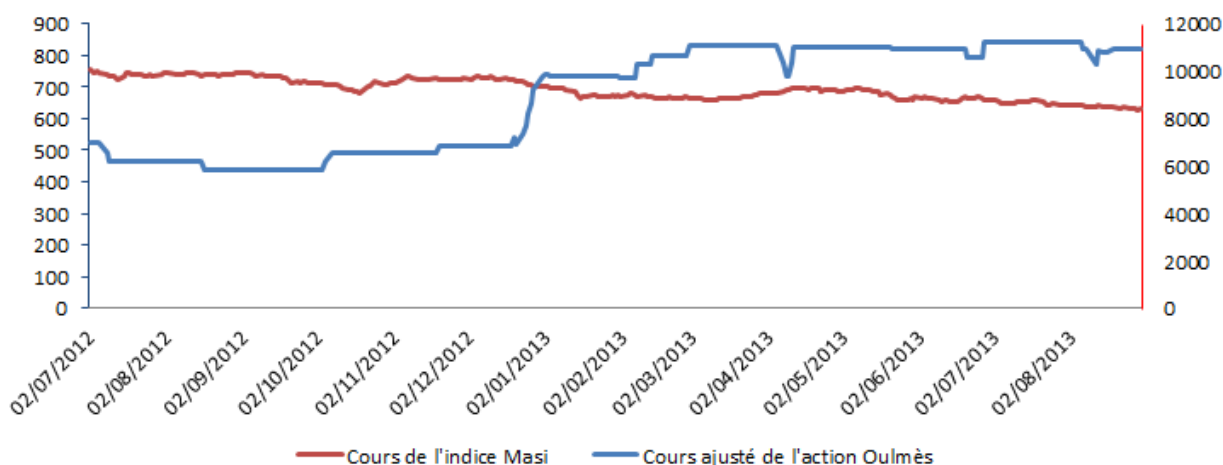
1. Caractéristiques des actions de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès :

Les caractéristiques des actions de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès sont résumées dans le tableau suivant :

Date de 1^{ère} cotation	13 août 1943
Libellé	OULMES
Ticker	OUL
Code Valeur	5 200
Compartiment	Croissance
Secteur	Boissons

Source : Bourse de Casablanca

Graphe : Evolution du cours de l'action OULMES, de l'indice des Boissons et de l'indice MASI entre le 30 juin 2012 et le 30 Août 2013



Source : BMCI Finance

Le tableau suivant reprend une synthèse des principaux indicateurs boursiers de l'action OULMES sur la période s'étalant du 30 Juin 2012 au 30 Août 2013 :

Cours Ajusté le plus haut (en DH)	840	Nbre de jours de bourse	288
Cours Ajusté le plus bas (en DH)	437	Taux de cotation **	11.5%
Cours moyen pondéré (en DH)	713.6	V.L.T***	1.65%
Coefficient de Liquidité *	0.26%	V.C.T	2.11%

*: Nombre des actions échangées divisés par le nombre des actions formant le capital

** : Nombre de jours où l'action OULMES a été traitée, rapporté au nombre de jours de bourse sur la période

*** : La volatilité est définie comme l'écart type des variations quotidiennes du cours de l'action (exprimées en base logarithmique) multiplié par la racine carrée du nombre de jours "n" pris en compte. La volatilité est dite de long terme avec n = nombre de jours traité de l'action sur la période étudiée, elle est dite de court terme pour n = 20.

La formule étant : $v = \sigma[\ln(S_t/S_{t-1})] \cdot \sqrt{n}$; avec :

v : Volatilité

σ : Ecart Type

S_t : Cours de l'action à la date t

n = 20 pour la VCT; nombre de jour traité de l'action sur la période étudiée pour la VLT

Source : BMCI Finance

Le tableau suivant décrit l'évolution mensuelle des principaux indicateurs boursiers de l'action OULMES sur la période s'étalant de Mars2013 à fin Août 2013 :

Evolution mensuelle	mars-13	avr-13	mai-13	juin-13	juil-13	août-13
Cours ajusté le plus haut	830.0	830.0	824.0	840.0	840.0	840.0
Cours ajusté le plus bas	830.0	733.4	823.0	795.0	840.0	770.8
Cours moyen pondéré	830.0	786.8	823.0	820.0	0.0	791.0
Nombre de titres échangés	200	342	600	810	0	182
Nombre de jours traités	1	4	2	2	0	5
Taux de cotation	4.8%	18.2%	9.1%	10.0%	0.0%	27.8%

Source : BMCI Finance

V. NOTATION

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès ne fait l'objet d'aucune notation.

VI. NANTISSEMENT D' ACTIONS

A la date de publication de la présente Note d'Information, aucune action de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès ne fait l'objet d'un nantissement.

VII. NANTISSEMENT D' ACTIFS

A la date de publication de la présente note d'information, les actifs de la Société Le Eaux Minérales d'Oulmès ne font l'objet d'aucun nantissement.

VIII. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES :

Selon l'article 41 des statuts de la société, Les produits nets de chaque exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges de la société, y compris tous amortissements et provisions, constituent les bénéfices nets ou pertes de l'exercice.

Sur les bénéfices nets de chaque exercice, diminués le cas échéant des pertes antérieures, il est tout d'abord prélevé cinq (5) pour cent pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le dit fonds atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessus de cette fraction.

Le solde, augmenté le cas échéant des reports bénéficiaires, constitue le bénéfice distribuable, sur lequel est attribué le premier dividende.

L'assemblée générale a ensuite la faculté de prélever les somme qu'elle juge à propos de fixer pour les affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives ordinaires ou extraordinaires, pour attribuer tout superdividende ou les reporter à nouveau, le tout dans la proportion qu'elle détermine.

En outre, l'Assemblée générale peut décider la mise ne distribution des sommes prélevées sur les réserves facultatives, soit pour fournir un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle. En ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. La mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prorogation de ce délai par décision de justice.

Le tableau ci-dessous présente les distributions de dividendes de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès sur la période de projection :

En KDH	2010	2011	2012	Var 10-11	Var 11-12
Résultat net	107 412 086	24 490 632	64 994 564	-73,0%	165,4%
Bénéfice net par action	54,2	12,4	32,8	-73,0%	165,4%
Dividendes par action	60	12	25	-48	25
Montant total des dividendes distribués	118 800 000	23 760 000	49 500 000	-80.0%	108.3%
Pay out	110,6%	97,0%	76,2%	-13,6 pts	76,2 pts

IX. ORGANES D'ADMINISTRATION

Suivant l'article 16 des statuts de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès, le Conseil d'Administration est composé de 3 membres au moins et de 15 membres au plus, pris parmi les actionnaires et nommés par l'Assemblée Générale.

Les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. La durée des fonctions des administrateurs nommés au cours de la vie sociale est de 6 ans maximum.

Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'AGO statuant sur les comptes du dernier exercice de son mandat et tenue l'année qui suit.

Les administrateurs sont rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment par l'AGO même si cette question n'est pas prévue à l'ordre du jour.

Au 25 Juillet 2013, le conseil d'administration de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès se compose comme suit :

Nom	Qualité	Date de dernière nomination	Expiration du mandat	Lien de parenté
Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH	Président Directeur Général, actionnaire	AGO du 24/05/2011	A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2016	Lui –même
Madame Latifa BENSALAH née EL MOUTARAJJI	Administrateur, actionnaire	AGO du 07/05/2008	A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2013	Mère
Madame Miriem BENSALAH CHAQROUN	Administrateur Directeur Général Délégué actionnaire et salariée	AGO du 20/05/2010	A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2015	Sœur
Monsieur Moulay Amine EL ALAOUI	Administrateur indépendant,	AGO du 20/05/2010	A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2015	-
Monsieur Mustapha FARIS	Administrateur indépendant,	AGO du 27/05/2013	A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2018	-

Monsieur Abdeltif TAHIRI	Administrateur indépendant,	AGO du 20/05/2010	A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2015	-
HOLMARCOM, représentée par Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH - PDG	Administrateur, actionnaire	AGO du 24/05/2012	A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2017	-
SANAD, représentée par Monsieur Abdelilah LAAMARTI (DGD)*	Administrateur, actionnaire	AGO du 24/05/2012	A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2017	Mr Mohamed Hassan Bensaleh est lui meme PDG de SANAD
ATLANTA, représentée par Monsieur Jalal Benckroun (DGD)*	Administrateur, actionnaire	AGO du 24/05/2012	A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2017	Mr Mohamed Hassan Bensaleh est lui meme PDG d'ATLANTA
OMI, représenté par Monsieur Karim CHIOUAR (DGD Groupe)*	Administrateur, actionnaire	AGO du 24/05/2012	A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2017	Mr Mohamed Hassan Bensaleh est lui meme PDG d'OMI

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès
 * DGD : Directeur Général Délégué

Conformément aux dispositions légales et à l'article des statuts de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès, le conseil tenue à la date du 2 Juin 2011, a maintenu à l'unanimité son option pour le cumul des fonctions de président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de Mr Mohamad Hassan Bensalah.

Pour la validité des délibérations, la présence effective de la moitié au moins des Administrateurs est nécessaire. Sous cette réserve, un administrateur peut se faire représenter par un autre Administrateur muni d'un pouvoir spécial écrit.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque Administrateur présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir. En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

X. LES ORGANES DE DIRECTION

1. Les Dirigeants

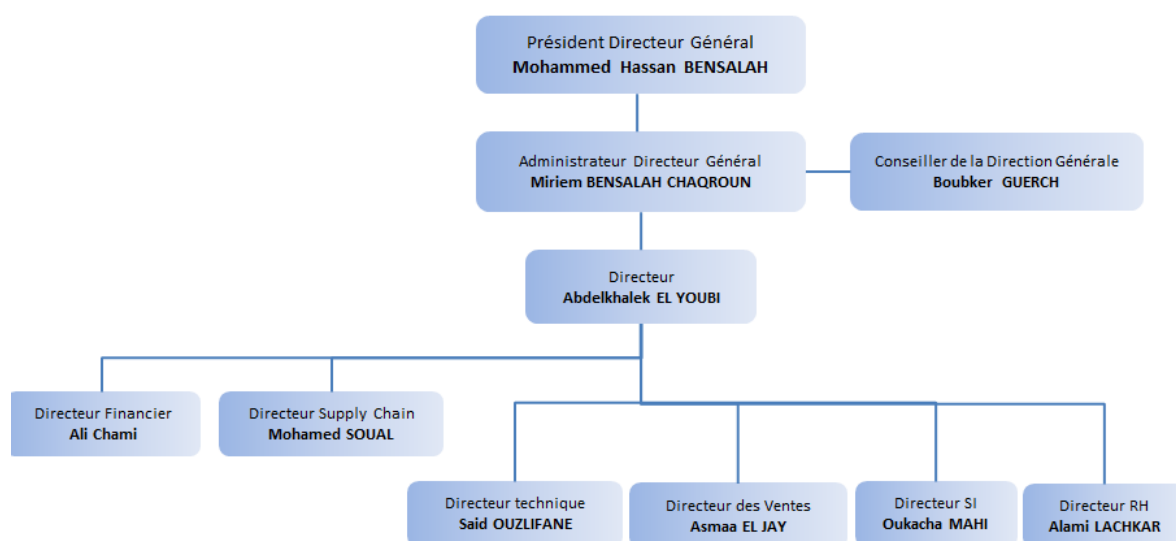
Au 31 Mai 2013, les principaux dirigeants de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès sont :

Nom	Date d'entrée en fonction	Qualité
M. Mohamed Hassan Bensalah	1993	Président Directeur Général
Mme Miriem Bensalah Chaqroun	Novembre 1989	Administrateur Directeur Général Délégué
M. Abdelkhalek El Youbi	1995	Directeur
M. Ali Chami	Janvier 2007	Directeur Administratif et Financier
M. Boubker Guerch	1971	Conseiller auprès de le Direction Générale

M. Mohamed Soual	2000	Directeur Supply Chain
M. Kamal Dalil	Avril 2002	Directeur des ventes
Mme. Asmaa Eljay	Mai 2007	Directeur Marketing
M. Oukacha Mahi	Juillet 2001	Directeur Système et Information
M. Alami Lachkar	Novembre 2009	Directeur des Ressources Humaines
M. Said Ouzlifane	Février 2002	Directeur Technique

Le Président Directeur Général gère par ailleurs d'autres mandats au sein du groupe puisqu'il est Président Directeur Général de la quasi-totalité des sociétés du Groupe, à l'exception d'Air Arabia Maroc où il est Président du Conseil d'administration et Radio Plus où il est administrateur.

2. Organigramme fonctionnel de la de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès



Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

3. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH (43 ans), Président Directeur Général

Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH est né en 1970, marié et père de 2 enfants. Il a un diplôme de maîtrise en Gestion – Option Finances de l'Université de la Sorbonne (France) et un diplôme de l'Ecole des Cadres de Paris.

En 1993, Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH succède à son défunt père et fondateur du Groupe HOLMARCOM, Monsieur Abdelkader BENSALAH, après avoir été son conseiller durant une année.

Agé de 24 ans, il a pris la présidence de l'un des plus grands groupes privés marocains, avec à son patrimoine pas moins de 35 filiales, réparties entre plusieurs secteurs d'activités : agro-alimentaire, assurance, distribution, industrie.....

Mme Miriem Bensalah Chaqroun, Administrateur Directeur Général Délégué (51 ans)

Madame Chaqroun est diplômée de l'Université Paris-Dauphine en Gestion option Marketing. En 1986, elle obtient un Master of Business Administration (MBA) option mixte en Management international et finances de l'Université de Dallas.

En novembre 1989, Mme Chaqroun rejoint la société Les Eaux Minérales d'Oulmès en tant que Directeur Adjoint. De 1993 à 2001, elle assume la fonction d'Administrateur Délégué de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Actuellement, elle est Administrateur Directeur Général Délégué de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès. Mme Chaqroun est également Administrateur au sein d'HOLMARCOM, de l'OMI, de SOCHEPAR, de SOMATHES ainsi que de Bank Al Maghrib. Depuis le 16 mai 2012 elle est aussi Présidente de la CGEM.

M. Abdelkhalek El Youbi, Directeur (52 ans)

Ingénieur de l'Ecole Mohammedia d'Ingénieurs (EMI), M. El Youbi a entamé sa carrière en tant que chef du service entretien à la société Charbonnages du Maroc à Jerrada de 1984 à 1989. De 1989 à 1995, il a occupé le poste de chef du département technique au Groupe des Brasseries du Maroc.

M. El Youbi a intégré Les Eaux Minérales d'Oulmès en 1995 où il a occupé plusieurs fonctions : directeur d'usine à Tarmilate puis directeur technique à Casablanca.

Aujourd'hui, M. El Youbi assure les fonctions de Directeur de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

M. Ali Chami, Directeur Administratif et Financier (40 ans)

Diplômé de l'EDHEC en 1995, il a rejoint le cabinet Arthur Andersen puis Wafa Trust, en 1997, en tant que Directeur Corporate.

De 2003 à 2006, il a occupé le poste de Directeur Actif – Passif à la Wafabank, puis à Attijariwafa Bank.

Depuis le 1er janvier 2007, M. Chami a intégré OULMES en tant que Directeur Administratif et Financier.

M. Boubker Guerch, Conseiller de la Direction Générale (60 ans)

Licencié en économie et en comptabilité, M. Guerch a intégré OULMES en 1971 à la direction financière où il y a occupé plusieurs fonctions jusqu'au poste de Directeur Juridique et Fiscal.

Depuis le 1er janvier 2013, conseiller de la Direction générale.

M. Mohamed Soual, Directeur Supply Chain (48 ans)

M. Soual est ingénieur d'Etat de l'école des mines de Rabat (ENIM) en 1990.

Il a occupé la fonction de responsable technique et de responsable de production à la sucrerie de canne SUCRAL (SURAC) à Larache de 1990 à 1993, puis jusqu'à 2000 il a été directeur d'exploitation de la société C.I.L Lukus à Larache.

M. Soual a intégré Les Eaux Minérales d'Oulmès depuis 2000 en tant que Directeur de l'usine Tarmilate. Il occupe le poste aujourd'hui de Directeur Supply Chain après un passage en tant Directeur Technique de novembre 2008 à janvier 2011.

M. Kamal DALIL, Directeur des Ventes (44 ans)

M. Dalil est titulaire d'un Master en marketing et réseaux

Il a occupé le poste de Responsable commerciale chez SVELTO de mars 1999 à mars 2002

Il a intégré les Eaux Minérales d'Oulmès depuis avril 2002 en qualité de Directeur Régional des ventes pour être nommé à la tête de cette direction en tant Directeur national des ventes depuis janvier 2011.

Mme Asmaa Eljay, Directeur Marketing (42 ans)

Mme Eljay est titulaire d'un 3ème Cycle en communication et marketing.

Elle a occupé la fonction de responsable marketing chez Sotherma de 2001 à décembre 2004, puis comme directeur marketing chez GSI informatique de 2005 à 2006 et comme directeur marketing chez CBI de 2006 à 2007.

Mme Eljay a intégré Les Eaux Minérales d'Oulmès en mai 2007 où elle a occupé la fonction de responsable marketing avant d'être nommée, en janvier 2009, à la tête de ce département en tant que directeur.

M. Oukacha Mahi, Directeur Système Information (44 ans)

M. Mahi est ingénieur d'état de l'école ENIM, d'un certificat en System Analyst du Japon et exécutive MBA de l'ISCAE.

Il a occupé la fonction de DBA Oracle à la Direction des routes de 1995 à 2001.

M. Mahi a intégré Les Eaux Minérales d'Oulmès en juillet 2001 où il a occupé la fonction de responsable informatique avant de se voir propulsé à la tête de ce département en tant que directeur système information depuis janvier 2009.

M. Alami LACHKAR, Directeur Ressources Humaines (48 ans)

M. Lachkar est titulaire d'un master en économie & gestion des Ressources Humaines de l'université de Nice Sophia Antipolis et d'une licence en droit public.

M. Lachkar a entamé sa carrière en tant que chef du personnel au consortium international TCC adjudicataire du barrage al Wahda de 1990 à 1996. De 1996 à 2000, il a occupé le poste de directeur administratif chez ASC construcciones, puis de 2000 à 2008 en tant que Directeur des Ressources Humaines chez Atento Maroc pour rejoindre ensuite la société Finashore pour le même poste.

M. Lachkar a intégré Les Eaux Minérales d'Oulmès en novembre 2009 en tant que Directeur des Ressources Humaines.

M. Said OUZLIFANE, Directeur Technique (40 ans).

M. Ouzlifane est ingénieur d'Etat de l'école ENSEM depuis juin 98.

Il a occupé la fonction de responsable d'étude et méthode chez MACIIZ de juillet 98 à février 2002. Il intègre ensuite les Eaux Minérale Oulmès de février 2002 à aout 2008 en tant que responsable Maintenance. En septembre 2008 il accède au poste Directeur Technique chez Water Minérale Chaouen qu'il quitte en décembre 2010 pour réintégrer les Eaux Minérale d'Oulmès pour la même fonction à partir de janvier 2011.

XI. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. Les comités existants

▪ Equipe de Direction

L'équipe de Direction est pilotée par le Directeur de l'entreprise. Elle est composée de :

- Le Directeur ;
- Le Directeur Administratif et Financier ;
- Le Directeur Supply Chain
- Le Conseiller de la Direction Générale.

Cette équipe se réunit hebdomadairement pour contrôler les réalisations opérationnelles commerciales et logistiques de la période. Il fait le point également sur les projets de développement en cours et sur la situation du capital humain.

▪ Le comité de Direction Générale

Le Comité de Direction Générale de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès, présidé par l'Administrateur Directeur Général Délégué, est composé du :

- L'Administrateur Directeur Général Délégué ;
- Le Directeur ;
- Le Directeur Administratif et Financier ;
- Le Directeur Supply Chain ;
- Le Conseiller de la Direction Générale

Ce comité se réunit chaque mois pour statuer sur les enjeux, perspectives et stratégie, et réalisations globales de l'entreprise tant au niveau commercial qu'au niveau financier.

▪ Le Comité de Développement

Le Comité de Développement de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès, présidé par l'Administrateur Directeur Général Délégué, est composé de :

- | | |
|--|--|
| - Administrateur Directeur Général Délégué | - Directeur Marketing |
| - Directeur | - Directeurs d'Usine |
| - Directeur Administratif et Financier | - Directeur Technique |
| - Directeur Supply Chain | - Responsable Recherche et Développement |
| - Conseiller de la Direction Générale | - Responsable Qualité |
| - Directeur des Ventes | - Responsable Achats |

Ce comité est en charge de la coordination et du respect des phases, planning et budgets des différents projets adoptés par le Comité de Direction Générale de l'entreprise et se réunit chaque trimestre ou plus si le besoin s'en ressent (selon l'état d'avancements des projets)

▪ Le comité de pilotage

Le Comité de Pilotage semestriel traite des problématiques et réalisations en termes de gestion commerciale, technique, financière etc. de la société.

Ce Comité, présidé par le Directeur, est composé du :

- | | |
|--|--|
| - Directeur | - Directeur Adjoint Supply chain |
| - Directeur Administratif et Financier | - Responsable Achat & approvisionnement |
| - Directeur Technique | - Responsable Recherche et Développement |
| - Conseiller de la DG | - Responsable Qualité |
| - Directeurs d'Usines | - Responsable Contrôle de gestion |
| - Directeur Commerciale | - Responsable Audit interne. |
| - Directeur Marketing | - Responsable Préforme |
| - Directeur Système & Information | - Responsable d'usine |

- Directeur des Ressources Humaines - Responsable Fontaine

Ce Comité se tient deux fois par an pour analyser les indicateurs de performances des différents départements, pour la revue des objectifs, le système de management de la qualité, la politique commerciale et marketing et les tendances du marché.

2. Rémunérations attribuées aux membres des organes d'administration et de direction

L'Assemblée Générale du 27 mai 2013 dans sa sixième résolution, a fixé le montant des jetons de présence à allouer au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2012 à 1,375 MDH.

La rémunération des membres de direction s'est élevée à 13.9 Millions de dirhams en 2012.

3. Prêts accordés aux membres du Conseil d'Administration

L'article 25 des Statuts de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès prévoit « qu'il est interdit aux Administrateurs de la société, autres que les personnes morales, de contracter, sous quelque forme que ce soit, des emprunts auprès de la société, de l'une de ses filiales ou d'une autre société qu'elle contrôle au sens de l'article 144 de la loi 17-95 tel que cet article est modifié et complété par la loi 20-05 ».

A ce jour, aucun prêt n'a été accordé ou constitué en faveur des membres du conseil d'administration de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Les prêts aux membres du Comité de Direction s'élèvent à 2.5 MDH au titre de l'exercice 2012.

Il est à noter qu'aucune opération n'est conclue avec les organes d'administration à l'exception des conventions liant la société Les Eaux Minérales d'Oulmès aux autres entités du Groupe HOLMARCOM.

De même, Aucune opération n'est conclue avec les organes de direction à l'exception des prêts et autres avantages prévus dans les contrats de travail ou les conventions de l'entreprise.

4. Intéressement et participation du personnel

A ce jour, il n'existe aucun plan d'intéressement au capital du personnel de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

PARTIE IV : ACTIVITE DE LA SOCIETE LES EAUX MINERALES D'OULMES

I. HISTORIQUE ET PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

1933	Signature d'un contrat de concession des Eaux Minérales du bassin d'Oulmès pour une durée de 50 ans le 20 septembre 1933.
1934	- Assemblée constitutive de la société sous la dénomination « Société des Eaux Minérales d'Oulmès » avec un capital initial de 5 millions de Francs français anciens. - La société commence à embouteiller sur le site de l'Eau Minérale naturellement gazeuse de la source Badda (ancien nom de la source Lalla Haya) et mise sur le marché des premières bouteilles d'Oulmès. - Démarrage de la construction de l'Hôtel des Thermes et l'aménagement du lotissement.
1947	Changement de raison sociale pour « Compagnie Fermière des Sources Minérales Oulmès-Etat ».
1949	Introduction en bourse de la Compagnie Fermière des Sources Minérales Oulmès-Etat.
1950	Achèvement de la construction de la nouvelle usine après un retard important à cause de la guerre 1939-1945.
1951	Acquisition de la source Kharouba qui se trouve à environ 15 Km du village d'Oulmès et sa société de distribution et début de la production des sodas à base d'eau minérale dans l'usine de Casablanca.
1952	Réaménagement de la Station Thermale Lalla Haya.
1956	Arrêt de l'exploitation de la source Kharouba et de la production des sodas suite à l'interdiction de transporter de l'Eau Minérale en citerne.
1961	Changement de la monnaie fonctionnelle. Le capital social de la société a été changé de 300.000.000 Francs français anciens à 3.000.000 DH.
1972	Découverte de la source Sidi Ali Chérif. Contrôlée³ pendant 5 ans, elle sera exploitée sous l'appellation d'Eau Minérale Naturelle.
1973	Remplacement de la ligne d'embouteillage Oulmès Lalla Haya.
1978	Début de l'embouteillage en bouteilles de verre de l'eau minérale naturelle plate Sidi Ali.
1979	Début de l'embouteillage en bouteilles PVC, de l'eau minérale naturelle plate Sidi Ali dans une usine agrandie.
1983	- Renouvellement de la concession Lalla Haya pour une durée de 25 ans. - Mise en veille volontaire et partielle de l'usine d'Oulmès pour inspection technique des outils de production
1988	Extension de l'usine et de l'atelier d'extrusion des bouteilles PVC et remplacement de l'unité d'embouteillage et de conditionnement de l'eau minérale naturelle plate Sidi Ali.
1994-1996	Extension de l'atelier d'extrusion des bouteilles PVC de l'eau minérale naturelle plate Sidi Ali.

³ Suivie et Analysée pendant 5 ans en vue de confirmer les analyses physico-chimiques et leur stabilité.

1995	▪ Changement de raison sociale en « Les Eaux Minérales d'Oulmès SA » et déménagement du siège social et du dépôt de Casablanca dans les nouveaux locaux à Bouskoura.
1997	▪ Remplacement de l'unité d'embouteillage en verre pour l'eau Oulmès Lalla Haya.
1998	▪ Extension de l'usine et mise en place de trois unités de production de bouteilles PET pour Sidi Ali et Oulmès Lalla Haya et de deux lignes d'embouteillage et de conditionnement pour ces bouteilles.
1999	▪ Investissement dans une nouvelle unité à Bouskoura pour la fabrication des préformes adaptées aux besoins de la société ; ▪ Obtention de la certification ISO 9002 version 94.
2000	▪ Extension de la superficie couverte de l'usine Tarmilate, augmentation de la capacité de stockage 2200 m², et mise en place d'une souffleuse pour préforme Sidi Ali 150 cl, deux palettiseurs automatiques et remplacement de l'unité de conditionnement de gaz naturel.
2001	▪ Investissement dans une nouvelle unité à Bouskoura pour l'embouteillage d'une nouvelle eau de table sous l'appellation « Bahia » ; ▪ Lancement d' « Oulmès Légère » ; ▪ Investissement d'extension dans une nouvelle souffleuse pour préformes de 150 cl.
2002	▪ Nouvelle ligne pour Sidi Ali 150 cl à Tarmilate et certification ISO 9001 version 2000 ; ▪ Signature de l'accord d'exclusivité avec Pepsi Co pour l'embouteillage et la distribution des produits de sodas Pepsi au Maroc ; ▪ Investissement dans une nouvelle usine complète d'embouteillage des sodas Pepsi à Bouskoura V.
2003	▪ Production et commercialisation des Soft-drinks (Pepsi, Seven Up et Mirinda).
2004	▪ Investissement dans une nouvelle machine pour fabrication des préformes ; ▪ Lancement de Sidi Ali 75cl avec nouveau Bouchon Sport.
2005	▪ Extension de la zone de stockage préforme et produit fini Bahia ; nouvelle ligne Bahia pour 5L ; nouvelle unité pour Bahia 19 L en bombonnes pour fontaines réfrigérantes et nouvelle ligne canette pour sodas Pepsi ; ▪ Lancement de la gamme aromatisée Sidi Ali Fraise, Pêche et Orange et du nouveau format 33 cl : facile à transporter et adapter aux mains des enfants et changement du design de la bouteille Sidi Ali : transparente, plus moderne et plus ergonomique.
2006	▪ Mise en place d'une unité de stockage pour matières ; nouvelle ligne Sidi Ali 50 cl ; ▪ Extension zone de stockage à Tarmilate ; renouvellement des deux souffleuses pour Sidi Ali 150 cl et extension de l'unité Pepsi par l'achat d'une nouvelle ligne PET ; ▪ Augmentation du capital social d'un montant de 110 MDH par incorporation de la prime d'émission et une partie des autres réserves.
2007	▪ Lancement d'un nouvel emballage soda, la Slim CAN, d'une contenance de 25 cl ; ▪ Lancement d'un nouvel emballage de Sidi Ali.
2008	▪ Lancement de la bouteille Sidi Ali Verre 1 L, de la canette Oulmès (Première eau minérale gazeuse en canette au Maroc) et de la Mirinda Tropical.
2009	▪ Lancement d'un nouvel emballage soda, la SMART, d'une contenance de 33 cl ; ▪ Signature d'une nouvelle concession « Hammou Aguem Guem » pour l'exploitation d'une nouvelle eau naturelle minérale pour une durée de 30 ans ; ▪ Lancement de la nouvelle eau de source « Ain Atlas ».
2010	▪ Obtention de la certification ISO 22000 relative à la sécurité alimentaire

	- Renouvellement de la concession Lalla Haya pour une durée de 25 ans. - lancement de Sidi Ali verre 75 cl ; - Lancement Sidi Ali aromatisée bouchon sport ; - Réalisation d'un nouveau site de production à TAN TAN pour l'embouteillage des eaux de Table Bahia ; - Cession des actifs immobilisés Sodas à Varun Beverages Morocco.
2011	- Changement de design des bouteilles et des étiquettes Sidi Ali ; - Acquisition nouvelle ligne de production Eau Gazeuse ; - Changement de design des bouteilles et des étiquettes Oulmès ; - Cession des stocks Sodas à Varun Beverages Morocco.
2012	- Achat et installation nouvelle ligne d'embouteillage haute cadence pour les eaux plates ; - Obtention de la concession d'exploitation d'un puits d'eau potable pour une durée de 30ans ; - Lancement de Sidi Ali 1l Végétal PET - Attribution de la certification ISO 14001 gestion de l'environnement.

II. APPARTENANCE D'OULMES AU GROUPE HOLMARCOM

Au 31 Décembre 2012, HOLMARCOM détient 24.17% du capital de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

1. Présentation du Groupe HOLMARCOM

Le Groupe HOLMARCOM est composé de la holding mère « HOLMARCOM » qui détient une vingtaine de filiales composées de holdings et de sociétés agissant dans plusieurs branches d'activités organisées autour de cinq pôles de métiers :

a. Industrie

HOLMARCOM est un opérateur industriel de poids dans le secteur, notamment dans les eaux minérales, les sodas, le thé, les emballages et la construction polyester. Ces sociétés sont :

- Les Eaux Minérales d'Oulmès (eaux embouteillées)
- Le Carton (emballages)
- Olléaris Maghreb (construction polyester)
- Somathes (Thé)

b. Immobilier

Le groupe HOLMARCOM se positionne en tant qu'investisseur/développeur dans de grands projets immobiliers résidentiels et touristiques. Ces sociétés sont :

- Jawharat Chamal
- Les Tours Balzac
- S.I. Nejmat Al Janoub
- SPIBN
- Najmat Al Bahr

c. Assurance et courtage

Le groupe HOLMARCOM contrôle les compagnies d'assurances Atlanta et Sanad et le cabinet de courtage Conseil et Placement d'Assurances « CPA ».

d. Négoce et distribution

Le Groupe HOLMARCOM exerce des activités de négoce et de distribution d'équipements ménagers et de produits destinés à la construction (Comptoir Métallurgique Marocain) ainsi que de céréales (Yellow Rock ex Orbonor Céréales).

e. Autres pôles d'activité (services, aéronautique et médias)

Le groupe Holmarcom investit dans des métiers de services à forte valeur ajoutée. Il est, notamment, actionnaire, directement et indirectement via Régional Air Lines dont la compagnie aérienne Air Arabia Maroc. Le groupe Holmarcom est également concessionnaire des terminaux céréaliers de Casablanca et de Jorf Lasfar à travers la société MASS CEREALES Al Maghreb. Il est également présent dans le secteur des médias à travers sa filiale Radio Plus.

2. Historique du Groupe

En 1978, la Holding Marocaine Commerciale et Financière « HOLMARCOM » est créée par feu Abdelkader BENSALAH, Président du Groupe jusqu'à son décès en Juin 1993. Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH lui a succédé à la tête du Groupe et gère et développe la société depuis sa nomination.

HOLMARCOM est une société Anonyme de droit privé marocain à Conseil d'Administration spécialisée dans la prise de participation dans toutes sociétés industrielles ou commerciales, l'administration et la gestion desdites participations.

En 2005, la restructuration de l'organigramme du Groupe fait suite à la conclusion d'un projet de partenariat stratégique pour la constitution et le développement d'un pôle d'assurances avec la CDG. Cette restructuration s'est traduite par :

- le rachat par Atlanta de 73% du capital de la SANAD (cession des parts détenues par CPA) et,
- l'acquisition en 2006 de 40% du capital d'Atlanta par le groupe CDG.

En 2006, HOLMARCOM reprend la Société marocaine du thé et du sucre «Somathes» à hauteur de 100% du capital cédé par l'Etat.

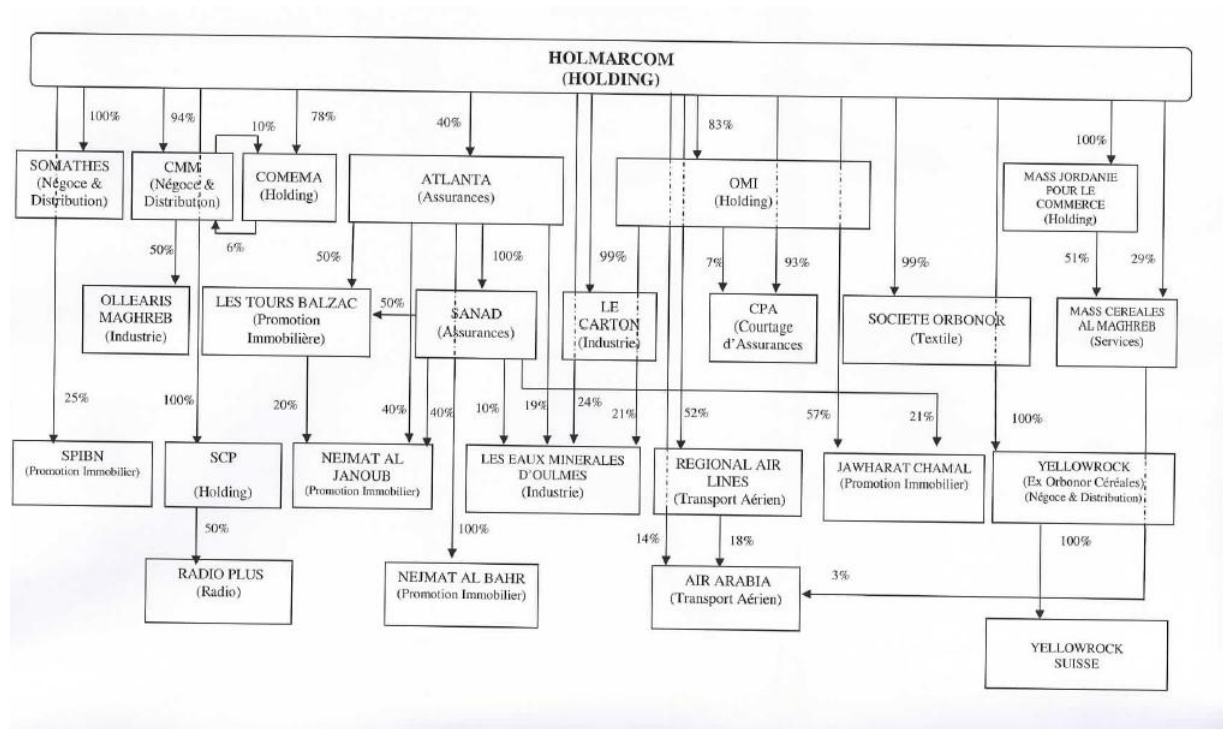
Aujourd'hui, HOLMARCOM est présent dans les secteurs d'activité suivants : l'Industrie, l'assurance et le courtage, l'immobilier, le Négoce et la distribution mais aussi les services, l'aéronautique et le textile.

3. Renseignement sur le capital social de HOLMARCOM

Au 31 Décembre 2012, composé de 4 992 000 actions d'un nominal de 100 DH chacune.

4. Participations de HOLMARCOM

L'organigramme juridique à la date du 31 Décembre 2012 du groupe HOLMARCOM (filiales contrôlées par le holding HOLMARCOM) se présente comme suit :



Source : Les Eaux Minérales D'Oulmès

5. Relations financières entre Les Eaux Minérales d'Oulmès et les autres entités du Groupe HOLMARCOM

Il existe Quatre conventions liant Les Eaux Minérales d'Oulmès aux autres entités du groupe HOLMARCOM :

- Convention d'avance en comptes courants entre OULMES et ORBONOR :

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès dispose d'un compte courant débiteur, non rémunéré, avec la société ORBONOR qui s'élève à 290 KMAD au 31 décembre 2012, 2011 et 2010.

Aucune somme reçue ou versée par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès n'a été constatée.

- Convention d'assistance générale de HOLMARCOM à la société Les Eaux Minérales d'Oulmès :

Cette convention prévoit l'assistance de HOLMARCOM dans les domaines technique, financier, administratif et juridique. La rémunération de cette prestation est fixée à 1 % du chiffre d'affaires. Les charges enregistrées à ce titre par Les Eaux Minérales d'Oulmès s'élèvent pour des montants hors taxes à 12 162 KDH pour 2010, 10 303 KDH pour 2011 et 11 293 KDH en 2012.

Les sommes versées par les Eaux Minérales d'Oulmès se chiffrent à 11 743 KDH en 2012 versus 15 149 KDH en 2011.

- Convention de location d'une villa auprès de Holmarcom :

Cette convention prévoit la location d'une villa appartenant à la société Holmarcom au profit de la Directrice Générale de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Au titre de cette convention, le montant constaté en charges s'élève à 216 KMAD hors taxes en 2011 et à 324 KMAD en 2010.

Les sommes décaissées par les Eaux Minérales d'Oulmès au titre de cette convention s'élèvent à 243 KDH en 2011.

En 2012, cette convention a été rompue.

- Convention relative à la constitution d'un périmètre de sécurité autour des zones de forage, financé par OULMES :

En conformité avec le cahier des charges liant la société OULMES à l'Etat, OULMES est tenue de constituer un périmètre de sécurité autour du terrain abritant la concession de la source « Les Eaux Minérale d'OULMES ».

S'agissant de terrains agricoles ne pouvant être acquis par la société, celle-ci a conclu une convention avec la succession Abdelkader Bensalah représentée par Monsieur Mohamed Hassan Bensalah prévoyant le financement par la société OULMES de l'acquisition de terrains réalisée par la succession dans le cadre de la constitution du dit périmètre de sécurité.

Au titre de cette convention, le montant de la créance envers la succession Abdelkader Bensalah s'établit à 4 805 KMAD au 31 décembre 2012, à 2 931 KMAD au 31 décembre 2011 et à 1 177 KMAD au 31 décembre 2010.

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès a versé en 2011 243 KMAD et 1 875 KMAD en 2012.

III. STRUCTURE DES PARTICIPATIONS DES EAUX MINÉRALES D'OULMES

A ce jour, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès ne possède aucune filiale.

IV. SECTEUR D'ACTIVITE

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès intervient dans le secteur alimentaire et plus spécialement dans l'industrie de l'eau en bouteille et des boissons gazeuses.

1. Cadre réglementaire

Au niveau législatif, le secteur de l'exploitation des sources d'eau est régi par la loi 10-95 sur l'eau telle que complétée et modifiée par la loi n° 19-98 promulguée par Dahir n° 1-99-174 du 16 rabii I 1420 (30 juin 1999).

La loi sur l'eau vise à mettre en place une politique nationale de l'eau basée sur une vision prospective qui tient compte d'une part de l'évolution des ressources et d'autre part des besoins nationaux en eau.

Elle prévoit des dispositions légales visant la rationalisation de l'utilisation de l'eau, la généralisation de l'accès à l'eau, la solidarité inter-régionale, la réduction des disparités entre la ville et la campagne dans le cadre de programmes dont l'objectif est d'assurer la sécurité hydraulique sur l'ensemble du territoire Royaume.

La gestion de l'eau au Maroc est très réglementée. Plusieurs instances consultatives, départements ministériels, établissements publics, collectivités locales et associations professionnelles interviennent dans sa gestion et son développement.

a. Instances consultatives :

- Le Conseil Supérieur de l'Eau et du Climat (CSEC) :

Le Conseil Supérieur de l'Eau et du Climat est chargé de formuler les orientations générales de la politique nationale en matière d'eau et de climat. A ce titre, il examine et donne son avis sur :

- La stratégie nationale d'amélioration de la connaissance du climat et la maîtrise de ses impacts sur le développement des ressources en eau ;
- Le plan national de l'eau ;
- Les plans directeurs d'aménagement intégré des ressources en eau des bassins hydrauliques et en particulier la répartition de l'eau entre les différents secteurs usagers et les différentes régions du pays, ainsi que les dispositions de valorisation, de protection et de conservation des ressources en eau.

- Le Conseil National de l'Environnement :

Créé depuis 1981, il ne participe que d'une façon indirecte en contribuant à la préservation de l'équilibre environnemental et à la protection des ressources dont l'eau. A cet effet, il oriente et coordonne les activités relatives à la protection de l'environnement, informe et sensibilise le public aux problèmes de l'environnement et propose au gouvernement toute action susceptible de le protéger.

- Les Commissions Préfectorales et Provinciales de l'Eau :

Les Commissions Préfectorales ou Provinciales de l'Eau sont créées par la loi 10-95 au niveau de chaque préfecture ou province.

La commission préfectorale ou provinciale de l'eau :

- apporte son concours à l'établissement des Plan Directeur d'Aménagement Intégré des Ressources en Eau ;
- encourage l'action des communes en matière d'économie d'eau et de protection des ressources en eau contre la pollution ;
- et entreprend toute action susceptible de favoriser la sensibilisation du public à la protection et à la préservation des ressources en eau.

b. Les instances administratives :

Plusieurs ministères interviennent en matière de ressources en eau et d'assainissement : le Ministère des Travaux Publics, le Ministère de l'Energie et des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, le Ministère de la Santé Publique, le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de l'Agriculture et du développement rural.

- Le Ministère des Travaux Publics:

Par le biais de la Direction Générale de l'Hydraulique, le Ministère des Travaux Publics est chargé de:

- L'élaboration et la mise en œuvre de la planification, de la mobilisation, de la gestion et de la préservation des eaux.
- L'aménagement de l'entretien et de la gestion des grands ouvrages hydrauliques.

- Le Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement :

En matière des ressources en eau, ce département prépare et applique la législation et la réglementation relatives à la recherche, l'exploitation, la valorisation et la commercialisation des eaux thermales et naturelles.

Ce ministère assure depuis 2007 la tutelle sur l'Office National de l'Eau Potable et les agences de bassins (Décret n° 2-07-1303 relatif aux attributions de la ministre de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement).

- Le Ministère de la Santé Publique:

Le Ministère de la Santé Publique est chargé du contrôle de la qualité des eaux de boisson, et délivre des autorisations de vente et d'importation des eaux naturelles.

Il agit en tant qu'organe consultatif pour l'élaboration des normes techniques et d'instruments juridiques en la matière ainsi que pour la conception et l'adoption de stations d'épuration.

Ce ministère est aussi chargé de la sensibilisation et de l'éducation sanitaire des populations, de la surveillance sanitaire des points d'eau et de la protection contre les maladies d'origine hydrique.

L'adoption du décret n° 2-05-1326 du 29 Joumada II 1427 (25 juillet 2006) relatif aux eaux à usage alimentaire est venue renforcer la mission du Ministère de la Santé Publique dans le secteur de l'eau potable.

Le traitement des eaux à usage alimentaire est soumis à une autorisation délivrée par l'autorité gouvernementale chargée de la santé. La demande d'autorisation est adressée à l'autorité gouvernementale chargée de la santé. Elle doit indiquer l'origine de l'eau et les produits à utiliser. Elle doit être également accompagnée :

- d'une copie de l'autorisation ou de la concession de prélèvement d'eau ;
- d'une étude technique⁴ relative notamment à la qualité de l'eau à traiter, aux produits à utiliser, à l'impact éventuel de ce traitement sur la santé des populations, aux procédés de traitement à utiliser et aux différentes phases de traitement.

L'autorité gouvernementale chargée de la santé décide de la suite à réserver à la demande d'autorisation dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours au plus tard, à compter de la réception de ladite demande. Passé ce délai, l'autorisation est réputée accordée.

⁴ L'étude ci-dessus mentionnée, doit être effectuée, pour le compte de l'intéressé et à ses frais, par un établissement agréé par décision de l'autorité gouvernementale chargée de la santé.

Selon l'article 9 décret n° 2-05-1326 du 29 Joumada II 1427 (25 juillet 2006) relatif aux eaux à usage alimentaire, l'autorisation de traitement des eaux à usage alimentaire, dont la durée ne doit pas dépasser 20 ans, doit indiquer notamment :

- les spécifications des produits utilisables pour le traitement ainsi que celles des produits de substitution en cas de pénurie des premiers ;
- le dosage maximum des produits à utiliser pour le traitement de l'eau ;
- les modalités de surveillance de la qualité de l'eau ;
- la durée ainsi que les conditions de renouvellement, de modification et de retrait de l'autorisation.

- Le Ministère de l'Intérieur :

Le Ministère de l'Intérieur est le tuteur des collectivités locales. Il assure la tutelle des régies de distribution d'eau, d'électricité et d'assainissement par l'intermédiaire de la Direction des Régies et Services Concédés (DRSC). Cette direction assure la distribution d'eau dans plusieurs villes du Royaume. De plus, elle est chargée de l'assistance technique et du contrôle en matière d'octroi et de suivi des concessions (eau, assainissement liquide, électricité et transport urbain).

- Le Ministère de l'Agriculture et du développement rural :

À travers les Offices Régionaux de Mise en Valeur Agricole (ORMVA), le Ministère de l'Agriculture et du développement rural est chargé de l'infrastructure et de la gestion de l'eau d'irrigation.

- c. Offices et établissements publics:

- Les Agences de Bassins Hydrauliques (ABH) :

La loi 10-95 a créé au niveau de chaque bassin hydraulique ou ensemble de bassins hydrauliques, sous la dénomination de « agence de bassin », un établissement public, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Les agences de bassin ont pour mission d'évaluer, de planifier et de gérer les ressources en eau au niveau du bassin hydraulique.

- L'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) :

L'ONEE, créé par le Dahir n° 1-11-160 du 29 Septembre 2011 et née à travers la fusion de deux offices (ONEP, ONE) est un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de l'autonomie administrative et financière. L'ONEE assure les missions et les activités imparties à l'ONE et à l'ONEP en réorganisant les activités de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'électricité et de l'eau potable pour :

- Répondre à la nécessité d'assurer la continuité du service public de ces produits vitaux ;
- Pouvoir assurer leur approvisionnement selon des normes de qualité et de coûts optimisés.

L'ONEE est placé sous la tutelle du Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement. Concernant le volet relatif à l'eau, l'ONEE est chargée :

- De la planification du secteur de l'eau potable à l'échelle nationale;
- De la Production de l'eau potable ;
- De la Distribution de l'eau potable pour le compte des collectivités locales ;
- De la Gestion de l'assainissement liquide pour le compte des C.L ;
- Du Contrôle de la qualité des eaux.

- Les régies et les concessionnaires :

Les régies, instituées par le décret n° 2-64-394 du 29 septembre 1964 relatif aux régies communales, existent sous deux formes :

- Les régies autonomes municipales : sont des établissements publics communaux dotés de la personnalité civile et de l'autonomie financière, sous tutelle du Ministère de l'Intérieur. Actuellement, il existe treize régies autonomes de distribution d'eau potable.
- La régie directe : les petits centres urbains gèrent couramment leurs services d'eau et d'assainissement en régie directe.

Les gestionnaires privés ou opérateurs privés au Maroc sont au nombre de trois (LYDEC, REDAL et AMENDIS).

1.1 Les conditions et le mode d'acquittement des redevances

Dans les conditions fixées dans la loi 10-95. La redevance pour utilisation de l'eau prélevée du domaine public hydraulique prévue par l'article 37 de la loi susvisée n° 10-95 est calculée en fonction du volume d'eau prélevé, exprimé en mètres cubes, ou en fonction de l'énergie hydroélectrique effective produite, exprimée en kilowattheures, conformément aux dispositions du décret n°2-97-487 du 6 Chaoual 1418. La redevance pour utilisation de l'eau du domaine public hydraulique est calculée au moyen de la formule suivante:

$R = t \times V \times c$ dans laquelle

R est la redevance exprimée en dirhams

t est le taux de redevance exprimé en dirhams par mètres cubes, (forfaitaire ou variable)

V est le volume d'eau prélevé en tête d'exploitation agricole, ou autorisé en cas d'absence de compteur, exprimé en mètres cubes.

1.2 Eaux minérales et eaux de source

Dans le cadre de l'embouteillage d'eaux minérales naturelles et d'eaux de sources, l'obtention d'une concession et d'une autorisation est indispensable.

Une concession confère au concessionnaire, en contre partie du paiement d'une redevance⁵ et sous réserve des droits des tiers, le droit d'occuper temporairement les installations et terrains domaniaux nécessaires à son exploitation conformément à la législation en vigueur.

Selon l'article 42 de la loi 10-95, la durée de la concession ne peut excéder 50 ans.

La démarche à suivre par l'investisseur en vue de l'obtention d'une autorisation d'exploitation concédée d'une source d'eau au Maroc est la suivante :

- Procéder, durant une année, à des analyses auprès d'un laboratoire agréé,
- Dans le cas où le résultat de ces analyses détermine la potabilité des eaux, livrer auprès de l'Agence du bassin hydraulique dont dépend la source un dossier technique détaillant l'investissement global, les installations industrielles ainsi que l'impact économique. A ceci s'ajoute une étude d'impact environnemental, socio-économique prenant en compte la structure de la localité ou commune rurale concernée.
- Communiquer, par voie de presse ou autre moyen de publicité, sur le projet d'autorisation ou de concession. Il doit être porté à la connaissance du public quinze jours avant le commencement de l'enquête publique⁶ dont la durée ne peut excéder trente jours.

En outre, l'agence du bassin est tenue de statuer sur la demande ou toute opposition d'un tiers, après avis de la commission d'enquête, dans un délai de quinze jours après la clôture de l'enquête.

⁶ L'enquête publique est effectuée par une commission spéciale chargée de recueillir les réclamations des tiers intéressés. Les modalités de déroulement de l'enquête publique et la composition de la commission sont fixées par voie réglementaire.

Les agences de bassin fixent la durée de l'autorisation qui ne peut dépasser vingt ans renouvelables, les mesures à prendre par l'attributaire de l'autorisation pour éviter la dégradation des eaux qu'il utilise soit pour le prélèvement soit pour le déversement, le montant et les modalités de paiement de la redevance, les conditions d'exploitation, de prolongation ou de renouvellement éventuel de l'autorisation ainsi que les mesures à prendre par le titulaire de l'autorisation en application des dispositions prévues par la loi en matière de lutte contre la pollution des eaux.

Ainsi, la compagnie (avec l'aide des agences concernées) doit prendre toutes les mesures adéquates en vue de préserver les qualités intrinsèques des eaux captées, notamment en ce qui concerne l'établissement de périmètre de protection des griffons et au moment de la mise en bouteille, afin d'éviter toute altération des eaux de quelque nature qu'elle soit.

Enfin, tout système de distribution d'eau à ciel ouvert destinée à l'alimentation humaine est interdit.

Selon l'article 24 de la loi 10-95, l'autorisation peut être retirée après un préavis qui ne peut être inférieur à trente jours lorsqu'elle porte préjudice aux ouvrages publics, à la stabilité des berges des cours d'eau ou à la faune aquatique. Le retrait de l'autorisation doit être motivé.

Toutefois, lorsque les circonstances l'exigent, le Ministre chargé de l'Équipement ou le directeur de l'agence de bassin peut procéder à l'enlèvement de tous les ouvrages établis sur le domaine public hydraulique.

L'autorisation peut également être retirée sans indemnité si les clauses qu'elle comporte n'ont pas été respectées. Et les redevances dues restent acquises à l'agence de bassin.

1.3 Eaux purifiées

Dans le cadre de l'embouteillage d'eaux purifiées⁷ seule l'obtention d'une autorisation provinciale est obligatoire.

Une autorisation, dans le secteur des boissons, est un document autorisant une société à transformer des matières premières en vue de les commercialiser sous forme de produits agro-alimentaires. Cette autorisation est indispensable dans la mesure où cela touche le domaine de la Santé Publique.

Dans le cadre de ses activités, la Société Les Eaux Minérales d'Oulmès se conforme à toutes les autorisations requises dans le strict respect des textes réglementaires qui régissent son secteur d'activité.

2. Classification du secteur

Les professionnels de l'industrie des boissons sont répertoriés sous le code 15.9 de la Nomenclature Marocaine des Activités publiée en janvier 1999 par la Direction de la Statistique du Ministère de la Prévision Economique et du Plan.

Section	D	Industrie manufacturière
Branche	15	Industrie alimentaire
Sous branche	15.9	Industrie des boissons
	15.96	Industrie des eaux de table
	15.97	Industries des boissons rafraîchissantes

Source : Nomenclature Marocaine des Activités

⁷ Il s'agit de l'eau de table et de l'eau utilisée dans la production des sodas,

La sous branche « Industrie des boissons » comprend entre autres :

- l'industrie des eaux de table : production et mise en bouteille des eaux de sources ou des eaux minérales ;
- la production de boissons rafraîchissantes non alcoolisées : production de sodas, de boissons aux fruits, de colas, de tonics, des sirops aux fruits, d'apéritifs sans alcool et de boissons non alcoolisées diverses. Cette classe n'inclut pas la fabrication de jus de fruits et légumes.

3. Le marché de l'eau embouteillée

On distingue quatre catégories d'eaux propres à la consommation humaine :

- L'eau minérale naturelle (plate et gazeuse) ;

Au sens de l'article 67 la loi 10-95 sur l'Eau :

- ❖ « Les eaux minérales naturelles plates » sont des eaux naturelles d'intérêt médical, qui indemnes de nocivité, peuvent être utilisées comme agents thérapeutiques en raison de leur degré de chaleur et des caractéristiques de leur teneur en calcium, en gaz et en matières radioactives.
- ❖ « Les eaux minérales naturelles gazeuses » sont des eaux naturelles d'intérêt médical gazeuses dont la teneur en gaz peut être augmentée par addition de gaz prélevé exclusivement au griffon de la source.

- L'eau de source ;

Selon l'article 73 la loi 10-95 sur l'Eau :

- ❖ « Les eaux dites de source sont des eaux naturelles potables provenant de résurgences⁸.

- L'eau de table ;

Selon l'article 73 la loi 10-95 sur l'Eau :

- ❖ Les eaux dites de « table » sont des eaux potables provenant des réseaux publics d'approvisionnement d'eau de boissons. Ces eaux peuvent subir des traitements supplémentaires agréés par l'administration.

- L'eau du réseau public⁹.

3- Evolution du marché des eaux

En Milliers de DH	2 010	2 011	2 012	Var 10-11	Var 11-12	TCAM
Consommation annuelle en Litres	596 691	651 218	730 752	9,1%	12,3%	10,7%
Consommation annuelle L/habitant	18,6	20,2	22,4	8,60%	11,08%	9,83%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès sur la base des PDM communiquées par Nielsen

Le marché marocain des eaux embouteillées est en pleine croissance. Durant les trois dernières années, la demande annuelle a enregistré un TCAM de 10.7%, soit une demande qui s'est chiffrée à 730.7 millions de litres en 2012 contre 596.7 millions de litres en 2010 (pour 651.2 millions de litres en 2011). Ceci représente en moyenne une consommation annuelle de 22.4 l/Habitant en 2012 contre 18.6 l/habitant en 2010 (soit 20.2l/habitant en 2011); une consommation qui se chiffrait en 2005 à moins de 10l/Habitant.

⁸ Endroit où un réseau hydrographique souterrain sort du sous-sol..

⁹ L'eau du robinet

Le changement des habitudes de consommations, le manque de confiance en l'eau du robinet, la quête d'une consommation saine et équilibrée et l'amélioration du pouvoir d'achat des marocains sont autant de facteurs ayant démocratisé la bouteille d'eau perçue auparavant comme étant « un produit de luxe » inaccessible pour la plupart des ménages marocains.

A l'heure actuelle, la bouteille d'eau est devenue un produit de grande consommation recherchée par le consommateur marocain. Les opérateurs du secteur se livrent à une rude bataille et à une compétitivité accrue expliquant ainsi la multitude des marques et produits à laquelle on assiste aujourd'hui.

a. Principaux intervenants du marché des eaux

▪ Intervenants locaux

Le marché de l'eau en bouteille au Maroc est un marché assez étroit, concentré difficile à pénétrer de par les investissements lourds à engager et la complexité des réseaux de distribution.

La concurrence de plus en plus rude ce qui pousse les opérateurs locaux à diversifier leurs produits afin de se différencier les uns des autres.

Ci-dessous les principaux opérateurs locaux sur le marché de l'eau en bouteille :

Dénomination société	Segment	Marques	Chiffre d'affaires en MDH ¹⁰	Source exploitée
EAUX MINÉRALE OULMES	Eau minérale naturelle plate	SIDI ALI	1 323.57	Lalla Haya Sidi Ali Cherif Hammou Aguemquem
	Eau minérale naturelle gazeuse	OULMES / OULMES Légère		
	Eau minérale naturelle plate	AIN ATLAS		
	Eau de table	BAHIA		
SOTHERMA	Eau minérale naturelle plate	AIN SAISS	341.91	Source Sidi HARAZAM
	Eau minérale naturelle plate	SIDI HARAZEM		
	Eau minérale naturelle gazeuse	AIN SAISS PETILLANTE		
AL KARAMA	Eau de source naturelle	AIN SOLTANE	55.89	Source Ain Soltane
C.C.I	Eau de table	CIEL	57.26	-
	Eau de table gazeuse	BONAQUA		
SODALMU	Eau de table	MAZINE	1.59	-
Water Minérale Chefchaouen	Eau de source naturelle	CHAOUEN	6.36	Aïn Sahel Kharrouba
Brasseries du Maroc	Eau de source naturelle	AIN IFRANE	55.57	Source de Ben Smim

Source : Nielsen
Chiffres d'affaires « Eaux »

11 Données Nielsen au 31 décembre 2012

❖ **SOTHERMA:**

La Société de Thermalisme Marocaine dénommée également SOTHERMA est une filiale de l'ONA qui commercialise l'Eau Minérale Naturelle au Maroc depuis 1963. En 2002, avec la signature d'un accord de partenariat avec Danone, SOTHERMA a étendu son activité avec une nouvelle marque Aïn Saïss.

Ainsi, SOTHERMA commercialise son eau minérale naturelle sous les marques Sidi Harazem et Aïn Saïss.

❖ **AL KARAMA**

La Société « Les Eaux minérales Al Karama », est la première filiale agroalimentaire du groupe Miloud CHAABI. Celle-ci a lancé une eau de source naturelle en 2007 sous la marque « Aïn Soltane ».

❖ **COCA-COLA COMPAGNY :**

COCA-COLA COMPAGNY est l'une des compagnies qui s'appuie fortement sur des partenaires locaux ayant une activité d'embouteillage. Le partenariat noué avec les embouteilleurs locaux est basé sur la concession territoriale. C'est-à-dire que chaque embouteilleur contrôle une zone exclusive et, en échange, participe aux investissements de développement. Cela concerne, entre autres, la communication et la distribution.

Coca Cola Compagny commercialise une eau de table sous les marques « Ciel » et « Bonaqua ».

❖ **SODALMU :**

La société Sodalmu a été créée en 2003 par le groupe Amhal et commercialise une eau de Table sous la marque « MAZINE ».

❖ **Water Minérale Chefchaouen :**

Water Mineral Chefchaouen est une société marocaine spécialisée dans les eaux minérales et est basée à Chaouen. En 2008, celle-ci débute les travaux de prélèvement, d'embouteillage et de commercialisation de l'eau de source naturelle située à Aïn Sahel Kharrouba, à 50 Km à l'est de Tétouan pour la commercialiser sous la marque « Chaouen ».

❖ **Brasseries du Maroc :**

A partir du 1er Juillet 2010, le Groupe des Brasseries du Maroc, commercialise l'eau de source Ain Ifrane qui provient de la source originelle de Bensmim située au cœur des montagnes à quelques kilomètres d'Ifrane.

Parmi les eaux en bouteille commercialisées par les opérateurs locaux, quatre seulement détiennent le label « eau minérale naturelle plate ». Il s'agit de :

- Sidi Ali, eau exploitée par la Société Les Eaux Minérales d'Oulmès ;
- Sidi Harazem, eau exploitée au Maroc par Sotherma depuis 1968 ;
- Ain Atlas : lancée en 2009 par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès et,
- Aïn Saïss, lancée par Sotherma en partenariat avec Danone en 2002.

Parmi les eaux de source, sont apparues chronologiquement l'eau :

- Aïn Soltane : lancée en 2007 par la société Les Eaux minérales AL KARAMA,
- Chaouen : lancée en 2008 par la société Water Mineral Chefchaouen et,
- Ain Ifrane : lancée en 2010 par la Société Brasseries du Maroc.

Quant au segment des eaux minérales naturelles gazeuses, celui-ci se caractérise par la prépondérance de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès avec la marque Oulmès et

Oulmès légère (qui s'adjuge en 2012 près de 93% du segment et qui demeure répertoriée comme la seule eau gazeuse de source naturelle¹¹.)

- *Intervenants étrangers*

Le marché national accueille également des eaux étrangères, importées pour l'essentiel de France.

Principaux Importateurs et distributeurs exclusifs de l'eau embouteillée

Dénomination société	Produits	Marques
DRINKS	Eau minérale naturelle gazeuse	Perrier
	Eau minérale naturelle gazeuse	Vichy
	Eau minérale naturelle plate	Contrex
	Eau minérale naturelle plate	Vittel
	Eau minérale naturelle plate	Cristaline
BOURCHANIN	Eau minérale naturelle plate	Evian
FOODS AND GOODS	Eau minérale naturelle gazeuse	San Pellegrino

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Les principaux importateurs sont Drinks (Perrier, Vichy, Contrex, Vittel, Cristaline), Bourchanin (Evian) et Foods and Goods (San Pellegrino).

La procédure réglementaire à suivre est tout aussi complexe que celle pour un producteur local : un dossier thermal et sanitaire étoffé doit être déposé, des mois d'analyses des échantillons présentés suivront avant que le ministère de la santé ne délivre l'autorisation finale.

Les eaux en bouteilles importées ne constituent pas une véritable menace aux eaux commercialisées par les producteurs locaux. Ces marques sont destinées à une clientèle particulière de par les prix élevés pratiqués et le réseau de distribution qui cible principalement des lieux de niche. D'autant plus que les « Eaux Minérales et Eaux gazéifiées » importées sont taxées à 25% en termes de droits de douane.

❖ **Principales caractéristiques du secteur national de l'eau embouteillée :**

Une industrie à forte intensité capitalistique :

La capacité d'investissement représente un facteur prépondérant dans l'industrie de l'eau embouteillée. En effet, le prix de l'eau en bouteille, prend en compte les investissements nécessaires pour assurer un emballage pratique, une sécurité alimentaire infaillible et une qualité indéniable du produit livré. Ces investissements en plus du coût des différentes matières premières engagées, concernent l'outil de production relatif aux contrôles, à l'embouteillage, au stockage et au transport.

11 L'eau gazeuse est une eau dans laquelle un ou plusieurs gaz se trouvent dissous par une action naturelle (l'eau se charge en dioxyde de carbone lors de sa remontée vers la source). On peut parler de gazéification artificielle quand il est question d'ajout de dioxyde de carbone ou de produits créant de l'acide carbonique.

D'autant plus, afin de maintenir leur part de marché et de répondre aux exigences des consommateurs de plus en plus avertis, les opérateurs du secteur sont contraints d'investir régulièrement dans l'innovation et le marketing.

Une industrie concentrée :

L'industrie marocaine des eaux embouteillées est très concentrée puisque les Sociétés Les Eaux Minérales d'Oulmès, Sotherma et Al Karama représentent à elles seules environ 93% des ventes à fin 2012. L'apparition de nouveaux produits, depuis plusieurs années déjà, ne remet pas en cause cette concentration. L'industrie de l'eau demeure une industrie nécessitant un fort maillage de distribution : Les ventes d'eaux embouteillées transitent par différents circuits de distribution avant d'aboutir chez le consommateur final. On distingue deux grands principaux canaux de distribution qui drainent l'essentiel des volumes d'eaux embouteillées : Les grandes et moyennes surfaces alimentaires (GMS) qui commercialisent environ la majorité des volumes d'eaux embouteillées et les superettes. Dans ce sens, le coût de transport de l'eau embouteillée est prédominant et le renforcement de la flotte logistique est pressant pour garantir une certaine présence nationale à long terme.

Un produit Populaire

L'eau embouteillée est passée d'un produit créneau à un produit populaire. Elle peut être définie par trois critères majeurs : une composition physico-chimique stable qui lui permet de se distinguer des autres boissons froides, l'absence de tout polluant d'origine humaine ou bactérienne (car minérale ou retraitée), et enfin une composition clairement définie, parfaitement stable et garantie (de par la réglementation exigée).

b. Evolution des parts de marché des Eaux embouteillées

Structure du marché des Eaux en bouteille

Part de Marché en volume (Litres) des différents opérateurs de l'eau Embouteillée :

Opérateurs	PDM en volume (Litres)			Var 10/11	Var 11/12
	2010	2011	2012		
LES EAUX MINERALES D'OULMES	66,70%	66,40%	66,20%	-0,3 pts	-0,2 pts
SOTHERMA	24,80%	23,40%	23,60%	-1,4 pts	0,2 pts
AL KARAMA	3,40%	3,30%	4,00%	-0,1 pts	0,7 pts
C.C.I	3,40%	3,60%	2,40%	0,2 pts	-1,2 pts
BRASSERIES DU MAROC	0,60%**	2,70%	3,20%	2,1 pts	0,5 pts
AUTRES COMPAGNIES*	1.10%	0,60%	0,50%	-0,5 pts	-0.1 pts

Source : Nielson

*Autres sociétés (Sodalmu, water mineral chefchaouen, importateurs...)

**PDM 2010 correspondant à six mois d'activité. C'est A partir du 1er Juillet 2010, que le Groupe des Brasseries du Maroc, commercialise l'eau de source Ain Ifrane

Part de Marché en valeur des différents opérateurs de l'eau Embouteillée :

Opérateurs	PDM en valeur			Var 10/11	Var 11/12
	2010	2011	2012		
LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS	70,30%	70,50%	71,30%	0,2 pts	0,8 pts
SOTHERMA	20,50%	18,60%	18,40%	- 1,9 pts	-0,2 pts
AL KARAMA	3,00%	2,80%	3,00%	-0,2 pts	0,2 pts
C.C.I	3,90%	4,30%	3,10%	0,4 pts	- 1,2 pts
BRASSERIES DU MAROC	0,60%**	2,60%	3,00%	2,0 pts	0,4 pts
AUTRES COMPAGNIES*	1,70%	1,20%	1,10%	-0,5 pts	-0,1 pts

Source : Nielson

*Autres sociétés (Sodalmu, water mineral chefchaouen, importateurs...)

**PDM 2010 correspondant à six mois d'activité. C'est à partir du 1er Juillet 2010, que le Groupe des Brasseries du Maroc, commercialise l'eau de source Ain Ifrane

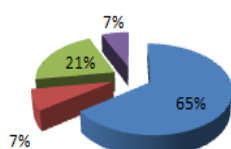
Les chiffres ci-dessus confirment le leadership de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès sur l'ensemble du marché des eaux embouteillées. Les Eaux Minérales d'Oulmès confirme sa position de leader et affiche une part de marché volume de 66.2% et une part de marché valeur de 71.3% au titre de l'exercice 2012.

La deuxième place du secteur est attribuée à Sotherma (Eaux minérales naturelles sidi Harazem et Ain Saiss) qui enregistre respectivement une part de marché volume de près de 23.6% et des ventes en valeur de 341.9 MDH pour ce qui est de l'année 2012.

Le reste est réparti entre Les Eaux Al Karama, C.C.I et Brasseries du Maroc qui représentent respectivement des parts de marché volume de 4.0%, 2.4% et 3.2%.

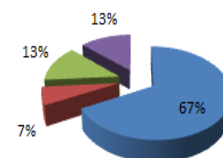
Structure du marché des Eaux en Bouteille
PDM en volume 2012

■ Segment Plat - EMN - Marques Locales ■ Segment Plat - EDS - Marques Locales
■ Segment Plat - EDT - Marques Locales ■ Segment Gazeux - Marques Locales



Structure du marché des Eaux en Bouteille
PDM en valeur 2012

■ Segment Plat - EMN - Marques Locales ■ Segment Plat - EDS - Marques Locales
■ Segment Plat - EDT - Marques Locales ■ Segment Gazeux - Marques Locales



Source : Nielson

A fin décembre 2012, le marché des eaux embouteillées reste largement dominé par les eaux plates¹² qui représentent une part de marché en volume de près de 93.5% et en valeur de 87.0%. A ce titre, l'eau minérale naturelle demeure la catégorie la plus vendue en 2012 (près de 64.8% des ventes en volume), suivie par l'eau de table avec une part de marché volume de 21%. L'eau de source, fraîchement lancée il ya quelques années sur le marché marocain, représente près de 7% du total des volumes vendus des eaux embouteillés.

L'eau gazeuse quant à elle regroupe l'eau gazeuse naturelle et l'eau gazeuse artificielle, avec une part de marché valeur enregistrée sur tout le segment des Eaux embouteillées de 12.9%.

¹² Eau plate comprenant eau minérale naturelle, eau de source et eau de table.

c. Innovations

Les opérateurs cherchent à compléter leurs gammes de produits à travers le lancement de nouveaux produits et de formats permettant de se différencier sur ce marché.

▪ Packaging :

Le packaging est constitué de l'emballage et du conditionnement du produit.

Sa fonction première est de protéger et conserver le produit contenu, et sert également de support pour l'affichage d'informations. Le packaging est ainsi un élément primordial de différenciation et de perception du produit par les consommateurs.

Les récipients d'eaux existent en verre, en plastique PET et également en canette.

Les clients finaux ont la possibilité d'acheter leurs bouteilles à l'unité, par pack de 2, 6 et par 12 et même par carton de 24.

Les volumes des bouteilles sont également adaptés aux attentes de tous allant de la consommation individuelle (à partir de 20cl) à la consommation collective (avec la bonbonne de 18.9L).

Tableau reprenant les différents formats existants :

Format	Type de consommation
20-25 cl	Format individuel destiné aux jeunes adultes
33 cl	Format individuel destiné aux enfants et aux consommations fréquentes
75 cl	Format sport pour une consommation nomade Format Verre pour consommation individuelle
50 cl	Format pratique pour les consommations fréquentes et individuelles
1 L	Format avec PET Végétal
1,5 L	Format classique pour une consommation familiale
5 litres	Format familial économique
18.9 L	Bonbonnes pour bureaux

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

De nouveaux conditionnements sont apparus pour faciliter l'usage des consommateurs (exemple des poignets renforcés pour les packs de 12 et 24 bouteilles).

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès a introduit le « bouchon sport » lancé sur la bouteille de 75 cl en avril 2004 et a lancé en 2007 la canette slim de l'eau minérale gazeuse Oulmès (classique et légère).

▪ Eaux aromatisées :

Ce sont des eaux minérales ou de sources auxquelles ont été ajoutés des sels minéraux, des arômes, du sucre ou de l'aspartame.

Le marché des eaux aromatisées se veut d'être une déclinaison marketing, cette boisson est apparue pour la première fois en 2005 avec les produits Sidi Ali aromatisée (fraise, pêche et orange) sous le format PET 33cl suivi par Ain Saïss fraise.

En 2008, Sotherma a lancé une nouvelle variété d'Aïn Saïss : citron - citron vert.

En 2010, Les Eaux Minérales d'Oulmès lance Sidi Ali Aromatisée avec Bouchon sport.

d. Stratégies

Face à l'étroitesse et à la concurrence accrue du marché de l'eau embouteillée, les opérateurs ne lésinent pas sur les moyens pour consolider leur positionnement. Ainsi, plusieurs actions sont engagées chaque année :

- Des investissements dans le renouvellement et l'extension de l'outil de production afin de répondre à la demande du marché en croissance continue;
- Des programmes d'amélioration continue de la productivité des moyens humains et techniques ;
- Lancement de nouveaux produits et de formats permettant de se différencier;
- Des actions de marketing et des plans de communication afin de développer la notoriété des marques ;
- Le développement de nouveaux circuits de distribution, de manière à desservir les régions les plus enclavées.
- Le renforcement de la flotte aux fins d'améliorer la distribution numérique¹³ des produits.

V. ACTIVITE DE LA SOCIETE LES EAUX MINERALES D'OULMES

1. Les activités stratégiques de la société

L'activité de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès couvre ce qui suit :

- Le captage, l'exploitation et la commercialisation de l'eau minérale naturelle plate, de l'eau minérale naturelle gazeuse, et de tous produits dérivés tels que le Dioxyde de Carbone, etc ;
- La production et la commercialisation de l'eau plate purifiée ;
- La production des préformes servant aux besoins de la société Oulmès.

Il est à noter que jusqu'au 31 décembre 2010, l'entreprise fabriquait et commercialisait les Sodas.

2. Le revirement stratégique opéré en 2010 (cession de l'activité Soda) :

En 2010, près de 7 ans après avoir signé le contrat de franchise avec Pepsico pour l'embouteillage et la distribution des boissons gazeuses de la marque Pepsi, Mirinda et 7up, la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » a décidé de vendre ses actifs immobilisés liés à cette activité pour se recentrer sur son Core business, à savoir l'eau.

La réflexion stratégique a été entamée dès 2008. En effet, à cette date-là, plusieurs discours politiques nationaux et internationaux commençaient à insister sur les effets négatifs du soda sur la santé publique. A ce titre, La société Les Eaux Minérales d'Oulmès ne pouvait logiquement développer deux activités parallèles, l'une basée sur les vertus thérapeutiques de l'eau et l'autre sur les sodas avec les effets néfastes que les nutritionnistes lui prêtent.

Par ailleurs, sur le plan de la rentabilité, le succès d'une activité et sa rentabilité ne peuvent être atteints que si des volumes conséquents sont réalisés avec des marges brutes correctes. Ces volumes ne pouvaient être atteints qu'en investissant des budgets conséquents en marketing, certes, mais également en outils de production. Or, il devenait difficile de rentabiliser ces investissements dans un marché de plus en plus taxé par les autorités (augmentation de la TIC, mise en place du marquage fiscal, etc) et de plus en plus compétitif. Rappelons qu'à partir de 2009, plusieurs pays, dont le Maroc, ont

¹³ La disponibilité numérique ou distribution numérique (DN) est un indicateur utilisé en marketing dans la grande distribution afin de mesurer l'efficacité de la politique de référencement adoptée par l'entreprise.

introduit de nouvelles taxes qui ont freiné ou ralenti les ventes des boissons gazeuses. Il s'agit essentiellement de l'augmentation de la taxe communale de 50% (qui est passé de 20 à 30 dhs/HI), et du marquage fiscal qui s'est établi à 3 cts par bouteille soda produite.

Enfin, la crise économique mondiale de 2008 a mis les budgets marketing du Groupe Pepsico sous pression, réduisant du coup les investissements de la multinationale dans le territoire marocain.

A partir de ce diagnostic, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès a décidé de se recentrer sur ses activités historiques qui :

- présentent une croissance dont les marges sont plus confortables,
- bénéficient d'une forte image de marque
- et qui, en plus, appartiennent en propre à la société.

3. Lignes de produits

a. Segment des Eaux Minérales Naturelles

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès exploite deux concessions d'un rayon de 30 Km autour du point géodésique d'Oulmès. Afin de protéger les sources d'eaux de toute forme de pollution, la société a érigé un périmètre de protection, conformément aux dispositions de la loi 10-95.

- Principales dispositions de la première concession d'exploitation des sources Sidi Ali Chérif et Lalla Haya :

=> date de première obtention : 1934

=> date de renouvellement : 1 Dec 2010 pour une durée de 25 ans.

Sur ce territoire jaillissent deux sources exploitées par les Eaux Minérales d'Oulmès : Sidi Ali Chérif et Lalla Haya.

- Principales dispositions de la deuxième concession d'exploitation de la source de Hammou Aguemguem :

=> date d'obtention : 10 Jan 2009 pour une durée de 30 ans.

	Source Sidi Ali Chérif	Source Lalla Haya	Source Hammou Aguemguem ¹⁴
Localisation	Situées dans la province de Khémisset, les sources d'eau minérale naturelle se positionnent au cœur du massif volcanique Zaïan [1] à 1 100 m altitude à l'ouest du Moyen Atlas.		
	Cette source est située dans le lit de l'Oued Talat Narsset, petit affluent de la rive droite de l'Oued Aguenhour, à 3 Km environ de Tarmilate.	La source se trouve sur les rives de l'Oued Aguenhour, à 552 m d'altitude, au pied du plateau de Tarmilate et du massif de Zguit.	Cette source jaillit du basalte des montagnes du Moyen Atlas à 4Km d'Oulmès et se trouve à 25Km de l'usine d'embouteillage à Tarmilate sur la route de Khénifra,

¹⁴

Devenue eau minérale naturelle depuis mi-2012. Pour rappel, pour être eau de source naturelle, la société doit prouver la stabilité des composants physicochimique de son eau pendant une certaine durée (généralement 4 saisons, soit 1 an). Par la suite, une fois sur le marché et si la société veut labéliser son eau en tant qu'EMN, elle doit fournir une étude qui prouve l'intérêt thérapeutique de son eau de source. Généralement, elle s'adresse à un panel de chercheurs universitaires pluridisciplinaires dont plusieurs médecins pour réaliser cette étude. Le rapport est ensuite joint à une demande d'homologation adressée au Comité de Thermalisme qui relève du Ministère de la santé et qui statue sur la demande. Le processus d'homologation est long et la durée de 2 ans est une durée empirique constatée sur le terrain.

[1] Le massif ZAÏAN est un massif essentiellement éruptif, au volcanisme très ancien, datant de la fin de l'Ere Primaire, et volcanisme plus récent, à la fin du Tertiaire.

Date de commercialisation	1978	1934	2009
Nature du produit	Eau minérale naturelle plate	Eau minérale naturelle gazeuse	Eau minérale naturelle plate
Marque du produit	Sidi Ali	Oulmès	Ain Atlas
Descriptif du produit	C'est une eau minérale naturelle d'origine souterraine qui émerge en surface à une température de 19°C. Lors de son cheminement vers la surface, elle se charge en minéraux et oligo-éléments.	C'est une eau minérale naturellement gazeuse (soit 8 gr/l de CO ₂) qui émerge dans les granites à travers des fissures à une température de 42.6°C.	C'est une eau minérale naturelle qui se forme sous l'écorce terrestre, C'est une eau pure à l'abri de toute pollution de surface, Elle est particulièrement riche en oligoéléments de toutes sortes,
Conditionnement / Format	Pack de - 12 bouteilles de 33 cl en PET - 12 bouteilles de 50 cl en PET - 6 bouteilles de 150 cl en PET - 6 bouteilles de 75 cl en PET (bouchon sport) Bouteille verre 1 L et 75 cl Sidi Ali aromatisée : - 12 bouteilles de 33 cl en PET	<u>Oulmès classique</u> Pack de : - 12 bouteilles de 50 cl en PET - 6 bouteilles de 100 cl en PET Caisse plastique de : - 30 bouteilles de 20 cl en verre consigné - 30 bouteilles de 25 cl en verre consigné - 12 bouteilles de 90 cl en verre consigné - 12 bouteilles de 100 cl en verre consigné pack de : - 6 canettes de 25 cl - 12 canettes de 25 cl <u>Oulmès légère :</u> - 12 bouteilles de 50 cl en PET - 6 bouteilles de 100 cl en PET	Pack - 12 bouteilles de 50 cl en PET - 12 bouteilles de 33 cl en PET (lancées en 2013) - 6 bouteilles de 150 cl en PET - 2 bouteilles de 5L en PET

Caractéristiques techniques :

- Eau minérale naturelle plate : Sidi Ali

L'examen physique révèle que la température de l'eau à l'émergence est de 19°C quelle que soit la saison. Après décantation naturelle, l'eau atteint son équilibre à un pH neutre. L'eau Sidi Ali est claire, incolore et inodore.

Cations	mg/litre	Anions	mg/litre
Ca ⁺⁺	12.02	HCO ₃ ⁻	103.7
Mg ⁺⁺	8.7	Cl ⁻	14.2
Na ⁺	25.5	NO ₃ ⁻	0.1
K ⁺	2.8	SO ₄ ⁻	41.7

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

- Eau minérale naturelle plate : Ain Atlas

L'examen physique révèle que la température de l'eau à l'émergence est de 22°C quelle que soit la saison. Après décantation naturelle, l'eau atteint son équilibre à un pH neutre. L'eau Ain Atlas est claire, incolore et inodore.

Cations	mg/litre	Anions	mg/litre
Ca ⁺⁺	17.63	HCO ₃ ⁻	250.1
Mg ⁺⁺	13.62	Cl ⁻	14.2
Na ⁺	50	NO ₃ ⁻	5.2
K ⁺	8	SO ₄ ⁻	12.9

- Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

- Eau minérale naturelle gazeuse :

▪ *Oulmès* :

L'examen physique révèle que la température de l'eau à l'émergence est de 42,6°C quelle que soit la saison. L'eau OULMES est une eau limpide, inodore et à saveur légèrement piquante à cause du gaz carbonique naturel qu'elle contient.

Cations	mg/l	Anions	mg/l
Ca ⁺⁺	148.84	HCO ₃ ⁻	890.05
Mg ⁺⁺	48.60	Cl ⁻	280.00
Na ⁺	224.00	NO ₃ ⁻	2.83
K ⁺	26.00	SO ₄ ⁻	14.25

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

▪ *Oulmès légère* :

L'eau minérale naturelle gazeuse Oulmès Légère présente les mêmes caractéristiques minéralogiques qu'Oulmès. La seule différence entre le produit Oulmès et Oulmès légère se situe au niveau du gaz carbonique. En effet, celui-ci s'élève à 8,5% du volume total dans un produit Oulmès normal tandis qu'il est à 4,5% dans un produit Oulmès Légère.

b. Segment de l'eau de table

Depuis 2001, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès se positionne également sur le marché de l'eau de table avec le lancement de la marque Bahia. Ce produit est embouteillé sur les sites de Casablanca et Tan Tan. Il est à noter que la mise en place d'un nouveau site de production à TAN TAN pour l'embouteillage des eaux de Table Bahia a pris place fin 2010;

Le site de Casablanca utilise l'eau de Lydec.

Le site de Tan Tan bénéficie d'une concession d'exploitation d'un puits d'eau potable:

=> Date d'obtention : 24 Sep 2012 pour une durée de 30 ans

Il s'agit d'une eau purifiée. En effet, elle a subi une déminéralisation par osmose inverse¹⁵ ainsi qu'une désodorisation et une désinfection.

¹⁵ Osmose inverse : une pression mécanique est appliquée à une solution impure pour forcer l'eau à passer à travers une membrane semi-perméable. On appelle cela l'osmose inverse parce que l'osmose normale verrait l'eau pure se déplacer dans l'autre sens pour diluer les impuretés.

L'eau de table Bahia est produite et conditionnée sur le site Bouskoura III en :

- Bonbonne de 18,9L en PET.

En outre, l'eau de table Bahia est aussi conditionnée sur le site de Tan Tan ET Bouskoura III en :

- Pack de 6 bouteilles de 150 cl ;
- Pack de 2 bouteilles de 5L en PET ;

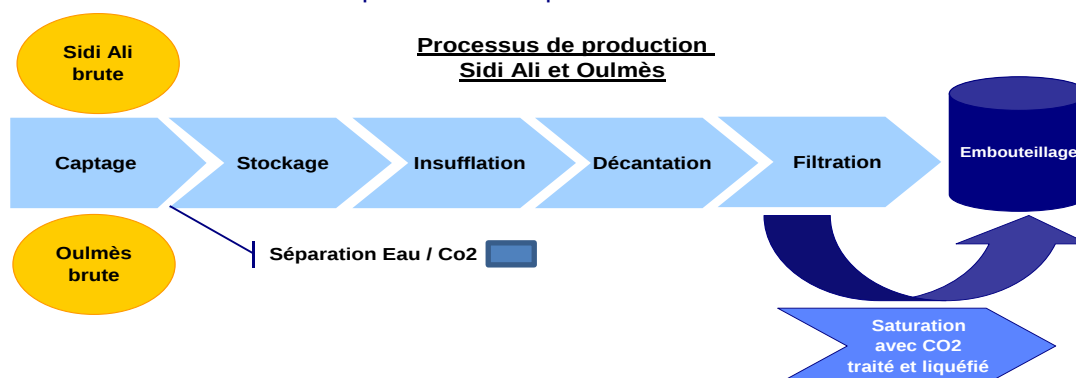
4. .Processus de production :

La chaîne de production est intégralement automatisée de manière à réduire au maximum l'intervention humaine. Hormis la manipulation et le contrôle des différentes machines ou encore le contrôle de produits, le facteur humain n'intervient à aucune étape du processus de production.

a. Description du processus de production propre à chaque segment de produit

- Eau Minérales Naturelles

Le schéma ci-dessous décrit le processus de production des eaux Sidi Ali et Oulmès.



Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

 Uniquement par rapport à l'eau gazeuse Oulmès

Avant leur embouteillage, les eaux minérales naturelles Sidi Ali (plate) et Oulmès (gazeuse) suivent les étapes suivantes :

Dans un premier temps, l'eau à l'état brut est captée et acheminée via des canalisations vers l'usine de Tarmilate. Elle est ensuite stockée dans des cuves et traitée par insufflation d'air stérile afin d'oxyder le fer et le manganèse.

L'eau suit également un traitement d'élimination des impuretés par décantation.

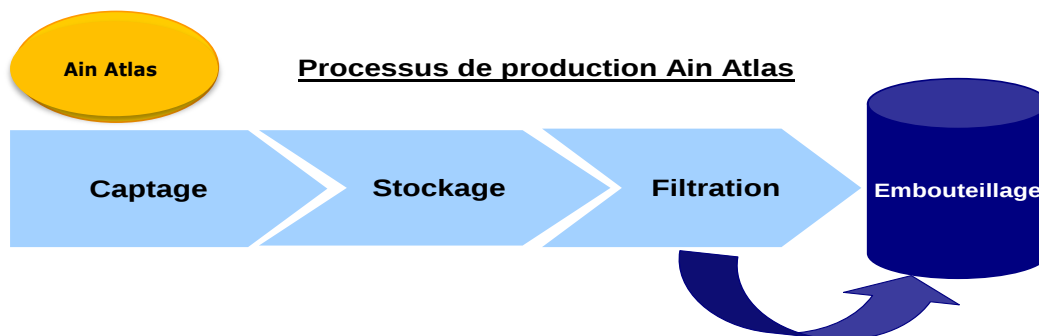
Enfin, pour plus de pureté, l'eau est filtrée. La filtration permet d'éliminer l'hydroxyde de fer et de manganèse dans l'eau. En cas de présence de ces substances, le système de production est arrêté afin de détecter la faille.

La filtration est réalisée en deux étapes : une première à 0.40µm et une seconde à 0.2µm.

La saturation, étape du processus spécifique à l'eau minérale naturellement gazeuse Oulmès, consiste à injecter le CO2 naturel dans l'eau filtrée.

L'eau minérale naturelle gazeuse Oulmès Légère suit exactement le même processus de production que l'eau Oulmès.

Le schéma ci-dessous décrit le processus de production de l'eau minérale naturelle Ain Atlas.

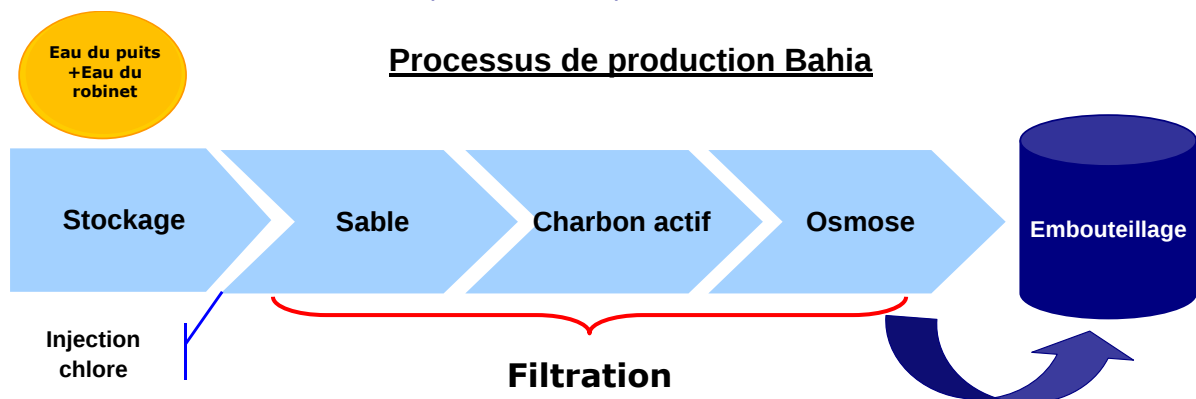


Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

L'eau Ain Atlas, est captée et acheminée via des canalisations vers l'usine de Tarmilate. Elle est ensuite stockée dans des cuves. Avant son embouteillage, l'eau Ain Atlas subit une filtration pour plus de pureté.

▪ Eau de table

Le schéma ci-dessous décrit le processus de production de l'eau de table Bahia :



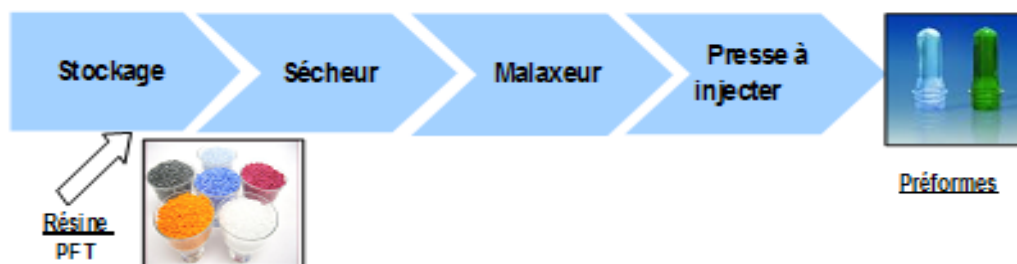
Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

L'eau, fournie par la Lydec ou le puits de Tan Tan, est traitée et passée dans plusieurs filtres afin d'être aux normes de la société. L'eau s'achemine entre plusieurs cuves filtrantes (filtre à sable, filtre charbon, filtre polisseurs...). Les filtrations ont pour but l'élimination des substances telle que le fer et le manganèse et d'éliminer les impuretés et les odeurs.

b. Cycle de production des préformes :

Une préforme est un produit semi fini fabriqué à partir d'une résine de PET. Elle est sous forme d'un tube muni d'un goulot. Les préformes sont uniquement fabriquées en interne au site de Bouskoura qui alimente l'ensemble des usines de production.

Le schéma ci-dessous décrit le processus de production des préformes à partir de la résine PET :



Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Livrée en granulés, la résine PET est stockée puis aspirée dans un sécheur pour éliminer toute trace d'humidité.

Le granulat séché est introduit dans une unité de malaxage. Il reçoit parfois l'adjonction d'un colorant bleu ou vert selon la bouteille. Le PET fluidifié est alors injecté dans une presse produisant les préformes. La préforme comporte un corps de petite taille et une bague où se vissera le bouchon.

5. Processus d'embouteillage :

La mise en bouteille est la phase finale du processus de production (tout produit confondu).

Schéma descriptif du processus d'embouteillage



Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

▪ Soufflage :

La préforme est dans un premier temps acheminée vers la souffreuse pour être chauffée. Elle est ensuite étirée, soufflée grâce à une forte pression d'air comprimé (40 bars) pour prendre sa forme finale (produit fini).

La bouteille est refroidie pour stabiliser le matériau puis dirigée via des convoyeurs aériens ou des étoiles de transferts, au bloc rinceuse-soutireuse.

La bouteille subit tout au long du parcours plusieurs contrôles d'épaisseur et de résistance et de conformité de manière générale.

- *Lavage :*

Les bouteilles sont lavées à haute pression et rincées avec l'eau traitée. Elles sont ensuite scannées par une machine à ultraviolets afin de détecter d'éventuels corps étrangers. Les bouteilles non conformes sont retirées de la chaîne de production.

- *Remplissage :*

Le remplissage est un processus complexe qui requiert une précision totale à chaque étape. Pour commencer, la cadence doit être correctement programmée tandis que les bouteilles se dirigent vers le système de remplissage : le soutirage. Les bouteilles reçoivent l'une après l'autre le produit issu du mélangeur. Cette étape nécessite une bonne synchronisation.

- *Bouchonnage ou capsulage :*

Les bouteilles ainsi remplies sont fermées avec des bouchons ou capsules en fonction de la matière de la bouteille. Si la fermeture n'est pas optimale, l'eau et la bouteille sont mises au rebut.

- *Étiquetage :*

Les bouteilles sont emmenées à l'étiquetage où elles subissent une simple étape automatisée de collage d'étiquette. Une machine distribue des étiquettes prises sur des rouleaux, les coupe et les place sur les bouteilles.

- *Marquage*

Le marquage s'effectue grâce à une inscription au jet d'encre où y est inscrit date, heure, le code de l'usine et la ligne de production. Par ailleurs, le produit subit un autre marquage fiscal cette fois-ci avec des machines spécifiques. Chacune des boissons est marquée d'un code spécial qui identifie les informations spécifiques de celle-ci. Le marquage des produits permet d'assurer la traçabilité.

- *Emballage et Fardelage¹⁶*

Des ensembles de 6 ou 12 bouteilles sont formés selon la demande puis ils sont filmés et passés pendant un bref délai dans un four à haute température afin que l'enveloppe plastique prenne la forme du lot constitué. Enfin, des poignées sont posées sur les packs. Si une anomalie survient dans le nombre de lots, la chaîne est arrêtée manuellement.

L'entreprise conditionne sous forme de cartons de 24 unités à la demande du client.

6. Hôtel des Thermes

Depuis 1934, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès dispose dans la région d'Oulmès d'un hôtel nommé « Hôtel des Thermes ».

Étant le seul hôtel du village de Tarmilate, ce bien immobilier sert de lieu d'hébergement des techniciens et intervenants locaux et étrangers de la société et ne présente pas une activité stratégique pour la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

¹⁶ Le Fardelage permet de déposer un film, issu de deux bobines soudées pour former un rideau. La charge traverse le rideau, qui est soudé à nouveau à l'arrière du produit pour l'envelopper complètement sans le déformer. Ce procédé présente l'avantage majeur de s'adapter à tous les formats et permet un emballage jusqu'à 6 faces avec le système de soudures latérales.

7. Positionnement commercial et géographique des Eaux Minérales d'Oulmès

Ventilation du chiffre d'affaires brut hors RRR en Volume et valeur par type de produit(en KDH) :

Activité/Marque	2010		2011		2012		Var 11-10		Var 12-11		TCAM	
	Volume En KL	CA en KDH	Volume En KL	CA en KDH	Volume En KL	CA en KDH	Volume	CA	Volume	CA	Volume	CA
EMN	290 300	749 182	322 109	840 268	360 048	978 707	11,00%	12,20%	11,80%	16,50%	11,40%	14,30%
Part	73,0%	84,8%	74,6%	85,8%	74,4%	86,4%	1,6 pts	1,0 pts	-0,2 pts	0,6 pts	-	-
SAL	232 528	581 413	256 761	655 668	279 774	768 396	10,40%	12,80%	9,00%	17,20%	9,70%	15,00%
Part	80,1%	77,6%	79,7%	78,0%	77,7%	78,5%	-0,4 pts	0,4 pts	-2,0 pts	0,5 pts	-	-
OUL	31 412	132 362	33 068	140 196	34 732	146 755	5,30%	5,90%	5,00%	4,70%	5,20%	5,30%
Part	10,8%	17,7%	10,3%	16,7%	9,6%	15,0%	-0,6 pts	-1,0 pts	-0,6 pts	-1,7 pts	-	-
AAT	26 361	35 407	32 280	44 404	45 542	63 557	22,50%	25,40%	41,10%	43,10%	31,40%	34,0%
Part	9,1%	4,7%	10,0%	5,3%	12,6%	6,5%	0,9 pts	0,6 pts	2,6 pts	1,2 pts	-	-
EDT	107 501	134 339	109 948	138 637	123 710	154 639	2,30%	3,20%	12,50%	11,50%	7,40%	7,40%
Part	27,0%	15,2%	25,4%	14,2%	25,6%	13,6%	-1,6 pts	-1,0 pts	0,1 pts	-0,5 pts	-	-
BAH	107 501	134 339	109 948	138 637	123 710	154 639	2,30%	3,20%	12,50%	11,50%	7,40%	7,40%
Part	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	-	-	-	-	-	-
Total général	397 801	883 521	432 057	978 905	483 758	1 133 347	8,60%	10,80%	12,00%	15,80%	10,30%	13,30%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Entre 2010 et 2012, la part de Sidi Ali dans les ventes « Eaux ¹⁷ » de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès augmente de 2 points passant ainsi de 65.8% en 2010 à 67.8% en 2012 (pour 67.0% en 2011). Parallèlement, le segment Eau de table représenté par Bahia, affiche une part en moyenne de 14.3% des ventes avec un chiffre d'affaires s'établissant à 142 538 KDH sur toute la période d'étude.

L'eau minérale naturelle gazeuse représentée par « Oulmès » contribue quant à elle en moyenne, à hauteur de 14.1% aux ventes en valeur de la catégorie « Eaux » entre 2010 et 2012 passant de 15.0% en 2010 à 14.3% en 2011 et à 12.9% en 2012. Cette baisse de la quote-part d'Oulmès dans le chiffre d'affaires global de la société s'est réalisée en raison du différentiel de croissance entre les eaux minérales plates et les eaux minérales gazeuses.

Enfin, l'eau minérale naturelle Ain Atlas, lancée en mai 2009 en trois formats (50 cl, 150 cl et 500 cl) et doté d'un excellent rapport qualité prix, représente quant à elle 5.6% des Ventes en valeur « Eaux » en 2012 contre 4.0% en 2010 (pour 4.5% en 2011) soit une augmentation de 1.6 points.

Globalement, les ventes en valeur de la catégorie « Eaux » affichent une croissance annuelle moyenne de 13.3% entre 2010 et 2012. Ils s'établissent à 1 133.3 MDH en 2012 contre 883.5 MDH en 2010 (pour 978.9 MDH en 2011). Cette croissance régulière depuis 2010 du chiffre d'affaires « Eaux » s'explique notamment par :

¹⁷ Toutes catégories confondues

- la hausse moyenne de +14.3% (soit +229 MDH) des ventes réalisées sur le segment « Eaux minérales naturelles » qui passent de 749.2 MDH en 2010 à 978.7 MDH en 2012 (840.2 MDH en 2011) ;
- la hausse moyenne de +7.3% (soit +20.3 MDH) du chiffre d'affaire réalisé par l'eau de table Bahia qui se chiffre à 155 MDH en 2012 contre 134.3 MDH en 2010 (soit 138.6 MDH en 2011).

Les ventes en volume de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » affichent une croissance annuelle moyenne de 10.3% entre 2010 et 2012 (soit un taux de croissance annuel moyen en dessous de celui du secteur qui s'élève à 10,9%). Celles-ci s'élèvent à 483.8 millions de litres en 2012 contre 396.0 millions de litres en 2010 (pour 432.0 millions de litres en 2011).

Entre 2010 et 2012, les eaux minérales naturelles (toutes catégories confondues) augmentent en moyenne de 11.4% en volume pour s'établir à 360.1 millions de litres en 2012 contre 322.1 millions en 2011 contre 290.3 millions de litres en 2010.

En 2012, Sidi Ali représente 57.8% des ventes en litres d'Oulmès, Bahia 25.6%, Oulmès 7.2% et Ain Atlas 9.4%.

a. Evolution des prix de ventes unitaires moyens par litre:

Activité/Marque	PMUV au Litre			Var 11-10	Var 12-11
	2010	2011	2012		
EMN	2,58	2,61	2,72	0,03 pts	0,11 pts
SAL	2,5	2,55	2,75	0,05 pts	0,2 pts
OUL	4,21	4,24	4,23	0,03 pts	-0,01 pts
AAT	1,34	1,38	1,4	0,04 pts	0,02 pts
EDT	1,25	1,26	1,25	0,01 pts	-0,01 pts
BAH	1,25	1,26	1,25	0,01 pts	-0,01 pts
Total général	2,22	2,27	2,34	0,05 pts	0,07 pts

Le prix de vente au litre des « Eaux Minérales Naturelles » a augmenté entre 2010 et 2012, passant de 2.58DH/l en 2010 à 2.72 Dh/l en 2012 (soit 2.61 Dh/l en 2011). Cette augmentation est principalement portée par la croissance des prix de vente de Sidi Ali qui passent 2.5dh/L en 2010 à 2.75dh/L en 2012 (pour 2.55dh/L en 2011).

Le prix de vente unitaire moyen des Eaux de table s'est stabilisé autour de 1.25 dh/L sur toute la période d'étude.

Plusieurs facteurs influent sur l'évolution du prix moyen de vente des différents produits fabriqués ou mis en bouteilles par Les Eaux Minérales d'Oulmès, notamment :

- Les variations constatées dans la structure des ventes par produit, par emballage et par volume ;
- La variété des formats des produits nouvellement distribués et l'élimination d'autres formats ;
- La modernisation des circuits de distribution finaux (chaque circuit ayant ses propres marges de distribution) ;
- L'évolution des ventes par région ;
- Les différentes promotions au profit des détaillants ;
- Les promotions consommateurs.

b. Evolution des volumes de productions en Millions :

	Marque	2010		2011		2012		Var 11-10		Var 12-11		TCAM	
		En Unité	en Litre	En Unité	en Litre	En Unité	en Litre	En Unité	en Litre	En Unité	en Litre	En Unité	en Litre
EAU DE TABLE	BAHIA	41,7	110,3	41,0	111,2	43,3	124,5	-1,6%	0,9%	5,6%	11,9%	2,0%	6,2%
Total EAU DE TABLE		41,7	110,3	41,0	111,2	43,3	124,5	-1,6%	0,9%	5,6%	11,9%	2,0%	6,2%
EAU MINERALE NATURELLE	AIN ATLAS	9,1	26,5	10,3	32,7	14,9	46,1	13,3%	23,4%	43,8%	40,7%	27,6%	31,8%
	OULMES	46,8	32,2	46,8	33,1	49,6	35,0	0,1%	2,6%	5,9%	5,9%	3,0%	4,2%
	SIDI ALI	233,5	233,7	27,2	261,6	309,3	285,9	-88,3%	11,9%	1035,7%	9,3%	15,1%	10,6%
Total EAU MINERALE NATURELLE		289,4	292,5	329,5	327,4	373,7	367,0	13,8%	11,9%	13,4%	12,1%	13,6%	12,0%
Total Général		331.1	402.8	370.5	438.6	418.0	491.5	11.9%	8.9%	12.8%	12.0%	12.4%	10.5%

La production de la Société Les Eaux Minérales d'Oulmès (tous produits confondus) affiche une croissance annuelle en litres de 10.5% passant ainsi de 402.8 Millions de litres produits en 2010 à 438.6 Millions de litres produits en 2011 et 491.5 Millions de litres produits en 2012. Cette légère croissance est portée principalement par :

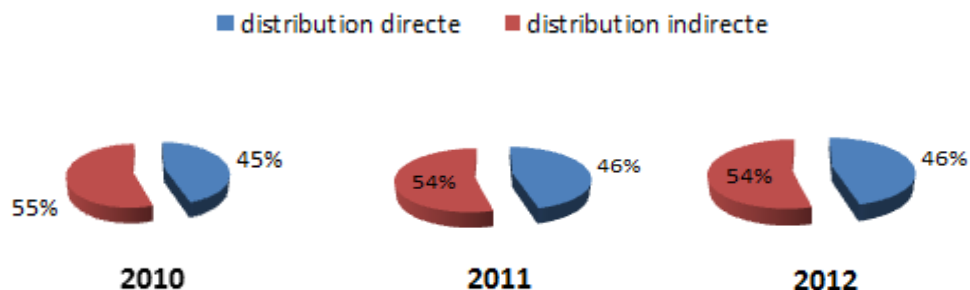
- La hausse moyenne de +12.0% de la production réalisée sur le segment « Eaux Minérales Naturelles » qui passe de 292.5 Millions de litres en 2010 à 367.0 Millions de litres en 2012 (pour 327.4 Millions de litres en 2011) ;
- La hausse moyenne de 6.2% de la production de l'eau de table Bahia qui se chiffre à 124.5 Millions de litres en 2012 versus 111.2 Millions de litres en 2011 et 110.3 Millions de litres en 2010.

Ain Atlas a enregistré des performances exceptionnelles sur la période d'étude, enregistrant de ce fait un taux de croissance annuel moyen de 27.6% grâce à son positionnement et à son rapport qualité/prix jugé compétitif par les consommateurs. La production globale Ain Atlas s'est établit à 14.9 Millions de bouteilles produites en 2012 versus 9.1 Millions en 2010 (et 10.3 Millions d'unités produites en 2011).

En 2012, Sidi Ali représente 58.2% de la production en litres d'Oulmès, Bahia 25.3%, Oulmès 7.1% et Ain Atlas 9.4%.

Ventilation du Chiffre d'affaire par mode de distribution en 2012

Répartition du Chiffre d'affaires par mode de distribution sur toute la période d'étude 2010-2012



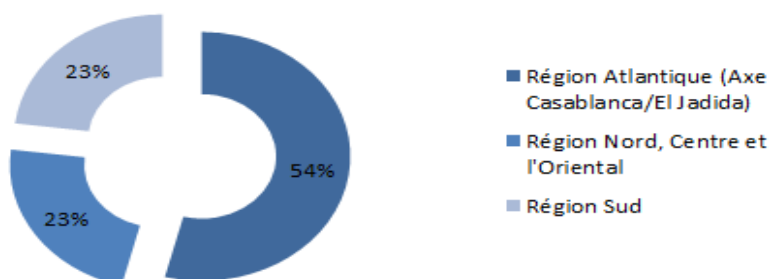
Au 31 Décembre 2012, la distribution directe représente 54% des ventes des Eaux Minérales d'Oulmès avec un chiffre d'affaires de 611.8 MDH.

c. Ventilation du Chiffre d'affaires par marché géographique¹⁸ :

La société Eaux Minérales d'Oulmès couvre principalement le marché marocain de l'eau embouteillée selon la répartition suivante:

- La région Atlantique (axe Casablanca/El Jadida) concentre la plus grande partie des ventes d'eaux avec une part de 54%;
- Le second pôle, regroupant le Nord, le Centre et l'oriental, représente 23% des ventes de l'Eau;
- Enfin, la région sud totalise 23% des ventes de l'Eau.

Ventilation du CA de la Société Les Eaux Minérales d'Oulmès par marché géographique en 2012



Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

¹⁸ Au 31 décembre 2012

d. Part des exportations dans le chiffre d'affaires :

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès exporte une petite partie de sa production vers l'Europe, l'Afrique et le Moyen Orient.

En MDH	Chiffre d'affaire en Valeur 2010	Chiffre d'affaires en Valeur 2011	Chiffre d'affaires en Valeur 2012
Local	880.6	975.0	1 126.8
<i>Part</i>	99.7%	99.6%	99,40%
Export	1.0	3.8	6.5
<i>Part</i>	0.1%	0.4%	0,6%
Total Général	883.5	979.0	1 133.3

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

La part du chiffre d'affaires réalisée à l'exportation s'est élevée à 0.6% en 2012 contre 0.4% en 2011 et 0.1% en 2010 du CA global, ce qui représente un volume de 6.5 MDH en 2012.

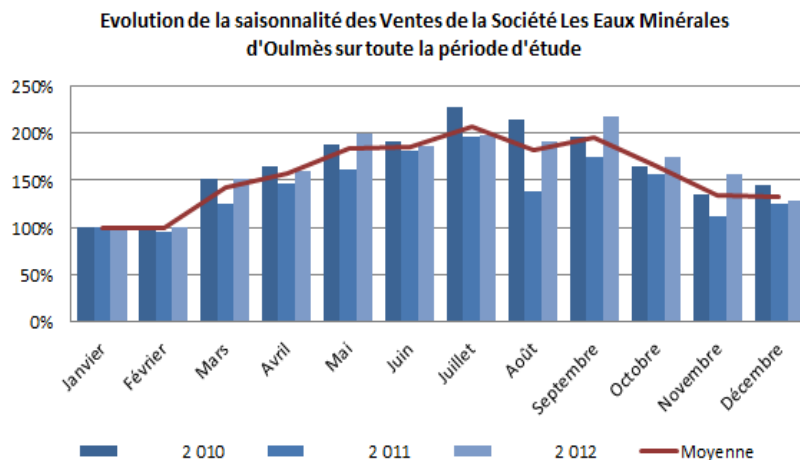
e. Présentation des différents Marchés à l'export de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès :

Continents	Pays	Produits
Europe	- Belgique - Hollande - Allemagne	- Sidi Ali - Oulmès - Oulmès Légère - Bahia
Afrique	- Gambie - Sierra Leone - Libéria - Sénégal - Mauritanie	- Bahia
Moyen Orient	- Arabie Saoudite - Emirats Arabes Unis	- Sidi Ali - Oulmès - Oulmès Légère

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

La société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » ne fournit pas d'effort de diversification des marchés à l'export du fait de l'importance des coûts logistiques, le prix de vente consommateur n'étant pas compétitif. La société Les Eaux Minérales d'Oulmès exporte uniquement à la demande des clients qui la consultent.

f. Saisonnalité des ventes :



Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès
Taux de saisonnalité étant l'évolution du Chiffre d'affaires base Janvier

Les Ventes de l'eau embouteillée de la Société Les Eaux Minérales d'Oulmès sont fortement corrélées au climat. Ce faisant, nous remarquons une baisse des volumes vendus dans les mois de décembre, Janvier et Février et un pic durant la période estivale.

Afin de réduire l'effet cyclique, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès accompagne périodiquement ses ventes par des campagnes d'animation surtout auprès des grandes et moyennes surfaces (GMS).

Par ailleurs, à l'approche de la haute saison, plusieurs actions sont entreprises pour faire face à la demande croissante du marché telles que :

- l'adaptation de l'effectif en faisant appel à des travailleurs temporaires ;
- la double et triple rotation des vendeurs livreurs pour approvisionner en continu les points de vente ;
- la mise en place du système pré vente ;
- et la réorganisation des horaires de travail.

8. Principaux clients et leur part dans le chiffre d'affaires (en 2012)

Top 10 Client	Chiffre d'affaire 2012 en DH	Part du CA	Termes de paiement octroyés
Client 1	43 250 673	3,8%	60 jours
Client 2	37 650 869	3,3%	60 jours
Client 3	32 697 977	2,9%	60 jours
Client 4	28 609 647	2,5%	60 jours
Client 5	26 159 751	2,3%	60 jours
Client 6	25 209 399	2,2%	60 jours
Client 7	23 362 572	2,1%	60 jours
Client 8	22 434 015	2,0%	60 jours
Client 9	19 915 226	1,8%	60 jours
Client 10	19 558 209	1,7%	60 jours
Totaux en DH	278 848 338	24.6%	-

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

A fin Décembre 2012, les dix premiers Clients de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » représentent près de 24.7% du Chiffre d'affaires réalisé par Les Eaux Minérales d'Oulmès et le terme de paiement qui leur est octroyé s'élève à 60 jours.

9. Politique d'approvisionnement

Le tableau suivant présente les principaux fournisseurs de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès et leur part dans les achats au titre de l'exercice 2012.

Fournisseurs	Valeur achat 2012 en DH	Matières	Part dans Les Achats
Fournisseur 1	184 083 456	P.E.T	46,3%
Fournisseur 2	39 179 258	BCH PLASTIC	9,9%
Fournisseur 3	19 454 604	FILM	4,9%
Fournisseur 4	17 832 147	P.E.T	4,5%
Fournisseur 5	16 520 730	ETIQUETTE	4,2%
Fournisseur 6	13 564 300	P.E.T	3,4%
Fournisseur 7	11 688 400	ETQ POIGNEE	2,9%
Fournisseur 8	10 599 263	INTERCALAIRE	2,7%
Fournisseur 9	9 954 800	CARBURANT	2,5%
Fournisseur 10	6 344 230	POIGNEE BAHIA	1,6%
Totaux en DH	329 221 188	-	82.9%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Au terme de l'année 2012, les dix premiers fournisseurs de la société représentent 82.2% du total des achats de matières premières et fournitures. L'essentiel de ces achats provient de l'étranger et les termes de paiement octroyés par les fournisseurs varient du comptant au crédit sur 60-90 jours.

a. Evolution des achats importés de matières premières :

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des achats de matières et fournitures importés (en termes de volume et de valeur) sur toute la période de projection :

	2010		2011		2012	
Famille	Montant en DH	Qté	Montant en DH	Qté	Montant en DH	Qté
P.E.T (En Kg)	18 849 443	1 512	7 674 434	550	32 583 364	2 508
BOUCHON	54 602 989	467 719	46 284 658	368 813	45 708 807	443 775
CONCENTRE (En litres)	69 154 222	39 164	1 799 488	1 236	0	0
POIGNEES	7 218 310	19 050	6 726 693	18 824	7 452 590	26 358
CANNETTES (En milliers)*	33 384 756	37 018	7 452 033	8 213	0	0
NYLON	5 317 313	76 400	2 626 619	37 000	1 963 779	27 000
AUTRES	4 958 589	722 738	3 606 939	655 224	3 993 825	1 242 105
Total Import	193 485 623	1 363 600	76 170 862	1 089 861	91 702 365	1 741 746
% Total Achat	36.0%		18.1%		21.8%	

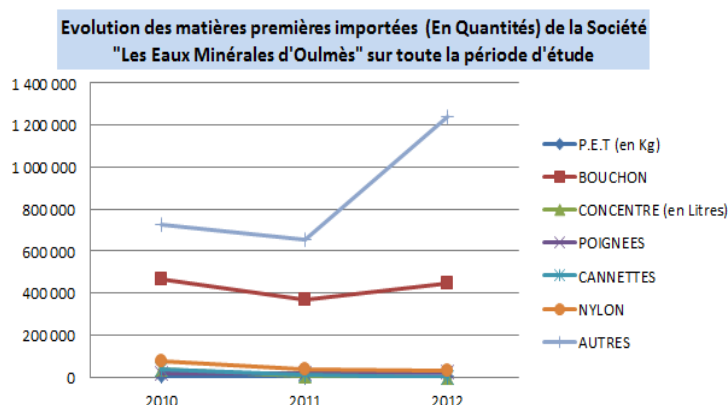
* L'achat de canettes a été réalisé durant le mois de Janvier 2011 durant lequel la société a produit du soda pendant 30 jours pour le compte de VBM.

Le total des achats de matières premières importées par la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » s'élève à 91.7 MDH au titre de l'exercice 2012 contre 76.2 MDH en 2011 et 193.5 MDH en 2010. Cette baisse moyenne de 31.2% s'explique principalement par l'arrêt des achats importés du Concentré et des Canettes suite à la cession de l'actif Soda.

Par ailleurs, les achats importés de PET ont enregistré une hausse moyenne de 31.5% et se sont chiffrées à 32.6 MDH en 2012 versus 18.9 MDH (soit 7.7 MDH en 2011).

Les Bouchons importés quant à eux constituent près de 35.8% des achats consommés de matières et fournitures de la société et passent de 467 719 unités importées en 2010 à 443 775 unités importées en 2012 (pour 368 813 unités).

L'arbitrage entre l'approvisionnement en local ou le recours à l'importation se fait selon le prix, la disponibilité, le délai de livraison, la capacité de production, la qualité...etc. La société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » consulte et achète régulièrement de tous les fournisseurs de renom pour continuer à être référencée et à la pointe de toute innovation technologique.



b. Evolution des achats de PET (principale matière première):

	2010		2011		2012		Var 10-11		Var 11-12		TCAM	
Famille	Montant en KDH	Qté (Tonnes)	Montant en KDH	Qté (Tonnes)	Montant en KDH	Qté (Tonnes)	Montant en KDH	Qté (Tonnes)	Montant en KDH	Qté (Tonnes)	Montant en KDH	Qté (Tonnes)
P.E.T	151 615	12 364	184 469	12 293	215 868	15 156	21,7%	-0,6%	17,0%	23,3%	19,3%	10,7%

Les achats de PET en volume sont en quasi-stagnation entre 2010 et 2011 soit une variation de -0.6%.

La hausse du tonnage de PET Acheté en 2012 (soit +2 863 tonnes) s'explique notamment par les achats supplémentaires anticipés au titre de l'exercice 2013 (Stockage de 2 532 tonnes¹⁹). En comparable, cette variation passe de 12 293 tonnes achetés en 2011 à 12624 soit une variation de +2.7%.

Le montant des Achats PET s'est établi à 184.5 MDH à fin 2011 contre 151.6 MDH à fin 2010 soit variation de 21.7%, en raison du renchérissement du prix d'achat du PET qui est passé de 12,26 dh/kg en moyenne en 2010 à 14.95 dh/kg en moyenne en 2011.

En 2012, Le volume acheté quant à lui s'est élevé à 15 156 T en augmentation de 23,3% par rapport à 2011.

¹⁹ Dans le cadre d'une stratégie anticipative visant à sécuriser les achats PET de 2013

c. Département Achats :

Le département Achats de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès est organisé de sorte à pouvoir :

- Assurer la disponibilité des matières premières et consommables et des pièces de rechanges ;
- Satisfaire les demandes d'achat dans les meilleurs délais et rapports qualité / prix ;
- Optimiser les stocks de matières premières ;
- Réaliser les objectifs fixés par la Direction Générale.

Les critères de sélection des fournisseurs, appuyé par un système de management ISO 9001²⁰, s'effectue sur la base d'une pondération quantitative et qualitative regroupant la qualité des matières/services fournies, le respect des délais de livraison...

La vérification des prestations, services et matières fournis s'accomplit tous les mois et est sujette à une notation allant de A à C²¹.

Les principaux intrants nécessaires à la production et à l'embouteillage peuvent être regroupés comme suit :

Intrant	Description
PET	Matière première de base pour la fabrication des préformes de bouteilles en plastiques (eaux et sodas)
Etiquettes	Papiers ou plastiques selon les formats commercialisés par les entreprises
Films et intercalaires	Achetés localement ou importés, ils sont utilisés pour le conditionnement et le stockage des produits finis
Bouchons	En plastique ou en acier, ils sont importés

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

d. Processus d'approvisionnement

Les achats de matières premières et de consommables font l'objet d'un plan d'approvisionnement annuel qui découle de l'historique et des objectifs de vente.

Le plan d'approvisionnement prend en considération les éléments suivants :

- délais de livraison par article et par fournisseur ;
- quantités de lots économiques par article;
- stocks de sécurité par article ;
- contraintes de transport ;
- contraintes de stockage.

Les différentes étapes du processus d'approvisionnement se résument comme suit :

- Prévision des besoins

Les fournisseurs agréés sont consultés sur la base des quantités annuelles. Par la suite, des intentions de commandes annuelles sont adressées aux fournisseurs retenus leur permettant une visibilité sur les besoins des EMO afin de réserver les capacités de production nécessaires et de constituer éventuellement des stocks de sécurité.

²⁰ Certifié annuellement

²¹ A : Excellent

B : Sous surveillance (envoi d'écrits pour remédier aux écarts constatés)

C : Ecarté par approbation de la direction

- Passation et suivi de la commande

Les commandes sont confirmées périodiquement (mensuellement en général) suivant des plannings préétablis et ceci avec une révision des quantités en fonction des niveaux de stock.

Pour les matières à prix variables dans l'année, les consultations sont faites régulièrement et les commandes sont passées à prix fermes et avec des livraisons échelonnées suivant les quantités économiques définies.

La réalisation des dits plannings s'appuie sur :

- Un suivi hebdomadaire des niveaux de stocks (avec un contrôle quotidien ou mensuel par inventaire physique) ;
- Un suivi de la régularité et de la conformité des livraisons permettant l'évaluation des fournisseurs ce qui constitue un élément de décision important dans le choix des fournisseurs à retenir pour la passation des commandes.

10. Politique de distribution

a. Direction des ventes

Depuis 2006, le réseau de distribution de la société a été restructuré amenant la société Les Eaux Minérales d'Oulmès à assurer directement l'approvisionnement de certaines régions du Maroc.

Le royaume est scindé en sept régions, chacune comprenant plusieurs zones géographiques qui sont elles-mêmes couvertes par un ou plusieurs animateurs.

Par ailleurs, l'entreprise s'appuie sur le réseau GMS pour écouler une partie de sa production. Enfin, l'entreprise signe chaque année des partenariats avec des enseignes clés qui assurent la promotion et la disponibilité de la marque auprès des consommateurs.

b. Processus de distribution

Les produits de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès, présents à travers tout le Maroc sont commercialisés par deux moyens :

- La distribution directe :

Elle consiste à vendre ses marchandises aux points de ventes sans passer par des grossistes ou distributeurs, au moyen de sa propre flotte de distribution.

Depuis 2006, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès renforce sa capacité de distribution grâce à des investissements importants (en termes de camions, dépôts, effectifs...). Ainsi, la société détient plusieurs dépôts disposant chacun de sa propre flotte de camions ainsi que des équipes de vendeurs et d'aides vendeurs, des structures logistiques et du Back-office.

En 2012, La distribution directe, qui représente 46% des volumes, prend plusieurs formes :

- ✓ Traditionnelle : dépôts de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès ;
- ✓ Spéciale : clients comme Pizza Hut, KFC, Mc Donald's, La Brioche Dorée, les Cafés Hôtels et Restaurants (CHR), etc.

- La distribution indirecte :

Le mode de distribution indirecte compte au minimum un intermédiaire entre le producteur et le client final.

En 2012, La vente indirecte représente 54% des volumes et nécessite également une flotte de camions et une force de vente composée de vendeurs et d'aides vendeurs.

La société traite avec de nombreux intermédiaires répartis sur l'ensemble du Royaume et qui se chargent de distribuer les produits OULMES dans tous les points de vente recensés par la Direction Commerciale de la société.

c. Sites de distribution

La société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » dispose de quatre centres de distribution directe : Casablanca, Marrakech, Fès et Tétouan. Chaque centre dispose de sa propre force de vente, dimensionnée selon la taille de la couverture géographique à réaliser, et de son propre back office. L'ensemble de ces centres est relié au système d'information du siège et toutes les opérations sont comptabilisées en ligne sur JDE.

Par ailleurs, le site de Casablanca dispose de 89 véhicules, celui de Marrakech 23, Fès 18 et Tétouan 10.

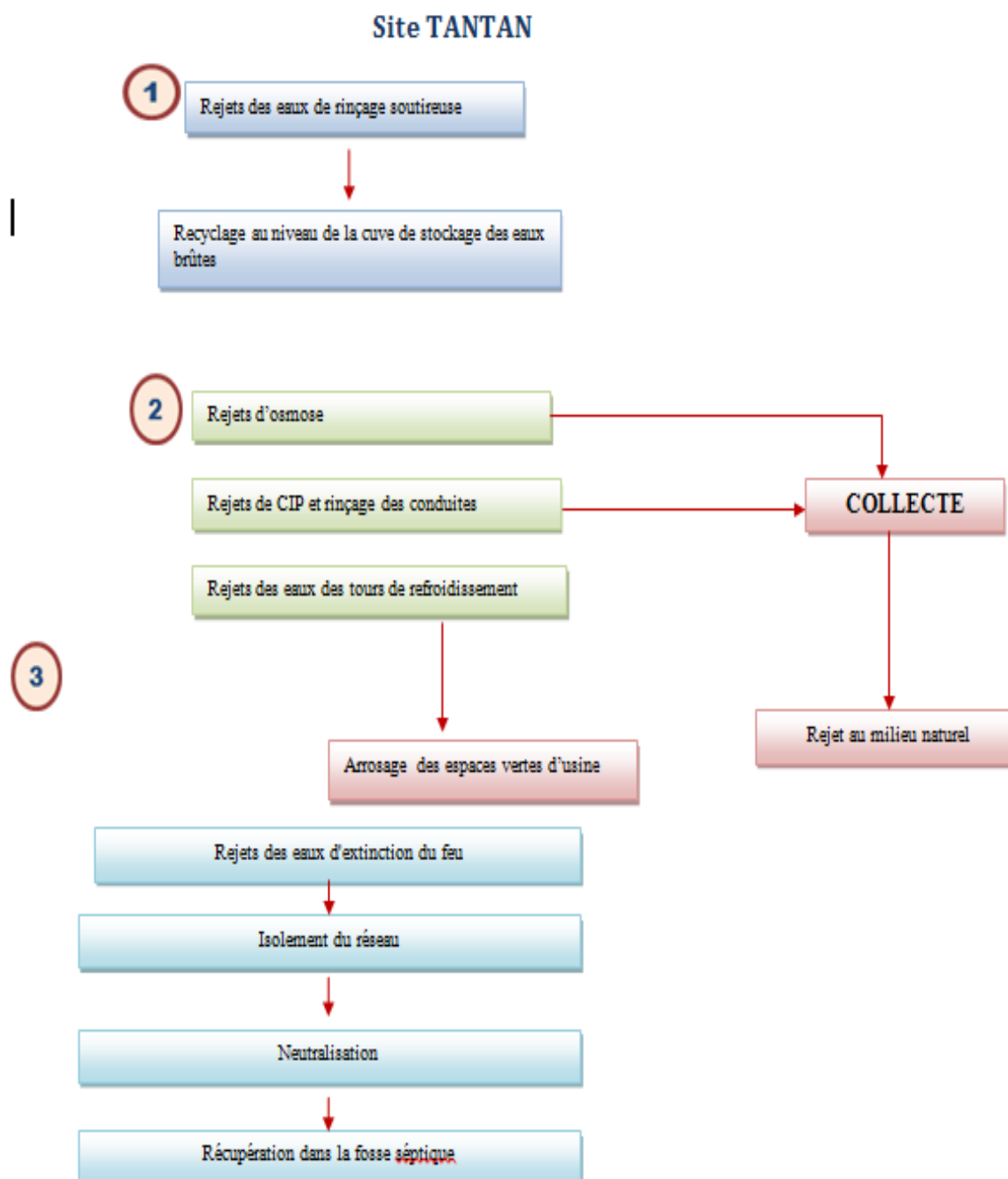
11. Politique de préservation de l'environnement :

Consciente des enjeux écologiques actuels, Les Eaux Minérales d'Oulmès prend l'engagement de réduire son empreinte écologique. Cette dynamique se traduit par des actions concrètes, entreprises dans la durée :

- ✓ Conception d'emballage léger, respectueux de l'environnement ;
- ✓ Mise en place d'une charte de protection de l'environnement ;
- ✓ Protection de la forêt d'Oulmès autour de l'usine de Tarmilate et sensibilisation des agriculteurs locaux sur les dangers des pesticides ;
- ✓ Préservation des sources grâce à 3 périmètres de protection (sanitaire, rapproché et éloigné) ;
- ✓ Plantation d'arbres autour des sources en exploitation.

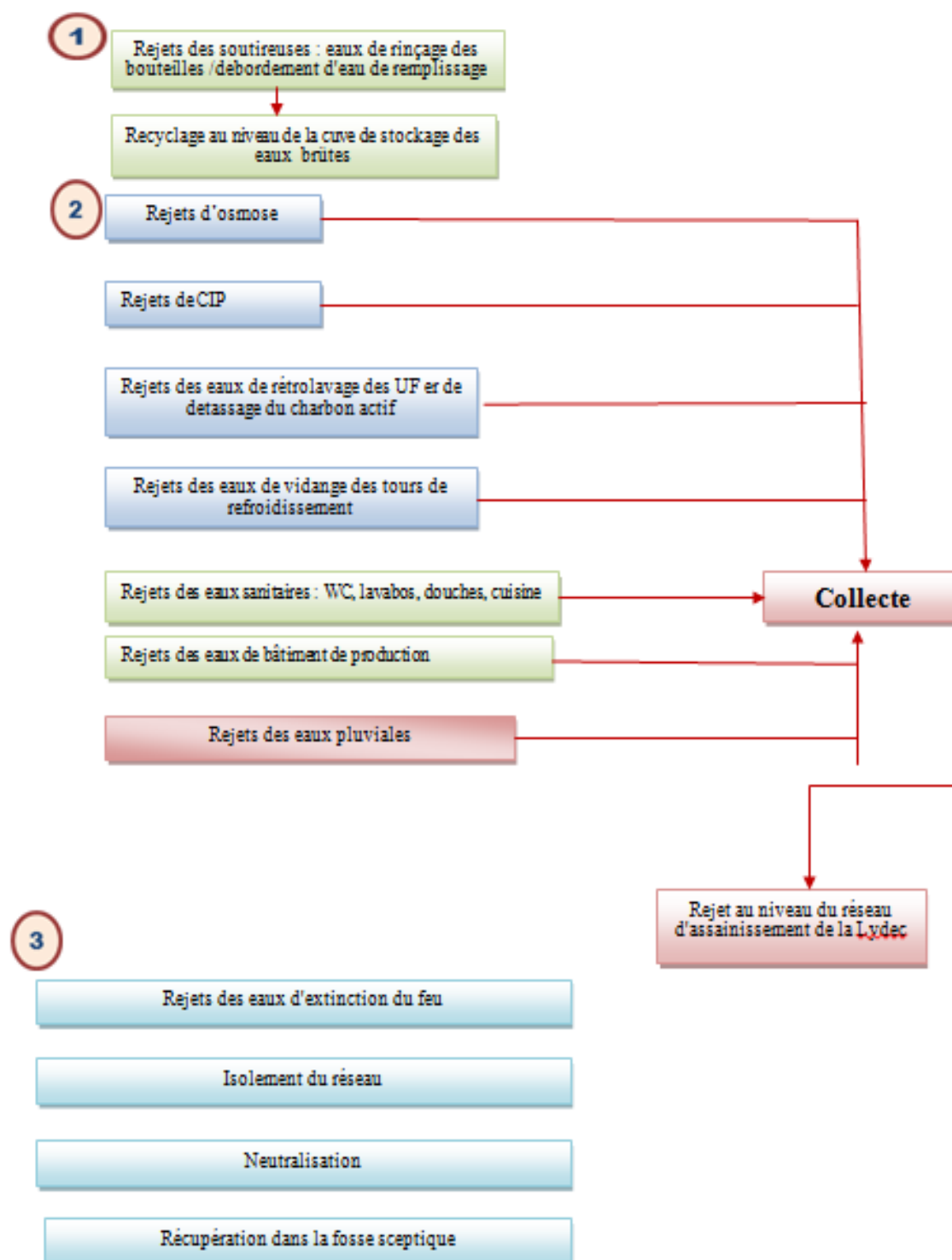
Par ailleurs, en vertu du respect et de la préservation de l'environnement la société Les Eaux Minérales d'Oulmès met un ensemble de dispositifs pour gérer le rejet des eaux dans ses différents sites :

Rejet des Eaux de rinçage de la soutireuse du Site de Tan Tan

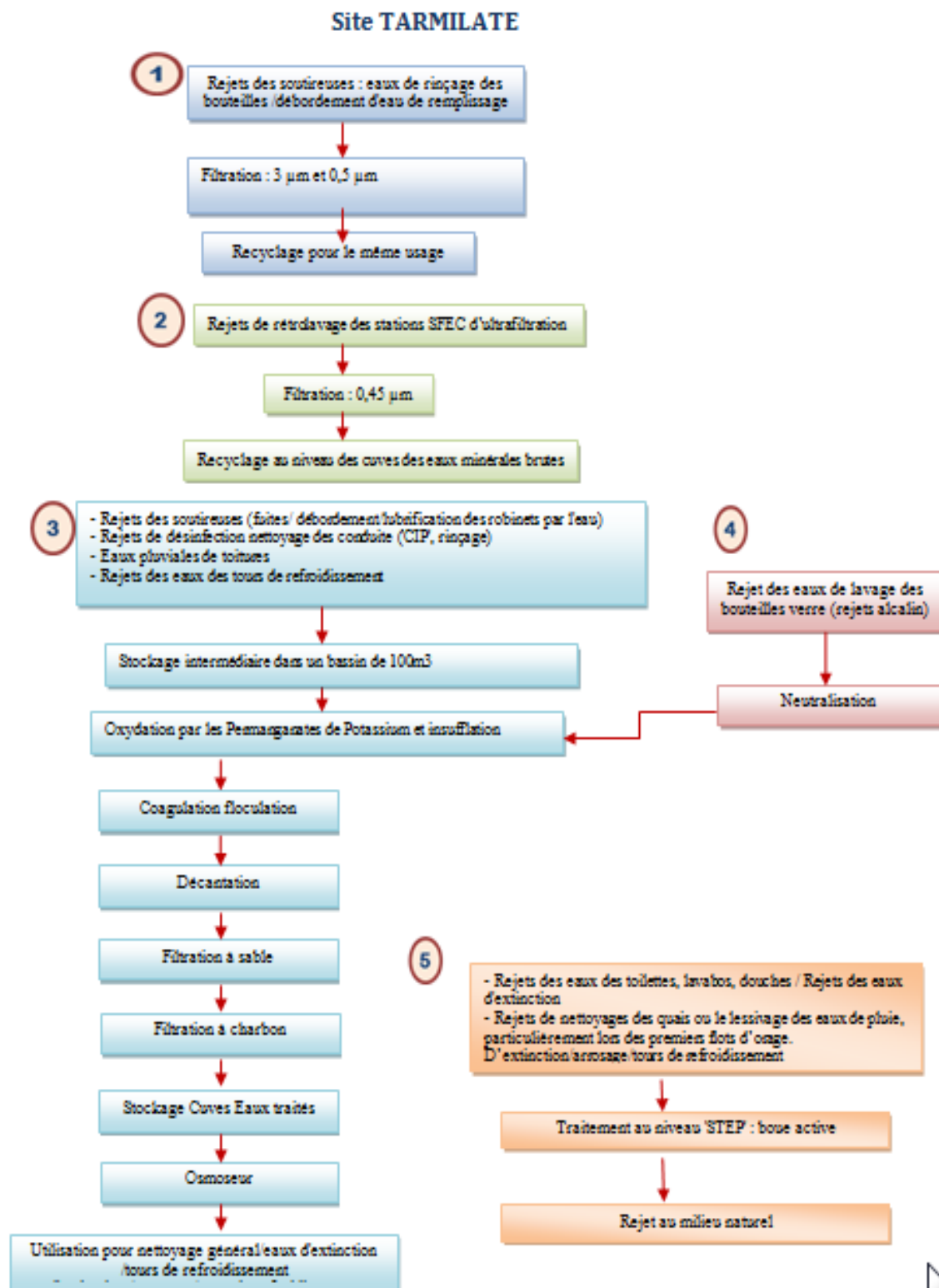


Rejet des Eaux de rinçage de la soutireuse du Site de BousKoura

Site BOUSKOURA



Rejet des Eaux de rinçage de la soutireuse du Site de Tarmilate



VI. CAPITAL HUMAIN

1) Effectif de la Société Les Eaux Minérales d'Oulmès :

L'effectif de la société varie en fonction de l'évolution saisonnière des ventes et de la production.

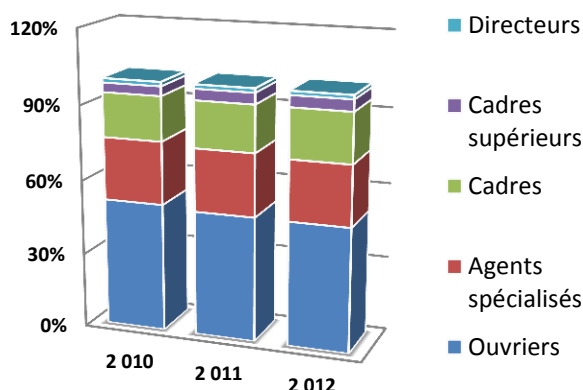
Sur les trois dernières années, l'effectif global (permanent et intérimaires) de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » a baissé de 24.8 % au début de 2011 en raison de l'arrêt de l'activité Soda pour ensuite augmenter de 5.6 % en 2012 en lien de la croissance du chiffre d'affaires.

	2010	2011	2012	Var 10-11	Var 11-12	TCAM
Effectif permanent	714	537	567	-24,8%	5,6%	-10,9%
Part	39,90%	41,80%	43,60%	- 1,9 pts	1,8 pts	
Intérimaires	1075	749	734	-30,3%	-2,0%	-17,4%
Part	60,10%	58,24%	56,42%	-1,86 pts	-1,82 pts	
Effectif Global	1789	1 286	1 301	-28,1%	1,2%	-14,7%
Dont Hommes	1700	1 214	1222	-28,6%	0,7%	-15,2%
Dont Femmes	89	72	79	-19,1%	9,7%	-5,8%

Répartition de l'effectif permanent par catégorie professionnelle : Période 2010-2012 :

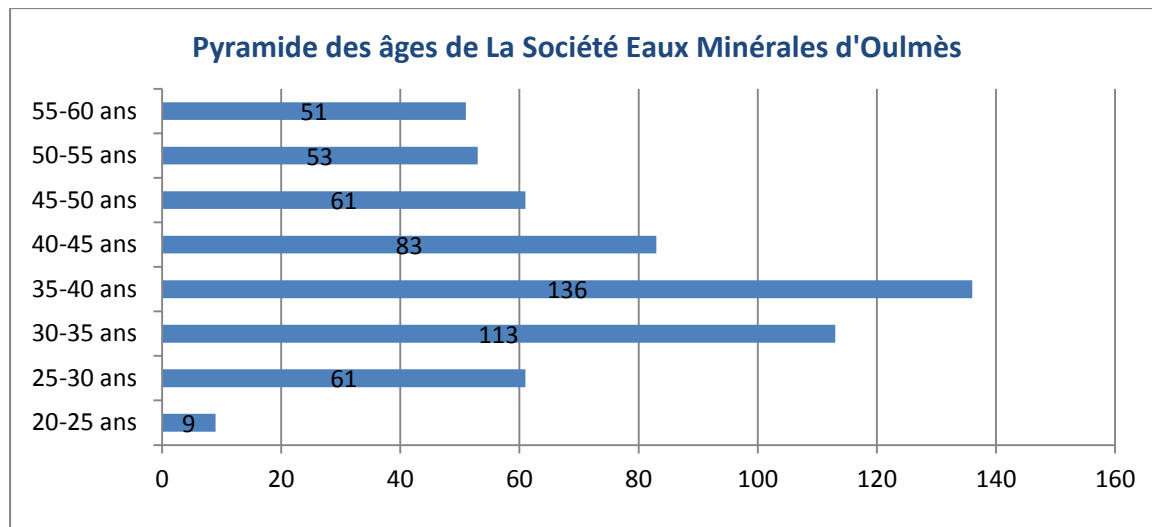
De par la nature industrielle de l'activité des EMO, les ouvriers représentent la catégorie professionnelle la plus importante de l'effectif permanent.

Le taux d'encadrement est passé de 23.3% en 2010 à 25.9% en 2012, suite au renforcement de l'encadrement dans plusieurs domaines d'activité (finances, techniques, qualité, commercial, ressources humaines, informatique, etc.).



	2010	2011	2012
Directeurs	1,70%	1,68%	1,59%
Cadres supérieurs	3,80%	4,47%	4,59%
Cadres	17,80%	18,62%	19,75%
Agents spécialisés	25,20%	25,14%	24,16%
Ouvriers	51,50%	50,09%	49,91%

Au 31 décembre 2012, la pyramide des âges correspondant à l'effectif permanent se présente comme suit :



La tranche d'âge [30 – 45] ans représente 58.55 % de l'effectif permanent de la société les Eaux Minérales d'Oulmès.

Taux de rotation et jours de grève des effectifs de la Société Les Eaux Minérales d'Oulmès :

	2010	2011	2012
Nombre de Recrues (Titulaires)	91	34	90
Nombre de départs (Titulaires)	41	211	60
Taux de Turn Over	5.4%	28.2%	9.5%
Jours de Grève	-	-	-

Il est à noter que La société Les Eaux Minérales d'Oulmès, par contre, a constaté en 2011 un certain nombre de jours non travaillés par un nombre réduit de l'effectif. Ces arrêts n'ont occasionné aucune rupture dans la production ou la distribution des produits de la société sur le marché. Concrètement, le taux d'arrêt²² en 2011 s'élève à 0.2%.

2) Stratégie RH d'Oulmès

Le développement du capital humain des Eaux Minérales d'Oulmès est placé au cœur de la stratégie de la Direction Générale.

La politique des Ressources Humaines s'articule autour de cinq valeurs fédératrices (Fidélité, Innovation, Engagement, Respect, Solidarité) qui expriment les convictions et l'engagement dans l'amélioration continue de la situation professionnelle des effectifs ainsi que son engagement dans le développement durable.

²² Cumul des jours non travaillés/ Cumul des jours travaillés

Afin d'accompagner les collaborateurs, la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » a mis en place un outil stratégique de management appelé « Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences ».

Les objectifs de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) sont les suivants :

- Adapter les ressources humaines : La société souhaiterait mettre en adéquation les compétences des hommes et l'évolution des emplois ;
- Maîtriser les conséquences des changements technologiques et économiques. Le but étant de développer de nouvelles compétences ;
- Maintenir l'employabilité des salariés en leur assurant la formation ;
- Permettre une meilleure gestion des carrières en développant les compétences et en détectant les savoirs de chaque employé (le savoir être et le savoir-faire) ;
- Eviter la perte de savoir dans l'entreprise (départs en retraite, démissions).

Un plan de formation externe communiqué à l'OFPPT est établi chaque année par la direction des Ressources Humaines selon les besoins identifiés lors des évaluations annuelles afin d'en assurer l'efficacité. La formation est offerte à toute personne ayant une incidence sur la qualité aussi bien des produits que des processus d'administration et de gestion. Elle concerne ainsi tous les niveaux opérationnels de la société, à savoir l'approvisionnement, la fabrication, la manutention, la maintenance, la facturation, le stockage et la livraison, etc.

La qualification des opérateurs est réalisée par l'encadrement et un plan de formation interne est réalisé annuellement. La formation est présente tout au long de la carrière des agents, elle leur permet d'acquérir ou de développer les compétences liées à leur métier afin d'obtenir des résultats et d'atteindre des performances.

L'accent est également mis sur une communication efficace se traduisant par des réunions intra-département et inter-département où sont exposés les résultats et les plans d'action de chacun. Des affiches, des notes, et film institutionnel sont diffusés à travers différents canaux pour renforcer la communication interne.

Enfin, la direction RH dispose d'un système d'information (progiciel AGIRH) lui facilitant le processus de gestion de la paie et garantissant la fiabilité des informations RH.

Afin de motiver les employés, des primes sont octroyées en fonction des résultats réalisés. Il s'agit notamment des primes et intéressements liés à :

- La productivité (primes de production mensuelle en fonction du nombre de cols produits)
- Aux objectifs de ventes (commissions mensuelles) ;
- Et aux performances globales de la société (primes de bilan attribuées à la fin de l'exercice).

3) Politique sociale

La politique sociale menée par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès a pour objectif l'amélioration des conditions de vie des employés. Elle se traduit ainsi par :

- l'octroi d'avance et prêts sociaux ;
- la subvention des repas ;
- la mise à disposition d'un moyen de transport pour le personnel ;
- la construction de logements de fonction pour le personnel à Tarmilate ;
- la prise en charge totale d'une école pour les enfants du personnel à Tarmilate ainsi que la prise en charge de l'ensemble des frais de scolarité (à savoir le transport scolaire, les fournitures, le salaire des instituteurs, fêtes d'école, cantine, etc.).

- la prise en charge des frais de pèlerinage à hauteur d'un plafond fixé par la direction générale.

La société contribue également en collaboration avec plusieurs universités et écoles à la formation des étudiants à travers plusieurs programmes. L'objectif étant d'améliorer leurs chances d'insertion dans le monde du travail.

Par ailleurs, la société soutient activement plusieurs associations à but non lucratif dont les actions sont destinées à la protection de l'enfance, de la femme, des handicapés, au soutien scolaire, au développement sportif et culturel etc.

VII. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION D'OULMES

1) Moyens de production

En 2012, les sites de production, d'embouteillage et de distribution de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès comptent une superficie totale de 105 000 m² dont 25 000 m² dédiée au stockage.

Tarmilate	Unités d'embouteillage de Sidi Ali et d'Oulmès.
Bouskoura 1	La Direction générale ; La Direction Financière ; La Direction Supply Chain ; La Direction des Ventes ; La Direction des Ressources Humaines ; La Direction des Systèmes d'Information ; La Direction Marketing ; Le Département Achat et Recherche & Développement ; Un garage et des ateliers de réparation.
Bouskoura 2	Fabrication des préformes pour tous les produits commercialisés par la société (eaux) ; Site de stockage des matières premières et consommables.
Bouskoura 3	Site de production et embouteillage de l'eau de table (bouteilles et bombonnes) ; Le développement qualité.
Bouskoura 4	Dépôt à ciel ouvert en cours d'aménagement par la société.
Bouskoura 6	Site de stockage d'eaux ; Centre de distribution des eaux pour la région de Casablanca. Un dépôt de produits finis Bahia pour la distribution de Casablanca et toutes régions au Nord du Royaume ;
Marrakech	Centre de distribution pour la région de Marrakech et ses environs.
Fès	Centre de distribution pour la région de Fès, Meknès et ses environs.
Tétouan	Centre de distribution pour la région de Tétouan et ses environs.
Tan-Tan	Site de production et d'embouteillage d'eau de table.

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

- Evolution de la capacité de production par segment:

Col/heure	2010	2011	2012
Eaux minérales	110 000	126 000	145 000
Eaux de table	8 880	21 880	26 380
Tan Tan	-	14 000	14 000
Casa	8 880	7 880	12 380

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

- Production et taux d'utilisation de l'outil de production par activité :

Entre 2010 et 2012, la production par famille de produit se présente comme suit :

Nombre de cols produits*	2010	2011	2012
Eaux minérales	290	330	374
Eau de table	42	41	43
Tan Tan	-	16	18
Casa	42	25	25

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

* En millions de cols

Afin de répondre aux pics de la demande durant la période estivale, la société doit être en mesure de réaliser 50% de sa production annuelle pendant cette même période. Il en résulte un taux d'utilisation des outils de production²³ comme décrit ci-dessous :

Taux capacité*	2012
Eaux minérales	72%
Eau de table	50%
Tan Tan	40%
Casa	61%

* Sur la base de 16 heures par jour, 26 jours par mois

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

²³ Le taux d'utilisation de l'outil de production est égal à la Production annuelle*50% / capacité par heure *16*4*26

Le tableau ci-dessous présente les lignes d'embouteillage de la société Les eaux Minérales d'Oulmès :

Sites	Lignes de production*
Tarmilate	1 ligne verre 10 000BTS/H en 1998 1 ligne 75 CL ONE WAY 10 000 BT/H 2010 1 ligne 10000 BTS/H 1998 1 ligne 14000 BTS/H 2001 1 ligne 20 000BTS/H 2006 1 ligne canette 15000 CAN/H 2008 1 ligne 3 000 BTS/H en 2008 1 ligne 28 000BT/H 2009 1 Ligne 16 000BTS/H en 2011 1 Ligne 33/50CL 40 000 BTS/H en 2012
Tan Tan	1 LIGNE 1.5L 10000 BTS/H en 2011 à TAN TAN 1 LIGNE 5L 4 000BTS/H en 2011 à TAN TAN
Casablanca	1 ligne 1.5L en 2001 6 000BTS/H A CASA 1 ligne 5L en 2005 2 800BTS/H A CASA 1 ligne Bonbonnes en 2006 80 Bonbonnes/H

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

* capacité exprimée en production nette entrée en magasin

2) Moyens Informatiques

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès dispose, depuis l'année 2006, d'un système d'information intégré mis en place afin d'organiser et de structurer de manière efficace son activité.

Le système d'information des EMO est basé sur l'application JD Edwards, un progiciel de gestion intégré, développé par Oracle. Il s'agit d'une solution informatique prenant en charge une grande variété de processus métiers avec une base de données commune comme source unique de référence.

La solution JD Edwards couvre les domaines de la finance et de la comptabilité (générale, industrielle et analytique), des achats, des ventes, des stocks, de l'approvisionnement, de la planification et de la production.

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès est également dotée d'un système décisionnel OBIE (Oracle Business Intelligence Enterprise Edition) et de la GMAO (gestion maintenance assistée par ordinateur) en vue de l'exploitation des données informatiques.

Enfin, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès a intégré dans son système d'information d'autres applications en vue d'automatiser ou d'améliorer les performances des fonctions, avec notamment :

- ASSABIL, pour la gestion de la force de vente ;
- AGIRH, pour la gestion des Ressources Humaines ;
- E-cash, pour la gestion de la Trésorerie
- ACL, pour l'audit interne

VIII. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

En 2011, et suite à l'arrêt de production et de commercialisation des produits sodas, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès s'est recentrée sur les activités liées aux Eaux. Actuellement, la société se veut et entend rester le leader de l'eau au Maroc.

Partant de cet objectif, la société s'est donnée pour mission l'amélioration du bien-être des consommateurs en les hydratant sagement. La réalisation de cette mission s'articule autour de la production d'eaux de qualité, qu'elles soient minérales naturelles, de sources ou de table.

En conséquence, la stratégie adoptée vise plusieurs objectifs stratégiques :

- Préserver les parts de marché actuelles de la catégorie « eaux minérales naturelles » ;
- Favoriser l'accès à l'eau potable à travers des implantations industrielles d'unités de production d'eau de table à proximité des consommateurs ;
- Innover les emballages des produits et œuvrer significativement dans le développement durable de notre pays.

Cette stratégie s'appuie sur un plan d'action ambitieux, innovant et agressif en termes commercial et marketing. Elle se traduira :

- Au niveau commercial par:
 - o Des prix compétitifs selon le positionnement du produit (premium, B-brand, entrée de gamme) ;
 - o Des actions promotionnelles sur le prix de vente consommateur ;
 - o Des remises de prix adaptées à chaque circuit de distribution ;
 - o Des plannings d'animation en collaboration avec les GMS et les grandes enseignes commerciales ;
 - o L'optimisation des coûts de distribution à travers des hubs logistiques permettant des économies d'échelle significatives
- Au niveau marketing, la société entend continuer à innover afin de répondre positivement à tout nouveau besoin exprimé par le consommateur. En pratique, cela se traduira par :
 - o De nouveaux produits à base d'arômes naturels ;
 - o Des emballages révolutionnaires comme les bouteilles en PET végétal ;
 - o De nouvelles eaux de source ayant des propriétés thérapeutiques comme Ain Atlas avant sa transformation en eau minérale naturelle ;

Toutes ces actions seront accompagnées de plans de communications ciblés :

- Des actions de communications co-brandés ;
- Des actions de sponsoring culturelles (festival d'Essaouira, Tan-Tan, El Jadida, etc.), sportives (FRMF, FRMA etc.) ou encore sociales (Salon de la Maman etc.).

Bien entendu, la société continuera à investir dans son outil de production en faisant appel à des équipementiers multinationaux afin de gagner encore en productivité à l'instar de la nouvelle ligne acquise en 2012 d'une capacité de 48 000 bouteilles/heure. De même, tenant compte des coûts logistiques qui ne cessent d'augmenter, la société procédera aux investissements logistiques et/ou techniques nécessaires afin de maintenir un prix de vente acceptable pour le consommateur.

Politique d'investissement :

L'entreprise alloue chaque année une enveloppe assez conséquente pour la maintenance et le renforcement des moyens de production. Pour se faire, l'entreprise sollicite les fournisseurs européens les plus connus afin de maintenir et améliorer la productivité industrielle.

En 2010, l'entreprise a engagé une enveloppe budgétaire de 151. Kdh pour la réalisation d'importants investissements notamment :

- La construction d'une nouvelle usine à Tan-Tan d'une capacité de 11 000 bouteilles par heure visant à assurer et couvrir les besoins de la région Sud en Eau de table Bahia.
- L'élévation de la capacité en production des articles PET Soda de 20%.

En 2011, la hausse des volumes du segment PET a obligé l'entreprise à :

- Accroître ses capacités de production de ses produits semi finis à travers l'acquisition d'une nouvelle machine de 92 cavités au lieu des machines classiques à 48 cavités.
- L'acquisition d'une nouvelle ligne PET pour la marque Oulmès qui a permis d'augmenter les volumes de production de 50%.

En 2012, vu la croissance continue du marché et la hausse des prix matières, l'investissement a ciblé des actions afin d'apporter une réponse adéquate aux besoins du marché:

- Accroître la capacité de production en injectant une nouvelle ligne haute cadence 48000bt/h.
- Améliorer la logistique des produits en construisant un nouvel hangar de stockage avec son quai de chargement. Ces constructions ont permis de tripler les flux de chargement.
- Baisser les coûts de production en amont : adapter l'outillage préformes pour générer des économies dans les coûts de production à travers
 - L'acquisition d'une nouvelle moulure d'injection pour les eaux plates ;
 - L'installation de nouveaux compresseurs ;
 - L'aménagement de plusieurs déchèteries par site.

Par ailleurs, les acquisitions de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès se sont établies sur toute la période de projection comme suit :

	2 010	2 011	2 012
Investissements en KDH (Total)	207 187	187 242	146 131
Terrains	-	-	-
Constructions	10 359	36 401	20 311
Installations techniques, matériel et outillage	62 648	116 138	47 498
Matériel de transport	229	374	735
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	1 305	4 770	5 437
Autres	132 645	29 560	72 151

PARTIE V. SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE LES EAUX MINERALES D'OULMES- COMPTES SOCIAUX ANNUELS

I. INTRODUCTION :

Les Comptes pro forma analysés de la Société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » portant sur l'exercice 2010 ont été réalisés suite à la cession des actifs immobilisés Soda opérée au 31/12/2010 pour traduire explicitement les résultats et les soldes propres à la seule Activité Eaux.

Il convient de préciser que ces comptes sont établis, à partir de comptes historiques 2010 ayant fait l'objet d'une certification des commissaires aux comptes, ainsi que sur la base de données analytiques et systèmes d'informations arrêtés par la société.

Le travail des Commissaires aux comptes, s'est basé sur des requêtes provenant de la comptabilité analytique adopté par la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès ». Celle-ci est gérée principalement à travers deux applications informatiques :

- JD Edwards : Système intégré de gestion des données
- Access : Traitement de la base des données

- Schéma analytique et clés de répartition

Le chiffre d'affaire est alimenté par la facturation. Du moment que les factures se présentent détaillées par produit, le chiffre d'affaire d'une activité résulte de l'addition des chiffres d'affaires des produits de l'activité.

La répartition des charges au niveau analytique de la société EMO s'effectue dans un premier lieu au niveau de l'enregistrement des opérations comptables. A cet effet, toutes les charges sont affectées au centre de coûts puis au compte comptable.

Les charges directes liées au centre de production sont directement affectables aux activités de la société. En revanche, les charges non affectées, notamment de logistique, de commercialisation et de marketing, sont réparties principalement sur la base d'une des trois clés suivantes :

- Le chiffre d'affaires en volume : il représente le nombre d'unités vendues,
- Le chiffre d'affaires en valeur : il représente le montant du chiffre d'affaires d'un produit ou d'un centre donné,
- Le litre vendu : il représente la quantité, exprimée en litres, des produits vendus.

1. Présentation du Compte Produits et Charges de la « société Les Eaux Minérales d'Oulmès » :

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du compte Produits & Charges de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès pour les exercices clos au 31 décembre 2010 Pro Forma, 2011 Social et 2012 Social.

En KDH	2010			2011 S	2012 S	Var 10PF- 11S	Var 11-12 S	TCAM
	Soda	Eau (PF)	Total (Social)					
Produits d'exploitation								
Vente de marchandises (en l'état)	0	757	757	74 180	40	>100%	-99,9%	-77,0%
Vente de biens et services produits	340 012	875 363	1 215 375	1 026 200	1 129 250	17,2%	10,0%	13,6%
Chiffre d'affaires	340 012	876 119	1 216 132	1 100 380	1 129 289	25,6%	2,6%	13,5%
variation de stocks de produits (+ ou -)	-3 633	-436	-4 069	-8 174	-1 250	>100%	-84,7%	-
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0	0	0	8 887	0			
Subventions d'exploitation	6 535	0	6 535	0				
Reprises d'exploitation: transfert de charges	2 670	7 243	9 912	25 962	13 605	>100%	-47,6%	37,1%
Total	345 584	882 926	1 228 510	1 127 054	1 141 645	27,6%	1,3%	13,7%
Charges d'exploitation								
Achats revendus de marchandises	0	1 447	1 447	67 481	6 318	>100%	-90,6%	>100%
Achats consommés de matières et de fournitures	242 223	295 613	537 836	420 561	397 756	42,3%	-5,4%	16,0%
Autres charges externes	84 212	209 154	293 365	286 318	297 609	36,9%	3,9%	19,3%
Impôts et taxes	29 409	76 223	105 632	86 986	94 505	14,1%	8,6%	11,3%
Charges de personnel	33 300	88 728	122 027	108 115	126 998	21,9%	17,5%	19,6%
Autres charges d'exploitation	379	971	1 350	1 406	1 375	44,9%	-2,2%	19,0%
Dotations d'exploitation	62 566	61 475	124 041	104 335	101 674	69,7%	-2,6%	28,6%
Total	452 089	733 610	1 185 699	1 075 202	1 026 236	46,6%	-4,6%	18,3%
Résultat d'exploitation	-106 505	149 316	42 811	51 852	115 410	-65,3%	>100%	-12,1%
Produits financiers								
Gains de change	3 541	1 354	4 895	1 327	827	-2,0%	-37,7%	-21,9%
Intérêts et autres produits financiers	0	0	0	0	95			
Reprises financières: transfert de charges	130	333	463	186	59	-44,2%	-68,4%	-58,0%
Total	3 671	1 687	5 358	1 514	980	-10,3%	-35,2%	-23,8%
Charges financières			0					
Charges d'intérêts	8 296	21 275	29 571	21 936	20764	3,1%	-5,3%	-1,2%
Pertes de change	1 778	1 464	3 242	1 218	1231	-16,8%	1,1%	-8,3%
Dotations financières	52	134	186	59	90	-56,0%	53,1%	-17,9%
Total	10 127	22 873	32 999	23 212	22 085	1,5%	-4,9%	-1,7%
Résultat financier	-6 456	-21 186	-27 641	-21 699	-21 105	-2,4%	2,7%	
Résultat courant	-112 961	128 130	15 170	30 154	94 305	-76,5%	212,7%	-14,2%
Produits non courants								
Produits de cession d'immobilisations	411 637	75	411 712	318	235	>100%	-26,2%	77,3%
Autres produits non courants	0	3 013	3 013	3 179	4 803	5,5%	51,1%	26,3%
Total	411 637	3 088	414 725	3 497	5 037	13,3%	44,1%	27,7%
Charges non courantes			0					
Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	252 742	0	252 742	104	234	-	>100%	
Autres charges non courantes	18 374	1 462	19 836	400	1 631	-72,6%	>100%	5,6%
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	0	0	0	0	966			

Total	271 115	1 462	272 577	505	2 831	-65,5%	>100%	39,1%
Résultat non courant	140 522	1 626	142 148	2 992	2 207	84,0%	-26,2%	16,5%
Résultat avant impôts	27 561	129 756	157 318	33 146	96 512	-74,5%	>100%	-13,8%
Impôt sur le résultat	10 979	38 927	49 906	8 655	31 517	-77,8%	>100%	-10,0%
Résultat net	16 583	90 829	107 412	24 491	64 995	-73,0%	>100%	-15,4%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

2. ANALYSE DE L'ETAT DE SOLDE DE GESTION :

Le tableau suivant détaille l'évolution de l'état des soldes de gestion de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès pour les exercices clos au 31 décembre 2010 Pro Forma, 2011 Social et 2012 Social.

En KDH	2010 PF	2011S	2012 S	Var 10PF-11S	Var 11-12 S	TCAM
Ventes de marchandises	757	74 180	40	-	-99,9%	-77,0%
Achats revendus de marchandises	1 447	67 481	6 318	-	-90,6%	109,0%
Marge brute sur ventes en l'état	-691	6 698	-6 279	-	-	-
Production de l'exercice	874 927	1 026 913	1 128 000	17,4%	9,8%	13,5%
Ventes de biens et services produits	875 363	1 026 200	1 129 250	17,2%	10,0%	13,6%
Variation stocks de produits	-436	-8 174	-1 250		84,7%	-
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0	8 887	0	-	-100,0%	-
Consommation de l'exercice	504 766	706 879	695 365	40,0%	-1,6%	17,4%
Achats consommés de matières et fournitures	295 613	420 561	397 756	42,3%	-5,4%	16,0%
Autres charges externes	209 154	286 318	297 609	36,9%	3,9%	19,3%
Valeur ajoutée	369 470	326 733	426 356	-11,6%	30,5%	7,4%
Subvention d'exploitation	0	0	0	-	-	-
Impôts et taxes	76 223	86 986	94 505	14,1%	8,6%	11,3%
Charges de personnel	88 728	108 115	126 998	21,9%	17,5%	19,6%
Excédent brut d'exploitation	204 519	131 632	204 853	-35,6%	55,6%	0,1%
Autres produits d'exploitation	0	0	0	-	-	-
Autres charges d'exploitation	971	1 406	1 375	44,9%	-2,2%	19,0%
Reprises d'exploitation : transferts de charges	7 243	25 962	13 605	-	-47,6%	37,1%
Dotations d'exploitation	61 475	104 335	101 674	69,7%	-2,6%	28,6%
Résultat d'exploitation	149 316	51 852	115 410	-65,3%	122,6%	-12,1%
Résultat financier	-21 186	-21 699	-21 105	-2,4%	2,7%	-
Résultat courant	128 130	30 154	94 305	-76,5%	-	-14,2%
Résultat non courant	1 626	2 992	2 207	84,0%	-26,2%	16,5%
Impôts sur les résultats	38 927	8 655	31 517	-77,8%	264,1%	-10,0%
Résultat net	90 829	24 491	64 995	-73,0%	165,4%	-15,4%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

1. Evolution du chiffre d'affaires :

En KDH	2010 PF	2011 S	2012 S	Var 10-11 PF/S	Var 11-12 S/S	TCAM
Chiffre d'Affaires total	876 119	1 100 380	1 129 289	25,6%	2,6%	13,5%
Ventes de marchandises	757	74 180	40	-	-99,9%	-77,0%
Part	0,1%	6,7%	0,0%	6,6 pts	-6,7 pts	
Ventes de biens et services produits*	875 363	1 026 200	1 129 250	17,2%	10,0%	13,6%
Part	99,9%	93,3%	100,0%	-6,7 pts	6,7 pts	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

*Chiffre d'affaires incluant l'activité Eau et d'autres divers autres produits (Hôtel, CO2, bonbonnes...)

a. Répartition du Poste « Ventes de biens et services produits » :

➤ Répartition des ventes d'eaux par marque Hors RRR

Activité/Marque	2010		2011		2012		Var 11-10		Var 12-11		TCAM	
	Volume en KL	CA Hors RRR En KDH	Volume en KL	CA Hors RRR En KDH	Volume en KL	CA Hors RRR En KDH	Volume	CA Hors RRR	Volume	CA Hors RRR	Volume	CA Hors RRR
EMN	290 300	749 182	322 109	840 268	360 048	978 707	11,00%	12,20%	11,80%	16,50%	11,40%	14,30%
Part	73,0%	84,8%	74,6%	85,8%	74,4%	86,4%	1,6 pts	1,0 pts	-0,1 pts	0,5 pts	-	-
SAL	232 528	581 413	256 761	655 668	279 774	768 396	10,40%	12,80%	9,00%	17,20%	9,70%	15,00%
Part	80,1%	77,6%	79,7%	78,0%	77,7%	78,5%	-0,4 pts	0,4 pts	-2,0 pts	0,5 pts	-	-
OUL	31 412	132 362	33 068	140 196	34 732	146 755	5,30%	5,90%	5,00%	4,70%	5,20%	5,30%
Part	10,8%	17,7%	10,3%	16,7%	9,6%	15,0%	-0,6 pts	-1,0 pts	-0,6 pts	-1,7 pts	-	-
AAT	26 361	35 407	32 280	44 404	45 542	63 557	22,50%	25,40%	41,10%	43,10%	31,80%	34,30%
Part	9,1%	4,7%	10,0%	5,3%	12,6%	6,5%	0,9 pts	0,6 pts	2,6 pts	1,2 pts	-	-
EDT	107 501	134 339	109 948	138 637	123 710	154 639	2,30%	3,20%	12,50%	11,50%	7,40%	7,40%
Part	27,0%	15,2%	25,4%	14,2%	25,6%	13,6%	- 1,6pts	- 1,0pts	0,1 pts	-0,5 pts	-	-
BAH	107 501	134 339	109 948	138 637	123 710	154 639	2,30%	3,20%	12,50%	11,50%	7,40%	7,40%
Part	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	-	-	-	-	-	-
Total général	397 801	883 521	432 057	978 905	483 758	1 133 347	8,60%	10,80%	12,00%	15,80%	10,30%	13,30%

	2010 PF		2011 S		2012 S		Var 11 S -10 S		Var 11 S- 12 S		TCAM	
Rubrique	CA	CA Net**	CA	CA Net**	CA	CA Net**	CA	CA Net**	CA	CA Net**	CA	CA Net**
EAU	883 521	872 025	978 905	964 511	1 133 347	1 105 100	10,80%	10,60%	15,80%	14,60%	13,30%	12,60%
SAL	581 413	574 257	655 668	646 482	768 396	751 493	12,80%	12,60%	17,20%	16,20%	15,00%	14,40%
OUL	132 362	130 733	140 196	138 232	146 755	141 671	5,90%	5,70%	4,70%	2,50%	5,30%	4,10%
AAT	35 407	34 971	44 404	43 782	63 557	61 732	25,40%	25,20%	43,10%	41,00%	34,00%	32,90%
BAH	134 339	132 064	138 637	136 014	154 639	150 204	3,20%	3,00%	11,5%	10,40%	-	6,60%
SODA			21 815	21 469	-	-	-	-	-	-	-	-
CA Produits Finis	883 521	872 025	1 000 720	985 980	1 133 347	1 105 100	13,30%	13,10%	13,30%	12,10%	13,30%	12,60%
Préforme	0	0	36 183	36 183	20 195	20 195	-	-	-44,20%	-44,20%	-	-
Hôtel	2 074	2 074	1 041	1 041	1 009	1 009	-49,80%	-49,80%	-3,10%	-3,10%	-30,30%	-30,30%
Autres*	1264	1264	2996	2996	2947	2947	-	-	-1,60%	-1,60%	52,70%	52,70%
Divers	3 338	3 338	40 220	40 220	24 151	24 151	-	-	-40,00%	-40,00%	169,00%	169,00%

Total "Ventes de Biens et Services"	886 859	875 363	1 040 940	1 026 200	1 157 497	1 129 250	17,40%	17,20%	11,20%	10,00%	14,20%	13,60%
---	---------	---------	-----------	-----------	-----------	-----------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

*Autres : co2, bonbonnes, locations de fontaines et entretiens

** CA Net : Chiffres d'affaires brut moins les RRR

En dépit d'une conjoncture économique difficile et d'une concurrence accrue des opérateurs de l'eau embouteillée, la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » a réalisé un chiffre d'affaires de 1 129.3 MDH en 2012 contre 1 100.4 MDH en 2011 et 876.1 MDH en 2010 PF soit une croissance annuelle moyenne de 13.5%.

En 2011, l'activité Soda a, elle seule, réalisé un chiffre total de 95.8 MDH principalement par la cession des stocks sodas qui a été décidée fin 2010 lors de la cession de l'actif immobilisé Soda. Ce chiffre d'affaires est réparti entre ventes de marchandises à hauteur de 74.1 MDH et les ventes de biens et services à hauteur de 21.5 MDH.

Revue Analytique 2010 PF-2011 :

Le Chiffre d'affaires Total de la Société Les Eaux Minérales d'Oulmès s'est établi à 1 100.4 MDH en 2011 contre 876.1 MDH en 2010 PF (soit une variation de +25.6%). Cette évolution positive de 224.3 MDH s'explique principalement par deux raisons principales:

-la hausse des ventes de marchandises qui passent de 757 KDH en 2010PF à 74.2 MDH en 2011 suite à la cession de marchandises relatives à l'activité Soda ;

-la hausse de 150.8 MDH (soit +17.2%) des ventes de biens et services qui se chiffrent à 1 026.2 en 2011 contre 875.4 MDH en 2010PF en raison de :

- la progression positive de 92.5 MDH (soit une hausse de 10.6%) des ventes nettes « Eaux » qui s'élèvent à 964.5 MDH en 2011 versus 872.0 MDH en 2010 PF qui s'explique par une augmentation de 9% des ventes brutes exprimées en litre (soit 438 millions à fin 2011). combinée à un mix produit favorable avec notamment l'évolution des petits formats dont la part des ventes en litre est passée à 4% en 2011. Dans cette même perspective, le prix de vente moyen par litre s'établit à 2.27dh/L en 2011 contre 2.22 dh/L en 2010. A fin 2011, l'activité « Eaux » contribue à hauteur de 88% au chiffre d'affaires global de la société. La part de Sidi Ali s'établit à 67% du chiffre d'affaires « Eaux » et 63% des ventes de biens et services produits par la société.

- la vente des préformes qui se chiffrent à 36.2 MDH pour le compte de VBM. En 2011, la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » était l'unique fournisseur de préformes Sodas au client VBM.

Par ailleurs, le poste « Autres » se chiffre à 2.9 MDH en 2011 contre 1.3 MDH en 2010 PF et se compose essentiellement des ventes CO2, Bonbonnes et autres revenus de location et d'entretien.

Revue Analytique 2011-2012 :

A fin décembre 2012, le chiffre d'affaires s'établit à 1 129.3 MDH, en hausse de 2.6% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution positive s'explique principalement par la hausse de 140.6 MDH (+14.6%) du chiffre d'affaire net réalisé sur le segment « Eaux » qui s'établit à 1 105.1 MDH en 2012. Cette hausse est essentiellement due à :

-à la hausse des volumes bruts en litre vendues qui affichent une évolution de 12% pour s'établir à 484 millions de litre vendus à fin 2012 ;

- à l'augmentation du prix de vente moyen qui est passé de 2,27 dh/L à 2,34 dh/L suite au changement du mix produit et de l'augmentation de la quote-part des petits formats dans le volume vendu ainsi que la progression des prix des grands formats.

A fin 2012, Sidi Ali contribue à hauteur de 68% au chiffre d'affaires « Eaux » et 66.5% aux ventes de biens et services produits par la société.

Par ailleurs, les ventes de préformes ont régressé de 44,2% pour se situer à 20,2 MDH en 2012 en raison de la baisse puis l'arrêt de production des préformes sodas pour le compte de VBM.

2. Production de la Société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » :

En KDH	2010 PF	2011 S	2012 S	Var 10-11 PF/S	Var 11-12 S/S	TCAM
Production de l'exercice	874 927	1 026 913	1 128 000	17,4%	9,8%	13,5%
Ventes de biens et services produits	875 363	1 026 200	1 129 250	17,2%	10,0%	13,6%
Variation stocks de produits	-436	-8 174	-1 250	>100%	84,7%	
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0	8 887	0	-	-100,0%	-

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Revue Analytique 2010PF -2011:

En 2011, la production de la société les Eaux Minérales d' Oulmè a atteint 1 026.9 MDH contre 874.9 MDH en 2010 PF, soit une hausse en valeur de + 152 MDH (+17.4%) qui s'explique essentiellement par :

- La hausse de 150.9 MDH (soit +17.2%) des ventes de biens et services produits qui s'élèvent à 1 026.2 en 2011 contre 875.3 MDH en 2010 PF. Cette progression dérive de la croissance globale des ventes enregistrée sur la catégorie Eaux et ce malgré la concurrence accrue des opérateurs de l'eau embouteillée.
- L'enregistrement d'immobilisations pour le compte de la société les « Eaux Minérales d'Oulmès » d'une valeur de 8.8 MDH. Il s'agit essentiellement de quelques Achats réalisés en 2011 affectées à la construction d'un nouvel Hangar à Tarmilat.

Par ailleurs, le poste « Variation stocks de produits finis » s'établit à -8.2 MDH a fin 2011 suite à un déstockage de produits finis effectué par la société parallèlement à l'évolution des volumes vendus.

Revue Analytique 2011-2012 :

En 2012, Le niveau de production des Eaux Minérales d'Oulmès enregistre une évolution de 9.8% par rapport à l'exercice précédent. La production s'établit à 1 128 MDH en 2012 contre 1 026.9 MDH en 2011. Cette évolution de +101.1MDH s'explique principalement par :

- la hausse de 103.0 MDH (soit +10%) des ventes de biens et services produits qui passent de 1 026.2 MDH en 2011 à 1 129.2 MDH en 2012;
- Le poste « Variation de stocks produits finis » qui s'établit à -1.2 à fin 2012.

3. Analyse de la consommation :

En KDH	2010 PF	2011 S	2012 S	Var 10-11 PF/S	Var 11-12 S/S	TCAM
Consommation de l'exercice	504 766	706 879	695 365	40,0%	-1,6%	17,4%
Achats consommés de matières et fournitures	295 613	420 561	397 756	42,3%	-5,4%	16,0%
Part	58,6%	59,5%	57,2%	0,93 pts	-2,28pts	
Autres charges externes	209 154	286 318	297 609	36,9%	3,9%	19,3%
Part	41,4%	40,5%	42,8%	-0,9 pts	2,3 pts	
Marge sur Coût variable	579 750	605 640	731 493	4,5%	21,5%	12,3%
Taux de marge sur coûts variables	66,2%	59,0%	64,8%	-7,2 pts	5,8 pts	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Durant la période 2010PF -2012, la consommation de la société les Eaux minérales d'Oulmès se compose des « Achats consommés de matières et fournitures » à hauteur de 58.4% en moyenne suivis des « Autres charges externes » avec un poids moyen de 41.5% sur toute la période concernée.

Revue Analytique 2010 PF -2011 :

A fin 2011, la consommation de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » atteint 706.8 MDH contre 504.7 MDH en 2010 PF soit une hausse de 202.1 MDH (une variation de +40%) qui résulte notamment de:

- l'augmentation de 124.9 MDH (soit+42.3%) des achats consommés de matières et fournitures qui s'élèvent à 420.5 MDH en 2011 contre 295.6 MDH en 2010 PF ;
- l'accroissement de 77.2 MDH (soit+36.9%) des autres charges externes qui augmentent à 286.3 MDH en 2011.

Le taux de marge sur coûts variable s'établit à 59.0% en 2011 en baisse de 7.2 point par rapport à 2010 PF. Cette baisse est liée principalement à la hausse des achats consommés de l'exercice notamment suite à l'évolution de l'activité de la société et le renchérissement du coût du PET, principale matière première consommée.

Revue Analytique 2011-2012 :

Au titre de l'exercice 2012, la consommation de la société les Eaux Minérales d'Oulmès s'élève à 695.4 MDH contre 706.9 MDH en 2011 soit une baisse de 1.6%. Cette baisse de 11.5 MDH est due principalement à :

- le retrait de 22.8 MDH (soit -5.4 %) du Poste « Achats consommés de matières et fournitures » atténuée par la hausse de 11.3 MDH (soit+3.9%) des autres charges externes qui s'établissent à 297.6 MDH en 2012 contre 286.3 MDH en 2011.

Le taux de marge sur coûts variables de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » ressort à 64.8%en raison de la croissance des ventes de biens et services qui se chiffrent à 1 129.5 MDH à fin 2012 combinée à une politique d'achat optimale.

a. Achats consommés de matières et fournitures

En KDH	2010 PF	2011 S	2012 S	Var 10-11 PF/S	Var 11-12 S/S	TCAM
Achats consommés de matières et fournitures	295 613	420 561	397 756	42,27%	-5,42%	16,00%
Variation des stocks de matières premières	-2 989	14 023 ²⁴	-38 170	-	-	
Part	-	-	-			-
Achats de matières et fournitures	264 461	361 517	394 608	36,7%	9,10%	
Part	89,5%	86,0%	99,2%	-3,5 pts	13,2 pts	22,1%
Achats non stockés de matières et de fournitures	33 497	48 967	48 664	46,18%	-0,62%	
Part	11,30%	11,60%	12,20%	0,3 pts	0,6 pts	20,50%
Achats de travaux études et prestations de services	3	18	8	>100%	-55,56%	
Part				-	-	62,70%
Régularisation Ecart Préforme**	640	0	0			
Part	0,20%	0,00%	0,00%	-	-	-100,00%
Variation des stocks de matières, fournitures et emballages***	-	-3 966	-7 354		<-100%	
Part	-	-	-		-	-

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

** Les écarts dégagés entre les balances analytiques et la balance générale ne sont pas significatifs et se compensent entre eux, à l'exception de l'exercice 2010 où l'écart dégagé est issu d'un problème d'extraction et se situe au niveau de la charge 'achat préforme'. Les écarts compensés résultent principalement de l'activité préforme.

*** Il s'agit principalement des pièces de rechanges.

Sur la période d'étude allant de 2010 PF à 2012, les achats consommés de matières et fournitures intègrent essentiellement les « Achats de matières et fournitures » à hauteur de 91.5% en moyenne, suivi des « Achats non stockés de matières et de fournitures » avec un poids moyen de 11.7%.

Revue Analytique 2010 PF -2011 :

En 2011, les achats consommés de matières et fournitures s'élèvent à 420.5 MDH contre 295.6 MDH en 2010 PF soit une progression de 42.3%. Cette évolution de 124.9 MDH se reflète sur les postes ci-dessous comme suit:

- les « Achats de matières et fournitures » ont augmenté de 97.0 MDH passant ainsi de 264.5 MDH en 2010 PF à 361.5 MDH en 2011. La société « les Eaux Minérales d'Oulmès » a supporté en 2011 la forte progression des cours de matières premières (Plastique PET, Film, Bouchons) : le prix d'achat du PET s'est apprécié et est ainsi passé de 12,26 dh/kg en moyenne en 2010 à 15 dh/kg en moyenne en 2011, soit une variation de +22.3% .A ce titre, les achats en PET représentent à fin 2011, 51.0% des achats de matières et fournitures consommables et d'emballages et affichent un volume acheté de 12 293 T contre 12 364 T en 2010 soit une baisse de 0,57% ;
- les « Achats non stockés de matières et de fournitures » ont évolué de 15.5 MDH (soit une variation de +46.2%) et se sont établis à 48.9 MDH en 2011 contre 33.4 MDH en 2010 PF. Ce surcroît s'explique par l'augmentation de la consommation d'eau et d'électricité suite à l'augmentation des capacités logistiques mises en place pour le site de Tarmilate ;

²⁴ La variation de stocks des matières premières est calculée sur la base de l'exercice 2010 social

Revue Analytique 2011-2012 :

En 2012, les achats consommés de matières et fournitures ont régressé de 22.8 MDH et se sont établis à 397.7 MDH en 2012, soit une baisse de 5.4% en raison d'une optimisation des achats de matières et fournitures. En effet ; Le prix du PET est passé de 14.95 dh/kg à 14.2 dh/kg. Il est à noter que les achats en PET à fin 2012 représentent 54.7% des achats de matières et fournitures. Le volume acheté quant à lui s'établit à 15 156 T en augmentation de 23,3% par rapport à 2011.

Par ailleurs, il est à noter que les achats de matières et fournitures consommables et d'emballages sont en hausse de 9.7% pour s'établir à 394.6 MDH à fin 2012 en lien avec l'évolution de l'activité.

b. Autres charges externes

En KDH	2010 PF	2011 S	2012 S	Var 10-11 PF/S	Var 11-12 S/S	TCAM
Autres charges externes	209 154	286 318	297 609	36,9%	3,9%	19,3%
% du CA	23,9%	26,0%	26,4%	2.1 pts	0,4 pts	
Locations et charges locatives	5 874	10 080	8 213	71,6%	-18,5%	18,2%
Part	2,8%	3,5%	2,8%	0,7 pts	-0,8 pts	
Redevances de crédit-bail	8 603	11 052	10 060	28,5%	-9,0%	8,1%
Part	4,1%	3,9%	3,4%	-0,3 pts	-0,5 pts	
Entretien et réparations	12 705	26 030	19 532	104,9%	-25,0%	24,0%
Part	6,1%	9,1%	6,6%	3,0 pts	-2,5 pts	
Primes d'assurances	3 634	3 975	4 093	9,4%	3,0%	6,1%
Part	1,7%	1,4%	1,4%	-0,3 pts	0,0 pts	
Rémunération personnel Extérieur	36 307	49 132	53 023	35,3%	7,9%	20,8%
Part	17,4%	17,2%	17,8%	-0,2 pts	0,7 pts	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	9 926	11 998	14 309	20,9%	19,3%	20,1%
Part	4,7%	4,2%	4,8%	-0,6 pts	0,6 pts	
Redevances pour brevets, marques, droits...	25 917*	28 334	32 440	9,3%	14,5%	11,9%
Part	12,4%	9,9%	10,9%	-2,5 pts	1,0 pts	
Transports	56 060	67 497	76 037	20,4%	12,7%	16,5%
Part	26,8%	23,6%	25,5%	-3,2 pts	2,0 pts	
Déplacements, missions et réceptions	5 306	7 359	7 122	38,7%	-3,2%	15,9%
Part	2,5%	2,6%	2,4%	0,0 pts	-0,2 pts	
Reste du poste des autres charges externes	44 779	70 862	72 780	58,2%	2,7%	27,5%
Part	21,4%	24,7%	24,5%	3,3 pts	-0,3 pts	
Régularisation Ecart Préforme**	42	0	0	-	-	-100,0%
Part	0,0%	0,0%	0,0%	-	-	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

* Dont 2 353 KDH de charges relatives aux Etudes, Recherche & documentation

** Les écarts dégagés entre les balances analytiques et la balance générale ne sont pas significatifs et se compensent entre eux, à l'exception de l'exercice 2010 où l'écart dégagé est issu d'un problème d'extraction et se situe au niveau de la charge 'achat préforme'. Les écarts compensés résultent principalement de l'activité préforme.

Les « Autres charges externes » sont en hausse régulière, affichant de ce fait un taux de croissance annuel moyen de 19.3%, en étroite liaison avec la croissance du Chiffre d'affaires et le développement de la distribution directe depuis 2006.

Globalement, les charges externes passent de 209.1 MDH en 2010 PF à 286.3 MDH en 2011 et 297.6 MDH en 2012.

Revue Analytique 2010 PF -2011 :

A fin décembre 2011, les autres charges externes s'établissent à 286.3 MDH versus 209.1 MDH en 2010 PF soit une augmentation de 36.89%. L'évolution en valeur de 77.2 MDH est due notamment à :

- l'augmentation de 4.2 MDH des charges « Locations et charges locatives » qui se sont établies à 10 MDH en 2011 contre 5.8 MDH en 2010 PF. Il s'agit de l'ensemble des frais relatifs à la location de nouveaux sites de dépôts de sécurité et de nouveaux véhicules.
- la progression de 12.8 MDH des charges liées à la « Rémunération de personnel extérieur » qui présentent un montant total de 49.1 MDH en 2011 comparé à 36.3 MDH en 2010 PF. Cette progression est liée :
 - à l'évolution de l'activité de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » ;
 - à l'injection de nouveaux camions de distribution et ;
 - à la hausse de 5% du SMIC.
- la hausse de 2 MDH (soit +20.9%) des charges relatives à la « Rémunération d'intermédiaires et honoraires qui se chiffrent à 11.9 MDH en 2011 Versus 9.9 MDH en 2010 PF, toujours en étroit lien avec l'évolution de l'activité;
- la hausse de 2.4 MDH (soit +9.3%) des charges « Redevances pour brevets, marques et droits » qui se sont élevées à 28.3 MDH sous l'effet de l'évolution du chiffre d'affaires de la Société ;(Il est à noter que la redevance d'exploitation payée au titre de l'exercice 2011 s'est élevée à 24.5 MDH versus 21.9 MDH en 2010) ;
- le surcroît de 2.4 MDH (soit +28.5%) des charges concernant les « Redevances Crédit-bail » en raison de la perte de synergie résultante de la cession de l'actif Soda et suite à l'injection de nouveaux camions de distribution (en lien avec l'évolution de l'activité).
- la hausse de 13.3 MDH des coûts « Entretien et Réparations » qui passent de 12.7 MDH en 2010 PF à 26 MDH en 2011 suite à l'accroissement des coûts induits par l'entretien industriel des machines, des véhicules et des locaux de la société. Il est à noter que le poste « entretiens et Réparations » loge globalement la maintenance des bâtiments, des installations techniques et du matériel roulant ;
- L'accroissement de 11.4 MDH (soit une progression de +20.4%) des frais liés à la prestation de « Transports » qui se sont établis à 67.5 MDH en 2011 contre 56.1 MDH en 2010 PF en raison du recours au service des prestataires externes en complément de la flotte propre de la société compte tenu :
 - de la croissance des volumes vendus et ;
 - des frais de distribution des préformes vers les différents sites de production de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » ;
- enfin, le poste « Reste du poste autres charges externes » qui marque une hausse de 26.1 MDH, ce qui représente une variation de + 58.2% entre 2010 PF et 2011. Ces charges comprennent principalement les frais de publicité et les différentes taxes imposables ayant augmenté en raison de la hausse du chiffre d'affaires. Il est à noter que cette évolution résulte d'une campagne de communication multi-support (Campagnes Médias pour

le lancement de nouveaux produits innovants et sponsoring Divers) relative à la catégorie « Eaux Embouteillées ».

Revue analytique 2011-2012 :

Au titre de l'exercice 2012, les « Autres charges externes » affichent un total de 297.6 MDH, soit une hausse de 3.9%. Cette évolution de 11.3 MDH tient compte de :

- la progression de 3.9 MDH (soit une variation de 7.9%) des coûts liés à la « Rémunérations de personnel extérieur » qui passent de 49.1 MDH en 2011 à 53 MDH en 2012. Cette progression est tirée principalement par la hausse de 6% du SMIC et accompagne l'évolution du volume d'activité « Eaux » ;
- la hausse de 4.1 MDH (soit une évolution de +14.5%) des « Redevances pour brevets, marques, droits » qui s'élèvent à 32.4 MDH en 2012 contre 28.3 MDH en 2011. Ce poste inclut essentiellement les redevances liées à l'exploitation des concessions des eaux minérales naturelles qui se sont chiffrées à 28.3 MDH en 2012 ;
- la hausse de 8.5 MDH de la prestation « Transport » qui s'élèvent à 76.0 MDH à fin décembre 2012 en liaison avec la progression des volumes vendus et ;
- la baisse de près d'un million de Dirhams (soit -9.0%) des charges de « redevances crédit-bail en raison de la baisse des investissements en crédit-bail en 2012 et l'arrivée à échéance de certains contrats non renouvelés.

Par ailleurs, il est à noter la baisse de 6.5 MDH (soit -25%) des frais d'« Entretien et réparations » qui s'élèvent à 19.5 MDH en 2012 contre 26 MDH en 2011. Il s'agit d'une baisse des frais de maintenance du matériel industriel et des frais d'entretien de bâtiments (travaux et peinture, nettoyage des locaux) suite aux travaux engagés en 2011.

Les frais de « Locations et charges locatives » affichent eux aussi une baisse de 1.8MDH et s'élèvent à 8.2 MDH en 2012 contre 10 MDH en 2011. Cette baisse de 18.5% se justifie d'une part par l'arrêt de la location d'un dépôt d'appoint à Bouskoura et d'autre part en raison de la baisse de l'encours leasing relatif au poste « Matériel et Outillage »

4. La valeur Ajoutée

En KDH	2010 PF	2011 S	2012 S	Var 10-11 PF/S	Var 11-12 S/S	TCAM
Marge brute sur ventes en l'état	-691	6 698	-6 279	-	-	-
Production de l'exercice	874 927	1 026 913	1 128 000	17,4%	9,8%	13,5%
Consommation de l'exercice	504 766	706 879	695 365	40,0%	-1,6%	17,4%
Valeur ajoutée	369 470	326 733	426 356	-11,6%	30,5%	7,4%
% du CA	42,2%	29,7%	37,8%	-12.5 pts	8.1 pts	-

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Après avoir régressé de 11.6% en 2011, la valeur ajoutée des Eaux Minérales d'Oulmès s'est établie à 426.3 MDH en 2012, soit une hausse de 30.5%. Cette évolution est marquée par la hausse continue de la production de l'exercice qui affiche un taux de croissance annuel de 13.5%.

Revue Analytique 2010 PF -2011 :

A fin décembre 2011, la valeur ajoutée de la société les Eaux Minérales d' Oulmès accuse une baisse de 42.7 MDH (soit -11.6%) qui s'explique par la progression de la consommation (+40.0%) de la société qui a évolué plus vite que la croissance de la production (+17.4%) en raison notamment du renchérissement du coût des matières premières et plus précisément celui du PET.

Revue Analytique 2011-2012 :

En 2012, le ratio de la valeur ajoutée rapportée au chiffre d'affaires de la société les Eaux Minérales d' Oulmès affiche un taux de 37.8% en hausse de 8.1 points.

A fin décembre 2012, La Valeur ajoutée générée par « Les Eaux Minérales d' Oulmès » se chiffre à 426.3 MDH, soit une hausse de 99.6 MDH d'une année à l'autre. Celle-ci s'explique par l'effet ciseau suivant :

- l'accroissement de 101.1 MDH (soit +9.8%) de la production de l'exercice des Eaux Minérales d'Oulmès sous l'effet des performances comprenant tous produits confondus et notamment sous l'effet de l'augmentation des prix de vente des grands formats ;
- la baisse de 11.5 MDH (soit -1.6 %) de la consommation de l'exercice de la société les Eaux Minérales d' Oulmès qui est liée à une politique d'optimisation des coûts industriels notamment la réduction du poids de la préforme ainsi que la baisse des prix des principales matières à savoir le PET (qui est passé de 14.9Dh/kg à 14.2 Dh/Kg), les bouchons et les intercalaires.

5. Excédent brut d'exploitation

En KDH	2010 PF	2011 S	2012 S	Var 10-11 PF/S	Var 11-12 S/S	TCAM
Valeur ajoutée	369 470	326 733	426 356	-11,6%	30,5%	7,4%
Subvention d'exploitation	0	0	0	-	-	-
Impôts et taxes	76 223	86 986	94 505	14,1%	8,6%	11,3%
Charges de personnel	88 728	108 115	126 998	21,9%	17,5%	19,6%
Excédent brut d'exploitation	204 519	131 632	204 853	-35,6%	55,6%	0,1%
% du CA	23,3%	12,0%	18,1%	-11.3 pts	6.1 pts	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

A fin 2012, l'Excédent Brut d'Exploitation des Eaux Minérales d'Oulmès s'élève à 204.8 MDH contre 131.6 MDH en 2011 et 204.5 MDH en 2010 PF.

Revue Analytique 2010 PF-2011 :

En 2011, la baisse de 72.9 MDH (soit -35.6%) impactant l'Excédent Brut d'Exploitation de la société les Eaux Minérales d' Oulmès s'explique notamment par :

- la baisse de 42.7 MDH de la valeur ajoutée qui se chiffre 326.7 MDH en 2011 ;
- l'accroissement de 10.7 MDH (soit +14.1%) des charges d'Impôts et Taxes passant de 76.2 MDH en 2010 PF à 86.9 MDH en 2011 ;
- l'alourdissement de 19.4 MDH (soit +21.9%) des charges de personnel qui s'élèvent à 108.1 MDH en 2011 contre 88.7MDH en 2010 PF.

Notons que Le taux de marge de l'Excédent Brut d'Exploitation rapporté au chiffre d'affaires s'établit à 12% en 2011 contre 23.3% en 2010 PF.

Dans l'hypothèse où les charges communes de personnel seraient entièrement affectées à l'activité Eaux, le niveau de l'excédent Brut d'Exploitation 2010 pro forma s'établirait à 165.7 MDH soit 18.9% du Chiffre d'affaires de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » à fin 2010 PF.

Revue Analytique 2011-2012 :

Le niveau de l'Excédent Brut d'Exploitation enregistré par la société les Eaux Minérales d'Oulmès est en augmentation de 73.2 MDH en 2012 (Soit+55.6% par rapport à 2011) ; ce qui s'explique notamment par l'évolution favorable de la valeur ajoutée contrebalancée par :

- l'augmentation de 7.6 MDH (soit +8.6%) MDH des impôts et taxes qui équivalent 94.5 MDH en 2012 et;
- la hausse de 18.8 MDH (soit +17.5%) des charges de personnel qui s'élèvent à 126.9 MDH en 2012.

6. Charges du personnel :

En KDH	2010 PF	2011 S	2012 S	Var 10-11 PF/S	Var 11-12 S/S	TCAM
Chiffre d'affaires	876 119	1 100 380	1 129 289	25,6%	2,6%	13,5%
Charges du personnel	88 728	108 115	126 998	21,9%	17,5%	19,6%
% CA	10,1%	9,8%	11,2%	-0,3 pts	1,4 pts	
Rémunération du personnel	71 956	81 308	94 189	13,0%	15,8%	14,4%
Part	81,1%	75,2%	74,2%	-5,9 pts	-1,0 pts	
Charges sociales	14 580	19 685	24 692	35,0%	25,4%	30,1%
Part	16,4%	18,2%	19,4%	1,8 pts	1,2 pts	
Reste du poste des charges de personnel	2 191	7 122	8 117	-	14,0%	92,5%
Part	2,5%	6,6%	6,4%	4,1 pts	-0,2 pts	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Pour les années 2010PF à 2012, les frais de personnel représentent en moyenne 10.3% du chiffre d'affaires de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Le développement du capital humain des Eaux Minérales d'Oulmès est placé au cœur de la stratégie du management. La politique des Ressources Humaines des Eaux Minérales d'Oulmès s'articule autour de cinq valeurs fédératrices (Fidélité, Innovation, Engagement, Respect, Solidarité) qui expriment les convictions et l'engagement dans l'amélioration continue de la situation professionnelle des effectifs.

Revue Analytique 2010PF-2011 :

Au titre de l'exercice 2011, les charges de personnel se sont établies à 108.1 MDH soit une hausse de 21.9% par rapport à l'exercice précédent. L'exercice 2011 se caractérise par le renforcement de la capacité managériale de l'entreprise au niveau industriel et commercial suite au redéploiement de l'effectif hérité de l'activité Soda vers l'activité Eau.

L'évolution de 19.4 MDH des charges de personnel en 2011 se traduit ainsi par :

- la hausse de 9.4 MDH (+13%) des charges liées à la rémunération du personnel qui se sont établies à 81.3 MDH en 2011 suite à : l'ouverture d'une nouvelle unité industrielle de l'eau de table à Tan Tan ayant généré le recrutement de personnel sur place et en raison du renforcement de la flotte

de distribution et la constatation du départ d'une partie de l'effectif Soda pour une valeur approximative de près de 8MDH ;

- l'augmentation de 5.1 MDH (+35%) des charges sociales qui s'élèvent à 19.6 MDH en 2011 contre 14.5MDH en 2010 PF.

Il est à noter que les charges relatives au poste « Reste du poste des Charges de personnel » sont en augmentation importante de 5 MDH. Celles-ci incluent essentiellement les formations du personnel d'Oulmès.

Revue Analytique 2011-2012 :

En 2012, l'augmentation de 18.8 MDH (+17.5%) des charges du personnel des Eaux Minérales d'Oulmès se traduit principalement par :

- la hausse de 12.8 MDH (+15.8%) du poste « Rémunérations du personnel » qui se chiffre à 94.2 MDH en 2012 en ligne avec la hausse de l'activité Eau. Cette hausse s'est traduite par le renforcement de la capacité Supply Chain de la société ;
- le reste du poste des charges de personnel a enregistré quant à lui une hausse de 14%, notamment suite aux dépenses diverses (formations qualité, certification...).

7. Résultat d'exploitation

En KDH	2010 PF	2011 S	2012 S	Var 10-11 PF/S	Var 11-12 S/S	TCAM
Excédent brut d'exploitation	204 519	131 632	204 853	-35,6%	55,6%	0,1%
Autres produits d'exploitation	0	0	0	-	-	-
Autres charges d'exploitation	971	1 406	1 375	44,9%	-2,2%	19,0%
Reprises d'exploitation (transferts de charges)	7 243	25 962	13 605	-	-47,6%	37,1%
Dotations d'exploitation	61 475	104 335	101 674	69,7%	-2,6%	28,6%
Résultat d'exploitation	149 316	51 852	115 410	-65,3%	-	-12,1%
Marge opérationnelle	17,0%	4,7%	10,2%	12.3 pts	5,5 pts	-

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Le résultat d'exploitation des Eaux Minérales d'Oulmès a régressé traduisant une forte baisse en 2011, suivie d'un redressement de +63.6 MDH en 2012.

La marge opérationnelle quant à elle a régressé de 6.8 points passant ainsi de 17,0% en 2010 PF à 10.2% en 2012.

Revue Analytique 2010 PF -2011 :

En 2011, le résultat d'exploitation enregistre un repli considérable de 97.5 MDH (-65.3%) en adéquation avec la régression de l'Excédent Brut d'Exploitation. Ce repli s'explique notamment par :

- la hausse de 42.9 MDH des dotations d'exploitation qui s'élèvent à 104.3 MDH en 2011 contre 61.5 MDH en 2010 PF (soit +69.7%). Cette hausse provient de l'effort d'investissement soutenu en moyens de production et en logistique (extension de magasins, construction de dépôts et de bâtiments)

et de l'imputation sur l'eau des amortissements communs²⁵. Il est à noter que Les capacités Industrielles de la société ont augmenté en 2011 avec la mise en service de 2 lignes PET et une ligne verre en 2010. Les dotations aux provisions pour dépréciation de l'actif circulant se chiffrent à 14.9 MDH en 2011 contre 2.7 MDH en 2010PF. A fin 2011, et après une dotation de 14.8 MDH, les provisions pour dépréciation des comptes clients cumulées s'établissent à 27.6 MDH. Le cumul pour dépréciation des stocks s'établit à 7.6 MDH.

- les reprises en 2011 augmentent de 18.7 MDH et se chiffrent à 25.9 MDH. Celles-ci concernent notamment les reprises de provisions pour stocks de matières premières détruites (7.8 MDH), la reprise de provisions pour indemnités de licenciement (6.8 MDH) et des transferts de charges (refacturés à VBM pour 2.5 MDH).

Dans l'hypothèse où les dotations aux amortissements des immobilisations communes seraient entièrement affectées à l'activité Eaux, le niveau du résultat d'exploitation 2010 pro forma s'établirait à 47.9 MDH, ce qui ramènerait la marge opérationnelle à 5.5%.

Revue Analytique 2011-2012 :

Au titre de l'exercice 2012, le résultat d'exploitation s'établit à 115.4 MDH soit une hausse de 63.6 MDH comparé à l'exercice précédent. Cette variation haussière est due à l'amélioration de la marge sur coûts variables ainsi que la baisse de 2.7MDH des dotations d'exploitations ; atténuée par la baisse de 12.3 MDH des reprises d'exploitation qui s'établissent à 13.6 MDH en 2012 versus 25.9 MDH en 2011 et qui concernent notamment les congés payés, la prime de bilan et les reprises de provisions matières liées au Sodas.

Les dotations d'exploitation s'élèvent à 101.7 MDH à fin décembre 2012, en baisse minime de 2.6% par rapport à l'exercice précédent.

A fin 2012, les provisions pour dépréciation des comptes clients cumulés s'établissent à 33.7 MDH et le cumul pour dépréciation des stocks s'établit à 3.3 MDH.

8. Résultat financier

En KDH	2010 PF	2011 S	2012 S	Var 10-11 PF/S	Var 11-12 S/S	TCAM
Produits financiers	1 687	1 514	980	-10,3%	-35,2%	-23,8%
Produits des titres de participations et autres titres immobilisés	0	0	-	-	-	-
Part	-	-	-			
Gains de changes	1 354	1 327	827	-2,0%	-37,7%	-21,9%
Part	80,3%	87,7%	84,3%	7,4pt	-3,3pt	
Intérêts et autres produits financiers	0	0	95	-	-	-
Part	-	-	9,7%			
Reprises financières : transfert de charges	333	186	59	-44,0%	-68,4%	-58,0%
Part	19,7%	12,3%	6,0%	-7,4 pt	-6,3 pt	
Charges financières	22 873	23 212	22 085	1,5%	-4,9%	-1,7%
Charges d'intérêts	21 275	21 936	20 764	3,1%	-5,3%	-1,2%
Part	93,0%	94,5%	94,0%	1,5 pt	-0.5 pt	
Pertes de changes	1 464	1 218	1 231	-16,8%	1,1%	-8,3%
Part	6,4%	5,2%	5,6%	-1,2 pt	0,4 pt	

²⁵ Amortissement communs à l'activité Eau et Soda (bâtiments, mobiliers, matériel de production...)

Autres charges financières	0	0	0	-	-	-
Part	-	-	-			
Dotations financières	134	59	90	-56,1%	53,6%	-17,9%
Part	0,6%	0,3%	0,4%	-0,3 pt	0,1 pt	
Résultat financier	-21 186	-21 699	-21 105	-2,4%	2,7%	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Entre 2010PF et 2012, le résultat financier de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès se stabilise autour de -21.1 MDH en 2012 contre -21.7 MDH en 2011 et -21.2 MDH en 2010 PF.

Revue Analytique 2010 PF -2011 :

En 2011, les produits financiers s'élèvent à 1.5 MDH contre 1.7 MDH en 2010PF. Ce recul de 0.2 MDH s'explique par principalement par la baisse du poste des reprises financières qui passent de 0.3 MDH en 2010 PF à 0.1 MDH en 2011.

Il est à noter que les charges financières se composent principalement des charges d'intérêts à hauteur de 93.8% en moyenne suivies des pertes de changes avec un poids moyen de 5.7% entre 2010 PF et 2012.

A fin 2011, les charges financières quant à elles, s'élèvent à 23.2 MDH contre 22.8 MDH en 2010 PF. La hausse de 0.4 MDH des charges financières résulte particulièrement de :

- la hausse de 0.7 MDH des « charges d'intérêts » qui s'élèvent à 21.9 MDH en 2011 contre 21.2 MDH en 2010 PF. Parallèlement, le crédit d'escompte s'est chiffré à 72.1 MDH en 2011, tandis que la dette financière d'Oulmès s'est établit à 88.6 MDH en 2011.
- la baisse de 0.2 MDH des pertes de changes qui se sont établies à 1.2 MDH en 2011 contre 1.5 MDH en 2010 PF. A cet égard, durant l'exercice 2011, les pertes de changes de la société des Eaux Minérales d'Oulmès ont enregistré une baisse de 16.8%.

Revue Analytique 2011-2012 :

En 2012, les produits financiers de la Société les Eaux Minérales d'Oulmès s'établissent à 980 KDH contre 1.5 MDH en 2011. Cette baisse de 0.6 MDH est due essentiellement à la baisse des gains de changes qui se sont établis à 827 KDH en 2012 (soit un recul de - 37.7% par rapport à l'exercice précédent).

Les charges financières se sont chiffrées à 22 MDH en 2012 soit une baisse de 4.9% par rapport à l'année précédente. Cette réduction s'explique majoritairement par la maîtrise des charges d'intérêts qui sont passées de 21.9 MDH en 2011 à 20.7 MDH (soit - 5.3%) suite à la baisse des dettes MLT qui passent de 88.6 MDH à 50.7 MDH en 2012. Toutefois, la trésorerie à court terme augmente de 19.6 MDH soit 6.4%.

9. Résultat courant

En KDH	2010 PF	2011 S	2012 S	Var 10-11 PF/S	Var 11-12 S/S	TCAM
Résultat d'exploitation	149 316	51 852	115 410	-65,3%	>100%	-12,1%
Résultat financier	-21 186	-21 699	-21 105	-2,4%	2,7%	-
Résultat courant	128 130	30 154	94 305	-76,5%	>100%	-14,2%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

A fin 2012, le résultat courant s'est établi à 94.3 MDH contre 128.1 MDH en 2010 PF et 30.1 MDH en 2011.

Cet accroissement s'explique majoritairement par un résultat d'exploitation relativement haussier conjugué à un résultat financier déficitaire.

10. Résultat non courant

En KDH	2010 PF	2011 S	2012S	Var 10-11 PF/S	Var 11-12 S/S	TCAM
Produits non courant	3 088	3 497	5 037	13,2%	44,0%	27,7%
Produits des cessions d'immobilisations	75	318	235	>100%	-26,1%	77,3%
Part	2,4%	9,1%	4,7%	6,7 pts	-4.4 pts	
Subventions d'équilibre	0	0	0	-	-	-
Part	-	-	-	-	-	-
Reprises sur subventions d'investissement	0	0	0	-	-	-
Part	-	-	-	-	-	-
Autres produits non courants	3 013	3 179	4 803	5,5%	51,1%	26,2%
Part	97,6%	90,9%	95,3%	-6,7 pts	4.4 pts	
Reprises non courantes : transferts de charges	0	0	0	-	-	-
Part	-	-	-	-	-	-
Charges non courantes	1 462	505	2 831	-65,5%	>100%	39,1%
valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	0	104	234	-	>100%	-
Part	-	-	-	-	-	-
Subventions accordées	0	0	0	-	-	-
Part	-	-	-	-	-	-
Autres charges non courantes	1 462	400	1 631	-72,6%	>100.0%	5,6%
Part	100,0%	79,3%	57,6%	-20,7 pts	-21.7 pts	
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	0	0	966	-	-	-
Part	-	-	-	-	-	-
Résultat non courant	1 626	2 992	2 207	84,0%	-26,2%	16,5%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Au 31 Décembre 2012, le résultat non courant de la société les Eaux Minérales d' Oulmès est égal à 2.2 MDH contre 2.9 MDH en 2011 et 1.6 MDH en 2010 PF.

Revue Analytique 2010PF-2011 :

En 2011, Le résultat non courant des Eaux Minérales d'Oulmès a enregistré une hausse de 84% par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 2.9 MDH.

Les produits non courants sont en légère hausse pour s'établir à 3.5MDH en 2011 contre 3MDH en 2010 PF en raison de l'augmentation des autres produits non courants qui s'élèvent à 3.2 MDH en 2011 contre 3 MDH en 2010 PF. Ils concernent principalement les indemnités d'assurance et la refacturation de gasoil²⁶ appliquée aux prestataires externes

²⁶ La Société Les Eaux Minérales d'Oulmès achète et refacture le gasoil à ses prestataires externes en charges de transport en raison de non disponibilité d'une pompe à proximité.

Les charges non courantes, quant à elles, principalement constituées du poste « Autres charges non courantes » (à hauteur de 79.0% en moyenne), s'élèvent à 0,5 MDH en 2011 contre 1,5MDH en 2010 PF. A ce propos, le montant des indemnités de licenciement du personnel Soda s'est élevé à 6.9 MDH en 2010S.

En 2010 PF, les charges non courantes n'incluent pas la valeur nette comptable des immobilisations Sodas cédées.

Revue Analytique 2011-2012 :

Concernant l'année 2012, les produits non courants s'élèvent à 5 MDH soit une hausse 1.6 MDH par rapport à l'exercice antécédent. Cette hausse découle de l'accroissement des autres produits non courants (refacturation du gazoil) qui s'établissent à 4.8 MDH en 2012 versus 3.1 MDH en 2011.

Quant aux charges non courantes, celles-ci sont en hausse de 2.3 MDH et se composent exclusivement des « Autres charges non courantes » qui incluent principalement les charges de licenciement liés au départ de quelques collaborateurs.

11. Résultat net

En KDH	2010 PF	2011 S	2012 S	Var 10-11 PF/S	Var 11-12 S/S	TCAM
Résultat d'exploitation	149 316	51 852	115 410	-65,3%	122,6%	-12,1%
Résultat financier	-21 186	-21 699	-21 105	-2,4%	2,7%	-
Résultat courant	128 130	30 154	94 305	-76,5%	212,7%	-14,2%
Résultat non courant	1 626	2 992	2 207	84,0%	-26,2%	16,5%
Résultat avant impôts	129 756	33 146	96 512	-74,5%	191,2%	-13,8%
Impôts sur les résultats	38 927	8 655	31 517	-77,8%	264,1%	-10,0%
Résultat net	90 829	24 491	64 995	-73,0%	165,4%	-15,4%
Marge nette	10,4%	2,2%	5,8%	-8.2 pts	3.6 pts	-

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

En 2011, le résultat net de la société 'Les Eaux Minérales d'Oulmès' s'établit à 24.5MDH en baisse de 73.0% versus 2010PF.

Au 31 Décembre 2012, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès affiche un résultat net excédentaire et s'élève à 64.9 MDH, soit une nette amélioration de 40.5 MDH par rapport au résultat de 2011.

En 2011, le bénéfice net rapporté au chiffre d'affaires de la Société Les Eaux Minérales d'Oulmès s'est chiffré à 2.2% en baisse de 8.2 points par rapport à 2010 PF. Cette baisse est due notamment à la progression des coûts de matières premières qui s'est avérée plus accentuée que la croissance des ventes.

La marge nette a avancé de 3.6 points passant de 2.2% en 2011 à 5.8% en 2012.

12. Rentabilité des Fonds Propres :

En KDH	2010 S	2011 S	2012 S	Var 10-11 S/S	Var 11-12 S/S	TCAM
Résultat net	107 412	24 491	64 995	-77,2%	165,4%	-22,2%
Capitaux propres	540 377	446 068	487 302	-17,5%	9,2%	-5,0%
Total actif	1 504 092	1 089 625	1 183 463	-27,6%	8,6%	-11,3%
Rentabilité des fonds propres^[1]	19,9%	5,5%	13,3%	-14.4 pts	7.8 pts	-
Rentabilité des actifs^[2]	7,1%	2,2%	5,5%	-4.9 pts	3.3 pts	-

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

^[1]RFP= Résultat net/ Capitaux propres

^[2]RA= Résultat net/ Total actif

Sur toute la période d'étude, la rentabilité des fonds propres a baissé de 6.6 points atteignant 13.3 % en 2012, 5.5% en 2011 et 19.9% en 2010.

La rentabilité des actifs a également enregistré la même tendance baissière sur la période étudiée et s'élève à 5.5% en 2012 contre 2.2% en 2011 contre 7.1% en 2010.

3. ANALYSE DU BILAN :

Le tableau suivant reprend les données historiques du bilan de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès pour les exercices clos aux 31 décembre 2010 Pro forma (PF), 2011 Social (S) et 2012 Social (S).

En KDH	2010			2011 S	2012 S	Var 10PF- 11S	Var 11-12 S	TCAM
	Soda	Eau (PF)	Total (Social)					
Immobilisations en non valeurs	3103	1034	4137	15 865	15 938	>100%	0,5%	96,3%
Immobilisations incorporelles	0	4841	4841	5 322	5 755	9,9%	8,1%	9,0%
Immobilisations corporelles	0	579 845	579 845	685 065	748 453	18,1%	9,3%	13,6%
Immobilisations financières	235	1414	1649	1 649	1 413	16,6%	-14,3%	0,0%
Ecart de conversion	0	0	0	0	0			
Actif immobilisé	3338	587 134	590 471	707 901	771 560	20,6%	9,0%	14,6%
Stocks	81 703	57 376	139 078	65 493	107 674	14,1%	64,4%	37,0%
Créances de l'actif circulant	517 260	248 026	765 286	305 479	275 019	23,2%	-10,0%	5,3%
Titres et valeurs de placement	0	58	58	58	58	0,0%	0,0%	0,0%
Ecart de conversion	52	134	186	59	90	-56,0%	52,5%	-18,0%
Actif circulant	599 015	305 593	904 608	371 088	382 841	21,4%	3,2%	11,9%
Trésorerie Actif	9 012			10 636	29 063		173,3%	
Total Actif	1 504 092			1 089 625	1 183 463	-27,6%	8,6%	-11,3%
Capitaux propres	540 377			446 068	487 302	-17,5%	9,2%	-5,0%
Capitaux propres assimilés	0			0	0	-		-
Dettes de financement	124 168			88 591	50 738	-28,7%	-42,7%	-36,1%
Provisions durables pour risques et charges	0			0	0	-		-
Ecart de conversion	0			0	0	-		-
Financement permanent	664 545			534 659	538 041	-19,5%	0,6%	-10,0%
Dettes du passif circulant	137 048	228 977	366 024	247 217	317 053	8,0%	28,2%	17,7%
Autres provisions pour risques et charges	7 665	134	7 799	789	1 786	>100%	126,4%	>100%
Ecart de conversion	80	74	155	98	49	32,4%	-50,0%	-19,0%
Passif circulant	144 793	229 185	373 978	248 103	318 888	8,2%	28,5%	18,0%
Trésorerie Passif	465 569			306 863	326 535	-34,1%	6,4%	-16,3%
Total Passif	1 504 092			1 089 625	1 183 463	-27,6%	8,6%	-11,3%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

1. Actif

En KDH	2010 S	2010 PF	2011 S	2012 S	Var 10PF- 11S	Var 11-12 S	TCAM
Immobilisations en non valeurs	4137	1034	15 865	15 938	>100%	0,50%	-
Immobilisations incorporelles	4841	4841	5 322	5 755	9,90%	8,10%	9,00%
Immobilisations corporelles	579 845	579845	685 065	748 453	18,10%	9,30%	13,60%
Immobilisations financières	1649	1414	1 649	1 413	16,60%	-14,30%	0,00%
Ecart de conversion	0	0	0	0	-	-	-
Actif immobilisé	590 471	587 134	707 901	771 560	20,60%	9,00%	14,60%
Stocks	139078	57 376	65 493	107 674	14,10%	64,40%	37,00%
Créances de l'actif circulant	765 286	248 026	305 479	275 019	23,20%	-10,00%	5,30%
Titres et valeurs de placement	58	58	58	58	0,00%	0,00%	0,00%
Ecart de conversion	186	134	59	90	-56,10%	53,60%	-17,90%
Actif circulant	904 608	305 593	371 088	382 841	21,40%	3,20%	11,90%
Trésorerie Actif	9 012	9 012	10 636	29 063	18,00%	173,20%	79,60%
Total Actif	1 504 092	901 740	1 089 625	1 183 463	20,80%	8,60%	14,60%

a. Actif immobilisé

Le tableau ci-dessous décrit l'évolution de l'actif immobilisé pour la période d'étude 2010-2012 :

En KDH	2010 PF	2011 S	2012 S	Var 10PF- 11S	Var 11-12 S	TCAM
Actif immobilisé	587 134	707 901	771 560	20,6%	9,0%	14,6%
% Total Bilan	65,1%*	65,0%	65,2%	-0,1 pts	0,2 pts	
Immobilisations en non valeurs	1 034	15 865	15 938	1434,4%	0,5%	-
Part	0,2%	2,2%	2,1%	2,1 pts	-0,2 pts	-
Immobilisations incorporelles	4 841	5 322	5 755	9,9%	8,1%	9,0%
Part	0,8%	0,8%	0,7%	- 0,1 pts	- 0,0 pts	-
Immobilisations corporelles	579 845	685 065	748 453	18,1%	9,3%	13,6%
Part	98,8%	96,8%	97,0%	-2,0 pts	0,2 pts	-
Immobilisations financières	1 414	1 649	1 413	16,6%	-14,3%	0,0%
Part	0,2%	0,2%	0,2%	-0,01 pts	-0,05 pts	-
Ecart de conversion	0	0	0	-	-	-
Part	-	-	0,0%	-	-	-

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

* % Total Bilan Pro forma

La structure de l'actif immobilisé se caractérise par la prédominance des immobilisations corporelles qui représentent un poids moyen de 97.5% entre 2010PF et 2012.

L'actif immobilisé atteint 771.5 MDH en 2012 contre 587.1 MDH en 2010 PF (707.9 MDH en 2011) soit un TCAM de 14.6% sur toute la période d'étude. Cette augmentation globale de 184.4 MDH s'explique principalement par :

- la hausse moyenne de 13.6% des immobilisations corporelles qui passent de 579.8 MDH en 2010 PF à 748.4 MDH en 2012 (685 MDH en 2011) ;
- la hausse moyenne des immobilisations en non valeurs qui s'établissent à 15.9 MDH en 2012 vs 1.0 MDH en 2010 PF (soit 15.9 MDH en 2011) ;
- l'accroissement moyen de 9% (+0.9 MDH) des immobilisations incorporelles qui s'élèvent à 5.7 MDH en 2012 contre 4.8 MDH en 2010 PF (5.3 MDH en 2011).

▪ Immobilisations en non valeurs :

En KDH	2010 PF	2011 S	2012 S	Var 10PF- 11S	Var 11-12 S	TCAM
Immobilisations en non valeurs	1 034	15 865	15 938	-	0,5%	96.3%
% Total Bilan	0,1%*	1,5%	1,3%	1,3 pts	-0,1 pts	
Frais préliminaires	0	0	0	-	-	-
Part	-	-	0%	-	-	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 034	15 865	15 938	-	0,5%	96.3%
Part	100,0%	100,0%	100,0%	-	-	
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	-	-	-
Part	-	-	0%	-	-	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

* % Total Bilan Pro forma

Sur la période d'étude, les immobilisations en non valeurs sont composées entièrement des charges étalées sur plusieurs exercices. Il s'agit notamment des frais préalables au démarrage de l'usine de Tan Tan, des charges liées aux assistances techniques étrangères, et divers frais d'études.

Les immobilisations en non valeurs s'élèvent à 15.9 MDH en 2012 contre 1.0 MDH en 2010 PF (15.8 MDH en 2011).

▪ Immobilisations incorporelles :

En KDH	2010 PF	2011 S	2012 S	Var 10PF- 11S	Var 11-12 S	TCAM
Immobilisations incorporelles	4 841	5 322	5 755	9,9%	8,1%	9,0%
% Total Bilan	0,5%*	0,5%	0,5%	-	-	
Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-	-	-
Part	-	-	-	-	-	-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 841	5 322	5 755	9,9%	8,1%	9,0%
Part	100%	100%	100%	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-
Part	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Part	-	-	-	-	-	-

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

* % Total Bilan Pro forma

Les immobilisations incorporelles comprennent exclusivement les « brevets, marques, droits et valeurs similaires » relatifs aux logiciels informatiques. Ces derniers se sont établis à 5.7 MDH en 2012 contre 4.8 MDH en 2010 PF (5.3 MDH en 2011).

▪ Immobilisations corporelles :

En KDH	2010 PF	2011 S	2012 S	Var 10PF- 11S	Var 11S -12 S	TCAM
Immobilisations corporelles	579 845	685 065	748 453	18,1%	9,3%	13,6%
% Total Bilan	64,3%*	62,9%	63,2%	-1.4 pts	0.4 pts	
Terrains	21 020	21 020	21 020	0,0%	0,0%	0,0%
Part	3,6%	3,1%	2,8%	-0,6 pts	-0,3 pts	
Constructions	111 762	176 925	184 201	58,3%	4,1%	28,4%
Part	19,3%	25,8%	24,6%	-6,6 pts	-1.2 pts	
Installation techniques, matériel et outillage	251 057	444 800	444 747	77,2%	0,0%	33,1%
Part	43,3%	64,9%	59,4%	21.6 pts	-5.5 pts	
Matériel de transport	658	656	904	-0,4%	37,8%	17,2%
Part	0,1%	0,1%	0,1%	-	-	
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	6 324	9 513	12 773	50,4%	34,3%	42,1%
Part	1,1%	1,4%	1,7%	0,3 pts	0.3 pts	
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Part	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	189 023	32 152	84 809	-83,0%	>100%	-33,0%
Part	32,6%	4,7%	11,3%	-27.9 pts	6,6 pts	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

* % Total Bilan Pro forma

Les immobilisations corporelles de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » affichent une croissance annuelle moyenne de 13.6% et s'élèvent à 748.5 MDH en 2012 contre 579.8 MDH en 2010 PF (685 MDH en 2011).

Les postes « Installations techniques, matériel et outillage » et « Constructions » représentent 79.1% en moyenne des immobilisations corporelles entre 2010 PF et 2012. Ces derniers sont suivis des postes « Immobilisations corporelles en cours » et des « Terrains » qui affichent respectivement un poids moyen de 16.2% et 3.2% sur toute la période d'étude concernée.

Revue Analytique 2010 PF -2011 :

Au 31 Décembre 2011, Les immobilisations corporelles se chiffrent à 685 MDH versus 579.8 MDH à fin Décembre 2010 PF. L'augmentation de 105.2 MDH (soit +18,1%) s'explique essentiellement par la variation des postes suivants :

- les « Installations techniques, matériel et outillage » augmentent de 77.2% passant de 251 MDH en 2010 PF à 444.8 MDH en 2011.

Elles portent principalement sur :

- l'acquisition d'une nouvelle machine de production Verre;
- l'acquisition d'une nouvelle moulerie d'injection ;
- le Renforcement de la chaîne de production à Tan Tan ;

- l'installation d'une nouvelle chaîne d'embouteillage PET
- l'accroissement de 58.3% du poste « Constructions » qui s'élève à 176.9 MDH en 2011 contre 111.7 MDH en 2010 PF;

Les investissements en construction s'élèvent à 36.4 MDH en 2011 contre 10.3 MDH en 2010PF. L'investissement immobilier des Eaux Minérales d'Oulmès concerne principalement la construction de bâtiments à Tarmilat et l'agencement de plusieurs sites logistiques (Bouskoura, Tarmilate et Marrakech) ;

- la progression de 50.4% du poste « Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers » qui passent de 6.3 MDH en 2010 PF à 9.5 MDH en 2011 suite à l'acquisition et l'aménagement de mobiliers ainsi que la mise à niveau des locaux d'Oulmès pour une valeur globale de 4.7 MDH.

Les immobilisations corporelles en cours se sont quant à eux chiffrées à 32.1 MDH en 2011 contre 189 MDH en 2010 PF affichant un recul de 156.9 MDH (soit une baisse de 83%). Il s'agit d'immobilisations « Matériel et Outillage » n'ayant pas encore été mises en service et ne faisant donc pas l'objet d'amortissement. En 2011, les acquisitions en immobilisations en cours sont moindres comparées à l'exercice précédent et s'élèvent à 29.5 MDH à fin décembre 2011 (soit une baisse de 103.1MDH).

Revue Analytique 2011-2012 :

A fin Décembre 2012, l'actif immobilisé corporel de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » se chiffre à 748.5 MDH en augmentation de +9.3% par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation de 63.4 MDH trouve son origine dans :

- l'extension des magasins de stockage à Tarmilate pour une valeur estimée à 20.3 MDH ;
- la hausse des Investissements en « Installations techniques, matériel et outillage » de près de 48 MDHS. Cette progression s'explique par l'ensemble des investissements entrepris pour l'extension de la capacité productive et industrielle de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » à savoir :
 - l'installation d'une nouvelle ligne de production PET très haute cadence;
 - l'aménagement de plusieurs déchèteries par site dans le cadre du projet de certification (ISO 14001) ;
 - l'augmentation de puissances électriques à Tarmilate ;
 - l'installation de nouveaux compresseurs ;
 - l'achat d'une nouvelle moulerie d'injection
- l'augmentation des Immobilisations corporelles en cours relatives aux « Installations techniques, matériel et Outillage » qui sont passées de 32.1 MDH en 2011 à 84.8 MDH en 2012 suite à l'acquisition de nouvelles immobilisations non encore mises en service pour une valeur de 72.1 MDH;

▪ Immobilisations financières :

En KDH	2010 PF	2011 S	2012 S	Var 10PF- 11S	Var 11-12 S	TCAM
Immobilisations financières	1 414	1 649	1 413	16,6%	-14,3%	0,0%
% Total Bilan	0,2%*	0,2%	0,1%	0.0pts	-0.1pts	
Autres Créances Financières	1 414	1 649	1 413	16,6%	-14%	0,0%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

* % Total Bilan Pro forma

Les « Immobilisations financières » sont composées uniquement des « Autres créances financières » qui représentent les cautions et les dépôts payés d'avances. Elles sont quasi-stables affichant ainsi un montant moyen de 1.5 MDH sur toute la période d'étude.

Actif circulant :

Le tableau ci-après décrit l'évolution de l'actif circulant le long des périodes 2010 PF et 2012:

En KDH	2010 PF	2011 S	2012 S	Var 10PF- 11S	Var 11-12 S	TCAM
Actif circulant	305 593	371 088	382 841	21,4%	3,2%	11,9%
% Total Bilan	33,9%*	34,1%	32,3%	0,2 pts	-1,7 pts	
Stocks	57 376	65 493	107 673	14,1%	64,4%	37,0%
Part	18,8%	17,6%	28,1%	-1,1 pts	10,5 pts	
Créances de l'actif circulant	248 026	305 479	275 019	23,2%	-10,0%	5,3%
Part	81,2%	82,3%	71,8%	1,2 pts	-10,5 pts	
Titres et valeurs de placement	58	58	58	-	-	-
Part	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	134	59	90	-56,1%	53,6%	-17,9%
Part	-	-	-	-	-	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

* % Total Bilan Pro forma

Sur la période 2010 PF -2012, les « créances de l'actif circulant » représentent 78.4% en moyenne de l'actif circulant, suivies des « stocks » avec un poids moyen de 21.5%.

Revue Analytique 2010PF-2011 :

L'actif circulant a atteint 371 MDH en 2011 contre 305.6MDH en 2010 PF. Cette hausse de 65.5 MDH (soit +21.4%) s'explique par les données suivantes :

- la hausse de 57.4 MDH (soit une variation de +23.2%) des « créances de l'actif circulant ». Elles ont atteint 305.5 MDH en 2011 contre 248 MDH en 2010 PF ;
- l'accroissement de 8.1 MDH (soit une évolution de +14.1%) des « stocks ». Ils sont passés de 57.4 MDH en 2010 PF à 65.5 MDH en 2011.

Revue Analytique 2012-2011 :

A fin décembre 2012, l'actif circulant de la société « les Eaux Minérales d'Oulmès » s'établit à 382.8 MDH en augmentation de 11.8 MDH (soit +3.2%) par rapport à l'exercice précédent. Cet accroissement est dû majoritairement à la hausse du poste « Stocks » qui affiche à lui seul, une hausse de 42.2 MDH soit une variation en pourcentage de 64.4% comparée à l'année 2011.

▪ Stocks

En KDH	2010 PF	2011 S	2012 S	Var 10PF- 11S	Var 11-12 S	TCAM
Stocks	57 376	65 493	107 674	14,1%	64,4%	37,0%
% Total Bilan	6,4%*	6,0%	9,1%	-0.3 pts	3.1 pts	
Marchandises	72	72	79	0%	9.4%	4.7%
Part	0,1%	0,1%	0,1%	-	-	
Matières et fournitures, consommables	48 327	52 144	95 567	7,9%	83,3%	40,6%
Part	84,2%	79,6%	88,8%	-4.6 pts	9.1 pts	
Produits finis	8 977	13 277	12 027	47,9%	-9,4%	15,8%
Part	15,6%	20,3%	11,2%	4.6 pts	-9.1 pts	
Délai de rotation Stocks de matières et fournitures consommables en jours	67	53	88	-	-	-
Délai de rotation Stocks produits finis en jours	4	5	4	-	-	-

Délai de rotation Stocks de matières et fournitures consommables en jours = (Stock de matières et fournitures consommables/ Achats de matières et fournitures)*365

Délai de rotation Stocks produits finis en jours= (Stock de produits finis/ Vente de biens et services)*365

En KDH	2010 PF	2011 S	2012 S	Var 10PF- 11S	Var 11-12 S	TCAM
Stocks	57 376	65 493	107 674	14,1%	64,4%	37,0%
% Total Bilan	6,4%*	6,0%	9,1%	- 0,3 pts	3,1 pts	
Marchandises	72	72	78	0,0%	8.3%	0,0%
Part	0,1%	0,1%	0,1%	0,0 pts	0,0 pts	
Matières et fournitures, consommables	48 327	52 144	95 567	7,9%	83,3%	40,6%
Part	84,2%	79,6%	88,8%	- 4,6 pts	9,1 pts	
<i>Matières Consommables</i>	<i>27 677</i>	<i>25 380</i>	<i>63 549</i>	<i>-8,3%</i>	<i>150,4%</i>	<i>51,5%</i>
Part	57,3%	48,7%	66,5%	-8,6 pts	17.8 pts	
<i>Pièces détachées</i>	<i>20 650</i>	<i>26 764</i>	<i>32 018</i>	<i>29,6%</i>	<i>19,6%</i>	<i>24,5%</i>
Part	42,7%	51,3%	33,5%	8,6 pts	-17.8 pts	
Produits finis	8 977	13 277	12 027	47,9%	-9,4%	15,8%
Part	15,6%	20,3%	11,2%	4,7 pts	-9,1 pts	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

* % Total Bilan Pro forma

L'analyse des stocks fait ressortir la prédominance des stocks de matières et fournitures consommables qui représentent 84.2% en moyenne entre 2010 PF et 2012. Ces derniers comprennent essentiellement les stocks de matières consommables et de pièces de rechange.

Les stocks de produits finis représentent 15.7% en moyenne de la totalité des stocks. Il s'agit des stocks d'eaux minérales et eaux de table. Le poids des stocks de marchandises reste quant à lui très négligeable.

Entre 2010 PF et 2011, le niveau des stocks a augmenté fortement pour s'établir à 65.4 MDH en 2011 contre 57.3 MDH en 2010 PF suite à la hausse de 4.3 MDH des stocks de produits finis Oulmès & Sidi Ali.

A fin 2012, le stock de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès s'établit à 107.6 MDH en augmentation de 64.4% et +42 MDH en valeur, en raison d'un stockage important de PET dans le cadre de la stratégie anticipative d'approvisionnement.

▪ Créances de l'actif circulant :

En KDH	2010 PF	2011 S	2012 S	Var 10PF- 11S	Var 11-12 S	TCAM
Créances de l'actif circulant	248 026	305 479	275 019	23,2%	-10,0%	5,3%
% Total Bilan	27,5%*	28,0%	23,2%	0,5 pts	-4.8 pts	
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	13 470	27 579	16 651	104,7%	-39,6%	11,2%
Part	5,4%	9,0%	6,1%	3,6 pts	-3.0 pts	
Clients et comptes rattachés	164 717	198 074	189 082	20,3%	-4,5%	7,1%
Part	66,4%	64,8%	68,8%	-1,6 pts	3,9 pts	
Personnel	4 028	3 701	4 047	-8,1%	9,4%	0,2%
Part	1,6%	1,2%	1,5%	-0,4 pts	0,3 pts	
Etat	62 229	65 963	56 549	6,0%	-14,3%	-4,7%
Part	25,1%	21,6%	20,6%	-3,5 pts	-1.0 pts	
Comptes d'associés	-	-	-	-	-	-
Part						
Autres débiteurs**	1 987	7 551	6 173	>100%	-18,2%	76,3%
Part	0,8%	2,5%	2,2%	1.7 pts	-0.2 pts	
Comptes de régularisation	1 595	2 611	2 516	63,7%	-3,6%	25,6%
Part	0,6%	0,9%	0,9%	-0,2 pts	-	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

* % Total Bilan Pro forma

** Autres créances envers des tiers qui ne sont pas liés à la vente de biens produits et services

Les « Créances de l'actif circulant » sont essentiellement composées des créances envers les « clients et comptes rattachés » qui représentent en moyenne 66.6 % du total de l'actif circulant entre 2010 PF et 2012. Elles sont suivies des créances de « l'Etat » et des créances envers les « Autres débiteurs », qui représentent respectivement 22.4% et 1.8% en moyenne sur la même période.

Revue Analytique 2010 PF -2011:

Les « Créances de l'actif circulant » se sont établies à 305.5 MDH en 2011 contre 248 MDH en 2010 PF. Cette hausse de 57.4 MDH (soit +23.2%) s'explique principalement par :

- l'augmentation de 33.3 MDH (soit +20.3%) des créances « Clients et comptes rattachés » qui ont atteint 198 MDH en 2011 contre 164.7 MDH en 2010 PF. Cette évolution accompagne linéairement la croissance du Chiffre d'affaires et traduit la politique commerciale entreprise par Oulmès et visant à optimiser le besoin de fonds de roulement. A fin 2011, le délai règlement client se chiffre à 55 jours contre 57 jours en 2010 PF.
- le surcroît de 14.1 MDH du poste « Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes » qui sont égales à 27.5 MDH en 2011 contre 13.4 MDH en 2010 PF en liaison avec le programme d'investissement ;
- l'augmentation de 3.7 MDH (soit +6%) des créances fiscales qui sont passées de 62.2 MDH en 2010 PF à 65.9 MDH en 2011. Cette variation s'explique majoritairement par la hausse de la TVA récupérable sur charges en lien avec l'évolution de l'activité ;
- la hausse de 5.6 MDH des créances envers les « Autres débiteurs » qui s'élèvent à 7.5 MDH en 2011 contre 1.9 MDH en 2010 PF suite à des créances diverses non encore encaissées.

Revue Analytique 2011-2012:

Les « Créances de l'actif circulant » se sont établies à 275 MDH en 2012, soit une régression de 30.4 MDH (-10%) qui s'explique principalement par :

- la baisse de 10.9 MDH (soit -39.6%) du poste « les fournisseurs débiteurs, avances et acomptes qui s'élèvent à 16.6 MDH en 2012 ;
- la baisse de 9.4 MDH (-14.3%) des créances fiscales étatiques qui se sont chiffrées à 56.5 MDH en 2011 suite à la baisse des acomptes IS versés en 2012. A noter la baisse de l'IS en 2011 par rapport à 2010 (le résultat 2010 incluait l'impôt sur la plus-value de cessions de l'actif immobilisé Soda);
- la baisse de 9.0 MDH des créances « Clients comptes et rattachés » qui s'élèvent à 189.0 MDH à fin décembre 2012. Cette baisse, qui se traduit par une réduction des effets à recevoir, est la conséquence, d'une part, d'une gestion des créances clients plus rigoureuse et efficiente et d'autre part, les provisions pour dépréciation des clients augmentent de 6.1 MDH en 2012 expliquant ainsi la réduction enregistrée au niveau de ces créances. A fin 2012, le délai règlement client s'établit à 51 jours.
- le poste « Autres Débiteurs » a par ailleurs reculé de 1.4 MDH pour se chiffrer à 6.1 MDH en 2012 ;

- Provisions pour dépréciation de stocks :

En KDH	2010 PF	2011 S	2012 S	Var 10-11 PF/S	Var 11-12 S/S	TCAM
Montant brut "Stocks"	57 983	73 054	111 008	26,0%	52,0%	38,4%
Dotations aux provisions pour dépréciation des Stocks	--	-	-	-	-	-
Provisions cumulées	607	7 561	3 334	1145,6%	-55,9%	>100,0%
Montant Net "Stocks"	57 376	65 493	107 674	14,1%	64,4%	37,0%

- Provisions pour dépréciation des créances Clients et Comptes rattachés :

En KDH	2010 S	2010 PF	2011 S	2012 S	Var 10-11 PF/S	Var 11-12 S/S	TCAM
Montant brut	231 104	172 403	225 699	222 788	30,9%	-1,3%	13,7%
Dotations aux provisions pour dépréciation de l'actif circulant	2 662	-	14 878	13 045	-	-12,3%	-
Provisions cumulées	25 761	7 686	27 625	33 706	259,4%	22,0%	>100%
Créances Nettes	205 343	164 717	198 074	189 082	20,3%	-4,5%	7,1%

b. Trésorerie Actif :

En KDH	2010 S	2011 S	2012 S	Var 10PF- 11S	Var 11-12 S
Trésorerie	9 012	10 636	29 063	18,0%	173,2%
% Total Bilan	1,0%*	1,0%	2,5%	0,0 pts	1,5 pts
Chèques et valeurs à encaisser	7 280	9 022	23 383	23,9%	159,2%
Part	80,8%	84,8%	80,5%	4,0 pts	-4,4 pts
Banques, TG et CCP	614	670	4 812	9,0%	>100%
Part	6,8%	6,3%	16,6%	-0,5 pts	10,3 pts
Caisse, régie d'avances et accreditifs	1 118	944	868	-15,6%	-8,1%
Part	12,4%	8,9%	3,0%	-3,5 pts	-5,9 pts

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

* % Total Bilan Pro forma

La trésorerie Actif atteint 29 MDH en 2012. Cette variation linéairement corrélée provient de la hausse de l'activité et est due essentiellement à l'alimentation régulière du compte « Chèques et valeurs à encaisser » qui s'élève à 23.4 MDH en 2012.

Revue Analytique 2010 PF -2011 :

En 2011, La trésorerie Actif de « la société Les Eaux Minérales d'Oulmès » a atteint un encours de 10.6 MDH en augmentation de 18% en raison de la hausse du compte « Chèques et valeurs à encaisser » qui s'élève à 9 MDH en hausse de 23.9% comparé à l'exercice précédent. Il est noté que la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » privilégie de plus en plus les chèques au détriment des effets commerciaux.

Lors de l'élaboration des comptes pro formas, la trésorerie actif a été fusionnée entre les deux activités de la société à savoir « Eaux » et « Soda ».

Revue Analytique 2011-2012 :

A fin Décembre 2012, la trésorerie actif de la société les Eaux Minérales d' Oulmès affiche un encours global de 29 MDH soit une évolution haussière de +18.4 MDH portée toujours par l'augmentation du poste « Chèques et valeurs à encaisser » qui se chiffre à 23.3 MDH (contribution de 80.5% dans la constitution de la trésorerie Actif).

2. Passif :

En KDH	2010 S	2010 PF	2011 S	2012 S	Var 10PF-11S	Var 11-12 S	TCAM
Capitaux propres	540 377	540 377	446 068	487 302	-17,5%	9,2%	-5,0%
Capitaux propres assimilés	0	0	0	0	-	-	-
Dettes de financement	124 168	124 168	88 591	50 738	-28,65%	-42,7%	-36,1%
Provisions durables pour risques et charges	0	0	0	0	-	-	-
Ecart de conversion	0	0	0	0	-	-	-
Financement permanent	664 545	664 545	534 659	538 041	-19,5%	0,6%	-10,0%
Dettes du passif circulant	366 024	228 977	247 217	317 053	8,0%	28,2%	17,7%
Autres provisions pour risques et charges	7799	134	789	1 786	-	126,5%	265,0%
Ecart de conversion	155	74	98	49	31,6%	-50,1%	-19,0%
Passif circulant	373 978	229 185	248 103	318 888	8,3%	28,5%	18,0%
Trésorerie Passif	465 569	465 569	306 863	326 535	-34,1%	6,4%	-16,3%
Total Passif	1 504 092	1 359 298	1 089 625	1 183 463	-19,8%	8,6%	-6,7%

a. Capitaux permanents :

En KDH	2010 S	2011 S	2012 S	Var 10PF- 11S	Var 11-12 S	TCAM
Financement permanent	664 545	534 659	538 041	-19,5%	0,6%	-10,0%
% Total Bilan	44.2%	49,1%	45,5%	4.9 pts	-3,6 pts	
Capitaux propres	540 377	446 068	487 302	-17,5%	9,2%	-5,0%
Part	81,3%	83,4%	91%	2,1 pts	7,1 pts	
Capitaux propres assimilés	0	0	0	-	-	-
Part						
Dettes de financement	124 168	88 591	50 738	-28,7%	-42,7%	-36,1%
Part	18,7%	16,6%	9%	-2,1 pts	-7,1 pts	
Provisions durables pour risques et charges	0	0	0	-	-	-
Part						
Ecart de conversion	0	0	0	-	-	-
Part						

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Les ressources stables de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès ont atteint 538 MDH en 2012 contre 534.7 MDH en 2011 et 664.5 MDH en 2010.

L'analyse de la structure des ressources de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès fait ressortir la quasi-prépondérance des capitaux propres sur toute la période d'étude qui passent de 540.4 MDH en 2010 à 487.3 MDH en 2012 (446.1 MDH en 2011).

▪ Capitaux propres

En KDH	2010 S	2011 S	2012 S	Var 10PF- 11S	Var 11-12 S	TCAM
Capitaux propres	540 377	446 068	487 302	-17,5%	9,20%	-5,0%
% Total Bilan	35.9%	40,90%	41,20%	5.0 pts	0,2 pts	
Capital social ou personnel	198 000	198 000	198 000	0,0%	0,0%	0,0%
Part	37.0%	44.7%	40.9%	7,7 pts	-3,8 pts	
Prime d'émission, de fusion, d'apport	166 980	166 980	166 980	0,00%	0,00%	-
Part	31.0%	37.5%	34.3%	6,5 pts	-3,2 pts	
Ecart de réévaluation	0	0	0	-	-	-
Part	-	-	-	-	-	
Réserve légale	10 591	15 962	17 187	50,70%	7,70%	27,4%
Part	2,0%	3,6%	3,5%	1,6 pts	-0,1 pts	
Autres réservés	37 687	37 687	37 687	0,00%	0,00%	0,0%
Part	7,0%	8,4%	7,7%	1,5 pts	-0,7 pts	
Report à nouveau	19 707	2 949	2 455	-85,0%	-16,7%	-64,7%
Part	3,6%	0,7%	0,5%	-3.0 pts	-0,2 pts	
Résultat net en instance d'affectation	0	0	0	-	-	-
Part	-	-	-	-	-	
Résultat net de l'exercice	107 412	24 491	64 995	-77,20%	165,40%	-22,2%
Part	19,9%	5,5%	13,3%	-14,4 pts	7,8 pts	
Capitaux propres assimilés	0	0	0	-	-	-
% Total Passif						
Subventions d'investissement	0	0	0	-	-	-
Part						
Provisions réglementées	0	0	0	-	-	-
Part						

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Les capitaux propres de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès représentent 39.3% en moyenne entre 2010 et 2012.

A la fin de l'exercice 2012, les capitaux propres se sont établis à 487.3 MDH contre 540.4 MDH en 2010 (446.0 MDH en 2011) soit un TCAM de -5.0%.

La prime d'émission de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès s'établit à 166 980 KDH sur les trois derniers exercices. Celle-ci correspond à l'augmentation de capital ayant eu lieu en 2007 et qui s'est caractérisée par l'émission de 330 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 DH chacune, assorties d'une prime d'émission d'un montant de 506 DH l'action.

Revue Analytique 2010-2011 :

La baisse de 17.5% des fonds propres résulte principalement de :

- Le recul du résultat net en 2011 qui n'intègre plus la plus-value de cession nette de l'actif immobilisé Soda. Celui-ci a régressé entre 2010 et 2011 pour s'établir à 24.4 MDH en 2011 contre 107.4 MDH en 2010 soit une baisse de -77.2% ;
- la baisse du poste « report à nouveau » qui passe 19.7 MDH en 2010 à 2.9 MDH en 2011 provenant de la distribution des dividendes.

Parallèlement, les réserves légales ont augmenté de 50.7% pour s'établir à 15.9 MDH en 2011 contre 10.5 MDH en 2010.

A noter que lors de l'élaboration des comptes pro formas, les capitaux n'ont pas été ventilés. Ces capitaux propres correspondent aux fonds sociaux de la société.

Revue Analytique 2011-2012 :

Les capitaux propres au titre de l'exercice 2012 ont affiché une croissance 9.2% comparé à l'année précédente en raison de la hausse du résultat de l'exercice qui s'est apprécié de 165.4%, conjuguée à la dotation de la réserve légale qui s'apprécie en conséquence de +7.7% pour se chiffrer à 17.1 MDH en 2012.

▪ **Dettes de financement :**

En KDH	2010 S	2011 S	2012 S	Var 10PF- 11S	Var 11-12 S	TCAM
Dettes de financement	124 168	88 591	50 738	-28,7%	-42,7%	36,1%
% Total Bilan	8.3%	8.1%	4.3%	-0.2pts	-3,8pts	
Emprunts obligataires	0	0	0	-	-	-
Part	-	-	-	-	-	-
Autres dettes de financement	124 168	88 591	50 738	-28,7%	-42,7%	36,1%
Part	100%	100%	100%	-	-	-

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Les ressources issues des dettes de financement représentent 6.9% en moyenne du total bilan le long de la période d'étude. Elles sont passées de 124.1 MDH en 2010 à 50.7 MDH en 2012 (88.5 MDH en 2010) soit un TCAM de -36.1%. Cette amélioration de l'encours financier est due au remboursement régulier par la société Les Eaux Minérales d'Oulmès de ses crédits MLT.

b. Passif circulant

En KDH	2010 PF	2011 S	2012 S	Var 10PF- 11S	Var 11-12 S	TCAM
Passif circulant	229 185	248 103	318 888	8,3%	28,5%	18,0%
% Total Bilan	16,9%*	22,8%	26,9%	5,9 pts	4,2 pts	
Dettes du passif circulant	228 977	247 217	317 053	8,0%	28,2%	17,7%
% Total Bilan	16,8%*	22,7%	26,8%	5,8 pts	4,1 pts	
Fournisseurs et comptes rattachés	119 669	148 137	183 535	23,8%	23,9%	23,8%
Part	52,3%	59,9%	57,9%	7,7 pts	-2,0 pts	
Clients créditeurs, avances et acomptes	1 065	7 520	10 471	606,1%	39,2%	>100%
Part	0,5%	3,0%	3,3%	2,58 pts	0,26 pts	
Personnel	818	43	4 318	-94,7%	NS	>100%
Part	0,4%	0,0%	1,4%	-0,4 pts	1,3 pts	
Organismes sociaux	5 350	5 008	7 462	-6,4%	49,0%	18,1%
Part	2,3%	2,0%	2,4%	-0,3 pts	0,3 pts	
Etat	97 169	77 118	106 797	-20,6%	38,5%	4,8%
Part	42,4%	31,2%	33,7%	-11,2 pts	2,5 pts	
Comptes d'associés	1 243	1 469	1 377	18,2%	-6,2%	5,3%
Part	0,5%	0,6%	0,4%	0,1 pts	-0,2 pts	
Autres créanciers	-	-	0	-	-	-
Part	-	-	-			
Comptes de régularisation passif	3 663	7 921	3 092	116,2%	-61,0%	-8,1%
Part	1,6%	3,2%	1,0%	1,6 pts	-2,2 pts	
Autres provisions pour risques et charges	134	789	1 786	-	-	>100%
% Total Bilan	0,0%	0,1%	0,2%	0,1 pts	0,1 pts	
Ecart de conversion	74	98	49	31,6%	-50,1%	-19,0%
% Total Bilan	0,0%	0,0%	0,0%	0,0 pts	0,0 pts	

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

* % Total Bilan Passif Pro forma

Le passif circulant de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès a atteint 318.9 MDH en 2012 contre 229.2 MDH en 2010 PF (248.1 MDH en 2011) et représente en moyenne 22.2% du total bilan.

L'analyse de la structure Du passif circulant de la société les Eaux Minérales d' Oulmès démontre nettement une prépondérance des ressources issues des dettes fournisseurs qui représentent 56.7% en moyenne sur toute la période d'étude. En parallèle, la dette envers l'état contribue à hauteur de 35.8% en moyenne.

Revue Analytique 2010 PF-2011 :

Les dettes du passif circulant ont atteint 247.2 MDH en 2011 contre 228.9 MDH en 2010 PF (soit une hausse de 18.2 MDH), en raison principalement de :

- la hausse de 28.5 (soit +23.8%) des dettes fournisseurs. Elles ont atteint 148.1 MDH en 2011 contre 119.6 MDH en 2010 PF. Cette évolution s'explique par la croissance des achats et la progression des Investissements entrepris au titre de l'exercice 2011. Par ailleurs, le délai de règlement des fournisseurs s'élève à 58 jours en 2011 contre 72 jours en 2010PF.
- la hausse de 6.5 MDH du poste « Clients créditeurs, avances et acomptes » qui s'élève à 7.5 MDH en 2011 contre 1 MDH en 2010 PF, en raison de la consignation des emballages (bouteilles et caisses).
- L'accroissement de 655 KDH des « Autres provisions pour risques et Charges » qui se sont établies à 789 KDH en 2011 contre 134 KDH EN 2010 PF.

Revue Analytique 2011-2012 :

Les dettes du passif circulant ont atteint 317.0 MDH en 2012 contre 247.2 MDH en 2011 (soit +69.8 MDH). Cette évolution de 28.2% est due notamment à :

- la hausse de 35.4 MDH (soit 25.6%) des dettes fournisseurs. Elles ont atteint 183.5 MDH en 2012 contre 148.1 MDH en 2011. Cette évolution, s'explique par le rallongement des délais de paiement fournisseurs qui passent de 58 jours à 80 jours en 2012.
- l'augmentation de 29.6 MDH des dettes de l'Etat qui passent de 77.1 MDH en 2011 à 106.7 MDH en 2012 qui s'explique majoritairement par la hausse de l'IS suite à la croissance du résultat qui se chiffre à 64.9 MDH en 2012 ;
- le recul de 2.9 MDH du poste « Clients Créditeurs, avances et acomptes » qui se chiffre à 10.4 MDH en 2012 ;
- l'augmentation de 2.4 MDH (soit +49%) des dettes envers les organismes sociaux qui s'élèvent à 7.4 MDH en 2012 contre 5 MDH en 2011.

Par ailleurs, le poste « Autres provisions pour risques et charges » a reculé de 77.4% pour se chiffrer à 178 KDH à fin décembre 2012 versus 789 KDH en 2011.

c. Trésorerie Passif

En KDH	2010 S	2011 S	2012 S	Var 10PF- 11S	Var 11-12 S	TCAM
Trésorerie	465 569	306 863	326 535	-34,1%	6,4%	-
% Total Bilan	31.0%	28,2%	27,6%	-2.8 pts	-0,6 pts	16,3%
Crédits d'escompte	78 879	72 064	55 429	-8,6%	-23,1%	-
Part	16,9%	23,5%	17,0%	6,5 pts	-6,5 pts	16,2%
Crédits de trésorerie	0	0	0	-	-	-
Part	-	-	-			-
Banques (soldes créditeurs)	386 690	234 799	271 105	-39,3%	15,5%	-
Part	83,1%	76,5%	83,0%	-6,5 pts	6,5 pts	16,3%

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Revue Analytique 2010 PF -2011 :

La Trésorerie Passif de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès baisse de 34.1% pour s'établir à 306.8 MDH en 2011 contre 465.5 MDH en 2010 PF, en raison de la sortie de périmètre de l'activité Soda²⁷.

Lors de l'élaboration des comptes pro formas, la trésorerie passif a été fusionnée entre les deux activités de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Revue Analytique 2011-2012 :

Au 31 Décembre 2012, la trésorerie passif affiche un encours total de 326.5 MDH en augmentation de 6.4% par rapport à l'exercice précédent.

3. Endettement financier net

En KDH	2010S	2011 S	2012 S	Var 10S- 11S	Var 11-12 S	TCAM
Dettes de financement	124 168	88 591	50 738	-28.7%	-42,7%	-
Capital restant dû pour les biens crédit-bail	24 064	13 986	18 726	-41.8%	33.9%	-11.8%
Trésorerie passif	465 569	306 863	326 534	-34,1%	6,1%	-
Trésorerie actif	9 012	10 636	29 063	-	173,2%	-
Titres et valeurs de placement	58	58	58	0,0%	0,0%	0,0%
Endettement financier net	604 731	398 746	366 878	-34.1%	-8.0%	-22.1%
Capitaux propres	540 377	446 068	487 302	-17,5%	9,2%	-5,0%
Endettement / Fonds propres	111.9%	89.4%	75.3%	22.5 pts	-14.1 pts	-

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

Revue Analytique 2010-2011 :

Au titre de l'exercice 2011, l'endettement financier NET de la Société « Les Eaux Minérales d'Oulmès » s'établit à 398.7 MDH contre 604.7 MDH en 2010 , impacté essentiellement par l'amélioration de la trésorerie nette d'une part et d'autre part par la baisse de l'encours de dettes de la société à moyen terme.

Revue Analytique 2011-2012 :

Au titre de l'exercice 2012, l'endettement financier net de la société les Eaux Minérales d'Oulmès s'améliore pour se situer à 366.9 MDH contre 398.7 MDH en 2011, soit une baisse de 8.0% en étroite liaison avec l'amélioration du besoin en fonds de roulement et des flux d'exploitation.

²⁷ Consommatrice de trésorerie

4. ANALYSE DE L'EQUILIBRE FINANCIER

En KDH	2010 S	2011 S	2012 S	Var 10PF- 11S	Var 11-12 S	TCAM
Financement permanent	664 545	534 659	538 041	-19,5%	0,6%	-10,0%
Actif immobilisé	590 471	707 901	771 560	19,9%	9,0%	14,3%
Fonds de roulement	74 073	-173 242	-233 519	-333,9%	-34,8%	-
Actif circulant (HORS TVMP)	904 550	371 030	382 783	-59,0%	3,2%	-34,9%
Passif circulant	373 978	248 103	318 888	-33,7%	28,5%	-7,7%
Besoin en fonds de roulement	530 573	122 927	63 895	-76,8%	-48,0%	-65,3%
FR/BFR	14%	NS	NS	NS	-NS	-
Trésorerie nette	-465 500	- 296 169	- 297 414	36,4%	-0,4%	-

Source : Les Eaux Minérales d'Oulmès

1. Fonds de Roulement

En 2012, le fond de roulement de la société les Eaux Minérales d' Oulmès atteint -233.5 MDH contre -173.2 MDH en 2011 et 74 MDH en 2010. Cette évolution moyenne entre 2010 et 2012 de -307.5 MDH résulte principalement de la baisse du Financement permanent (-126.5 MDH) en raison de la politique d'investissement soutenue et la baisse du financement MLT.

2. Besoin en Fonds de Roulement

Sur la période 2010 -2012, le besoin en fonds de roulement s'améliore d'année en année, pour s'établir à 63.9 MDH en 2012 contre 530.6 MDH en 2010 et 122.9 MDH en 2011. Cette évolution moyenne de 65.3% s'explique principalement par un meilleur encadrement du risque client et un rallongement des délais fournisseurs.

A noter qu'en 2010, le BFR est exceptionnellement élevé en raison de la comptabilisation de la créance liée à la cession de l'actif immobilisé Soda.

3. Trésorerie Nette :

Entre 2010 et 2012, la trésorerie nette est négative. Elle passe de -465.5 MDH en 2010 à - 297.4 MDH en 2012 (pour -296.2 MDH en 2011).

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès est en phase de conclure avec ses partenaires bancaires un CMT d'un montant de 300 MDH dont l'objectif est le renforcement de son fond de roulement afin qu'il soit en adéquation avec son niveau d'activité et ses investissements.

• Ratio de service de la dette

	2010 S	2011 S	2012 S
Ratio du service de la dette	1,3	1,9	3.0

Ratio du service de la dette= (EBE /(Charges d'intérêts+ Annuités crédit-bail+ Part du capital remboursé)

A fin 2012, le ratio du service de la dette s'est amélioré pour s'établir à 3.0 contre 1.9 en 2011 contre 1.8 en 2010

• **Tableau de financement :**

En KDH	2010 S		2011 S		2012 S	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
Autofinancement		37 122,73		-9 864,64		129 581,4
Cessions et réductions d'immobilisations		411 711,88		228,42		469,972
Augmentations des capitaux propres et assimilés						
Augmentation des dettes de financement						
Ressources stables		448 834,62		-9 636,23		130 051,3
Acquisitions et augmentations d'immobilisations	207 634,88		196 966,23		147 333,6	
Remboursement des capitaux propres						
Remboursement des dettes de financements	81 434,18		35 577,09		37 852,5	
Emplois en non valeurs	5 523,53		5 136,29		5 142,2	
Emplois stables	294 592,59		237 679,61		190 328,3	
Variation de besoin de financement	326 999,68			407 645,45		59 032,6
Variation de la trésorerie		172 758	160 330			1 244
Trésorerie d'ouverture		283 799		456 557		296 227
Trésorerie nette de clôture		456 557		296 227		297 471
Trésorerie nette de clôture retraitée de VMP		456 500		296 169		297 414

Revue Analytique 2010-2011 :

Les ressources stables de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès s'établissent à -9.6 MDh à fin décembre 2011 contre 448.8 en 2010 en raison de la cession de l'actif immobilisé Soda.

Les emplois stables se sont quant à eux élevés à 237.7 MDH contre 294.6 MDH en 2010 en parallèle avec les différentes acquisitions réalisées durant la période.

A fin 2011, le niveau de trésorerie nette s'établit à -296.2 MDH contre -456.5 MDH en 2010, atténué par la baisse du Besoin de fonds de roulement de près de 408 MDH.

Revue Analytique 2011-2012 :

Les Ressources stables de la Société Les Eaux Minérales d'Oulmès s'établissent à fin décembre 2012 à 130.0 MDH compte tenu de la hausse de la capacité bénéficiaire de la société.

Les emplois stables s'établissent à 190.3 MDH et sont composés essentiellement des immobilisations d'équipements.

Le niveau de trésorerie s'établit par ailleurs à -297.5 MDH, atténué par une baisse continue du besoin de fonds de roulement qui enregistre un recul de près de 59 MDH.

PARTIE VI - PERSPECTIVES

Avertissement :

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain.

Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de la société « Les Eaux Minérales d'Oulmès ».

Les résultats et les besoins de financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées.

I. PERSPECTIVES DE LA SOCIÉTÉ LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS :

En 2013, la société prévoit l'introduction de nouvelles références comme Ain Atlas PET 33 cl afin de renforcer davantage son portfolio produit et répondre positivement aux demandes exprimées par les consommateurs marocains.

Le chiffre d'affaires global s'élèverait en 2013 à 1 244 millions de dirhams, en hausse de 10% par rapport à 2012, soit +115 MDh. Exprimée en col, la croissance serait de 11,7%, soit +48 millions de cols. En litres, l'évolution attendue est de +50 millions de litres, soit +10,3%.

En termes d'investissements, le budget 2013 prévoit notamment :

- L'acquisition d'une nouvelle machine à injection de préformes;
- La poursuite des travaux de réaménagement des plateformes logistiques de Casablanca et Tarmilate;
- La mise à niveau des lignes de production verre avec l'acquisition et l'installation d'une nouvelle rinceuse-soutireuse;
- Le renforcement du parc réfrigérateurs qui permet de vendre davantage les produits de la société tout en renforçant son image de marque auprès des détaillants et des consommateurs;
- L'accroissement de la flotte de distribution pour la vente directe.

Le budget d'investissement de 2013 pour la réalisation desdits projets est estimé à un montant de 93 Millions de Dirhams.

Durant la période 2013-2016, les budgets d'investissement oscillent entre 93 et 160 MDH. Parmi les grands chantiers qui seront menés figurent le renforcement des capacités logistiques à travers :

- l'ouverture de hubs logistiques dans deux régions du Royaume ;
- l'extension des zones de stockages à Tarmilate et le renforcement des capacités de production par l'ajout d'une nouvelle ligne PET à Tarmilate.

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès est en phase de conclure avec ses partenaires bancaires un CMT d'un montant de 300 MDH dont l'objectif est le renforcement de son fond de roulement afin qu'il soit en adéquation avec son niveau d'activité et ses investissements.

Programme d'investissement pour les années à venir :

Budget d'investissement en Millions de Dirhams	2013	2014	2015	2016
Matériel et outillage	84,0	96,0	73,8	118,2
Part	90,3%	73,8%	73,8%	73,8%
Constructions	1,0	15,0	11,5	18,5
Part	1,1%	11,5%	11,5%	11,5%
Matériel Informatique	4,0	4,0	3,1	4,9
Part	4,3%	3,1%	3,1%	3,1%
Matériel publicitaire	4,0	4,0	3,1	4,9
Part	4,3%	3,1%	3,1%	3,1%
Autres	0,0	11,0	8,5	13,5
Part	0	8,5%	8,5%	8,5%
Total	93,0	130,0	100,0	160,0

En termes de résultats, la société devrait améliorer ses indicateurs financiers notamment la marge d'exploitation et la marge nette qui devrait se situer aux alentours de 6 à 7% du chiffre d'affaires pour l'année 2013 (hors impacts exceptionnels non liés à l'activité courante), suite à la hausse du chiffre d'affaires combinées à une allocation efficace des charges d'exploitation. A ce titre, et en tant que leader dans le secteur des produits de grande consommation, la société allouera un budget marketing à la mesure de ses ambitions et de ses marques pour continuer à accompagner efficacement la dynamique commerciale de ses produits.

PARTIE VII - FACTEURS DE RISQUE

1- Risque lié à la concurrence

Les opérateurs actuels du secteur de l'exploitation des eaux minérales font face au risque d'entrée sur le marché de nouveaux produits locaux. Compte tenu de l'importance de l'investissement financier, humain et opérationnel requis pour une telle opération, ces chances de succès restent négligeables.

La baisse des droits de douane favorise l'importation d'eaux minérales étrangères. Cependant, l'effet de ces importations serait limité étant donné les importantes barrières relatives à l'inexistence d'un réseau de distribution et aux considérables coûts de transport.

Compte tenu de sa faible valeur marchande par rapport à son volume, le produit « Eau » ne peut être profitablement commercialisé que selon le principe de proximité. En effet, les droits de douane peuvent atteindre 25% hors TVA.

En 2012, les eaux minérales importées ont représenté moins de 0.6% du volume total des ventes.

2- Risque réglementaire

En plus des risques liés au secteur, la société fait face aux risques suivants :

- Risque de non-renouvellement de la concession : toutefois, l'Etat s'engage à ne pas accorder de concession similaire d'utilisation des eaux minérales en vue de l'embouteillage dans un périmètre de 30 Kms autour du point géodésique d'Oulmès, sans avoir préalablement invité la société des Eaux Minérales d'Oulmès à présenter une demande de concession qui aura, à conditions égales, la priorité sur toutes les demandes analogues. Actuellement, la société dispose de 2 concessions en cours d'exploitation : celle de Sidi Ali/Oulmès signée en 2010 pour 25 ans et celle de Ain Atlas signée en 2009 pour 30 ans.
- Risque de rachat de la concession : à tout moment, la concession peut être rachetée par l'Etat. Au cas où l'Etat userait de cette faculté, il serait tenu d'avertir de ses intentions le concessionnaire au moins deux ans à l'avance.
- Risque de perte de l'autorisation : la Loi 10-95 prévoit des conditions et des pré-requis pour l'exploitation d'une ressource naturelle. Seul le non-respect de ces conditions réglementaires peut créer une cause de modification du contrat de concession à moins que l'intérêt public ne soit menacé (ce qui relèverait du cas de force majeure) auquel cas cette modification, réduction ou révocation peut ouvrir droit à indemnités au profit du titulaire de l'autorisation, si celui-ci en éprouve un préjudice direct.

Depuis 1933, date de la première concession accordée, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès a toujours veillé à respecter scrupuleusement les conditions prévues dans les contrats de concession. En effet, la société a été organisée afin de pouvoir vérifier à tout moment que l'exploitation des sources est conforme aux prescriptions du contrat de concession :

- Création d'un département « recherche et développement » qui collabore étroitement avec l'Agence du Bassin afin de maintenir la société en état de veille permanente quant au bon déroulement de l'exploitation. Celle-ci coordonne les actions de prélèvement, de captage d'eau et de transmission de toutes les informations aux organes de tutelle de l'Etat ;
- Création d'une « Direction Qualité » qui intervient à tout moment dans la chaîne de production afin de vérifier que les eaux concédées respectent de manière continue les obligations de l'Etat en matière sanitaire. Ainsi, un prélèvement est effectué chaque ½ heure pour analyse chimique, sanitaire et minéralogique.

Enfin, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès a diversifié ses activités en lançant l'eau de table, et afin que la dépendance de la société vis-à-vis des eaux minérales naturelles soit moindre.

3- Risque de change

Le risque de change touche les produits d'emballage importés (PET, préformes et bouchons). Cependant, ce risque est très limité puisque les principales devises d'importation, à savoir l'Euro et le Dollar Américain ont un coefficient de corrélation très fortement négatif (proche de -1).

4- Risque lié à la défaillance des clients

Le risque de défaillance des clients de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès est très faible compte tenu du fait que les ventes sont réparties sur un ensemble de canaux de distribution, chacun contenant plusieurs dizaines sinon centaines de clients. Cette spécificité rend la dépendance et l'impact d'une défaillance d'un client peu significatif en égard à la taille de la société.

5- Risque sanitaire

De par son activité d'industrialisation de toutes eaux dites « eaux de sources », la société Les Eaux Minérales d'Oulmès est exposée à un risque sanitaire dans le processus de fabrication des eaux embouteillées. Pour cela, la société Les Eaux Minérales d'Oulmès a mis en place tout un processus visant à améliorer la qualité des produits commercialisés.

6- Risque lié à l'environnement

La production de L'eau minérale naturelle ou gazeuse ainsi que l'eau de table nécessite l'utilisation de l'eau qui est le principal intrant dans le processus de production et d'autre part sert au nettoyage des emballages en verre et des casiers destinés au conditionnement du produit final. A cet effet, certains sites rejettent des eaux usées dans les circuits d'assainissement urbain des villes où les usines sont implantées ce qui pourrait constituer un éventuel impact négatif quant au respect de l'environnement. Consciente de cet enjeu, la société a entamé en 2011 un processus de certification ISO 14000, management environnemental qu'elle a obtenu avec succès en 2012.

Dans ce cadre, La Société Les Eaux Minérales a mis en place notamment les actions suivantes :

- ✓ Conception d'emballage léger, respectueux de l'environnement ;
- ✓ Mise en place d'une charte de protection de l'environnement ;
- ✓ Protection de la forêt d'Oulmès autour de l'usine de Tarmilate et sensibilisation des agriculteurs locaux sur les dangers des pesticides ;
- ✓ Préservation des sources grâce à 3 périmètres de protection (sanitaire, rapproché et éloigné) ;
- ✓ Plantation d'arbres autour des sources en exploitation.

7- Risque Fiscal :

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès a reçu en juin 2013 un avis de vérification fiscal de la part de la Direction Générale des Impôts.

Les travaux de contrôle concerneront l'impôt sur les sociétés, l'impôt général sur le revenu et la taxe sur la valeur ajoutée des exercices non prescrits. La procédure, prévue théoriquement sur une année maximum, a commencé au mois de Juillet 2013. A la date d'émission, la société n'a pas reçu de notification éventuelle de redressement et ne peut donc communiquer sur les conclusions de cette mission. Une vérification fiscale est un

évènement tout à fait courant dans la vie d'une société et OULMES aborde sereinement cet exercice.

Dans tous les cas, la société défendra ses droits fiscaux par tous les moyens mis à sa disposition en cas de notification non justifiée.

PARTIE VIII - FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès a reçu en juin 2013 un avis de vérification fiscale de la part de la Direction Générale des Impôts.

Les travaux de contrôle concerneront l'impôt sur les sociétés, l'impôt général sur le revenu et la taxe sur la valeur ajoutée des exercices non prescrits. La procédure, prévue théoriquement sur une année maximum, a commencé au mois de Juillet 2013. A la date d'émission, la société n'a pas reçu de notification éventuelle de redressement et ne peut donc communiquer sur les conclusions de cette mission. Une vérification fiscale est un évènement tout à fait courant dans la vie d'une société et OULMES aborde sereinement cet exercice.

Dans tous les cas, la société défendra ses droits fiscaux par tous les moyens mis à sa disposition en cas de notification non justifiée.

PARTIE IX – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

I. Actif Immobilisé

A- Evaluation à l'entrée

Les immobilisations acquises sont évaluées aux prix d'achat lorsqu'il s'agit d'acquisitions locales et aux coûts d'achats lorsqu'il s'agit de matériels importés. Ces derniers tiennent compte des frais de douanes, des taxes non récupérables et des frais de transit.

B- Correction de valeur

Les corrections des valeurs des immobilisations s'effectuent à travers les amortissements calculés d'une façon linéaire sur des périodes variant d'un type de matériel à un autre.

II. ACTIF CIRCULANT

A- Evaluation à l'entrée

Les stocks sont évalués aux prix d'achat ou aux coûts d'achat selon que les articles entrés sont achetés localement ou importés.

Les sorties de stocks sont valorisées aux coûts moyens pondérés CMP

Les produits finis en stocks au 31 décembre 2009 ont été valorisés à partir de la méthode d'évaluation des coûts directs.

B- Correction de valeur

Une provision pour dépréciation a été constituée pour un montant de 2 127 499.00 DH Elle porte sur les articles non-conformes.

III. PASSIF CIRCULANT

Une provision financière est régulièrement constituée lorsque des écarts de conversion négatifs sont constatés (Augmentation des dettes libellées en devises).

PARTIE X : A N N E X E S

ANNEXE 1- DONNÉES COMPTABLES ET FINANCIERES

BILAN ACTIF

Société: LES EAUX MINERALES D'OULMES

I.F : 02220308

Exercice Clos au :31/12/2012

(montants en dhs)		31 décembre 2012			31 décembre 2011
		Brut	Amortissement	Net	Net
A C T I F I M M O B I L I S E	Immobilisations en non valeur (A)	37 867 086,78	21 928 708,54	15 938 378,24	15 865 217,44
	Frais préliminaires	-	-	-	-
	Charges à répartir	37 867 086,78	21 928 708,54	15 938 378,24	15 865 217,44
	Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles (B)	9 432 088,82	3 677 574,25	5 754 514,57	5 322 101,36
	Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	9 432 088,82	3 677 574,25	5 754 514,57	5 322 101,36
	Fonds commercial	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles (C)	1 434 217 429,99	685 763 938,33	748 453 491,66	685 064 882,05
	Terrains	21 019 625,29	-	21 019 625,29	21 019 625,29
	Constructions	284 064 202,56	99 863 454,13	184 200 748,43	176 924 802,95
	Installations techniques, matériel et outillage	1 004 892 017,02	560 144 692,41	444 747 324,61	444 799 653,44
	Matériel de transport	9 966 044,02	9 062 283,46	903 760,56	655 688,65
	Mobilier de bureau, aménagements divers	29 466 456,13	16 693 508,33	12 772 947,80	9 512 786,24
	Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	84 809 084,97	-	84 809 084,97	32 152 325,48
	Immobilisations financières (D)	1 413 434,05	-	1 413 434,05	1 648 592,05
	Prêts immobilisés	-	-	-	-
	Autres créances financières	1 413 434,05	-	1 413 434,05	1 648 592,05
	Titres de participation	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Ecart de conversion - Actif (E)	-	-	-	-
	Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
	Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E+F)	1 482 930 039,64	711 370 221,12	771 559 818,52	707 900 792,90
A C T I F C I R C U L A N T	Stocks (F)	111 008 033,17	3 334 416,17	107 673 617,00	65 493 033,17
	Marchandises	1 312 821,45	1 233 893,00	78 928,45	72 173,17
	Matières et fournitures consommables	97 667 737,00	2 100 523,17	95 567 213,83	52 143 700,00
	Produits en cours	-	-	-	-
	Produits intermédiaire et résiduels	-	-	-	-
	Produits finis	12 027 474,72	-	12 027 474,72	13 277 160,00
	Créances de l'actif circulant (G)	317 715 583,28	42 696 951,18	275 018 632,10	305 478 527,92
	Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	16 651 432,39	-	16 651 432,39	27 578 518,17
	Clients et comptes rattachés	222 787 658,29	33 705 953,75	189 081 704,54	198 074 117,12
	Personnel	4 046 896,39	-	4 046 896,39	3 700 542,38
	Etat	56 549 242,42	-	56 549 242,42	65 962 794,33
	Compte de sociétés apparentées	-	-	-	-
	Autres débiteurs	15 164 390,17	8 990 997,43	6 173 392,74	7 551 355,15
	Comptes de régularisation actif	2 515 963,62	-	2 515 963,62	2 611 200,77
	Titres et valeurs de placement (H)	58 000,00	-	58 000,00	58 000,00
	Ecart de conversion-Actif (I)	90 350,45	-	90 350,45	58 835,21
	TOTAL II (F+G+H+I)	428 871 966,90	46 031 367,35	382 840 599,55	371 088 396,30
TRESORERIE	Chèques et valeurs à encaisser	23 383 212,97	-	23 383 212,97	9 022 098,21
	Banques, T.G et C.C.P.	4 811 741,67	-	4 811 741,67	669 505,29
	Caisses, Régies d'avances et accréditifs	867 637,21	-	867 637,21	944 335,24
	TOTAL III	29 062 591,85	-	29 062 591,85	10 635 938,74
TOTAL GENERAL		1 940 864 598,39	757 401 588,47	1 183 463 009,92	1 089 625 127,94

-

-

BILAN PASSIF			
Société: LES EAUX MINERALES D'OULMES			
I.F : 02220308		Exercice Clos au :31/12/2012	
(montants en dhs)		31 décembre 2012	31 décembre 2011
FINANCEMENT PERMANENT	Fonds propres		
	Capital social ou personnel (1)	198 000 000,00	198 000 000,00
	Moins : actionnaires , capital souscrit non appelé		
	Capital appelé		
	dont versé . . .		
	Primes d'émission, de fusion , d'apport	166 980 000,00	166 980 000,00
	Ecart de réévaluation	-	-
	Réserve légale	17 186 079,89	15 961 548,29
	Autres réserves	37 687 000,00	37 687 000,00
	Report à nouveau (2)	2 454 773,18	2 948 672,84
	Résultats nets en instance d'affectation (2)	-	-
	Résultat net de l'exercice (2)	64 994 563,96	24 490 631,93
	Total des capitaux propres (A)	487 302 417,03	446 067 853,06
	Capitaux propres assimilés (B)		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
PASSIF CIRCULANT	Dettes de financement (C)	50 738 211,34	88 590 785,89
	Emprunts obligataires		
	Autres dettes de financement	50 738 211,34	88 590 785,89
	Provisions durables pour risques et charges (D)		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Ecart de conversion - Passif (E)		
	Augmentation de créances immobilisées		
	Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (A + B + C + D + E)	538 040 628,37	534 658 638,95
Trésorerie	Dettes du passif circulant (F)	317 053 141,82	247 216 866,99
	Fournisseurs et comptes rattachés	183 535 253,41	148 137 481,81
	Clients créditeurs , avances et acomptes	10 470 743,94	7 519 996,75
	Personnel	4 318 273,76	43 437,16
	Organismes sociaux	7 461 897,33	5 007 857,07
	Etat	106 797 451,45	77 118 022,63
	Comptes d'associés	1 377 413,96	1 469 070,00
	Autres créanciers	-	-
	Comptes de régularisation - passif	3 092 107,97	7 921 001,57
	Autres provisions pour risques et charges (G)	1 786 091,45	788 675,21
	Ecart de conversion Passif (éléments circulants) (H)	48 648,25	97 538,77
	TOTAL II (F + G + H)	318 887 881,52	248 103 080,97
	TRESORERIE PASSIF		
	Crédits d'escompte	55 429 931,72	72 064 022,65
	Crédits de trésorerie		
	Banques de régularisation	271 104 568,31	234 799 385,37
	TOTAL III	326 534 500,03	306 863 408,02
TOTAL GENRAL (I + II + III)		1 183 463 009,92	1 089 625 127,94

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+) , déficitaire (-)

-

-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

Société: LES EAUX MINERALES D'OULMES
I.F : 02220308

I.F : 02220308		Exercice du 01 janvier 2012 au 31 décembre 2012					
		NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3= 1 + 2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT	
			Propres à l'exercice (1)	Concernant les exercices précédents (2)			
EXPLOITATION	I	Produits d'exploitation Ventes de marchandises (en l'état) Ventes de biens et services produits Chiffres d'affaires Variation de stocks de produits (+ ou -) (1) Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même Subventions d'exploitation Autres produits d'exploitation Reprises d'exploitation : transferts de charges TOTAL I	 39 960,81 1 129 249 528,55 1 129 289 489,36 -1 249 685,28 13 324 250,85 1 141 364 054,93	 281 181,99 281 181,99	 39 960,81 1 129 249 528,55 1 129 289 489,36 -1 249 685,28 0,00 - - 13 605 432,84 1 141 645 236,92	 74 179 574,51 1 026 200 118,89 1 100 379 693,40 -8 173 784,00 8 886 521,36 - - 25 961 758,34 1 127 054 189,10	
	II	Charges d'exploitation Achats revendus (2) de marchandises Achats consommés (2) de matières et fournitures Autres charges externes Impôts et taxes Charges de personnel Autres charges d'exploitation Dotations d'exploitation TOTAL II	 6 318 499,37 397 756 250,36 297 181 536,92 94 505 200,31 126 997 713,63 1 375 057,84 101 673 924,83 1 025 808 183,26	 - - 427 369,60 - - - - 427 369,60	 6 318 499,37 397 756 250,36 297 608 906,52 94 505 200,31 126 997 713,63 1 375 057,84 101 673 924,83 1 026 235 552,86	 67 481 282,47 420 560 531,16 286 318 058,20 86 985 931,96 108 114 856,28 1 406 359,75 104 334 927,00 1 075 201 946,82	
	III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			115 409 684,06	51 852 242,28	
	FINANCIER	IV	Produits financiers Produits des titres de participation et autres titres immobilisés Gains de change Intérêts et autres produits financiers Reprises financières : transferts de charges TOTAL IV	 826 765,72 94 656,26 58 835,21 980 257,19	 	 826 765,72 94 656,26 58 835,21 980 257,19	 1 327 433,31 186 416,00 1 513 849,31
		V	Charges financières Charges d'intérêts Pertes de change Autres charges financières Dotations financières TOTAL V	 20 763 632,93 1 231 186,74 90 350,45 22 085 170,12	 	 20 763 632,93 1 231 186,74 90 350,45 22 085 170,12	 21 935 645,60 1 217 925,64 58 835,21 23 212 406,45
		VI	RESULTAT FINANCIER (IV - V)			-21 104 912,93	-21 698 557,14
		VII	RESULTAT COURANT (III + VI)			94 304 771,13	30 153 685,14
		NON COURANT	VIII	PRODUITS NON COURANTS Produits de cessions d'immobilisations Subvention d'équilibre Reprises sur subventions d'investissement Autres produits non courants Reprises non courantes : transferts de charges TOTAL VIII	 234 813,52 4 802 654,13 5 037 467,65	 	 234 813,52 4 802 654,13 5 037 467,65
	IX		CHARGES NON COURANTES Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées Subventions accordées Autres charges non courantes Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions TOTAL IX	 233 622,11 - 459 724,70 965 901,00 1 659 247,81	 1 171 121,01 1 171 121,01	 233 622,11 - 1 630 845,71 965 901,00 2 830 368,82	 104 281,91 - 400 408,38 - 504 690,29
	X		RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)			2 207 098,83	2 992 393,79
	XI		RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ ou - X)			96 511 869,96	33 146 078,93
	XII		IMPOTS SUR LES RESULTATS			31 517 306,00	8 655 447,00
XIII	RESULTAT NET (XI - XII)				64 994 563,96	24 490 631,93	
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)				1 147 662 961,76	1 132 065 122,49	
XV	TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)				1 082 668 397,80	1 107 574 490,56	
XVI	RESULTAT NET (total produits - total charges)			64 994 563,96	24 490 631,93		

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

Société: LES EAUX MINERALES D'OULMES

I.F : 02220308

(montants en dhs)

I. TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

			Exercice du 01 janvier 2012 au 31 décembre 2012	
			EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	39 960,81	74 179 574,51
	2	- Achats de marchandises	6 318 499,37	67 481 282,47
I		= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L ' ETAT	- 6 278 538,56	6 698 292,04
II		+ PRODUCTION DE L' EXERCICE : (3 + 4 + 5)	1 127 999 843,27	1 026 912 856,25
	3	Ventes de biens et services produits	1 129 249 528,55	1 026 200 118,89
	4	Variation de stocks de produits	- 1 249 685,28	- 8 173 784,00
	5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	8 886 521,36
III		- CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)	695 365 156,88	706 878 589,36
	6	Achats consommés de matières et fournitures	397 756 250,36	420 560 531,16
	7	Autres charges externes	297 608 906,52	286 318 058,20
IV		= VALEUR AJOUTEE : (I + II - III)	426 356 147,83	326 732 558,93
V	8	+ Subventions d'exploitation	-	-
	9	- Impôts et taxes	94 505 200,31	86 985 931,96
	10	- Charges du personnel	126 997 713,63	108 114 856,28
		= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)	204 853 233,89	131 631 770,69
		= OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I.B.E)	-	-
	11	+ Autres produits d'exploitation	-	-
	12	- Autres charges d'exploitation	1 375 057,84	1 406 359,75
	13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	13 605 432,84	25 961 758,34
	14	- Dotations d'exploitation	101 673 924,83	104 334 927,00
VI		= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	115 409 684,06	51 852 242,28
VII		+ ou - RESULTAT FINANCIER	- 21 104 912,93	- 21 698 557,14
VIII		= RESULTAT COURANT (+ ou -)	94 304 771,13	30 153 685,14
IX		+ ou - RESULTAT NON COURANT	2 207 098,83	2 992 393,79
	15	- Impôts sur les résultats	31 517 306,00	8 655 447,00
X		= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	64 994 563,96	24 490 631,93

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

	1	Résultat de l'exercice		
		* Bénéfice	64 994 563,96	24 490 631,93
		* Perte	-	-
	2	+ Dotations d'exploitation (1)	88 629 168,53	84 658 287,54
	3	+ Dotations financières (1)	-	-
	4	+ Dotations non courantes (1)	-	-
	5	- Reprises d'exploitation (2)	281 181,99	-
	6	- Reprises financières (2)	-	-
	7	- Reprises non courantes (2) (3)	-	-
	8	- Produits de cession d'immobilisations	234 813,52	317 845,72
	9	+ Valeurs nettes d'amortissement des imm. cédées	233 622,11	104 281,91
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	153 341 359,09	108 935 355,66
	10	- Distributions de bénéfices	23 760 000,00	118 800 000,00
II		AUTOFINANCEMENT	129 581 359,09	- 9 864 644,34

(1) à l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) à l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE PREMIERE PARTIE

Société: LES EAUX MINERALES D'OULMES

I.F : 02220308

(montants en dhs)

Exercice du 01 janvier 2012 au 31 Décembre 2012

SYNTHESE DES MASSES DU BILAN

MASSES		Exercice N (a)	Exercice N-1 (b)	Variation a - b	
				Emplois (c)	Ressources (d)
1	Financement permanent	538 040 628	534 658 639		3 381 989
2	Moins Actif immobilisé	771 559 819	707 900 793	63 659 026	
3	FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1 - 2) A	- 233 519 190	- 173 242 154	60 277 036	-
4	Actif circulant	382 840 600	371 088 396	11 752 203	
5	Moins Passif circulant	318 887 882	248 103 081		70 784 801
6	BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) B	63 952 718	122 985 315	-	59 032 597
7	TRESORERIE NETTE ACTIF - PASSIF A-B	- 297 471 908	- 296 227 469	-	1 244 439
				60 277 036	60 277 036

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE DEUXIEME PARTIE

		Exercice N		Exercice N-1	
		Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
	I . RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
	. AUTOFINANCEMENT A	-	129 581 359	-	- 9 864 644
	. Capacité d'autofinancement	-	153 341 359	-	108 935 356
	- Distribution de bénéfices	-	23 760 000	-	118 800 000
	. CESSION / REDUCTION IMMO B	-	469 972	-	228 416
	. Cession immobilisations incorp.		-		-
	. Cession immobilisations corpor.		234 814		228 416
	. Cession immobilisations financ.		-		-
	. Récupération / créances immob.		235 158		-
	. AUGMENTATION CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES C	-	-	-	-
	. Augmentation de capital, apports		-		-
	. Subventions d'investissements		-		-
	. AUGMENTATION DETTES DE FINANCEMENT D	-	-	-	-
	(Nettes de primes de remb.)	-	-	-	-
	TOTAL I RESSOURCES STABLES (A + B + C + D)	-	130 051 331	-	- 9 636 229
	II . EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
	. ACQUISITIONS / AUG D'IMMO E	147 333 538	-	196 966 232	-
	. Acquisitions d'immo. incorporelles	1 202 078		837 443	
	. Acquisitions d'immo. corporelles	146 131 461		196 128 789	
	. Acquisitions d'immo. financières				
	. Augmentation des créances imm.				
	. REMBOURSEMENT CAPITAUX PROPRES F F	-	-	-	-
		-	-	-	-
	. REMBOURSEMENT DETTES DE FINANCEMENT G	37 852 575	-	35 577 092	-
		37 852 575		35 577 092	
	. EMPLOIS EN NON VALEURS H	5 142 254	-	5 136 289	-
		5 142 254		5 136 289	
	TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	190 328 367	-	237 679 613	-
	III. VARIATION BESOIN FINANCEMENT GLOBAL	-	59 032 597	-	407 645 450
	IV. VAR. TRESORERIE	-	1 244 439	160 329 609	-
	TOTAL GENERAL	190 328 367	190 328 367	398 009 221	398 009 221

Indication des méthodes d'évaluation appliquées par l'entreprise

I-ACTIF IMMOBILISE

A/ Evaluation à l'entrée

Les immobilisations acquises sont évaluées aux prix d'achat lorsqu'il s'agit d'acquisitions locales et aux coûts d'achats lorsqu'il s'agit de matériels importés. Ces derniers tiennent compte des frais de douanes, des taxes non récupérables et des frais de transit.

B/ Correction de valeur

Les corrections de valeurs des immobilisations s'effectuent à travers les amortissements calculés d'une façon linéaire sur des périodes variant d'un type de matériel à un autre.

II ACTIF CIRCULANT

A/ Evaluation à l'entrée

Les entrées en stocks sont évaluées aux prix d'achat ou aux coûts d'achat selon que les articles entrés sont achetés localement ou importés.

Les sorties de stocks sont valorisées aux coûts moyens pondérés CMP

Les produits finis en stocks au 31 décembre 2012 ont été valorisés aux coûts de production moyens unitaires

B/ Correction de valeur

Une dotation aux provisions pour dépréciation des stocks a été constituée pour un montant de 2.400.523,17dhs Elle porte sur les articles non conformes

La provision pour dépréciation des stocks de matières de l'exercice précédent a été reprise en 2012 pour un montant de 6.626.991,08

III PASSIF CIRCULANT

Une provision financière est régulièrement constituée lorsque des écarts de conversion négatifs sont constatés.(Augmentation des dettes libellées en devises)

A 2 : ETAT DES DEROGATIONS

Exercice Clos au :31/012/2012

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement des états de synthèse	NEANT	NEANT

A 3 : ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

Exercice Clos au :31/12/2012

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II.Chagements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

ETAT B2

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERS

Société: LES EAUX MINERALES D'OULMES
I.F : 02220308

Exercice Clos au :31/12/2012

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	32 400 372,64	5 142 254,14	-	324 460,00	-	-	-	37 867 086,78
* Frais préliminaires	-	-					-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	32 400 372,64	5 142 254,14		324 460,00	-			37 867 086,78
* Primes de remboursement obligations	-	-			-			-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 086 312,91	1 202 077,52	-	143 698,39	-	-	-	9 432 088,82
* Immobilisation en recherche et développement	-	-			-			-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	8 086 312,91	1 202 077,52		143 698,39	-			9 432 088,82
* Fonds commercial	-	-			-			-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-			-			-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 289 941 741,64	146 131 460,61	-	20 142 491,02	1 387 613,87	-	20 610 649,41	1 434 217 429,99
* Terrains	21 019 625,29	-			-			21 019 625,29
* Constructions	263 562 034,19	20 310 982,91		191 185,46	-			284 064 202,56
* Installations techniques, matériel et outillage	939 395 457,65	47 498 213,58		18 727 016,33	170 371,32		558 299,22	1 004 892 017,02
* Matériel de transport	10 443 034,48	734 620,40		5 631,69	1 217 242,55			9 966 044,02
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	23 369 264,55	5 436 833,26		660 358,32	-			29 466 456,13
* Autres immobilisations corporelles Informatique	-	-			-			-
* Immobilisations corporelles en cours	32 152 325,48	72 150 810,46		558 299,22	-		20 052 350,19	84 809 084,97

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Société: LES EAUX MINERALES D'OULMES
I.F : 02220308

Exercice Clos au :31/12/2012

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	16 535 155,20	5 393 553,34	-	21 928 708,54
* Frais préliminaires	-			-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	16 535 155,20	5 393 553,34		21 928 708,54
* Primes de remboursement obligations	-			-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 764 211,55	913 362,70	-	3 677 574,25
* Immobilisation en recherche et développement	2 764 211,55	913 362,70		3 677 574,25
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	-			-
* Fonds commercial	-			-
* Autres immobilisations incorporelles	-			-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	604 876 859,59	82 322 252,49	1 435 173,75	685 763 938,33
* Terrains	-			-
* Constructions	86 637 231,24	13 226 222,89		99 863 454,13
* Installations techniques, matériel et outillage	494 595 804,21	65 989 680,89	440 792,69	560 144 692,41
* Matériel de transport	9 787 345,83	269 318,69	994 381,06	9 062 283,46
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	13 856 478,31	2 837 030,02		16 693 508,33
* Autres immobilisations corporelles Informatique	-	-		-
* Immobilisations corporelles en cours	-			-

TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Société: LES EAUX MINERALES D'OULMES

Exercice clos le 31/12/2012

I.F : 02220308

Date de cession ou retrait	Compte principal	Val acquisit°	Cumul Amrt	Valeur Nette D'amortissement	Prix de cession	Plus values	Moins values
31/12/2012	1.233210.3	37 423,40	28 067,45	9 355,95	21 000,00	11 644,05	
31/12/2012	1.233300.2	12 320,40	12 320,40	0,00	10 266,99	10 266,99	
31/12/2012	1.233300.2	105 066,52	105 066,52	0,00	64 556,73	64 556,73	
31/12/2012	1.233300.	1 685,60	280,93	1 404,67	1 375,56		-29,11
31/12/2012	1.233300.2	13 875,40	13 875,40	0,00	17 614,24	17 614,24	
30/09/2012	1.234000.1	221 363,00	0,00	221 363,00	43 000,00		-178 363,00
30/09/2012	1.234000.1	655 462,19	655 462,19	0,00	40 000,00	40 000,00	
30/09/2012	1.234000.1	206 280,37	206 280,37	0,00		0,00	
31/08/2012	1.234000.2	1 781,45	979,77	801,68	15 000,00	14 198,32	
31/08/2012	1.234000.1	130 807,00	130 807,00	0,00	12 000,00	12 000,00	
31/08/2013	1.234000.3	1 548,54	851,73	696,81	10 000,00	9 303,19	
		1 387 613,87	1 153 991,76	233 622,11	234 813,52	179 583,52	-178 392,11

B 4 :TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION**Exercice Clos au :31/012/2012**

son sociale de ociété émettrice	Secteur d'activité	capital social	Participation au capital en %	rix d'acquisition global	leur comptable nette	extraits des derniers états de synthèse de l'IP société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						date de clôture	situation nette	résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
TOTAL	N	E	A	N	T				
					0,00				0,00

TABLEAU DES PROVISIONS

Société: LES EAUX MINERALES D'OULMES
I.F : 02220308

Exercice clos le 31/12/2012

NATURE	Montant début exercice	Dotations			Reprises			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2. Provisions réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3. Provisions durables pour risques et charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUT TOTAL (A)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)(Clients et stocks)	39 786 155,39	13 044 756,30			6 799 544,34			46 031 367,35
5. Autres provisions pour risques et charges (Ecart de convers)	788 675,21		90 350,45	965 901,00	0,00	58 835,21	0,00	1 786 091,45
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS TOTA (B)	40 574 830,60	13 044 756,30	90 350,45	965 901,00	6 799 544,34	58 835,21	0,00	47 817 458,80
TOTAL (A + B)	40 574 830,60	13 044 756,30	90 350,45	965 901,00	6 799 544,34	58 835,21	0,00	47 817 458,80

B 6 : TABLEAU DES CREANCES

Exercice Clos au :31/012/2012

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRE ANALYSE			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 413 434,05	1 413 434,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Prêts immobilisés								
* Autres créance financières	1 413 434,05	1 413 434,05						
DE L'ACTIF CIRCULANT	317 715 583,28	0,00	317 715 583,28	0,00	12 072 253,25	56 549 242,42	5 150 169,91	64 200 608,66
* Fournisseurs débiteurs	16 651 432,39		16 651 432,39					
* Clients et comptes rattachés	222 787 658,29		222 787 658,29		3 336 451,82		55 121,96	64 200 608,66
* Personnel	4 046 896,39		4 046 896,39					
* Etat	56 549 242,42		56 549 242,42			56 549 242,42		
* Comptes d'associés	0,00		0,00					
* Autres débiteurs	15 164 390,17		15 164 390,17		8 735 801,43		5 095 047,95	
* Comptes de régul. Actif	2 515 963,62		2 515 963,62					

B 7 : TABLEAU DES DETTES

Exercice Clos au :31/012/2012

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			Autres analyse			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCMENT	50 738 211,34	10 464 615,85	40 273 595,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Emprunts obligataires * Autres dettes de financement	50 738 211,34	10 464 615,85	40 273 595,49					
DU PASSIF CIRCULANT	317 053 141,82	0,00	317 053 141,82	0,00	12 663 937,44	114 259 348,78	6 450 665,98	84 542 867,07
* Fournisseurs * Clients créditeurs consignation * Personnel * Organismes sociaux * Etat * Comptes d'associés * Autres créanciers * Comptes de régular. Passif	183 535 253,41 10 470 743,94 4 318 273,76 7 461 897,33 106 797 451,45 1 377 413,96 3 092 107,97		183 535 253,41 10 470 743,94 4 318 273,76 7 461 897,33 106 797 451,45 1 377 413,96 3 092 107,97		12 663 937,44	7 461 897,33 106 797 451,45	3 839 573,91 2 611 092,07	84 542 867,07

B 8 : TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

Exercice Clos au :31/012/2012

TIERS CREDITEURS OU DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SURETE	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SURETE DONNEE A LA DATE DE CLOTURE
* Sûretés données * Sûretés reçues	N	E	A	N	T

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)
(2) préciser si la sûreté est données au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
 (entreprises liées, associés, membres du personnel)
(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

B 9 : ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

31/12/2012

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
* Avals et cautions	16 000,00	16 000,00
* Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
* Autres engagements donnés (vis-à-vis de l'Administration des douanes)	5 000 000,00	5 000 000,00
Total (1)	5 016 000,00	5 016 000,00
(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées	0,00	0,00

ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
* Avals et cautions	NEANT	NEANT
* Autres engagements donnés		
Total	0,00	0,00

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital 198 000 000

Exercice Clos au :31/012/2012

Nom, prénom ou raison sociale des pricipaux associés (1) 1	Adresse 2	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action d part sociale 5	Montant du capital		
		Exercice précédent -3	Exercice actuel -4		Souscrit 6	Appelé 7	Libéré 8
HOLMARCOM	20 RUE M,EL MAANI CASABLANCA	478 451	478 451	100,00	47 845 100	47 845 100	47 845 100
OMNIUM MAROCAIN D'INVESTISSEMENT	27 BD MY YOUSSEF CASABLANCA	421 959	421 959	100,00	42 195 900	42 195 900	42 195 900
ASSURANCES ATLANTA	49 RUE OTHMANE BEN AFFANE CASABLANCA	379 082	379 082	100,00	37 908 200	37 908 200	37 908 200
SOCHEPAR	27 BD MY YOUSSEF CASABLANCA	222 087	222 087	100,00	22 208 700	22 208 700	22 208 700
SANAD	3 BD MOHAMED V	198 000	198 000	100,00	19 800 000	19 800 000	19 800 000
SUCCESSION BEN SALAH ET ENFANTS	9 ALLEE DES TAMARIS CASABLANCA	85 258	85 258	100,00	8 525 800	8 525 800	8 525 800
PUBLIC DIVERS		195 163	195 163	100,00	19 516 300	19 516 300	19 516 300
TOTAL		1 980 000	1 980 000		198 000 000	198 000 000	198 000 000

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants. Dans les autres cas , il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

TABLEAU N° 14
ETAT D'AFFECTION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Société: LES EAUX MINERALES D'OULMES
I.F : 02220308

Exercice Clos au :31/12/2012

	MONTANT		MONTANT
<u>A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</u>		<u>B. AFFECTATION DES RESULTATS</u>	
		* Réserve légale	
* Report à nouveau	2 948 672,84	* Autres réserves	1 224 531,60
* Résultats nets en instance d'affectation	0,00	* Tantièmes	0,00
* Résultat net de l'exercice	24 490 631,93	* Dividendes	23 760 000,00
* Prélèvements sur les réserves		* Autres affectations	0,00
* Autres prélèvements	0,00	* Report à nouveau	2 454 773,17
TOTAL A	27 439 304,77	TOTAL B	27 439 304,77

TOTAL A = TOTAL B

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS**I. DATATION**

- Date de clôture : 31 décembre 2012

- Date d'établissement des états de synthèse : 31 mars 2013

**II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE
COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE.**

<u>Dates</u>	<u>Indications des évènements</u>
	. Favorables NEANT . Défavorables NEANT

BILAN ACTIF

Société: LES EAUX MINERALES D'OULMES

I.F : 02220308

(montants en dhs)		31 décembre 2011			31 décembre 2010
		Brut	Amortissement	Net	Net
A C T I F I M M O B I L I S E	Immobilisations en non valeur (A)	32 400 372,64	16 535 155,20	15 865 217,44	4 136 740,73
	Frais préliminaires	-	-	-	-
	Charges à répartir	32 400 372,64	16 535 155,20	15 865 217,44	4 136 740,73
	Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles (B)	8 086 312,91	2 764 211,55	5 322 101,36	4 841 418,48
	Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	8 086 312,91	2 764 211,55	5 322 101,36	4 841 418,48
	Fonds commercial	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles (C)	1 289 941 741,64	604 876 859,59	685 064 882,05	579 844 660,31
	Terrains	21 019 625,29	-	21 019 625,29	21 019 625,29
	Constructions	263 562 034,19	86 637 231,24	176 924 802,95	111 762 205,66
	Installations techniques, matériel et outillage	939 395 457,65	494 595 804,21	444 799 653,44	251 056 718,97
	Matériel de transport	10 443 034,48	9 787 345,83	655 688,65	658 193,74
	Mobilier de bureau, aménagements divers	23 369 264,55	13 856 478,31	9 512 786,24	6 324 421,34
	Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	32 152 325,48	-	32 152 325,48	189 023 495,31
	Immobilisations financières (D)	1 648 592,05	-	1 648 592,05	1 648 592,05
	Prêts immobilisés	-	-	-	-
	Autres créances financières	1 648 592,05	-	1 648 592,05	1 648 592,05
	Titres de participation	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Ecart de conversion - Actif (E)	-	-	-	-
	Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
	Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
TOTAL I (A+B+C+D+E+F)		1 332 077 019,24	624 176 226,34	707 900 792,90	590 471 411,57
A C T I F C I R C U L A N T	Stocks (F)	73 053 917,25	7 560 884,08	65 493 033,17	139 078 220,27
	Marchandises	7 633 057,25	7 560 884,08	72 173,17	1 661 105,90
	Matières et fournitures consommables	52 143 700,00	-	52 143 700,00	115 966 170,37
	Produits en cours	-	-	-	-
	Produits intermédiaire et résiduels	-	-	-	-
	Produits finis	13 277 160,00	-	13 277 160,00	21 450 944,00
	Créances de l'actif circulant (G)	337 703 799,23	32 225 271,31	305 478 527,92	765 285 852,09
	Fournisseurs débiteurs, avances & comptes	27 578 518,17	-	27 578 518,17	28 103 397,87
	Clients et comptes rattachés	225 699 388,43	27 625 271,31	198 074 117,12	205 342 930,38
	Personnel	3 700 542,38	-	3 700 542,38	4 430 130,92
	Etat	65 962 794,33	-	65 962 794,33	66 866 032,46
	Compte de sociétés apparentées	-	-	-	-
	Autres débiteurs	12 151 355,15	4 600 000,00	7 551 355,15	456 418 556,52
	Comptes de régularisation actif	2 611 200,77	-	2 611 200,77	4 124 803,94
	Titres et valeurs de placement (H)	58 000,00	-	58 000,00	58 000,00
	Ecarts de conversion-Actif (I)	58 835,21	-	58 835,21	186 416,00
TOTAL II (F+G+H+I)		410 874 551,69	39 786 155,39	371 088 396,30	904 608 488,36
TRESORERIE	Chèques et valeurs à encaisser	9 022 098,21	-	9 022 098,21	7 280 060,17
	Banques, T.G et C.C.P.	669 505,29	-	669 505,29	614 001,93
	Caisses, Régies d'avances et accréditifs	944 335,24	-	944 335,24	1 118 249,35
	TOTAL III	10 635 938,74	-	10 635 938,74	9 012 311,45
TOTAL GENERAL		1 753 587 509,67	663 962 381,73	1 089 625 127,94	1 504 092 211,38

BILAN PASSIF

Société: LES EAUX MINERALES D'OULMES

I.F : 02220308

(montants en dhs)		31 décembre 2011	31 décembre 2010
FINANCEMENT PERMANENT	Fonds propres		
	Capital social ou personnel (1)	198 000 000,00	198 000 000,00
	Moins : actionnaires , capital souscrit non appelé		
	Capital appelé		
	dont versé . . .		
	Primes d'émission, de fusion , d'apport	166 980 000,00	166 980 000,00
	Ecart de réévaluation	-	
	Réserve légale	15 961 548,29	10 590 943,95
	Autres réserves	37 687 000,00	37 687 000,00
	Report à nouveau (2)	2 948 672,84	19 707 190,30
	Résultats nets en instance d'affectation (2)	-	-
	Résultat net de l'exercice (2)	24 490 631,93	107 412 086,89
	Total des capitaux propres (A)	446 067 853,06	540 377 221,14
	Capitaux propres assimilés (B)		-
	Subventions d'investissement		-
	Provisions réglementées		-
PASSIF CIRCULANT	Dettes de financement (C)	88 590 785,89	124 167 877,85
	Emprunts obligataires		
	Autres dettes de financement	88 590 785,89	124 167 877,85
	Provisions durables pour risques et charges (D)		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Ecart de conversion - Passif (E)		
	Augmentation de créances immobilisées		
	Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (A + B + C + D + E)	534 658 638,95	664 545 098,99
Trésorerie	Dettes du passif circulant (F)	247 216 866,99	366 024 451,81
	Fournisseurs et comptes rattachés	148 137 481,81	209 924 136,01
	Clients créditeurs , avances et acomptes	7 519 996,75	2 576 554,43
	Personnel	43 437,16	1 051 735,27
	Organismes sociaux	5 007 857,07	7 430 898,10
	Etat	77 118 022,63	137 570 761,86
	Comptes d'associés	1 469 070,00	1 658 250,02
	Autres créanciers	-	-
	Comptes de régularisation - passif	7 921 001,57	5 812 116,12
	Autres provisions pour risques et charges (G)	788 675,21	7 798 682,00
	Ecarts de conversion Passif (éléments circulants) (H)	97 538,77	154 589,00
	TOTAL II (F + G + H)	248 103 080,97	373 977 722,81
	TRESORERIE PASSIF		
	Crédits d'escompte	72 064 022,65	78 879 012,41
	Crédits de trésorerie		
	Banques de régularisation	234 799 385,37	386 690 377,17
	TOTAL III	306 863 408,02	465 569 389,58
TOTAL GENRAL (I + II + III)		1 089 625 127,94	1 504 092 211,38

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+) , déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

Société: LES EAUX MINERALES D'OULMES

I.F : 02220308

		NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3= 1 + 2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT	
			Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents			
			(1)	(2)			
EXPLOITATION	I	Produits d'exploitation Ventes de marchandises (en l'état) Ventes de biens et services produits Chiffres d'affaires Variation de stocks de produits (+ ou -) (1) Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même Subventions d'exploitation Autres produits d'exploitation Reprises d'exploitation : transferts de charges TOTAL I	 74 179 574,51 1 026 200 118,89 1 100 379 693,40 -8 173 784,00 8 886 521,36 14 098 518,78 1 115 190 949,54	 11 863 239,56 11 863 239,56	 74 179 574,51 1 026 200 118,89 1 100 379 693,40 -8 173 784,00 8 886 521,36 - - 25 961 758,34 1 127 054 189,10	 756 536,60 1 215 375 103,44 1 216 131 640,04 -4 068 602,00 - 6 534 910,00 - 9 912 487,60 1 228 510 435,64	
	II	Charges d'exploitation Achats revendus (2) de marchandises Achats consommés (2) de matières et fournitures Autres charges externes Impôts et taxes Charges de personnel Autres charges d'exploitation Dotations d'exploitation TOTAL II	 67 481 282,47 420 560 531,16 285 918 445,98 86 978 730,32 108 114 856,28 1 375 102,88 104 334 927,00 1 074 763 876,09	 - - 399 612,22 7 201,64 - 31 256,87 - 438 070,73	 67 481 282,47 420 560 531,16 286 318 058,20 86 985 931,96 108 114 856,28 1 406 359,75 104 334 927,00 1 075 201 946,82	 1 447 062,03 537 836 350,96 293 365 197,10 105 631 863,39 122 027 398,38 1 350 124,25 124 041 452,50 1 185 699 448,61	
	III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			51 852 242,28	42 810 987,03	
	FINANCIER	IV	Produits financiers Produits des titres de participation et autres titres immobilisés Gains de change Intérêts et autres produits financiers Reprises financières : transferts de charges TOTAL IV	 1 327 433,31 186 416,00 1 513 849,31	 	 1 327 433,31 186 416,00 1 513 849,31	 4 894 663,63 463 247,37 5 357 911,00
		V	Charges financières Charges d'intérêts Pertes de change Autres charges financières Dotations financières TOTAL V	 21 935 645,60 1 217 925,64 58 835,21 23 212 406,45	 	 21 935 645,60 1 217 925,64 58 835,21 23 212 406,45	 29 570 535,66 3 241 958,95 186 416,00 32 998 910,61
		VI	RESULTAT FINANCIER (IV - V)			-21 698 557,14	-27 640 999,61
		VII RESULTAT COURANT (III + VI)				30 153 685,14	15 169 987,42
	NON COURANT	VIII	PRODUITS NON COURANTS Produits de cessions d'immobilisations Subvention d'équilibre Reprises sur subventions d'investissement Autres produits non courants Reprises non courantes : transferts de charges TOTAL VIII	 317 845,72 3 179 238,36 3 497 084,08	 	 317 845,72 3 179 238,36 3 497 084,08	 411 711 883,36 3 013 419,42 414 725 302,78
IX		CHARGES NON COURANTES Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées Subventions accordées Autres charges non courantes Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions TOTAL IX	 104 281,91 - 397 408,38 504 690,29	 3 000,00 	 104 281,91 - 400 408,38 - 504 690,29	 252 741 699,89 - 19 835 702,42 272 577 402,31	
X		RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)			2 992 393,79	142 147 900,47	
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ ou - X)				33 146 078,93	157 317 887,89		
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS				8 655 447,00	49 905 801,00		
XIII RESULTAT NET (XI - XII)				24 490 631,93	107 412 086,89		
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)				1 132 065 122,49	1 648 593 649,42		
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)				1 107 574 490,56	1 541 181 562,53		
XVI RESULTAT NET (total produits - total charges)				24 490 631,93	107 412 086,89		

Société: LES EAUX MINERALES D'OULMES
I.F : 02220308

ETAT DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (E.S.G)

I - TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (T.F.R)

Exercice Clos au :31/12/2011				
			EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1	Ventes de marchandises (en l'etat)	74 179 574,51	756 536,60
	2	- Achats revendus de marchandises	67 481 282,47	1 447 062,03
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	6 698 292,04	- 690 525,43
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	1 026 912 856,25	1 211 306 501,44
	3	Ventes de biens et services produits	1 026 200 118,89	1 215 375 103,44
	4	Variation de stocks de produits	- 8 173 784,00	- 4 068 602,00
	5	Immobilisations produites par l'Ese pour elle même	8 886 521,36	-
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	706 878 589,36	831 201 548,06
	6	Achats consommés de matières et fournitures	420 560 531,16	537 836 350,96
	7	Autres charges externes	286 318 058,20	293 365 197,10
IV	=	VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	326 732 558,93	379 414 427,95
V	8	+ Subventions d'exploitation	-	6 534 910,00
	9	- Impôts et taxes	86 985 931,96	105 631 863,39
	10	- Charges de personnel	108 114 856,28	122 027 398,38
	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)	131 631 770,69	158 290 076,18
	=	INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION (I.B.E)	-	-
	11	+ Autres produits d'exploitation	-	-
	12	- Autres charges d'exploitation	1 406 359,75	1 350 124,25
	13	+ Reprises d'exploitation : transfert de charges	25 961 758,34	9 912 487,60
	14	- Dotations d'exploitation	104 334 927,00	124 041 452,50
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	51 852 242,28	42 810 987,03
VII		RESULTAT FINANCIER	- 21 698 557,14	- 27 640 999,61
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	30 153 685,14	15 169 987,42
IX		RESULTAT NON COURANT (+ ou -)	2 992 393,79	142 147 900,47
	15	- Impôts sur les resultats	8 655 447,00	49 905 801,00
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	24 490 631,93	107 412 086,89

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

	1	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	24 490 631,93	107 412 086,89
		* Benefice +	24 490 631,93	107 412 086,89
		* Perte -	-	-
	2	+ Dotations d'exploitation	84 658 287,54	118 735 382,81
	3	+ Dotations financières		
	4	+ Dotations non courantes	-	-
	5	- Reprises d'exploitation	-	354 553,14
	6	- Reprises financières		-
	7	- Reprises non courantes	-	-
	8	- Produits des cession des immobilisation	317 845,72	411 711 883,36
	9	+ Valeurs nettes des immobilisations cedees	104 281,91	252 741 699,89
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	108 935 355,66	66 822 733,09
	10	- Distributions de benefices	118 800 000,00	29 700 000,00
II		AUTOFINANCEMENT	- 9 864 644,34	37 122 733,09

T DE L'EXERCICE 1ère PARTIE

I - SYNTHESE DES MASSES DU BILAN

	MASSES	Exercice (a)	Exercice n-1 (b)	Variation a - b	Ressources (d)
				Emplois (c)	
1	Financement permanent	534 658 638,95	664 545 098,99	129 886 460,04	
2	Moins Actif immobilisé	707 900 792,90	590 471 411,57	117 429 381,33	
3	FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1 - 2)	- 173 242 153,95	74 073 687,42	247 315 841,37	-
4	Actif circulant	371 088 396,30	904 608 488,36		533 520 092,06
5	Moins Passif circulant	248 103 080,97	373 977 722,81	125 874 641,84	
6	BESOIN DE FINANCEMENT Global (4 - 5)	122 985 315,33	530 630 765,55	-	407 645 450,22
7	TRESORERIE NETTE Actif - Passif	- 296 227 469,28	- 456 557 078,13	160 329 608,85	-
				407 645 450,22	407 645 450,22

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2ème PARTIE

		EXERCICE N		EXERCICE N - 1	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
	I . Ressources stables de l'exercice : (Flux)				
	. AUTOFINANCEMENT	A	- 9 864 644,34	-	37 122 733,09
	. Capacité d'autofinancement		108 935 355,66	-	66 822 733,09
	. Distribution de bénéfices		118 800 000,00	-	29 700 000,00
	. CESSION / REDUCTION IMMO	B	- 228 415,54	-	411 711 883,36
	. Cession immobilisations incorp.		-		-
	. Cession immobilisations corpor.		228 415,54		411 711 883,36
	. Cession immobilisations financ.		-		-
	. Récupération / créances immob.		-		-
	. AUGMENTATION CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	C	-	-	-
	. Augmentation de capital, apports		-		-
	. Subventions d'investissements		-		-
	. AUGMENTATION DETTES DE FINANCEMENT (Nettes de primes de remb.)	D	-	-	-
	TOTAL I RESSOURCES STABLES (A + B + C + D)	-	- 9 636 228,80	-	448 834 616,45
	II . EMPLOIS STABLES EXERCICE (FLUX)				
	. ACQUISITIONS / AUG D'IMMO	E	196 966 231,70	207 634 877,16	-
	. Acquisitions d'immo. incorporelles		837 443,00	447 612,20	
	. Acquisitions d'immo. corporelles		196 128 788,70	207 187 264,96	
	. Acquisitions d'immo. financières			-	
	. Augmentation des créances imm.			-	
	. REMBOURSEMENT CAPITAUX PROPRES	F	-	-	
	. REMBOURSEMENT DETTES DE FINANCEMENT	G	35 577 091,95	81 434 180,67	
			35 577 091,95	81 434 180,67	
			5 136 288,92	5 523 533,14	
	. EMPLOIS EN NON VALEURS	H	5 136 288,92	5 523 533,14	
	TOTAL II EMPLOIS STABLES (E + F + G + H)		237 679 612,57	294 592 590,97	-
	III. VAR. BESOIN FINAN. GLOBAL		- 407 645 450,22	326 999 679,85	-
	IV. VAR. TRESORERIE		160 329 608,85	-	172 757 654,37
	TOTAL GENERAL		398 009 221,42	621 592 270,82	621 592 270,82
			-		-

Indication des méthodes d'évaluation appliquées par l'entreprise

I-ACTIF IMMOBILISE

A/ Evaluation à l'entrée

Les immobilisations acquises sont évaluées aux prix d'achat lorsqu'il s'agit d'acquisitions locales et aux coûts d'achats lorsqu'il s'agit de matériels importés. Ces derniers tiennent compte des frais de douanes, des taxes non récupérables et des frais de transit.

B/ Correction de valeur

Les corrections de valeurs des immobilisations s'effectuent à travers les amortissements calculés d'une façon linéaire sur des périodes variant d'un type de matériel à un autre.

II ACTIF CIRCULANT

A/ Evaluation à l'entrée

Les entrées en stocks sont évaluées aux prix d'achat ou aux coûts d'achat selon que les articles entrés sont achetés localement ou importés.

Les sorties de stocks sont valorisées aux coûts moyens pondérés CMP

Les produits finis en stocks au 31 décembre 2011 ont été valorisés aux coûts de production moyens unitaires

B/ Correction de valeur

Une provision pour dépréciation a été constituée pour un montant de 7.560.884,00dhs
Elle porte sur les articles non conformes
La provision pour dépréciation des stocks de matières de l'exercice précédent a été reprise en 2011 pour son montant intégral

III PASSIF CIRCULANT

Une provision financière est régulièrement constituée lorsque des écarts de conversion négatifs sont constatés.(Augmentation des dettes libellées en devises)

A 2 : ETAT DES DEROGATIONS

Exercice Clos au :31/012/2011

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement des états de synthèse	NEANT	NEANT

A 3 : ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

Exercice Clos au :31/012/2011

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II.Chagements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERS

Société: LES EAUX MINERALES D'OULMES
I.F : 02220308

Les Eaux Minérales d'Oulmes					Exercice Clos au :31/12/2011			
NATURE	MONTANT BRUT	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT
	DEBUT EXERCICE	Acquisition	Production par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	virement	BRUT FIN EXERCICE
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	16 241 286,32	5 136 288,92	0,00	11 022 797,40	0,00	0,00	0,00	32 400 372,64
* Frais préliminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	16 241 286,32	5 136 288,92	0,00	11 022 797,40	0,00	0,00	0,00	32 400 372,64
* Primes de remboursement obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 863 589,91	837 443,00	0,00	385 280,00	0,00	0,00	0,00	8 086 312,91
* Immobilisation en recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	6 863 589,91	837 443,00	0,00	385 280,00	0,00	0,00	0,00	8 086 312,91
* Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 105 449 445,87	187 242 267,35	8 886 521,36	175 022 943,58	228 415,54	0,00	186 431 020,98	1 289 941 741,64
* Terrains	21 019 625,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 019 625,29
* Constructions	186 756 613,60	36 400 637,25	8 886 521,36	31 518 261,98	0,00	0,00	0,00	263 562 034,19
* Installations techniques, matériel et outillage	680 771 047,60	116 138 054,09	0,00	142 626 128,40	139 772,44	0,00	0,00	939 395 457,65
* Matériel de transport	10 158 012,03	373 665,55	0,00	0,00	88 643,10	0,00	0,00	10 443 034,48
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	17 720 652,04	4 770 059,31	0,00	878 553,20	0,00	0,00	0,00	23 369 264,55
* Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Immobilisations corporelles en cours	189 023 495,31	29 559 851,15	0,00	0,00	0,00	0,00	186 431 020,98	32 152 325,48

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Société: LES EAUX MINERALES D'OULMES
I.F : 02220308

Exercice Clos au :31/12/2011

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	12 204 149,59			16 535 155,20
* Frais préliminaires	-			-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	12 204 149,59	4 331 005,61		16 535 155,20
* Primes de remboursement obligations	-			-
	-			-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 922 567,43			2 764 211,55
	-			-
* Immobilisation en recherche et développement	-			-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 922 567,43	841 644,12		2 764 211,55
* Fonds commercial	-			-
* Autres immobilisations incorporelles	-			-
	-			-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	525 604 785,56			604 876 859,59
	-			-
* Terrains	-			-
* Constructions	74 994 407,94	11 642 823,30		86 637 231,24
* Installations techniques, matériel et outillage	429 714 328,63	65 003 362,61	121 887,03	494 595 804,21
* Matériel de transport	9 499 818,29	289 774,14	2 246,60	9 787 345,83
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	11 396 230,70	2 460 247,61		13 856 478,31
* Autres immobilisations corporelles Informatique	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-

Société: LES EAUX MINERALES D'OULMES

I.F : 02220308

B3

TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Société: LES EAUX MINERALES D'OULMES

I.F : 02220308
Exercice clos le 31/12/2011

Date de cession ou retrait	Compte principal	Val acquisit°	Cumul Amrt	Valeur Nette D'amortissement	Prix de cession	Plus values	Moins values
31/12/2011	1.234000.2	74 075,44	0,00	74 075,44	68 000,00		-6 075,44
30/06/2011	1.234000.3	1 186,57	374,74	811,83	10 000,00	9 188,17	
30/06/2011	1.234000.3	1 186,57	118,68	1 067,89	10 000,00	8 932,11	
30/06/2011	1.234000.3	1 349,33	427,31	922,02	10 000,00	9 077,98	
30/06/2011	1.234000.3	1 317,75	417,24	900,51	15 000,00	14 099,49	
30/06/2011	1.234000.3	2 063,18	0,00	2 063,18	25 000,00	22 936,82	
30/06/2011	1.234000.3	1 317,75	417,24	900,51	10 500,00	9 599,49	
30/06/2011	1.234000.3	1 548,54	490,39	1 058,15	15 000,00	13 941,85	
30/06/2011	1.234000.3	1 517,35	0,00	1 517,35	15 000,00	13 482,65	
30/06/2011	1.234000.3	1 439,39	0,00	1 439,39	10 000,00	8 560,61	
30/06/2011	1.234000.3	1 641,23	0,00	1 641,23	25 000,00	23 358,77	
31/12/2011	1.233210.3	51 101,08	33 215,67	17 885,41	35 000,00	17 114,59	
31/12/2011	1.233300.2	34 345,13	34 345,13	0,00	21 103,44	21 103,44	
31/12/2011	1.233300.2	47 451,60	47 451,60	0,00	39 543,48	39 543,48	
31/12/2011	1.233300.2	6 874,63	6 874,63	0,00	8 698,80	8 698,80	
31/12/2011	1.233300.2	228 415,54	124 132,63	104 282,91	317 845,72	219 638,25	-6 075,44

B 4 :TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION**Exercice Clos au :31/012/2011**

son sociale de ociété émettrice	Secteur d'activité	capital social	Participation au capital en %	rix d'acquisition global	leur comptable nette	extraits des derniers états de synthèse de l'IP société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						date de clôture	situation nette	résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
TOTAL	N	E	A	N	T				
					0,00				0,00

TABLEAU DES PROVISIONS

Société: LES EAUX MINERALES D'OULMES		Exercice clos le 31/12/2011						
NATURE	Montant début exercice	Dotations			Reprises			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2. Provisions réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3. Provisions durables pour risques et charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUT TOTAL (A)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)(Clients et stocks)	35 681 095,38	14 877 550,66			10 772 490,65	0,00	0,00	39 786 155,39
5. Autres provisions pour risques et charges (Ecart de convers)	7 798 682,00		58 835,21	0,00	6 882 426,00	186 416,00	0,00	788 675,21
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS TOTA (B)	43 479 777,38	14 877 550,66	58 835,21	0,00	17 654 916,65	186 416,00	0,00	40 574 830,60
TOTAL (A + B)	43 479 777,38	14 877 550,66	58 835,21	0,00	17 654 916,65	186 416,00	0,00	40 574 830,60

B 6 : TABLEAU DES CREANCES

Exercice Clos au :31/012/2011

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRE ANALYSE			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 648 592,05	1 648 592,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Prêts immobilisés * Autres créance financières	1 648 592,05	1 648 592,05						
DE L'ACTIF CIRCULANT	337 703 799,23	0,00	337 703 799,23	0,00	10 443 463,44	65 962 794,33	3 220 290,73	74 737 837,54
* Fournisseurs débiteurs	27 578 518,17		27 578 518,17		1 707 662,01	65 962 794,33	3 220 290,73	74 737 837,54
* Clients et comptes rattachés	225 699 388,43		225 699 388,43					
* Personnel	3 700 542,38		3 700 542,38					
* Etat	65 962 794,33		65 962 794,33					
* Comptes d'associés	0,00							
* Autres débiteurs	12 151 355,15		12 151 355,15					
* Comptes de régul. Actif	2 611 200,77		2 611 200,77					

B 7 : TABLEAU DES DETTES

Exercice Clos au :31/012/2011

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			Autres analyse			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCMENT	88 590 785,89	49 196 581,82	39 394 204,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Emprunts obligataires * Autres dettes de financement	88 590 785,89	49 196 581,82	39 394 204,07					
DU PASSIF CIRCULANT	247 216 866,99	0,00	247 216 866,99	0,00	10 348 056,67	82 125 879,70	0,00	53 203 719,89
* Fournisseurs * Clients créditeurs consignation * Personnel * Organismes sociaux * Etat * Comptes d'associés * Autres créanciers * Comptes de régular. Passif	148 137 481,81 7 519 996,75 43 437,16 5 007 857,07 77 118 022,63 1 469 070,00 7 921 001,57		148 137 481,81 7 519 996,75 43 437,16 5 007 857,07 77 118 022,63 1 469 070,00 7 921 001,57		10 348 056,67	5 007 857,07 77 118 022,63		53 203 719,89

B 8 : TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

Exercice Clos au :31/012/2011

TIERS CREDITEURS OU DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SURETE	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SURETE DONNEE A LA DATE DE CLOTURE
* Sûretés données					
* Sûretés reçues	N	E	A	N	T

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)
(2) préciser si la sûreté est données au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
 (entreprises liées, associés, membres du personnel)
(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

B 9 : ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

31/12/2011

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
* Avals et cautions	16 000,00	16 000,00
* Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
* Autres engagements donnés (vis-à-vis de l'Administration des douanes)	5 000 000,00	5 000 000,00
Total (1)	5 016 000,00	5 016 000,00
(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées	0,00	0,00

ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
* Avals et cautions	NEANT	NEANT
* Autres engagements donnés		
Total	0,00	0,00

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL
Montant du capital 198 000 000

Exercice Clos au :31/012/2011

Nom, prénom ou raison sociale des prinicipaux associés (1) 1	Adresse 2	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action d part sociale 5	Montant du capital		
		Exercice précédent -3	Exercice actuel -4		Souscrit 6	Appelé 7	Libéré 8
HOLMARCOM	20 RUE M,EL MAANI CASABLANCA	478 451	478 451	100,00	47 845 100	47 845 100	47 845 100
OMNIUM MAROCAIN D'INVESTISSMENT	27 BD MY YOUSSEF CASABLANCA	421 959	421 959	100,00	42 195 900	42 195 900	42 195 900
ASSURANCES ATLANTA	49 RUE OTHMANE BEN AFFANE CASABLANCA	379 082	379 082	100,00	37 908 200	37 908 200	37 908 200
SOCHEPAR	27 BD MY YOUSSEF CASABLANCA	222 087	222 087	100,00	22 208 700	22 208 700	22 208 700
SANAD	3 BD MOHAMED V	198 000	198 000	100,00	19 800 000	19 800 000	19 800 000
SUCCESSION BEN SALAH ET ENFANTS	9 ALLEE DES TAMARIS CASABLANCA	85 258	85 258	100,00	8 525 800	8 525 800	8 525 800
PUBLIC DIVERS		195 163	195 163	100,00	19 516 300	19 516 300	19 516 300
TOTAL		1 980 000	1 980 000		198 000 000	198 000 000	198 000 000

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants. Dans les autres cas , il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

Société: LES EAUX MINERALES D'OULMES
I.F : 02220308

I.F : 02220308

ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Société: LES EAUX MINERALES D'OULMES

Exercice Clos au :31/12/2011

	MONTANT		MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTATS	
		* Réserve légale	5 370 604,35
* Report à nouveau	19 707 190,30	* Autres réserves	0,00
* Résultats nets en instance d'affectation	0,00	* Tantièmes	0,00
* Résultat net de l'exercice	107 412 086,89	* Dividendes	118 800 000,00
* Prélèvements sur les réserves		* Autres affectations	0,00
* Autres prélèvements	0,00	* Report à nouveau	2 948 672,84
TOTAL A	127 119 277,19	TOTAL B	127 119 277,19

TOTAL A = TOTAL B

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS**I. DATATION**

- Date de clôture : 31 décembre 2011

- Date d'établissement des états de synthèse : 31 mars 2012

**II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE
COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE.**

<u>Dates</u>	<u>Indications des évènements</u>
	. Favorables NEANT
	. Défavorables NEANT

EMO

Exercice Clos au :31/12/2010				
ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PREC
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
IMMOBILISATION EN NON VALEUR (a)	16 241 286,32	12 104 545,59	4 136 740,73	7 262 186,78
Frais préliminaires	-	-	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	16 241 286,32	12 104 545,59	4 136 740,73	7 262 186,78
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)	6 863 589,91	2 022 171,43	4 841 418,48	5 219 169,86
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	6 863 589,91	2 022 171,43	4 841 418,48	5 219 169,86
Fonds commercial	-			
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)	1 105 449 445,87	525 604 785,56	579 844 660,31	734 417 730,14
Terrains	21 019 625,29	-	21 019 625,29	34 892 173,82
Constructions	186 756 613,60	74 994 407,94	111 762 205,66	151 434 519,19
Installations techniques, matériel et outillage	680 771 047,60	429 714 328,63	251 056 718,97	460 788 416,36
Matériel de transport	10 158 012,03	9 499 818,29	658 193,74	3 718 431,27
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements d	17 720 652,04	11 396 230,70	6 324 421,34	8 055 546,08
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	189 023 495,31	-	189 023 495,31	75 528 643,42
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (d)	1 648 592,05	-	1 648 592,05	1 536 444,05
Prêts immobilisés	-	-	-	-
Autres créances financières	1 648 592,05	-	1 648 592,05	1 536 444,05
Titres de participation	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)	-	-	-	-
Diminution des créances immobilisées	-		-	-
Augmentation des dettes de financement	-		-	-
TOTAL I (a+b+c+d+e)	1 130 202 914,15	539 731 502,58	590 471 411,57	748 435 530,83
STOCKS (f)	148 997 991,35	9 919 771,08	139 078 220,27	137 401 758,20
Marchandises	1 661 105,90	-	1 661 105,90	79 416,20
Matières et fournitures consommables	125 885 941,45	9 919 771,08	115 966 170,37	111 802 796,00
Produits en cours	-			
Produits intermédiaires et produits résiduels	-	-	-	-
Produits finis	21 450 944,00	-	21 450 944,00	25 519 546,00
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)	791 047 176,39	25 761 324,30	765 285 852,09	366 670 511,49
Fournis. débiteurs, avances et acomptes	28 103 397,87	-	28 103 397,87	11 571 277,17
Clients et comptes rattachés	231 104 254,68	25 761 324,30	205 342 930,38	233 164 005,04
Personnel	4 430 130,92	-	4 430 130,92	2 962 798,94
Etat	66 866 032,46		66 866 032,46	52 441 623,28
Comptes d'associés	-	-	-	-
Autres débiteurs	456 418 556,52	-	456 418 556,52	60 568 809,63
Compte de régularisation actif	4 124 803,94		4 124 803,94	5 961 997,43
TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (h)	58 000,00	-	58 000,00	58 000,00
ECART DE CONVERSION - ACTIF (i) (Eléments circulants)	186 416,00		186 416,00	463 247,37
TOTAL II (f+g+h+i)	940 289 583,74	35 681 095,38	904 608 488,36	504 593 517,06
TRESORERIE - ACTIF	9 012 311,45	-	9 012 311,45	49 429 498,43
Chèques et valeurs à encaisser	7 280 060,17		7 280 060,17	12 137 657,04
Banques, T.G & CP	614 001,93		614 001,93	36 011 325,27
Caisses, régies d'avances et accreditifs	1 118 249,35		1 118 249,35	1 280 516,12
TOTAL III	9 012 311,45	-	9 012 311,45	49 429 498,43
TOTAL GENERAL I+II+III	2 079 504 809,34	575 412 597,96	1 504 092 211,38	1 302 458 546,32

BILAN (PASSIF)

Société: LES EAUX MINERALES D'OULMES

Exercice Clos au :31/12/2010

	PASSIF	Exercice	Exercice Précédent
	CAPITAUX PROPRES		
	Capital social ou personnel (1)	198 000 000,00	198 000 000,00
	moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
F	Prime d'émission, de fusion, d'apport	166 980 000,00	166 980 000,00
I	Ecarts de réévaluation	-	-
N	Réserve légale	10 590 943,95	8 431 696,11
A	Autres réserves	37 687 000,00	37 687 000,00
N	Report à nouveau (2)	19 707 190,30	8 381 481,27
C	Résultat nets en instance d'affectation (2)	-	-
E	Résultat net de l'exercice (2)	107 412 086,89	43 184 956,87
M	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)	540 377 221,14	462 665 134,25
E	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (b)	-	-
N	Subventions d'investissement	-	-
T	Provisions réglementées	-	-
P	DETTES DE FINANCEMENT (c)	124 167 877,85	205 602 058,52
E	Emprunts obligataires	-	-
R	Autres dettes de financement	124 167 877,85	205 602 058,52
M			
A	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)	-	-
N	Provisions pour charges	-	-
E	Provisions pour risques	-	-
N	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)	-	-
T	Augmentation des créances immobilisées	-	-
	Diminution des dettes de financement	-	-
	TOTAL I (a+b+c+d+e)	664 545 098,99	668 267 192,77
P	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (f)	366 024 451,81	300 460 384,63
A	Fournisseurs et comptes rattachés	209 924 136,01	164 499 664,01
S	Clients créditeurs, avances et acomptes	2 576 554,43	21 864 634,44
S	Personnel	1 051 735,27	577 783,36
I	Organismes sociaux	7 430 898,10	6 784 483,94
F	Etat	137 570 761,86	98 938 243,32
	Comptes d'associés	1 658 250,02	1 415 209,69
C	Autres créanciers	-	-
I	Comptes de régularisation - passif	5 812 116,12	6 380 365,87
R	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)	7 798 682,00	463 247,37
C	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h)(Eléments circulant)	154 589,00	38 799,36
U	TOTAL II (f+g+h)	373 977 722,81	300 962 431,36
T	TRESORERIE PASSIF	465 569 389,58	333 228 922,19
R	Crédits d'escompte	78 879 012,41	56 282 669,22
E	Crédit de trésorerie	-	-
S	Banques (soldes créditeurs)	386 690 377,17	276 946 252,97
O	TOTAL III	465 569 389,58	333 228 922,19
	TOTAL I+II+III	1 504 092 211,38	1 302 458 546,32

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+) . déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

Société: LES EAUX MINERALES D'OULMES			Exercice Clos au :31/12/2010					
			OPERATIONS		Totaux de L'exercice	Totaux de L'exercice Précédant		
			Propres à L'exercice 1	Concernant les exercices précédants 2	3 = 1 + 2	4		
E X P L O I T A T I O N	I	PRODUITS D'EXPLOITATION						
		Ventes de marchandises	756 536,60	-	756 536,60	563 892,73		
		Ventes de biens et services produits	#####	-	1 215 375 103,44	1 145 046 734,97		
		Chiffres d'affaires	#####	-	1 216 131 640,04	1 145 610 627,70		
		Variation de stock de produits	- 4 068 602,00		- 4 068 602,00	- 1 569 289,56		
		Immobilisations produites pour l'Ese p/elle mêm	-	-	-			
		Subvention d'exploitation	6 534 910,00	-	6 534 910,00	25 200 388,00		
		Autres produits d'exploitation	-	-	-			
		Reprises d'exploitation; transfert de charges	4 113 006,21	5 799 481,39	9 912 487,60	16 173 641,81		
		TOTAL I	#####	5 799 481,39	1 228 510 435,64	1 185 415 367,95		
	II	CHARGES D'EXPLOITATION						
		Achats revendus de marchandises	1 447 062,03	-	1 447 062,03	1 088 400,40		
		Achats consommés de matières et de fournitures	537 836 350,96	-	537 836 350,96	503 088 075,25		
		Autres charges externes	292 660 928,59	704 268,51	293 365 197,10	261 227 626,48		
		Impôts et taxes	105 631 863,39	-	105 631 863,39	86 464 354,31		
		Charges de personnel	122 027 398,38	-	122 027 398,38	105 194 916,16		
		Autres charges d'exploitation	1 350 124,25	-	1 350 124,25	1 250 000,04		
		Dotations d'exploitation	124 041 452,50	-	124 041 452,50	136 634 958,31		
		TOTAL II	#####	704 268,51	1 185 699 448,61	1 094 948 330,95		
		III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	37 715 774,15	5 095 212,88	42 810 987,03	90 467 037,00	
	F I N A N C I E R	IV	PRODUITS FINANCIERS					
			Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	-	-	-		
			Gains de change	4 894 663,63	-	4 894 663,63	4 005 067,68	
			Intérêts et autres produits financiers	-	-	-		
			Reprises financières; transferts de charges	463 247,37	-	463 247,37	417 700,40	
			TOTAL IV	5 357 911,00	-	5 357 911,00	4 422 768,08	
			V	CHARGES FINANCIERES				
				Charges d'intérêts	29 570 535,66	-	29 570 535,66	28 581 878,36
				Pertes de change	3 241 958,95	-	3 241 958,95	2 752 724,83
				Autres charges financières	-	-	-	
	Dotations financières	186 416,00		-	186 416,00	463 247,37		
	TOTAL V	32 998 910,61		-	32 998 910,61	31 797 850,56		
	VI	RESULTAT FINANCIER (IV - V)	- 27 640 999,61	-	- 27 640 999,61	- 27 375 082,48		
	VII	RESULTAT COURANT (III - V I)	10 074 774,54	5 095 212,88	15 169 987,42	63 091 954,52		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) (suite)

Société: LES EAUX MINERALES D'OULMES

			OPERATIONS		Totaux de L'exercice	
			Propres à L'exercice 1,00	Concernant les exercices précédants 2,00	3 = 1 + 2	
	VII	RESULTAT COURANT (Report)	10 074 774,54	5 095 212,88	15 169 987,42	63 091 954,52
	VIII	PRODUITS NON COURANTS				
N O N		Produits des cessions d'immobilisations	411 711 883,36	-	411 711 883,36	1 461 378,92
		Subventions d'équilibre	-	-	-	
		Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	
		Autres produits non courants	3 013 419,42	-	3 013 419,42	1 498 796,17
		Reprises non courantes; transferts de charges	-	-	-	
C O		TOTAL VIII	414 725 302,78	-	414 725 302,78	2 960 175,09
U R A N T	IX	CHARGES NON COURANTES				
		Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	252 741 699,89	-	252 741 699,89	67 957,19
		Subventions accordées	-	-	-	
		Autres charges non courantes	19 631 965,80	203 736,62	19 835 702,42	642 223,55
		Dotations non courantes aux amortiss. et provisi	-	-	-	
		TOTAL IX	272 373 665,69	203 736,62	272 577 402,31	710 180,74
	X	RESULTAT NON COURANT (VIII- IV)			142 147 900,47	2 249 994,35
XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ X)			157 317 887,89	65 341 948,87	
XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS			49 905 801,00	22 156 992,00	
XIII	RESULTAT NET (XI - XII)			107 412 086,89	43 184 956,87	
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)				1 648 593 649,42	1 192 798 311,12
XV	TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)				1 541 181 562,53	1 149 613 354,25
XV	RESULTAT NET (XIV - XV)				107 412 086,89	43 184 956,87

ETAT DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (E.S.G)

I - TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (T.F.R)

Société: LES EAUX MINERALES D'OULMES

Exercice Clos au :31/12/2010

				EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1		Ventes de marchandises (en l'etat)	756 536,60	563 920,00
	2	-	Achats revendus de marchandises	1 447 062,03	1 088 400,40
I	=		MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	690 525,43	524 480,40
II	+		PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	1 211 306 501,44	1 143 477 418,14
	3		Ventes de biens et services produits	1 215 375 103,44	1 145 046 707,70
	4		Variation de stocks de produits	4 068 602,00	1 569 289,56
	5		Immobilisations produites par l'Ese pour elle même	-	-
III	-		CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	831 201 548,06	764 315 701,73
	6		Achats consommés de matières et fournitures	537 836 350,96	503 088 075,25
	7		Autres charges externes	293 365 197,10	261 227 626,48
IV	=		VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	379 414 427,95	378 637 236,01
	8	+	Subventions d'exploitation	6 534 910,00	25 200 388,00
V	9	-	Impôts et taxes	105 631 863,39	86 464 354,31
	#	-	Charges de personnel	122 027 398,38	105 194 916,16
			EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E	158 290 076,18	212 178 353,54
			INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION (I.	-	-
	#	+	Autres produits d'exploitation	-	-
	#	-	Autres charges d'exploitation	1 350 124,25	1 250 000,04
	#	+	Reprises d'exploitation : transfert de charges	9 912 487,60	16 173 641,81
	#	-	Dotations d'exploitation	124 041 452,50	136 634 958,31
VI	=		RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	42 810 987,03	90 467 037,00
VII			RESULTAT FINANCIER	27 640 999,61	27 375 082,48
VIII	=		RESULTAT COURANT (+ ou -)	15 169 987,42	63 091 954,52
IX			RESULTAT NON COURANT (+ ou -)	142 147 900,47	2 249 994,35
	#	-	Impôts sur les resultats	49 905 801,00	22 156 992,00
X	=		RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	107 412 086,89	43 184 956,87

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

	1		RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	107 412 086,89	43 184 956,87
			* Benefice +	107 412 086,89	43 184 956,87
			* Perte -	-	-
	2	+	Dotations d'exploitation	118 735 382,81	117 515 496,04
	3	+	Dotations financieres	-	-
	4	+	Dotations non courantes	-	-
	5	-	Reprises d'exploitation	354 553,14	3 956 732,32
	6	-	Reprises financieres	-	-
	7	-	Reprises non courantes	-	-
	8	-	Produits des cession des immobilisation	411 711 883,36	1 461 378,92
	9	+	Valeurs nettes des immobilisations cédées	252 741 699,89	67 957,19
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	66 822 733,09	155 350 298,86
	#	-	Distributions de bénéfices	29 700 000,00	21 780 000,00
II			AUTOFINANCEMENT	37 122 733,09	133 570 298,86

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 1ère PARTIE

I - SYNTHESE DES MASSES DU BILAN

	MASSES	Exercice (a)	Exercice n-1 (b)	Variation a - b	
				Emplois (c)	Ressources (d)
1	Financement permanent	664 545 098,99	668 267 192,77	3 722 093,78	
2	Moins Actif immobilisé	590 471 411,57	748 435 530,83		157 964 119,26
3	FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1 - 2)	74 073 687,42	- 80 168 338,06		154 242 025,48
4	Actif circulant	904 608 488,36	504 593 517,06	400 014 971,30	
5	Moins Passif circulant	373 977 722,81	300 962 431,36		73 015 291,45
6	BESOIN DE FINANCEMENT Global (4 - 5)	530 630 765,55	203 631 085,70	326 999 679,85	
7	TRESORERIE NETTE Actif - Passif	- 456 557 078,13	- 283 799 423,76		172 757 654,37
				326 999 679,85	326 999 679,85

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2ème PARTIE

			EXERCICE N		EXERCICE N - 1	
			EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
	I . Ressources stables de l'exercice : (Flux)					
	. AUTOFINANCEMENT	A	-	37 122 733,09	-	133 570 298,86
	. Capacité d'autofinancement		-	66 822 733,09	-	155 350 298,86
	. Distribution de bénéfices			29 700 000,00	-	21 780 000,00
	. CESSION / REDUCTION IMMO	B	-	411 711 883,36	-	1 461 378,92
	. Cession immobilisations corpor& icorp.			411 711 883,36		1 461 378,92
	. Cession immobilisations financ.			-		-
	. Récupération / créances immob.			-		-
	. AUGMENTATION CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	C	-	-	-	-
	. Augmentation de capital, apports			-		-
	. Subventions d'investissements			-		-
	. AUGMENTATION DETTES DE FINANCEMENT (Nettes de primes de remb.)	D	-	-	-	160 000 000,00
				-		160 000 000,00
	TOTAL I RESSOURCES STABLES (A + B + C + D)		-	448 834 616,45	-	295 031 677,78
	II . EMPLOIS STABLES EXERCICE (FLUX)					
	. ACQUISITIONS / AUG D'IMMO	E	207 634 877,16	-	147 381 049,85	-
	. Acquisitions d'immo. incorporelles		447 612,20		646 410,66	
	. Acquisitions d'immo. corporelles		207 187 264,96		146 734 639,19	
	. Acquisitions d'immo. financières		-		-	
	. Augmentation des créances imm.		-		-	
	. REMBOURSEMENT CAPITAUX PROPRES	F	-		-	
			-		-	
	. REMBOURSEMENT DETTES DE FINANCEMENT	G	81 434 180,67		61 596 726,74	
			81 434 180,67		61 596 726,74	
			5 523 533,14		2 615 149,40	
	. EMPLOIS EN NON VALEURS	H	5 523 533,14		2 615 149,40	
	TOTAL II EMPLOIS STABLES (E + F + G + H)		294 592 590,97	-	211 592 925,99	-
	III. VAR. BESOIN FINAN. GLOBAL		326 999 679,85	-	-	11 894 524,65
	IV. VAR. TRESORERIE		-	172 757 654,37	95 333 276,44	-
	TOTAL GENERAL		621 592 270,82	621 592 270,82	306 926 202,43	306 926 202,43
				-		-

Indication des méthodes d'évaluation appliquées par l'entreprise

I-ACTIF IMMOBILISE

A/ Evaluation à l'entrée

Les immobilisations acquises sont évaluées aux prix d'achat lorsqu'il s'agit d'acquisitions locales et aux coûts d'achats lorsqu'il s'agit de matériels importés. Ces derniers tiennent compte des frais de douanes, des taxes non récupérables et des frais de transit.

B/ Correction de valeur

Les corrections de valeurs des immobilisations s'effectuent à travers les amortissements calculés d'une façon linéaire sur des périodes variant d'un type de matériel à un autre.

II ACTIF CIRCULANT

A/ Evaluation à l'entrée

Les entrées en stocks sont évaluées aux prix d'achat ou aux coûts d'achat selon que les articles entrés sont achetés localement ou importés.

Les sorties de stocks sont valorisées aux coûts moyens pondérés CMP

Les produits finis en stocks au 31 décembre 2009 ont été valorisés aux coûts de production moyens unitaires

B/ Correction de valeur

Une provision pour dépréciation a été constituée pour un montant de 9.919 771.00dhs

Elle porte sur les articles non conformes

La provision pour dépréciation des stocks de matières de l'exercice précédent a été reprise en 2010 pour son montant intégral

III PASSIF CIRCULANT

Une provision financière est régulièrement constituée lorsque des écarts de conversion négatifs sont constatés.(Augmentation des dettes libellées en devises)

A 2 : ETAT DES DEROGATIONS

Exercice Clos au :31/012/2010

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement des états de synthèse	NEANT	NEANT

A 3 : ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

Exercice Clos au :31/012/2010

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II.Chagements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERS

Société: LES EAUX MINERALES D'OULMES		Les Eaux Minérales d'Oulmes			Exercice Clos au :31/12/2010			
NATURE	MONTANT BRUT	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT
	DEBUT EXERCICE	Acquisition	Production par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	virement	BRUT FIN EXERCICE
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	28 630 801,97	5 523 533,14	0,00	0,00	17 913 048,79	0,00	0,00	16 241 286,32
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	28 630 801,97	5 523 533,14	-	-	17 913 048,79	-	-	16 241 286,32
* Primes de remboursement obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 462 497,71	447 612,20	-	115 000,00	161 520,00	-	-	6 863 589,91
* Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	6 462 497,71	447 612,20	-	115 000,00	161 520,00	-	-	6 863 589,91
* Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 446 952 491,07	207 187 264,96	-	19 035 460,97	548 575 310,16	-	19 150 460,97	1 105 449 445,87
* Terrains	34 892 173,82	-	-	1 103 462,25	14 976 010,78	-	-	21 019 625,29
* Constructions	234 386 899,32	10 359 480,66	-	-	57 989 766,38	-	-	186 756 613,60
* Installations techniques, matériel et outillage	1 068 978 755,86	62 647 694,33	-	17 862 495,44	468 717 898,03	-	-	680 771 047,60
* Matériel de transport	13 825 915,34	229 492,06	-	-	3 897 395,37	-	-	10 158 012,03
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	19 340 103,31	1 305 285,05	-	69 503,28	2 994 239,60	-	-	17 720 652,04
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	75 528 643,42	132 645 312,86	-	-	-	-	19 150 460,97	189 023 495,31

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Société: LES EAUX MINERALES D'OULMES		Exercice Clos au :31/12/2010		
NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	21 368 615,00	4 040 790,70	13 205 256,11	12 204 149,59
* Frais préliminaires	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	21 368 615,00	4 040 790,70	13 205 256,11	12 204 149,59
* Primes de remboursement obligations	-	-	-	-
	-			-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 243 327,85	778 843,58	99 604,00	1 922 567,43
* Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 243 327,85	778 843,58	99 604,00	1 922 567,43
* Fonds commercial	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	-			-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	712 534 761,97	113 862 277,17	300 792 253,58	525 604 785,56
* Terrains	-	-	-	-
* Constructions	82 952 381,17	11 689 399,85	19 647 373,08	74 994 407,94
* Installations techniques, matériel et outillage	608 190 339,50	98 512 320,03	276 988 330,90	429 714 328,63
* Matériel de transport	10 107 484,07	1 400 987,00	2 008 652,78	9 499 818,29
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	11 284 557,23	2 259 570,29	2 147 896,82	11 396 230,70
* Autres immobilisations corporelles Informatique	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-

Tableau 10

I.F : 02220308

Exercice clos le 31/12/2010

Date de cession ou retrait	Compte principal	Val acquisit°	Cumul Amrt	eur Nette D'amortissem	Prix de cession	Plus values	Moins values
déc-10	1.233220.10	17 555,00	17 555,00	0,00	9 540,39	9 540,39	
déc-10	1.231100.3	4 769 712,17		4 769 712,17	15 765 263,25	10 995 551,08	
déc-10	1.231100.3	4 680 148,61		4 680 148,61	15 469 230,06	10 789 081,45	
déc-10	1.231100.3	2 348 613,75		2 348 613,75	7 762 840,34	5 414 226,59	
déc-10	1.231100.3	3 177 536,25		3 177 536,25	10 502 666,34	7 325 130,09	
déc-10	1.235100.5	11 700,00	8 872,50	2 827,50	5 977,50	3 150,00	
déc-10	1.235100.7	25 400,00	25 400,00	0,00	8 651,20	8 651,20	
déc-10	1.235100.7	1 940,00	1 940,00	0,00	596,05	596,05	
déc-10	1.235100.7	25 500,00	25 500,00	0,00	8 685,26	8 685,26	
déc-10	1.235100.7	1 125,00	1 125,00	0,00	340,60	340,60	
déc-10	1.235100.7	16 820,00	16 820,00	0,00	5 619,87	5 619,87	
déc-10	1.235100.7	16 820,00	16 820,00	0,00	5 619,87	5 619,87	
déc-10	1.235100.7	1 843,00	1 843,00	0,00	613,08	613,08	
déc-10	1.235100.7	1 843,00	1 843,00	0,00	613,08	613,08	
déc-10	1.233220.16	17 912,67	17 912,67	0,00	4 139,01	4 139,01	
déc-10	1.235100.5	10 890,00	8 167,50	2 722,50	5 619,87	2 897,37	
déc-10	1.233210.7	2 462 742,25	1 847 056,63	615 685,62	1 677 611,65	1 061 926,03	
déc-10	1.233210.8	3 625 179,31	2 718 884,57	906 294,74	2 469 459,83	1 563 165,09	
déc-10	1.233220.16	20 351,07	20 351,07	0,00	4 702,44	4 702,44	
déc-10	1.233220.16	5 493,77	5 493,77	0,00	1 269,42	1 269,42	
déc-10	1.233220.16	7 222,03	7 222,03	0,00	1 668,77	1 668,77	
déc-10	1.233220.11	351 067,80	263 301,03	87 766,77	238 487,83	150 721,06	
déc-10	1.233220.11	34 485,00	25 863,93	8 621,07	23 426,39	14 805,32	
déc-10	1.233220.11	5 510,00	4 132,62	1 377,38	3 743,06	2 365,68	
déc-10	1.233220.16	17 978,16	17 978,16	0,00	4 154,14	4 154,14	
déc-10	1.235100.5	4 200,00	3 150,00	1 050,00	2 213,89	1 163,89	
déc-10	1.233210.7	5 864 575,57	4 398 431,58	1 466 143,99	4 494 194,58	3 028 050,59	
déc-10	1.233210.7	486 000,00	364 500,00	121 500,00	331 061,55	209 561,55	
déc-10	1.233220.11	234 650,00	175 987,62	58 662,38	159 402,74	100 740,36	
déc-10	1.233220.11	1 400,00	1 050,12	349,88	951,05	601,17	
déc-10	1.233220.11	21 600,00	16 200,00	5 400,00	14 673,34	9 273,34	
déc-10	1.233220.11	78 424,42	58 818,42	19 606,00	53 275,38	33 669,38	
déc-10	1.233220.11	78 424,42	58 818,42	19 606,00	53 275,38	33 669,38	
déc-10	1.233220.11	43 827,58	32 870,70	10 956,88	29 773,01	18 816,13	
déc-10	1.233220.11	43 827,58	32 870,70	10 956,88	29 773,01	18 816,13	
déc-10	1.233220.11	5 840,00	4 380,12	1 459,88	3 967,24	2 507,36	
déc-10	1.233220.11	6 000,00	4 500,00	1 500,00	4 075,93	2 575,93	
déc-10	1.233220.11	5 840,00	4 380,12	1 459,88	3 967,24	2 507,36	
déc-10	1.233220.11	5 527,00	4 145,31	1 381,69	3 754,61	2 372,92	
déc-10	1.235100.7	3 850,00	3 850,00	0,00	1 311,30	1 311,30	
déc-10	1.235100.7	12 350,00	12 350,00	0,00	4 206,39	4 206,39	
déc-10	1.235100.7	12 350,00	12 350,00	0,00	4 206,39	4 206,39	
déc-10	1.235100.7	12 350,00	12 350,00	0,00	4 206,39	4 206,39	
déc-10	1.235100.7	12 350,00	12 350,00	0,00	4 206,39	4 206,39	
déc-10	1.235100.7	12 350,00	12 350,00	0,00	4 206,39	4 206,39	
déc-10	1.235100.7	12 350,00	12 350,00	0,00	4 206,39	4 206,39	
déc-10	1.235100.7	12 350,00	12 350,00	0,00	4 206,39	4 206,39	
déc-10	1.235100.7	12 350,00	12 350,00	0,00	4 206,39	4 206,39	
déc-10	1.235100.7	12 350,00	12 350,00	0,00	4 206,39	4 206,39	
déc-10	1.235100.7	12 350,00	12 350,00	0,00	4 206,39	4 206,39	
déc-10	1.235100.7	12 350,00	12 350,00	0,00	4 206,39	4 206,39	
déc-10	1.235100.7	12 350,00	12 350,00	0,00	4 206,39	4 206,39	
déc-10	1.235100.7	12 350,00	12 350,00	0,00	4 206,39	4 206,39	
déc-10	1.235100.7	1 850,00	1 850,00	0,00	630,11	630,11	
déc-10	1.235100.7	1 850,00	1 850,00	0,00	630,11	630,11	
déc-10	1.235100.7	1 850,00	1 850,00	0,00	630,11	630,11	
déc-10	1.235100.7	1 850,00	1 850,00	0,00	630,11	630,11	
déc-10	1.235100.7	1 850,00	1 850,00	0,00	630,11	630,11	
déc-10	1.235100.7	1 850,00	1 850,00	0,00	630,11	630,11	
déc-10	1.235100.7	1 850,00	1 850,00	0,00	630,11	630,11	
déc-10	1.235100.7	1 850,00	1 850,00	0,00	630,11	630,11	
déc-10	1.235100.7	1 850,00	1 850,00	0,00	630,11	630,11	
déc-10	1.235100.7	1 850,00	1 850,00	0,00	630,11	630,11	
déc-10	1.235100.7	1 850,00	1 850,00	0,00	630,11	630,11	
déc-10	1.235100.7	1 850,00	1 850,00	0,00	630,11	630,11	
déc-10	1.235100.7	1 850,00	1 850,00	0,00	630,11	630,11	
déc-10	1.235100.7	1 850,00	1 850,00	0,00	630,11	630,11	

déc-10	1.235100,7	1 850,00	1 850,00	0,00	630,11	630,11
déc-10	1.235100,7	1 850,00	1 850,00	0,00	630,11	630,11
déc-10	1.235100,7	1 850,00	1 850,00	0,00	630,11	630,11
déc-10	1.235100,7	1 850,00	1 850,00	0,00	630,11	630,11
déc-10	1.235100,7	1 850,00	1 850,00	0,00	630,11	630,11
déc-10	1.235100,7	1 850,00	1 850,00	0,00	630,11	630,11
déc-10	1.235100,7	1 850,00	1 850,00	0,00	630,11	630,11
déc-10	1.235100,7	2 300,00	2 300,00	0,00	783,38	783,38
déc-10	1.235100,7	1 890,00	1 890,00	0,00	630,11	630,11
déc-10	1.235100,7	1 890,00	1 890,00	0,00	630,11	630,11
déc-10	1.235100,7	550,00	550,00	0,00	187,33	187,33
déc-10	1.235100,7	14 605,92	14 605,92	0,00	4 938,68	4 938,68
déc-10	1.235100,7	14 605,92	14 605,92	0,00	4 938,68	4 938,68
déc-10	1.235100,7	14 605,92	14 605,92	0,00	4 938,68	4 938,68
déc-10	1.235100,7	14 605,92	14 605,92	0,00	4 938,68	4 938,68
déc-10	1.235100,7	14 605,92	14 605,92	0,00	4 938,68	4 938,68
déc-10	1.235100,7	14 605,92	14 605,92	0,00	4 938,68	4 938,68
déc-10	1.235100,7	14 605,92	14 605,92	0,00	4 938,68	4 938,68
déc-10	1.235100,7	14 605,92	14 605,92	0,00	4 938,68	4 938,68
déc-10	1.235100,7	14 605,92	14 605,92	0,00	4 938,68	4 938,68
déc-10	1.235100,7	14 605,92	14 605,92	0,00	4 938,68	4 938,68
déc-10	1.235100,7	2 300,00	2 300,00	0,00	783,38	783,38
déc-10	1.233210,10	93 124,92	69 843,65	23 281,27	63 436,38	40 155,11
déc-10	1.233210,10	125 983,70	94 487,63	31 496,07	85 819,67	54 323,60
déc-10	1.233210,10	164 318,96	123 239,07	41 079,89	111 933,52	70 853,63
déc-10	1.233210,10	6 088 703,59	4 566 527,82	1 522 175,77	4 147 604,19	2 625 428,42
déc-10	1.233210,7	123 333,33	92 500,07	30 833,26	84 014,25	53 180,99
déc-10	1.233210,7	123 333,33	92 500,07	30 833,26	84 014,25	53 180,99
déc-10	1.233210,8	840 118,08	630 088,42	210 029,66	572 285,58	362 255,92
déc-10	1.233210,8	484 029,21	363 022,02	121 007,19	329 719,05	208 711,86
déc-10	1.233210,8	5 507 787,00	4 130 840,43	1 376 946,57	3 751 885,79	2 374 939,22
déc-10	1.233210,8	140 882,03	105 661,62	35 220,41	95 968,36	60 747,95
déc-10	1.233210,8	3 353 566,39	2 515 174,92	838 391,47	2 284 438,03	1 446 046,56
déc-10	1.233210,8	1 544 481,27	1 158 361,06	386 120,21	1 052 095,39	665 975,18
déc-10	1.233210,8	2 339 730,92	1 754 798,27	584 932,65	1 593 816,75	1 008 884,10
déc-10	1.233210,8	355 639,50	266 729,54	88 909,96	242 260,42	153 350,46
déc-10	1.233210,8	286 309,06	214 731,85	71 577,21	195 032,76	123 455,55
déc-10	1.233210,8	1 840 722,54	1 380 541,73	460 180,81	1 253 893,94	793 713,13
déc-10	1.233210,8	567 482,53	425 611,85	141 870,68	386 567,17	244 696,49
déc-10	1.233210,8	304 283,62	228 212,82	76 070,80	207 276,97	131 206,17
déc-10	1.233210,8	2 103 925,28	1 577 943,94	525 981,34	1 433 186,75	907 205,41
déc-10	1.233210,8	9 071 505,71	6 803 629,25	2 267 876,46	6 179 478,86	3 911 602,40
déc-10	1.233210,4	2 190 999,18	1 643 249,52	547 749,66	1 492 501,20	944 751,54
déc-10	1.233210,4	1 298 316,04	973 737,00	324 579,04	884 408,47	559 829,43
déc-10	1.233210,4	1 006 085,88	754 564,45	251 521,43	685 342,28	433 820,85
déc-10	1.233210,4	185 577,68	139 183,24	46 394,44	126 414,88	80 020,44
déc-10	1.233210,4	134 383,84	100 788,03	33 595,81	91 541,82	57 946,01
déc-10	1.233210,4	1 565 830,20	1 174 372,83	391 457,37	1 066 638,21	675 180,84
déc-10	1.233210,4	2 198 268,60	1 648 701,63	549 566,97	1 497 453,10	947 886,13
déc-10	1.233210,4	9 224 440,97	6 918 330,69	2 306 110,28	6 283 657,84	3 977 547,56
déc-10	1.233210,4	580 577,01	435 432,69	145 144,32	395 487,09	250 342,77
déc-10	1.233210,4	2 720 597,38	2 040 447,87	680 149,51	1 853 261,69	1 173 112,18
déc-10	1.233210,4	13 332 315,83	9 999 236,79	3 333 079,04	9 081 928,23	5 748 849,19
déc-10	1.233210,4	12 771 575,25	9 578 681,32	3 192 893,93	8 699 953,66	5 507 059,73
déc-10	1.233210,4	1 328 436,12	996 327,05	332 109,07	904 926,17	572 817,10
déc-10	1.233220,11	1 700 000,00	1 275 000,12	424 999,88	1 154 846,18	729 846,30
déc-10	1.233220,11	10 450,00	7 837,38	2 612,62	7 098,91	4 486,29
déc-10	1.233220,11	46 550,00	34 912,62	11 637,38	31 622,41	19 985,03
déc-10	1.233220,11	21 660,00	16 245,00	5 415,00	14 714,10	9 299,10
déc-10	1.233220,11	22 600,00	16 949,88	5 650,12	15 352,66	9 702,54
déc-10	1.233220,11	98 115,16	73 586,52	24 528,64	66 651,72	42 123,08
déc-10	1.233220,11	286 046,31	214 534,76	71 511,55	194 317,35	122 805,80
déc-10	1.233220,11	258 421,61	193 816,08	64 605,53	175 551,30	110 945,77
déc-10	1.233220,11	21 440,00	16 080,12	5 359,88	14 564,65	9 204,77
déc-10	1.233220,11	21 440,00	16 080,12	5 359,88	14 564,65	9 204,77
déc-10	1.233220,11	6 967,00	5 225,31	1 741,69	4 732,83	2 991,14
déc-10	1.233220,11	6 967,00	5 225,31	1 741,69	4 732,83	2 991,14
déc-10	1.233220,11	6 967,00	5 225,31	1 741,69	4 732,83	2 991,14
déc-10	1.233220,11	6 967,00	5 225,31	1 741,69	4 732,83	2 991,14
déc-10	1.233220,11	6 967,00	5 225,31	1 741,69	4 732,83	2 991,14
déc-10	1.233220,11	6 967,00	5 225,31	1 741,69	4 732,83	2 991,14
déc-10	1.233220,11	6 967,00	5 225,31	1 741,69	4 732,83	2 991,14
déc-10	1.233220,11	6 967,00	5 225,31	1 741,69	4 732,83	2 991,14
déc-10	1.233220,11	6 967,00	5 225,31	1 741,69	4 732,83	2 991,14
déc-10	1.233220,11	6 967,00	5 225,31	1 741,69	4 732,83	2 991,14
déc-10	1.233220,11	6 967,00	5 225,31	1 741,69	4 732,83	2 991,14
déc-10	1.233220,11	160 000,00	119 999,88	40 000,12	108 691,40	68 691,28
déc-10	1.233220,11	75 426,12	56 569,55	18 856,57	51 238,57	32 382,00
déc-10	1.233220,11	6 967,00	5 225,31	1 741,69	4 732,83	2 991,14
déc-10	1.233220,11	98 211,10	73 658,48	24 552,62	66 716,89	42 164,27
déc-10	1.233220,11	8 170,00	6 127,38	2 042,62	5 550,05	3 507,43
déc-10	1.233220,11	4 300,00	3 224,88	1 075,12	2 921,08	1 845,96
déc-10	1.233220,11	4 700,00	3 525,12	1 174,88	3 192,81	2 017,93

déc-10 1.233210.4	3 850 702,05	2 888 026,42	962 675,63	2 623 085,15	1 660 409,52
déc-10 1.233210.4	4 046 201,70	3 034 651,37	1 011 550,33	2 756 258,85	1 744 708,52
déc-10 1.233210.4	1 941 412,65	1 456 059,55	485 353,10	1 322 483,70	837 130,60
déc-10 1.233210.4	280 410,38	210 307,68	70 102,70	191 014,60	120 911,90
déc-10 1.233220.11	10 000,00	7 499,88	2 500,12	6 793,21	4 293,09
déc-10 1.233220.11	7 015,00	5 261,31	1 753,69	4 765,44	3 011,75
déc-10 1.233220.11	993 553,86	745 165,57	248 388,29	674 942,28	426 553,99
déc-10 1.233220.11	11 160,00	8 370,00	2 790,00	7 581,23	4 791,23
déc-10 1.233220.11	69 510,00	52 132,50	17 377,50	47 219,62	29 842,12
déc-10 1.233220.11	277 886,02	208 414,62	69 471,40	188 773,89	119 302,49
déc-10 1.233220.11	56 729,00	42 546,69	14 182,31	38 537,22	24 354,91
déc-10 1.233220.11	11 857,34	8 892,95	2 964,39	8 054,94	5 090,55
déc-10 1.233220.11	111 901,34	83 925,95	27 975,39	76 016,96	48 041,57
déc-10 1.233220.11	124 365,72	93 274,25	31 091,47	84 484,28	53 392,81
déc-10 1.233220.16	50 000,00	50 000,00	0,00	11 553,30	11 553,30
déc-10 1.233220.16	18 525,00	18 525,00	0,00	4 280,50	4 280,50
déc-10 1.233100.6	5 496 503,07	4 122 377,23	1 374 125,84	3 744 199,21	2 370 073,37
déc-10 1.232100.10	39 815 313,61	14 930 742,60	24 884 571,01	26 090 498,57	1 205 927,56
déc-10 1.232100.10	5 939 675,15	2 227 378,32	3 712 296,83	3 892 198,05	179 901,22
déc-10 1.232100.10	1 042 275,07	390 853,04	651 422,03	682 990,38	31 568,35
déc-10 1.233210.7	2 149 677,87	1 594 344,35	555 333,52	1 464 353,26	909 019,74
déc-10 1.233210.7	2 221 334,50	1 666 000,85	555 333,65	1 513 165,51	957 831,86
déc-10 1.235100.7	53 456,88	53 456,88	0,00	18 051,71	18 051,71
déc-10 1.235100.7	54 531,88	54 531,88	0,00	18 562,61	18 562,61
déc-10 1.235100.7	13 837,05	13 837,05	0,00	4 598,08	4 598,08
déc-10 1.235100.7	29 498,67	29 498,67	0,00	10 047,65	10 047,65
déc-10 1.233220.11	21 150,00	15 862,50	5 287,50	14 367,65	9 080,15
déc-10 1.233220.11	28 550,00	21 412,62	7 137,38	19 394,62	12 257,24
déc-10 1.233220.16	41 000,00	41 000,00	0,00	9 473,71	9 473,71
déc-10 1.233220.16	9 000,00	9 000,00	0,00	2 079,59	2 079,59
déc-10 1.233220.16	18 315,00	18 315,00	0,00	4 231,98	4 231,98
déc-10 1.233220.16	44 030,00	44 030,00	0,00	10 173,84	10 173,84
déc-10 1.233220.16	56 100,00	56 100,00	0,00	12 962,81	12 962,81
déc-10 1.233220.16	59 570,00	59 570,00	0,00	13 764,61	13 764,61
déc-10 1.233220.16	47 730,00	47 730,00	0,00	11 028,78	11 028,78
déc-10 1.233220.16	66 600,00	66 600,00	0,00	15 389,00	15 389,00
déc-10 1.233220.16	46 500,00	46 500,00	0,00	10 744,57	10 744,57
déc-10 1.233220.16	154 660,00	154 660,00	0,00	35 736,68	35 736,68
déc-10 1.233220.16	96 000,00	96 000,00	0,00	22 182,35	22 182,35
déc-10 1.233220.16	139 860,00	139 860,00	0,00	32 316,90	32 316,90
déc-10 1.233220.16	171 780,00	171 780,00	0,00	39 692,53	39 692,53
déc-10 1.233220.16	37 050,00	37 050,00	0,00	8 561,00	8 561,00
déc-10 1.233220.16	75 000,00	75 000,00	0,00	17 329,96	17 329,96
déc-10 1.233220.16	134 250,00	134 250,00	0,00	31 020,62	31 020,62
déc-10 1.233220.16	209 475,00	209 475,00	0,00	48 402,57	48 402,57
déc-10 1.233220.16	25 900,00	25 900,00	0,00	5 984,61	5 984,61
déc-10 1.233220.16	114 712,50	114 712,50	0,00	26 506,17	26 506,17
déc-10 1.233220.16	39 750,00	39 750,00	0,00	9 184,88	9 184,88
déc-10 1.233220.16	144 690,00	144 690,00	0,00	33 432,95	33 432,95
déc-10 1.233220.16	170 660,00	170 660,00	0,00	39 433,74	39 433,74
déc-10 1.233220.16	7 585,00	7 585,00	0,00	1 752,64	1 752,64
déc-10 1.235100.7	3 300,00	3 300,00	0,00	1 236,37	1 236,37
déc-10 1.235100.7	6 450,00	6 450,00	0,00	2 416,54	2 416,54
déc-10 1.235100.7	11 850,00	11 850,00	0,00	4 439,70	4 439,70
déc-10 1.235100.7	11 850,00	11 850,00	0,00	4 439,70	4 439,70
déc-10 1.235100.7	11 850,00	11 850,00	0,00	4 439,70	4 439,70
déc-10 1.235100.7	11 850,00	11 850,00	0,00	4 439,70	4 439,70
déc-10 1.235100.7	1 750,00	1 750,00	0,00	655,65	655,65
déc-10 1.235100.7	1 750,00	1 750,00	0,00	655,65	655,65
déc-10 1.235100.7	1 750,00	1 750,00	0,00	655,65	655,65
déc-10 1.235100.7	1 750,00	1 750,00	0,00	655,65	655,65
déc-10 1.235100.7	1 300,00	1 300,00	0,00	487,06	487,06
déc-10 1.233210.7	404 000,00	299 633,45	104 366,55	275 203,43	170 836,88
déc-10 1.233220.11	13 541,20	10 042,94	3 498,26	9 198,83	5 700,57
déc-10 1.233220.11	25 000,00	18 541,55	6 458,45	16 983,03	10 524,58
déc-10 1.233220.11	42 508,18	31 526,73	10 981,45	28 876,71	17 895,26
déc-10 1.233220.16	144 637,50	144 637,50	0,00	33 420,82	33 420,82
déc-10 1.233220.16	633 800,06	633 800,06	0,00	146 449,70	146 449,70
déc-10 1.233220.16	1 619 214,90	1 619 214,90	0,00	374 145,66	374 145,66
déc-10 1.235100.7	21 300,00	21 300,00	0,00	8 174,36	8 174,36
déc-10 1.235100.5	8 697,78	6 378,33	2 319,45	4 598,08	2 278,63
déc-10 1.235100.5	9 832,41	7 210,55	2 621,86	5 364,42	2 742,56
déc-10 1.235100.5	2 073,33	1 520,51	552,82	1 123,97	571,15
déc-10 1.235100.5	7 853,58	5 759,43	2 094,15	4 257,48	2 163,33
déc-10 1.235100.5	4 883,76	3 581,51	1 302,25	2 554,49	1 252,24
déc-10 1.235100.5	16 402,68	12 028,68	4 374,00	8 923,68	4 549,68
déc-10 1.235100.5	11 129,58	8 161,83	2 967,75	5 960,47	2 992,72
déc-10 1.235100.5	11 129,58	8 161,83	2 967,75	6 045,62	3 077,87
déc-10 1.235100.5	16 402,68	12 028,68	4 374,00	8 923,68	4 549,68
déc-10 1.235100.5	1 229,13	901,25	327,88	664,17	336,29
déc-10 1.235100.5	9 832,41	7 210,55	2 621,86	5 364,42	2 742,56
déc-10 1.235100.5	2 073,33	1 520,51	552,82	1 123,97	571,15

déc-10 1.235100.5	1 311,03	961,58	349,45	681,20	331,75
déc-10 1.235100.5	7 560,00	5 544,00	2 016,00	4 087,18	2 071,18
déc-10 1.235100.5	8 615,88	6 318,36	2 297,52	4 768,38	2 470,86
déc-10 1.235100.5	1 253,70	919,47	334,23	681,20	346,97
déc-10 1.235100.5	2 603,16	1 908,89	694,27	1 413,48	719,21
déc-10 1.235100.5	825,93	605,57	220,36	442,78	222,42
déc-10 1.235100.5	4 153,59	3 045,85	1 107,74	2 213,89	1 106,15
déc-10 1.235100.5	3 936,87	2 887,15	1 049,72	2 128,74	1 079,02
déc-10 1.235100.5	1 253,70	919,47	334,23	681,20	346,97
déc-10 1.235100.5	825,93	605,57	220,36	442,78	222,42
déc-10 1.235100.5	5 135,76	3 766,31	1 369,45	2 724,79	1 355,34
déc-10 1.235100.5	7 180,74	5 265,88	1 914,86	3 916,88	2 002,02
déc-10 1.235100.5	3 926,79	2 879,53	1 047,26	2 043,59	996,33
déc-10 1.235100.5	5 466,51	4 008,62	1 457,89	2 980,24	1 522,35
déc-10 1.235100.5	5 250,42	3 850,17	1 400,25	2 724,79	1 324,54
déc-10 1.235100.5	14 298,48	10 485,42	3 813,06	7 663,46	3 850,40
déc-10 1.235100.5	10 185,84	7 469,53	2 716,31	5 449,57	2 733,26
déc-10 1.235100.5	13 844,88	10 152,78	3 692,10	7 493,16	3 801,06
déc-10 1.235100.5	24 706,08	18 117,66	6 588,42	13 453,63	6 865,21
déc-10 1.235100.5	43 194,69	31 676,26	11 518,43	23 501,28	11 982,85
déc-10 1.235100.5	8 978,76	6 584,33	2 394,43	4 768,38	2 373,95
déc-10 1.235100.5	8 978,76	6 584,33	2 394,43	4 768,38	2 373,95
déc-10 1.235100.5	1 576,26	1 156,10	420,16	851,50	431,34
déc-10 1.235100.5	2 244,69	1 646,26	598,43	1 192,09	593,66
déc-10 1.235100.5	1 576,26	1 156,10	420,16	851,50	431,34
déc-10 1.235100.5	1 897,56	1 391,45	506,11	1 021,79	515,68
déc-10 1.235100.5	1 789,83	1 312,70	477,13	970,71	493,58
déc-10 1.235100.5	12 537,00	9 193,98	3 343,02	6 811,97	3 468,95
déc-10 1.235100.5	1 123,29	823,72	299,57	596,05	296,48
déc-10 1.235100.5	17 306,10	12 691,23	4 614,87	9 536,75	4 921,88
déc-10 1.235100.5	43 194,69	31 676,26	11 518,43	23 501,28	11 982,85
déc-10 1.235100.5	21 141,54	15 503,80	5 637,74	11 410,04	5 772,30
déc-10 1.235100.5	14 016,24	10 278,49	3 737,75	7 493,16	3 755,41
déc-10 1.235100.5	20 272,14	14 866,06	5 406,08	10 899,15	5 493,07
déc-10 1.235100.5	10 383,66	7 614,68	2 768,98	5 619,87	2 850,89
déc-10 1.235100.5	4 632,39	3 396,97	1 235,42	2 384,19	1 148,77
déc-10 1.235100.5	525,42	385,35	140,07	272,48	132,41
déc-10 1.235100.5	1 449,63	1 063,04	386,59	766,35	379,76
déc-10 1.235100.5	1 253,70	919,47	334,23	683,21	348,98
déc-10 1.235100.5	6 739,74	4 942,30	1 797,44	3 576,28	1 778,84
déc-10 1.235100.5	1 067,85	783,16	284,69	596,05	311,36
déc-10 1.235100.5	1 757,07	1 288,45	468,62	936,65	468,03
déc-10 1.235100.5	1 730,61	1 269,05	461,56	936,65	475,09
déc-10 1.235100.5	1 529,64	1 121,83	407,81	800,41	392,60
déc-10 1.235100.5	2 148,30	1 575,33	572,97	1 158,03	585,06
déc-10 1.235100.5	4 704,84	3 450,31	1 254,53	2 554,49	1 299,96
déc-10 1.235100.5	2 622,06	1 922,84	699,22	1 413,48	714,26
déc-10 1.235100.5	1 166,76	855,53	311,23	630,11	318,88
déc-10 1.235100.5	4 632,39	3 396,97	1 235,42	2 384,19	1 148,77
déc-10 1.235100.5	16 625,70	12 192,27	4 433,43	9 196,15	4 762,72
déc-10 1.235100.5	25 877,88	18 977,16	6 900,72	13 964,53	7 063,81
déc-10 1.235100.5	10 358,46	7 596,20	2 762,26	5 619,87	2 857,61
déc-10 1.235100.5	9 132,48	6 697,02	2 435,46	4 938,68	2 503,22
déc-10 1.235100.5	13 300,56	9 753,83	3 546,73	7 152,56	3 605,83
déc-10 1.235100.5	1 876,14	1 375,66	500,48	1 021,79	521,31
déc-10 1.235100.5	3 931,20	2 882,88	1 048,32	2 128,74	1 080,42
déc-10 1.235100.5	11 415,60	8 371,44	3 044,16	6 215,92	3 171,76
déc-10 1.235100.5	6 922,44	5 076,55	1 845,89	3 746,58	1 900,69
déc-10 1.235100.5	105 570,00	77 418,00	28 152,00	57 390,81	29 238,81
déc-10 1.235100.5	4 180,05	3 065,26	1 114,79	2 213,89	1 099,10
déc-10 1.235100.5	24 215,87	17 758,36	6 457,51	13 196,61	6 739,10
déc-10 1.235100.5	9 515,52	6 978,18	2 537,34	5 108,97	2 571,63
déc-10 1.235100.5	2 952,18	2 164,89	787,29	1 617,84	830,55
déc-10 1.235100.5	5 466,51	4 008,62	1 457,89	2 980,24	1 522,35
déc-10 1.235100.5	13 130,00	9 628,79	3 501,21	7 152,56	3 651,35
déc-10 1.235100.5	2 567,88	1 883,16	684,72	1 362,39	677,67
déc-10 1.235100.5	2 790,90	2 046,75	744,15	1 532,69	788,54
déc-10 1.235100.5	6 974,10	5 114,43	1 859,67	3 746,58	1 886,91
déc-10 1.235100.5	5 014,80	3 677,52	1 337,28	2 724,79	1 387,51
déc-10 1.235100.5	3 791,34	2 780,14	1 011,20	2 066,12	1 054,92
déc-10 1.235100.5	8 615,88	6 318,36	2 297,52	4 598,08	2 300,56
déc-10 1.235100.5	3 926,79	2 879,53	1 047,26	2 128,74	1 081,48
déc-10 1.235100.5	4 153,59	3 045,85	1 107,74	2 213,89	1 106,15
déc-10 1.235100.5	7 180,74	5 265,88	1 914,86	3 916,88	2 002,02
déc-10 1.235100.5	3 093,30	2 268,51	824,79	1 668,93	844,14
déc-10 1.235100.5	4 587,03	3 363,98	1 223,05	2 384,19	1 161,14
déc-10 1.233220.11	64 450,00	47 263,21	17 186,79	43 782,26	26 595,47
déc-10 1.233220.11	14 880,00	10 912,00	3 968,00	10 108,30	6 140,30
déc-10 1.233220.11	20 338,00	14 914,41	5 423,59	13 816,04	8 392,45
déc-10 1.233220.11	18 000,00	13 200,00	4 800,00	12 227,78	7 427,78
déc-10 1.233220.11	18 000,00	13 200,00	4 800,00	12 227,78	7 427,78
déc-10 1.233220.11	23 500,00	17 233,21	6 266,79	15 964,05	9 697,26

déc-10 1.233220.11	97 000,00	71 133,21	25 866,79	65 894,16	40 027,37	
déc-10 1.233220.17	55 270,60	40 531,83	14 738,77	37 650,15	22 911,38	
déc-10 1.233220.17	43 165,00	31 654,39	11 510,61	29 403,86	17 893,25	
déc-10 1.233220.17	17 169,00	12 590,78	4 578,22	11 696,15	7 117,93	
déc-10 1.233220.17	12 003,75	8 802,73	3 201,02	8 176,92	4 975,90	
déc-10 1.233220.17	14 899,20	10 926,08	3 973,12	10 149,29	6 176,17	
déc-10 1.233220.17	12 215,02	8 957,61	3 257,41	8 320,83	5 063,42	
déc-10 1.233220.17	17 169,00	12 590,78	4 578,22	11 695,47	7 117,25	
déc-10 1.233220.17	30 048,66	22 035,86	8 012,80	20 469,05	12 456,25	
déc-10 1.233220.17	16 223,25	11 896,94	4 326,31	11 051,22	6 724,91	
déc-10 1.233220.17	27 921,16	20 475,67	7 445,49	19 019,80	11 574,31	
déc-10 1.233220.17	7 488,40	5 491,37	1 997,03	5 101,07	3 104,04	
déc-10 1.233220.17	4 714,20	3 457,26	1 256,94	3 211,30	1 954,36	
déc-10 1.233220.17	5 185,62	3 802,65	1 382,97	3 532,43	2 149,46	
déc-10 1.233220.16	891 692,73	891 692,73	0,00	206 039,96	206 039,96	
déc-10 1.233220.16	2 297 021,91	2 297 021,91	0,00	530 763,88	530 763,88	
déc-10 1.235100.7	117 301,16	85 043,37	32 257,79	47 683,76	15 425,97	
déc-10 1.235100.7	235 308,88	170 599,04	64 709,84	95 367,53	30 657,69	
déc-10 1.235100.7	24 400,00	24 400,00	0,00	9 877,35	9 877,35	
déc-10 1.235100.7	36 162,00	36 162,00	0,00	13 964,53	13 964,53	
déc-10 1.233220.11	108 410,00	78 597,37	29 812,63	73 645,22	43 832,59	
déc-10 1.233220.11	13 917,20	10 090,09	3 827,11	9 454,25	5 627,14	
déc-10 1.233220.11	48 330,00	35 039,25	13 290,75	32 831,60	19 540,85	
déc-10 1.233220.11	17 941,38	13 007,45	4 933,93	12 187,96	7 254,03	
déc-10 1.233220.11	154 225,05	111 813,23	42 411,82	104 768,36	62 356,54	
déc-10 1.233220.17	8 096,54	5 869,93	2 226,61	5 515,34	3 288,73	
déc-10 1.233220.17	9 606,22	6 964,44	2 641,78	6 543,73	3 901,95	
déc-10 1.233220.17	22 903,73	16 605,03	6 298,70	15 601,95	9 303,25	
déc-10 1.233220.17	18 964,86	13 749,52	5 215,34	12 918,80	7 703,46	
déc-10 1.233220.17	2 652,43	1 922,87	729,56	1 806,83	1 077,27	
déc-10 1.233220.17	8 424,78	6 108,10	2 316,68	5 738,93	3 422,25	
déc-10 1.233220.17	6 127,11	4 442,18	1 684,93	4 173,77	2 488,84	
déc-10 1.233220.17	6 039,58	4 378,71	1 660,87	4 114,14	2 453,27	
déc-10 1.233220.16	13 860,00	13 860,00	0,00	3 202,58	3 202,58	
déc-10 1.233220.16	178 052,28	178 052,28	0,00	41 141,84	41 141,84	
déc-10 1.233220.11	10 058,33	7 208,48	2 849,85	6 832,84	3 982,99	
déc-10 1.233220.4	6 000,00	4 250,00	1 750,00	4 087,18	2 337,18	
déc-10 1.233220.11	237 000,00	167 875,00	69 125,00	160 999,14	91 874,14	
déc-10 1.233220.11	34 400,00	24 366,79	10 033,21	23 368,65	13 335,44	
déc-10 1.233220.11	161 181,25	114 170,18	47 011,07	109 493,85	62 482,78	
déc-10 1.233220.16	929 111,77	929 111,77	0,00	214 686,23	214 686,23	
déc-10 1.233220.16	360 682,17	360 682,17	0,00	83 341,42	83 341,42	
déc-10 1.233220.16	2 048 711,28	2 048 711,28	0,00	473 387,71	473 387,71	
déc-10 1.233220.16	1 161 332,85	1 161 332,85	0,00	268 344,65	268 344,65	
déc-10 1.233220.16	728 040,09	728 040,09	0,00	168 225,38	168 225,38	
déc-10 1.233220.16	559 364,29	559 364,29	0,00	129 250,12	129 250,12	
déc-10 1.233220.16	910 347,69	910 347,69	0,00	210 350,48	210 350,48	
déc-10 1.233210.10	136 250,21	94 239,78	42 010,43	92 813,18	50 802,75	
déc-10 1.233220.11	2 362,50	1 634,15	728,35	1 604,90	876,55	
déc-10 1.233220.11	2 362,50	1 634,15	728,35	1 604,90	876,55	
déc-10 1.233220.11	2 362,50	1 634,15	728,35	1 604,90	876,55	
déc-10 1.232100.10	17 698,50	6 046,87	11 651,63	11 597,62		-54,01
déc-10 1.232100.10	30 285,97	10 347,66	19 938,31	19 846,03		-92,28
déc-10 1.235100.7	110 609,28	110 609,28	0,00	28 099,36	28 099,36	
déc-10 1.233220.16	340 460,00	340 460,00	0,00	78 668,76	78 668,76	
déc-10 1.232100.3	33 371,23	11 262,90	22 108,33	21 867,77		-240,56
déc-10 1.233210.8	54 400,00	36 719,88	17 680,12	50 953,51	33 273,39	
déc-10 1.233220.16	114 000,00	114 000,00	0,00	26 341,53	26 341,53	
déc-10 1.233220.16	36 000,00	36 000,00	0,00	8 318,38	8 318,38	
déc-10 1.233220.16	30 800,00	30 800,00	0,00	7 116,84	7 116,84	
déc-10 1.233220.16	106 700,00	106 700,00	0,00	24 654,75	24 654,75	
déc-10 1.233220.16	49 560,00	49 560,00	0,00	11 451,64	11 451,64	
déc-10 1.233220.16	37 800,00	37 800,00	0,00	8 734,30	8 734,30	
déc-10 1.233220.16	6 960,00	6 960,00	0,00	1 608,22	1 608,22	
déc-10 1.235100.5	3 152,00	2 101,45	1 050,55	2 147,13	1 096,58	
déc-10 1.235100.5	3 261,96	2 174,54	1 087,42	2 222,04	1 134,62	
déc-10 1.235100.5	3 261,96	2 174,54	1 087,42	2 222,04	1 134,62	
déc-10 1.235100.5	3 261,96	2 174,54	1 087,42	2 222,04	1 134,62	
déc-10 1.235100.5	3 261,96	2 174,54	1 087,42	2 222,04	1 134,62	
déc-10 1.235100.5	3 261,96	2 174,54	1 087,42	2 222,04	1 134,62	
déc-10 1.235100.5	2 288,00	1 525,45	762,55	1 558,58	796,03	
déc-10 1.235100.5	1 570,40	1 047,05	523,35	1 069,75	546,40	
déc-10 1.235100.5	525,60	350,40	175,20	358,04	182,84	
déc-10 1.235100.5	525,60	350,40	175,20	358,04	182,84	
déc-10 1.235100.5	525,60	350,40	175,20	358,04	182,84	
déc-10 1.235100.5	525,60	350,40	175,20	358,04	182,84	
déc-10 1.235100.5	525,60	350,40	175,20	358,04	182,84	
déc-10 1.235100.5	3 593,00	2 395,27	1 197,73	2 447,54	1 249,81	
déc-10 1.235100.5	525,60	350,40	175,20	358,04	182,84	
déc-10 1.235100.5	2 288,00	1 525,45	762,55	1 558,58	796,03	
déc-10 1.235100.5	2 288,00	1 525,45	762,55	1 558,58	796,03	

déc-10 1.235100.5	4 363,10	2 908,76	1 454,34	2 972,13	1 517,79	
déc-10 1.235100.5	4 363,10	2 908,76	1 454,34	2 972,13	1 517,79	
déc-10 1.235100.5	4 363,10	2 908,76	1 454,34	2 972,13	1 517,79	
déc-10 1.235100.5	4 363,10	2 908,76	1 454,34	2 972,13	1 517,79	
déc-10 1.235100.5	1 456,70	971,16	485,54	992,30	506,76	
déc-10 1.235100.5	4 644,50	3 096,18	1 548,32	3 163,82	1 615,50	
déc-10 1.235100.5	525,60	350,40	175,20	358,04	182,84	
déc-10 1.235100.5	525,60	350,40	175,20	358,04	182,84	
déc-10 1.235100.5	1 257,45	838,36	419,09	856,57	437,48	
déc-10 1.235100.5	1 257,45	838,36	419,09	856,57	437,48	
déc-10 1.235100.5	5 769,60	3 846,40	1 923,20	3 930,23	2 007,03	
déc-10 1.235100.5	1 257,45	838,36	419,09	856,57	437,48	
déc-10 1.235100.5	1 257,45	838,36	419,09	856,57	437,48	
déc-10 1.235100.5	1 257,45	838,36	419,09	856,57	437,48	
déc-10 1.235100.5	1 257,45	838,36	419,09	856,57	437,48	
déc-10 1.235100.5	533,00	355,27	177,73	363,08	185,35	
déc-10 1.235100.5	533,00	355,27	177,73	363,08	185,35	
déc-10 1.235100.5	533,00	355,27	177,73	363,08	185,35	
déc-10 1.235100.5	533,00	355,27	177,73	363,08	185,35	
déc-10 1.235100.5	533,00	355,27	177,73	363,08	185,35	
déc-10 1.235100.5	533,00	355,27	177,73	363,08	185,35	
déc-10 1.235100.5	1 440,60	960,58	480,02	981,33	501,31	
déc-10 1.235100.5	4 615,10	3 076,76	1 538,34	3 143,79	1 605,45	
déc-10 1.235100.5	1 440,60	960,58	480,02	981,33	501,31	
déc-10 1.235100.5	2 244,00	1 496,00	748,00	1 528,61	780,61	
déc-10 1.235100.5	2 244,00	1 496,00	748,00	1 528,61	780,61	
déc-10 1.235100.5	2 244,00	1 496,00	748,00	1 528,61	780,61	
déc-10 1.235100.5	2 244,00	1 496,00	748,00	1 528,61	780,61	
déc-10 1.235100.5	3 593,00	2 395,27	1 197,73	2 447,54	1 249,81	
déc-10 1.235100.5	3 593,00	2 395,27	1 197,73	2 447,54	1 249,81	
déc-10 1.235100.5	3 261,96	2 174,54	1 087,42	2 222,04	1 134,62	
déc-10 1.235100.5	3 593,00	2 395,27	1 197,73	2 447,54	1 249,81	
déc-10 1.235100.5	3 593,00	2 395,27	1 197,73	2 447,54	1 249,81	
déc-10 1.235100.5	3 593,00	2 395,27	1 197,73	2 447,54	1 249,81	
déc-10 1.235100.5	2 041,20	1 360,80	680,40	1 390,46	710,06	
déc-10 1.235100.5	1 501,50	1 000,91	500,59	1 022,82	522,23	
déc-10 1.235100.5	732,75	488,65	244,10	499,15	255,05	
déc-10 1.235100.5	4 244,25	2 829,56	1 414,69	2 891,17	1 476,48	
déc-10 1.235100.5	1 715,70	1 143,89	571,81	1 168,73	596,92	
déc-10 1.235100.5	1 715,70	1 143,89	571,81	1 168,73	596,92	
déc-10 1.235100.5	1 715,70	1 143,89	571,81	1 168,73	596,92	
déc-10 1.235100.5	1 715,70	1 143,89	571,81	1 168,73	596,92	
déc-10 1.235100.5	1 715,70	1 143,89	571,81	1 168,73	596,92	
déc-10 1.235100.5	1 715,70	1 143,89	571,81	1 168,73	596,92	
déc-10 1.235100.5	1 715,70	1 143,89	571,81	1 168,73	596,92	
déc-10 1.235100.5	1 715,70	1 143,89	571,81	1 168,73	596,92	
déc-10 1.235100.5	4 244,25	2 829,56	1 414,69	2 891,17	1 476,48	
déc-10 1.235100.5	3 472,00	2 314,55	1 157,45	2 365,11	1 207,66	
déc-10 1.235100.5	4 902,40	3 268,15	1 634,25	3 339,50	1 705,25	
déc-10 1.235100.5	4 374,30	2 916,11	1 458,19	2 979,76	1 521,57	
déc-10 1.235100.5	2 244,00	1 496,00	748,00	1 528,61	780,61	
déc-10 1.233100.6	637 397,43	424 931,78	212 465,65	597 015,32	384 549,67	
déc-10 1.233100.6	56 501,00	37 667,27	18 833,73	52 921,40	34 087,67	
déc-10 1.232100.10	1 000 000,00	333 333,45	666 666,55	655 288,03		-11 378,52
déc-10 1.232100.10	49 478,95	16 492,91	32 986,04	32 422,96		-563,08
déc-10 1.232100.10	468 000,00	156 000,00	312 000,00	306 674,80		-5 325,20
déc-10 1.233220.11	9 600,00	6 400,00	3 200,00	8 967,04	5 767,04	
déc-10 1.233220.16	19 530,00	19 530,00	0,00	4 512,72	4 512,72	
déc-10 1.235100.5	32 000,00	21 066,79	10 933,21	21 798,29	10 865,08	
déc-10 1.235100.5	60 000,00	39 500,00	20 500,00	40 871,80	20 371,80	
déc-10 1.233220.11	5 800,00	3 818,21	1 981,79	5 417,59	3 435,80	
déc-10 1.233220.11	8 000,00	5 266,79	2 733,21	7 472,53	4 739,32	
déc-10 1.233220.16	17 000,00	17 000,00	0,00	3 928,12	3 928,12	
déc-10 1.233220.16	51 250,00	51 250,00	0,00	11 842,14	11 842,14	
déc-10 1.233220.16	51 250,00	51 250,00	0,00	11 842,14	11 842,14	
déc-10 1.233220.16	50 000,00	50 000,00	0,00	11 553,30	11 553,30	
déc-10 1.232100.10	175 000,00	56 875,12	118 124,88	114 675,41		-3 449,47
déc-10 1.233220.16	24 500,00	24 500,00	0,00	5 661,12	5 661,12	
déc-10 1.233220.16	553 452,93	553 452,93	0,00	127 884,21	127 884,21	
déc-10 1.233220.16	556 232,19	556 232,19	0,00	128 526,40	128 526,40	
déc-10 1.233220.13	191 928,19	123 153,87	68 774,32	44 348,10		-24 426,22
déc-10 1.233220.16	855 367,29	855 367,29	0,00	197 646,38	197 646,38	
déc-10 1.233220.16	2 554 097,58	2 554 097,58	0,00	590 165,35	590 165,35	
déc-10 1.233220.16	837 777,19	837 777,19	0,00	193 581,90	193 581,90	
déc-10 1.233220.16	37 500,00	37 500,00	0,00	8 664,98	8 664,98	
déc-10 1.233220.16	34 500,00	34 500,00	0,00	7 971,78	7 971,78	
déc-10 1.233220.16	53 000,00	53 000,00	0,00	12 246,50	12 246,50	
déc-10 1.233220.16	90 000,00	90 000,00	0,00	20 795,95	20 795,95	
déc-10 1.233220.16	2 917 109,39	2 917 109,39	0,00	674 045,07	674 045,07	
déc-10 1.233220.16	653 269,96	653 269,96	0,00	150 948,54	150 948,54	

déc-10 1.233220.16	751 841,85	751 841,85	0,00	173 725,16	173 725,16	
déc-10 1.233100.6	29 100,15	17 702,56	11 397,59	27 256,52	15 858,93	
déc-10 1.232100.10	388 881,14	118 284,76	270 596,38	254 829,16		-15 767,22
déc-10 1.233220.11	120 000,01	73 000,00	47 000,01	112 088,02	65 088,01	
déc-10 1.233220.16	4 180,00	4 180,00	0,00	965,86	965,86	
déc-10 1.233220.16	1 148 343,54	1 148 343,54	0,00	265 343,26	265 343,26	
déc-10 1.233220.16	1 276 678,22	1 276 678,22	0,00	294 997,05	294 997,05	
déc-10 1.233220.16	37 500,00	37 500,00	0,00	8 664,98	8 664,98	
déc-10 1.233220.16	81 000,00	81 000,00	0,00	18 716,35	18 716,35	
déc-10 1.233220.16	99 000,00	99 000,00	0,00	22 875,54	22 875,54	
déc-10 1.233220.16	82 500,00	82 500,00	0,00	19 062,95	19 062,95	
déc-10 1.233220.16	130 000,00	130 000,00	0,00	30 038,59	30 038,59	
déc-10 1.233220.16	350 010,00	350 010,00	0,00	80 875,44	80 875,44	
déc-10 1.233220.16	90 000,00	90 000,00	0,00	20 795,95	20 795,95	
déc-10 1.233220.16	41 250,00	41 250,00	0,00	9 531,48	9 531,48	
déc-10 1.233220.16	41 250,00	41 250,00	0,00	9 531,48	9 531,48	
déc-10 1.233220.16	56 650,00	56 650,00	0,00	13 089,89	13 089,89	
déc-10 1.233220.16	127 500,00	127 500,00	0,00	29 460,93	29 460,93	
déc-10 1.233220.16	161 700,00	161 700,00	0,00	37 363,39	37 363,39	
déc-10 1.233220.16	130 000,00	130 000,00	0,00	30 038,59	30 038,59	
déc-10 1.233220.16	950 110,59	950 110,59	0,00	219 538,34	219 538,34	
déc-10 1.233220.16	1 241 336,21	1 241 336,21	0,00	286 830,71	286 830,71	
déc-10 1.233220.16	1 615 627,00	1 615 627,00	0,00	373 316,62	373 316,62	
déc-10 1.233220.16	818 934,12	818 934,12	0,00	189 227,91	189 227,91	
déc-10 1.233220.16	2 051 517,34	2 051 517,34	0,00	474 036,10	474 036,10	
déc-10 1.233220.13	471 236,49	286 668,84	184 567,65	108 886,78		-75 680,87
déc-10 1.233220.13	612 912,19	372 854,86	240 057,33	141 623,23		-98 434,10
déc-10 1.233220.13	552 550,00	336 134,46	216 415,54	127 675,57		-88 739,97
déc-10 1.233220.13	161 338,01	98 147,16	63 190,85	37 279,74		-25 911,11
déc-10 1.235100.5	3 232,50	1 912,65	1 319,85	2 477,21	1 157,36	
déc-10 1.232100.10	11 342,11	3 355,43	7 986,68	7 432,35		-554,33
déc-10 1.232100.10	307 017,54	90 826,04	216 191,50	201 184,92		-15 006,58
déc-10 1.232100.3	14 872,81	4 399,87	10 472,94	9 745,97		-726,97
déc-10 1.232100.10	8 070,18	2 387,58	5 682,60	5 288,29		-394,31
déc-10 1.233220.11	9 600,00	5 680,00	3 920,00	8 967,04	5 047,04	
déc-10 1.233220.4	34 263,67	19 416,06	14 847,61	35 010,44	20 162,83	
déc-10 1.233100.2	127 500,00	71 187,50	56 312,50	130 278,85	73 966,35	
déc-10 1.233100.2	150 000,00	83 750,00	66 250,00	153 269,24	87 019,24	
déc-10 1.233220.4	10 700,00	5 974,29	4 725,71	10 933,21	6 207,50	
déc-10 1.233220.16	2 550,00	2 550,00	0,00	589,22	589,22	
déc-10 1.233220.16	88 250,00	88 250,00	0,00	20 391,58	20 391,58	
déc-10 1.233220.16	85 000,00	85 000,00	0,00	19 640,62	19 640,62	
déc-10 1.233220.16	33 852,00	33 852,00	0,00	7 822,05	7 822,05	
déc-10 1.233220.16	3 640,00	3 640,00	0,00	841,08	841,08	
déc-10 1.233220.16	53 975,00	53 975,00	0,00	12 471,79	12 471,79	
déc-10 1.233220.16	364 000,00	364 000,00	0,00	84 108,06	84 108,06	
déc-10 1.233220.16	57 375,00	57 375,00	0,00	13 257,42	13 257,42	
déc-10 1.233220.16	87 360,00	87 360,00	0,00	20 185,93	20 185,93	
déc-10 1.233220.16	57 375,00	57 375,00	0,00	13 257,42	13 257,42	
déc-10 1.233220.16	87 360,00	87 360,00	0,00	20 185,93	20 185,93	
déc-10 1.233220.16	49 725,00	49 725,00	0,00	11 489,76	11 489,76	
déc-10 1.233220.16	43 680,00	43 680,00	0,00	10 092,97	10 092,97	
déc-10 1.233220.16	87 360,00	87 360,00	0,00	20 185,93	20 185,93	
déc-10 1.233220.16	57 375,00	57 375,00	0,00	13 257,42	13 257,42	
déc-10 1.233220.16	57 375,00	57 375,00	0,00	13 257,42	13 257,42	
déc-10 1.233220.16	57 375,00	57 375,00	0,00	13 257,42	13 257,42	
déc-10 1.233220.16	57 375,00	57 375,00	0,00	13 257,42	13 257,42	
déc-10 1.233220.16	57 375,00	57 375,00	0,00	13 257,42	13 257,42	
déc-10 1.233220.16	53 550,00	53 550,00	0,00	12 373,59	12 373,59	
déc-10 1.233220.16	89 180,00	89 180,00	0,00	20 606,47	20 606,47	
déc-10 1.233220.16	87 360,00	87 360,00	0,00	20 185,93	20 185,93	
déc-10 1.233220.16	57 715,00	57 715,00	0,00	13 335,98	13 335,98	
déc-10 1.233220.16	105 000,00	105 000,00	0,00	24 261,94	24 261,94	
déc-10 1.233210.8	242 179,52	133 198,64	108 980,88	247 457,80	138 476,92	
déc-10 1.233220.16	105 000,00	105 000,00	0,00	24 261,94	24 261,94	
déc-10 1.233220.16	149 300,00	149 300,00	0,00	34 498,17	34 498,17	
déc-10 1.233220.4	12 500,00	6 770,95	5 729,05	12 772,44	7 043,39	
déc-10 1.233220.16	1 707 144,55	1 707 144,55	0,00	394 463,22	394 463,22	
déc-10 1.233220.16	105 000,00	105 000,00	0,00	24 261,94	24 261,94	
déc-10 1.233220.16	1 169 013,28	1 169 013,28	0,00	270 119,33	270 119,33	
déc-10 1.233220.16	1 539 030,73	1 539 030,73	0,00	355 617,82	355 617,82	
déc-10 1.233220.16	1 661 382,11	1 661 382,11	0,00	383 889,07	383 889,07	
déc-10 1.233220.16	3 335 264,76	3 335 264,76	0,00	770 666,60	770 666,60	
déc-10 1.233220.16	324 357,72	324 357,72	0,00	74 948,07	74 948,07	
déc-10 1.233220.13	397 398,55	208 634,08	188 764,47	91 825,33		-96 939,14
déc-10 1.233220.13	23 553,81	12 365,69	11 188,12	5 442,49		-5 745,63
déc-10 1.232100.10	11 180,00	2 888,05	8 291,95	7 326,12		-965,83
déc-10 1.233220.16	7 000,00	7 000,00	0,00	1 617,46	1 617,46	
déc-10 1.233220.16	105 000,00	105 000,00	0,00	24 261,94	24 261,94	
déc-10 1.233220.16	35 000,00	35 000,00	0,00	8 087,31	8 087,31	
déc-10 1.233220.16	52 500,00	52 500,00	0,00	12 130,97	12 130,97	
déc-10 1.233220.16	135 000,00	135 000,00	0,00	31 193,92	31 193,92	

déc-10 1.233220.16	77 100,00	77 100,00	0,00	17 815,20	17 815,20	
déc-10 1.233220.16	38 500,00	38 500,00	0,00	8 896,04	8 896,04	
déc-10 1.233220.16	18 000,00	18 000,00	0,00	4 159,19	4 159,19	
déc-10 1.233220.13	133 173,88	68 806,42	64 367,46	30 771,97		-33 595,49
déc-10 1.233220.13	164 937,97	85 217,85	79 720,12	38 111,57		-41 608,55
déc-10 1.233220.13	286 244,54	147 892,96	138 351,58	66 141,41		-72 210,17
déc-10 1.232100.10	205 200,00	52 155,00	153 045,00	134 465,10		-18 579,90
déc-10 1.232100.10	18 829,83	4 786,00	14 043,83	12 338,96		-1 704,87
déc-10 1.233220.16	75 375,00	75 375,00	0,00	17 416,61	17 416,61	
déc-10 1.233220.16	42 000,00	42 000,00	0,00	9 704,78	9 704,78	
déc-10 1.233220.16	63 000,00	63 000,00	0,00	14 557,16	14 557,16	
déc-10 1.233220.16	144 000,00	144 000,00	0,00	33 273,52	33 273,52	
déc-10 1.233220.16	53 900,00	53 900,00	0,00	12 454,46	12 454,46	
déc-10 1.233220.16	51 000,00	51 000,00	0,00	11 784,37	11 784,37	
déc-10 1.233220.16	72 800,00	72 800,00	0,00	16 821,61	16 821,61	
déc-10 1.233220.16	280 400,00	280 400,00	0,00	64 790,93	64 790,93	
déc-10 1.233220.16	129 000,00	129 000,00	0,00	29 807,53	29 807,53	
déc-10 1.235100.4	3 600,00	1 740,00	1 860,00	3 188,00	1 328,00	
déc-10 1.235100.5	3 600,00	1 740,00	1 860,00	3 188,00	1 328,00	
déc-10 1.235100.5	8 091,90	3 911,00	4 180,90	7 165,83	2 984,93	
déc-10 1.235100.5	2 657,18	1 284,19	1 372,99	2 353,08	980,09	
déc-10 1.235100.5	825,00	398,93	426,07	730,58	304,51	
déc-10 1.235100.5	1 280,00	618,79	661,21	1 133,51	472,30	
déc-10 1.235100.5	1 502,50	726,18	776,32	1 330,55	554,23	
déc-10 1.235100.5	10 600,00	8 303,45	2 296,55	4 512,93	2 216,38	
déc-10 1.235100.5	1 922,40	929,16	993,24	1 702,39	709,15	
déc-10 1.235100.5	2 116,80	1 023,12	1 093,68	1 874,54	780,86	
déc-10 1.235100.5	993,67	480,26	513,41	879,95	366,54	
déc-10 1.235100.5	1 978,79	956,42	1 022,37	1 752,33	729,96	
déc-10 1.235100.5	3 980,00	1 923,79	2 056,21	3 524,51	1 468,30	
déc-10 1.235100.5	6 750,00	3 262,50	3 487,50	5 977,50	2 490,00	
déc-10 1.235100.7	12 500,00	12 083,21	416,79	6 386,22	5 969,43	
déc-10 1.234000.2	255 182,33	246 676,30	8 506,03	212 873,94	204 367,91	
déc-10 1.234000.2	255 182,33	246 676,30	8 506,03	212 873,94	204 367,91	
déc-10 1.234000.2	255 182,33	246 676,30	8 506,03	212 873,94	204 367,91	
déc-10 1.233210.10	139 995,73	67 664,56	72 331,17	154 967,50	82 636,33	
déc-10 1.233220.16	19 800,00	19 140,00	660,00	4 575,11	3 915,11	
déc-10 1.233220.16	2 940,00	2 842,00	98,00	679,33	581,33	
déc-10 1.235100.5	3 600,00	1 710,00	1 890,00	3 555,85	1 665,85	
déc-10 1.235100.5	60 800,00	28 880,12	31 919,88	60 054,29	28 134,41	
déc-10 1.235100.5	1 950,00	1 852,50	97,50	1 926,08	1 828,58	
déc-10 1.235100.5	1 950,00	1 852,50	97,50	1 926,08	1 828,58	
déc-10 1.235100.5	1 300,00	617,38	682,62	1 284,06	601,44	
déc-10 1.233210.4	67 872,71	32 239,68	35 633,03	75 131,32	39 498,29	
déc-10 1.235100.5	2 500,00	1 166,55	1 333,45	2 511,91	1 178,46	
déc-10 1.233220.16	1 670 001,52	1 558 668,13	111 333,39	385 880,73	274 547,34	
déc-10 1.233220.16	330 075,43	308 070,51	22 004,92	76 269,24	54 264,32	
déc-10 1.235100.5	7 284,00	3 338,50	3 945,50	7 442,75	3 497,25	
déc-10 1.235100.5	9 012,60	4 130,96	4 881,64	9 209,03	4 327,39	
déc-10 1.235100.5	24 110,10	11 050,55	13 059,55	24 635,58	11 576,03	
déc-10 1.235100.5	10 600,20	4 858,61	5 741,59	10 831,23	5 089,64	
déc-10 1.235100.5	11 950,20	5 477,36	6 472,84	12 210,65	5 737,81	
déc-10 1.235100.5	21 558,00	9 880,75	11 677,25	22 027,85	10 350,60	
déc-10 1.235100.5	3 628,80	1 663,20	1 965,60	3 707,89	1 742,29	
déc-10 1.235100.7	13 563,00	12 432,75	1 130,25	6 811,97	5 681,72	
déc-10 1.235100.7	26 110,00	23 934,29	2 175,71	13 283,33	11 107,62	
déc-10 1.233210.8	38 387 970,82	15 355 188,44	23 032 782,38	45 762 071,73	22 729 289,35	
déc-10 1.233220.11	19 000,05	8 708,23	10 291,82	20 974,10	10 682,28	
déc-10 1.233220.11	107 256,90	49 159,50	58 097,40	118 400,58	60 303,18	
déc-10 1.233220.16	264 257,38	242 235,95	22 021,43	61 060,92	39 039,49	
déc-10 1.233220.16	41 221,24	37 786,11	3 435,13	9 524,83	6 089,70	
déc-10 1.233220.16	2 649 494,09	2 428 702,74	220 791,35	612 208,25	391 416,90	
déc-10 1.233220.16	128 000,00	117 333,21	10 666,79	29 576,46	18 909,67	
déc-10 1.233220.16	128 000,00	117 333,21	10 666,79	29 576,46	18 909,67	
déc-10 1.235100.5	34 586,20	15 563,85	19 022,35	35 340,00	16 317,65	
déc-10 1.235100.7	7 537,30	6 783,51	753,79	3 746,58	2 992,79	
déc-10 1.235100.7	16 032,00	14 428,80	1 603,20	8 174,36	6 571,16	
déc-10 1.233220.16	3 295 811,63	2 966 230,33	329 581,30	761 550,32	431 969,02	
déc-10 1.233220.16	121 600,00	109 440,12	12 159,88	28 097,64	15 937,76	
déc-10 1.233220.13	190 798,56	85 859,43	104 939,13	44 087,08		-60 852,05
déc-10 1.233220.16	121 600,00	107 413,45	14 186,55	28 097,64	13 911,09	
déc-10 1.233220.16	208 590,00	184 254,50	24 335,50	48 198,08	23 862,58	
déc-10 1.233220.16	46 410,00	40 995,50	5 414,50	10 723,78	5 309,28	
déc-10 1.233220.16	286 832,00	253 368,15	33 463,85	66 277,15	32 813,30	
déc-10 1.233220.16	77 168,00	68 164,95	9 003,05	17 830,91	8 827,86	
déc-10 1.233220.11	15 080,00	6 534,79	8 545,21	16 646,77	8 101,56	
déc-10 1.233220.4	18 333,05	7 791,72	10 541,33	20 293,67	9 752,34	
déc-10 1.233220.16	18 000,00	15 300,00	2 700,00	4 159,19	1 459,19	
déc-10 1.232100.10	10 758,77	2 196,65	8 562,12	7 050,09		-1 512,03
déc-10 1.233220.16	12 597,00	10 287,55	2 309,45	2 910,74	601,29	
déc-10 1.233220.16	456 950,00	373 175,71	83 774,29	105 585,65	21 811,36	
déc-10 1.235100.5	8 333,33	3 333,17	5 000,16	9 224,53	4 224,37	

déc-10 1.232100.10	52 130,70	10 426,10	41 704,60	34 160,62		-7 543,98
déc-10 1.233220.16	937 309,77	749 847,83	187 461,94	216 580,51	29 118,57	
déc-10 1.233220.16	1 118 737,33	894 989,79	223 747,54	258 502,26	34 754,72	
déc-10 1.233220.16	202 189,88	161 751,86	40 438,02	46 719,23	6 281,21	
déc-10 1.233220.16	251 172,98	200 938,52	50 234,46	58 037,56	7 803,10	
déc-10 1.233220.13	576 426,12	201 749,11	374 677,01	133 192,53		-241 484,48
déc-10 1.233210.4	19 590,00	7 836,00	11 754,00	23 353,12	11 599,12	
déc-10 1.233220.11	2 200,00	879,88	1 320,12	2 615,39	1 295,27	
déc-10 1.233220.4	9 500,00	3 800,12	5 699,88	11 324,89	5 625,01	
déc-10 1.233220.11	11 000,00	4 308,45	6 691,55	13 076,93	6 385,38	
déc-10 1.233210.5	295 257,60	113 182,08	182 075,52	351 974,83	169 899,31	
déc-10 1.233210.5	87 235,20	33 440,16	53 795,04	103 992,56	50 197,52	
déc-10 1.233210.5	228 153,60	87 458,88	140 694,72	271 980,55	131 285,83	
déc-10 1.233210.10	20 000,00	7 666,79	12 333,21	23 841,88	11 508,67	
déc-10 1.233210.10	16 400,00	6 286,79	10 113,21	19 550,34	9 437,13	
déc-10 1.233210.10	9 200,00	3 526,79	5 673,21	10 967,27	5 294,06	
déc-10 1.233210.10	16 235,00	6 223,36	10 011,64	19 353,65	9 342,01	
déc-10 1.233220.16	11 700,00	8 970,00	2 730,00	2 703,47		-26,53
déc-10 1.233220.16	8 775,00	6 727,50	2 047,50	2 027,60		-19,90
déc-10 1.233220.16	8 775,00	6 727,50	2 047,50	2 027,60		-19,90
déc-10 1.233220.16	9 750,00	7 475,00	2 275,00	2 252,89		-22,11
déc-10 1.233220.16	76 800,00	57 600,00	19 200,00	17 745,88		-1 454,12
déc-10 1.233220.16	76 800,00	57 600,00	19 200,00	17 745,88		-1 454,12
déc-10 1.233220.16	102 400,00	76 800,12	25 599,88	23 661,17		-1 938,71
déc-10 1.233220.4	16 000,00	5 999,88	10 000,12	19 073,50	9 073,38	
déc-10 1.233220.16	150 000,00	112 500,00	37 500,00	34 659,91		-2 840,09
déc-10 1.233220.16	72 000,00	54 000,00	18 000,00	16 636,76		-1 363,24
déc-10 1.233220.16	90 000,00	67 500,00	22 500,00	20 795,95		-1 704,05
déc-10 1.233220.16	17 200,00	12 900,12	4 299,88	3 974,34		-325,54
déc-10 1.233220.16	47 280,00	34 672,00	12 608,00	10 924,80		-1 683,20
déc-10 1.233100.6	5 573,88	2 043,79	3 530,09	6 644,59	3 114,50	
déc-10 1.233220.16	25 900,00	18 993,45	6 906,55	5 984,61		-921,94
déc-10 1.233220.11	2 700,00	990,00	1 710,00	3 209,79	1 499,79	
déc-10 1.233220.16	256 000,00	187 733,45	68 266,55	59 152,92		-9 113,63
déc-10 1.233220.16	1 193 221,73	875 029,31	318 192,42	275 713,08		-42 479,34
déc-10 1.233220.16	158 684,06	116 368,15	42 315,91	36 666,51		-5 649,40
déc-10 1.233220.16	139 996,04	102 663,86	37 332,18	32 348,34		-4 983,84
déc-10 1.233220.16	137 720,07	100 994,56	36 725,51	31 822,44		-4 903,07
déc-10 1.233210.10	8 970,00	3 289,00	5 681,00	10 693,08	5 012,08	
déc-10 1.233210.10	13 716,00	5 029,20	8 686,80	16 350,76	7 663,96	
déc-10 1.233220.16	496 145,30	363 839,95	132 305,35	114 642,36		-17 662,99
déc-10 1.233220.16	715 933,04	525 017,66	190 915,38	165 427,85		-25 487,53
déc-10 1.233220.16	317 368,13	232 736,67	84 631,46	73 333,01		-11 298,45
déc-10 1.233220.16	21 500,00	15 766,55	5 733,45	4 967,92		-765,53
déc-10 1.233220.16	218 400,00	160 160,00	58 240,00	50 464,83		-7 775,17
déc-10 1.233220.16	153 000,00	112 200,00	40 800,00	35 353,11		-5 446,89
déc-10 1.233220.16	61 900,00	45 393,45	16 506,55	14 302,99		-2 203,56
déc-10 1.233220.16	247 600,00	181 573,45	66 026,55	57 211,96		-8 814,59
déc-10 1.233220.16	12 675,00	9 295,00	3 380,00	2 928,76		-451,24
déc-10 1.233220.16	5 600,00	4 013,21	1 586,79	1 293,97		-292,82
déc-10 1.233220.16	220 509,02	158 031,45	62 477,57	50 952,16		-11 525,41
déc-10 1.233220.16	119 322,17	85 514,12	33 808,05	27 571,31		-6 236,74
déc-10 1.233220.16	139 373,92	99 884,69	39 489,23	32 204,59		-7 284,64
déc-10 1.233220.16	45 000,00	32 250,00	12 750,00	10 397,97		-2 352,03
déc-10 1.233220.16	2 000,00	1 433,21	566,79	462,13		-104,66
déc-10 1.233220.16	43 000,00	30 816,79	12 183,21	9 935,84		-2 247,37
déc-10 1.233220.16	81 592,87	58 474,85	23 118,02	18 853,35		-4 264,67
déc-10 1.233220.16	19 096,01	13 685,59	5 410,42	4 412,44		-997,98
déc-10 1.233220.16	26 655,05	19 102,76	7 552,29	6 159,08		-1 393,21
déc-10 1.233220.16	47 950,00	34 364,29	13 585,71	11 079,62		-2 506,09
déc-10 1.233220.16	41 200,00	29 526,79	11 673,21	9 519,92		-2 153,29
déc-10 1.233220.16	11 500,00	8 241,79	3 258,21	2 657,26		-600,95
déc-10 1.233220.16	86 500,00	61 991,79	24 508,21	19 987,22		-4 520,99
déc-10 1.233220.16	28 000,00	20 066,79	7 933,21	6 469,85		-1 463,36
déc-10 1.233220.16	66 000,00	47 300,00	18 700,00	15 250,36		-3 449,64
déc-10 1.233220.16	21 500,00	15 408,21	6 091,79	4 967,92		-1 123,87
déc-10 1.233220.16	21 500,00	15 408,21	6 091,79	4 967,92		-1 123,87
déc-10 1.233220.16	68 800,00	49 306,79	19 493,21	15 897,35		-3 595,86
déc-10 1.233220.16	34 000,00	24 366,79	9 633,21	7 856,25		-1 776,96
déc-10 1.233220.16	66 000,00	47 300,00	18 700,00	15 250,36		-3 449,64
déc-10 1.233220.16	23 640,00	16 942,00	6 698,00	5 462,40		-1 235,60
déc-10 1.233220.16	50 400,00	36 120,00	14 280,00	11 645,73		-2 634,27
déc-10 1.232700.1	90 061,40	16 136,15	73 925,25	59 016,16		-14 909,09
déc-10 1.233220.4	91 840,00	32 143,88	59 696,12	109 481,92	49 785,80	
déc-10 1.233220.4	36 746,00	12 861,22	23 884,78	43 804,69	19 919,91	
déc-10 1.233210.7	115 027,44	40 259,53	74 767,91	137 123,53	62 355,62	
déc-10 1.233220.16	179 750,00	125 824,88	53 925,12	41 534,13		-12 390,99
déc-10 1.233220.16	179 750,00	125 824,88	53 925,12	41 534,13		-12 390,99
déc-10 1.233220.16	39 200,00	27 439,88	11 760,12	9 057,79		-2 702,33
déc-10 1.233220.16	21 500,00	15 049,88	6 450,12	4 967,92		-1 482,20
déc-10 1.233220.16	88 000,00	61 600,12	26 399,88	20 333,82		-6 066,06
déc-10 1.233220.16	62 350,00	43 645,12	18 704,88	14 406,97		-4 297,91

déc-10 1.233220.16	15 000,00	10 500,00	4 500,00	3 465,99		-1 034,01
déc-10 1.233220.16	27 500,00	19 249,88	8 250,12	6 354,32		-1 895,80
déc-10 1.232100.13	111 261,50	19 470,78	91 790,72	72 908,33		-18 882,39
déc-10 1.233220.16	40 850,00	28 594,88	12 255,12	9 439,05		-2 816,07
déc-10 1.233220.16	101 050,00	70 735,12	30 314,88	23 349,23		-6 965,65
déc-10 1.235100.4	2 925,00	1 023,93	1 901,07	3 437,06	1 535,99	
déc-10 1.233220.16	39 200,00	27 439,88	11 760,12	9 057,79		-2 702,33
déc-10 1.233220.16	22 500,00	15 375,00	7 125,00	5 198,99		-1 926,01
déc-10 1.233220.16	10 000,00	6 833,45	3 166,55	2 310,66		-855,89
déc-10 1.233220.16	107 500,00	73 458,45	34 041,55	24 839,61		-9 201,94
déc-10 1.233220.16	10 750,00	7 166,79	3 583,21	2 483,96		-1 099,25
déc-10 1.233220.16	50 000,00	33 333,21	16 666,79	11 553,30		-5 113,49
déc-10 1.233220.16	21 500,00	14 333,21	7 166,79	4 967,92		-2 198,87
déc-10 1.232100.13	66 988,81	11 164,80	55 824,01	43 896,97		-11 927,04
déc-10 1.233220.16	1 500,00	1 000,00	500,00	346,60		-153,40
déc-10 1.233220.16	34 400,00	22 933,21	11 466,79	7 948,67		-3 518,12
déc-10 1.233220.16	15 540,00	10 360,00	5 180,00	3 590,77		-1 589,23
déc-10 1.233220.16	40 976,00	27 317,21	13 658,79	9 468,16		-4 190,63
déc-10 1.233220.16	25 800,00	17 200,00	8 600,00	5 961,51		-2 638,49
déc-10 1.233220.16	17 200,00	11 466,79	5 733,21	3 974,34		-1 758,87
déc-10 1.232100.13	4 383 610,00	730 601,61	3 653 008,39	2 872 527,18		-780 481,21
déc-10 1.232100.6	77 123,70	12 854,00	64 269,70	50 538,24		-13 731,46
déc-10 1.233210.7	93 133,00	31 044,39	62 088,61	111 023,30	48 934,69	
déc-10 1.233210.13	284 748,47	94 916,02	189 832,45	339 446,96	149 614,51	
déc-10 1.233220.13	470 914,12	156 971,22	313 942,90	108 812,29		-205 130,61
déc-10 1.233210.7	35 105,93	11 409,45	23 696,48	41 849,57	18 153,09	
déc-10 1.233220.16	36 911,67	23 992,42	12 919,25	8 529,04		-4 390,21
déc-10 1.233220.16	17 500,00	11 375,12	6 124,88	4 043,66		-2 081,22
déc-10 1.233220.16	6 126,69	3 982,29	2 144,40	1 415,67		-728,73
déc-10 1.233220.16	8 600,00	5 589,88	3 010,12	1 987,17		-1 022,95
déc-10 1.233210.11	16 232,00	5 140,25	11 091,75	19 349,39	8 257,64	
déc-10 1.233210.11	780,00	247,00	533,00	929,83	396,83	
déc-10 1.233210.11	4 800,00	1 520,00	3 280,00	5 722,05	2 442,05	
déc-10 1.233210.11	6 480,00	2 052,00	4 428,00	7 724,77	3 296,77	
déc-10 1.233220.11	1 870,00	576,46	1 293,54	2 223,08	929,54	
déc-10 1.233220.11	8 800,00	2 713,21	6 086,79	10 461,55	4 374,76	
déc-10 1.233220.11	599 095,64	184 721,02	414 374,62	712 212,23	297 837,61	
déc-10 1.233220.16	145 001,34	89 417,53	55 583,81	33 504,89		-22 078,92
déc-10 1.233220.16	140 410,49	86 586,29	53 824,20	32 444,10		-21 380,10
déc-10 1.233220.16	3 737 112,75	2 304 552,77	1 432 559,98	863 520,05		-569 039,93
déc-10 1.233220.16	14 000,00	8 633,21	5 366,79	3 234,93		-2 131,86
déc-10 1.233220.16	576 750,00	355 662,50	221 087,50	133 267,37		-87 820,13
déc-10 1.233220.16	153 081,47	94 400,32	58 681,15	35 371,94		-23 309,21
déc-10 1.232100.10	149 100,00	22 986,25	126 113,75	97 703,45		-28 410,30
déc-10 1.232100.13	42 630,00	6 572,31	36 057,69	27 934,93		-8 122,76
déc-10 1.235100.7	21 200,00	13 073,21	8 126,79	14 441,37	6 314,58	
déc-10 1.233220.11	50 685,90	15 628,06	35 057,84	60 256,02	25 198,18	
déc-10 1.233220.16	576 750,00	355 662,50	221 087,50	133 267,37		-87 820,13
déc-10 1.233220.16	140 000,00	86 333,21	53 666,79	32 349,25		-21 317,54
déc-10 1.233220.16	70 000,00	43 166,79	26 833,21	16 174,63		-10 658,58
déc-10 1.233220.16	42 000,00	25 900,00	16 100,00	9 704,78		-6 395,22
déc-10 1.233220.16	70 000,00	43 166,79	26 833,21	16 174,63		-10 658,58
déc-10 1.233220.16	135 500,00	83 558,21	51 941,79	31 309,46		-20 632,33
déc-10 1.233220.16	52 500,00	32 375,00	20 125,00	12 130,97		-7 994,03
déc-10 1.233220.16	15 540,00	9 583,00	5 957,00	3 590,77		-2 366,23
déc-10 1.233220.16	40 976,00	25 268,41	15 707,59	9 468,16		-6 239,43
déc-10 1.233220.11	2 200,00	879,88	1 320,12	2 615,39	1 295,27	
déc-10 1.233300.1	102 226,17	66 446,85	35 779,32	20 714,03		-15 065,29
déc-10 1.233300.1	255 334,10	165 967,02	89 367,08	51 738,20		-37 628,88
déc-10 1.233300.1	1 679 328,00	1 091 563,20	587 764,80	340 281,27		-247 483,53
déc-10 1.233300.1	65 178,00	41 279,40	23 898,60	13 206,98		-10 691,62
déc-10 1.233300.1	293 352,00	185 789,60	107 562,40	59 441,75		-48 120,65
déc-10 1.233300.1	757 957,50	480 039,66	277 917,84	153 584,49		-124 333,35
déc-10 1.233300.1	341 433,78	216 241,35	125 192,43	69 184,53		-56 007,90
déc-10 1.233300.1	133 650,00	83 531,25	50 118,75	27 081,42		-23 037,33
déc-10 1.233300.1	1 049 456,25	647 164,75	402 291,50	212 650,72		-189 640,78
déc-10 1.233300.1	5 263,67	3 903,76	1 359,91	1 066,57		-293,34
déc-10 1.233300.1	381 150,00	209 632,50	171 517,50	77 232,21		-94 285,29
déc-10 1.233300.1	381 150,00	209 632,50	171 517,50	77 232,21		-94 285,29
déc-10 1.233300.1	457 380,00	247 747,50	209 632,50	92 678,65		-116 953,85
déc-10 1.233300.1	64 372,00	34 868,05	29 503,95	13 043,66		-16 460,29
déc-10 1.233300.1	500 332,80	266 844,16	233 488,64	101 382,15		-132 106,49
déc-10 1.233300.1	415 324,80	221 506,56	193 818,24	84 157,03		-109 661,21
déc-10 1.233300.1	334 585,60	178 445,53	156 140,07	67 796,89		-88 343,18
déc-10 1.233300.1	640 948,00	341 838,81	299 109,19	129 874,93		-169 234,26
déc-10 1.233300.1	1 311 552,00	688 564,80	622 987,20	265 759,03		-357 228,17
déc-10 1.233300.1	382 204,80	197 472,48	184 732,32	77 445,94		-107 286,38
déc-10 1.233300.1	54 979,20	28 405,92	26 573,28	11 140,40		-15 432,88
déc-10 1.233300.1	56 892,80	28 920,63	27 972,17	11 528,16		-16 444,01
déc-10 1.233300.1	351 232,20	163 908,54	187 323,66	71 169,98		-116 153,68
déc-10 1.233300.1	163 593,00	74 980,31	88 612,69	33 148,76		-55 463,93
déc-10 1.233300.1	700 690,50	321 149,90	379 540,60	141 980,51		-237 560,09

déc-10 1.233300.1	202 934,16	91 320,45	111 613,71	41 120,43		-70 493,28
déc-10 1.233300.1	480 411,54	212 181,78	268 229,76	97 345,51		-170 884,25
déc-10 1.233300.1	788 400,00	321 930,00	466 470,00	159 753,04		-306 716,96
déc-10 1.233300.1	76 982,40	26 943,84	50 038,56	15 598,90		-34 439,66
déc-10 1.233300.1	76 982,40	26 943,84	50 038,56	15 598,90		-34 439,66
déc-10 1.233300.1	76 982,40	26 943,84	50 038,56	15 598,90		-34 439,66
déc-10 1.233300.1	76 982,40	26 943,84	50 038,56	15 598,90		-34 439,66
déc-10 1.233300.1	76 982,40	26 943,84	50 038,56	15 598,90		-34 439,66
déc-10 1.233300.1	76 982,40	26 943,84	50 038,56	15 598,90		-34 439,66
déc-10 1.233300.1	76 982,40	26 943,84	50 038,56	15 598,90		-34 439,66
déc-10 1.233300.1	3 977,77	2 950,23	1 027,54	806,01		-221,53
déc-10 1.233300.1	76 982,40	26 943,84	50 038,56	15 598,90		-34 439,66
déc-10 1.233300.1	76 982,40	26 943,84	50 038,56	15 598,90		-34 439,66
déc-10 1.233300.1	76 982,40	26 943,84	50 038,56	15 598,90		-34 439,66
déc-10 1.233300.1	76 982,40	26 943,84	50 038,56	15 598,90		-34 439,66
déc-10 1.233300.1	76 982,40	26 943,84	50 038,56	15 598,90		-34 439,66
déc-10 1.233300.1	76 982,40	26 943,84	50 038,56	15 598,90		-34 439,66
déc-10 1.233300.1	76 982,40	26 943,84	50 038,56	15 598,90		-34 439,66
déc-10 1.233300.1	76 982,40	26 943,84	50 038,56	15 598,90		-34 439,66
déc-10 1.233300.1	76 982,40	26 943,84	50 038,56	15 598,90		-34 439,66
déc-10 1.233300.1	68 428,80	23 950,08	44 478,72	13 865,69		-30 613,03
déc-10 1.233300.1	72 705,60	25 446,96	47 258,64	14 732,29		-32 526,35
déc-10 1.233300.1	68 428,80	23 950,08	44 478,72	13 865,69		-30 613,03
déc-10 1.233300.1	76 982,40	26 302,32	50 680,08	15 598,90		-35 081,18
déc-10 1.233300.1	72 705,60	24 841,08	47 864,52	14 732,29		-33 132,23
déc-10 1.233300.1	68 428,80	23 379,84	45 048,96	13 865,69		-31 183,27
déc-10 1.233300.1	35 121,60	11 707,20	23 414,40	7 116,67		-16 297,73
déc-10 1.233300.1	121 826,32	90 354,56	31 471,76	24 685,60		-6 786,16
déc-10 1.233300.1	246 911,96	183 126,40	63 785,56	182 483,99	118 698,43	
déc-10 1.233300.1	255 233,88	189 298,51	65 935,37	51 717,89		-14 217,48
déc-10 1.233300.1	492 553,32	365 310,34	127 242,98	99 805,80		-27 437,18
déc-10 1.233300.1	460 545,95	337 733,61	122 812,34	93 320,16		-29 492,18
déc-10 1.233300.1	433 613,18	317 982,89	115 630,29	87 862,79		-27 767,50
déc-10 1.233300.1	361 118,29	261 810,80	99 307,49	73 173,19		-26 134,30
déc-10 1.233300.1	591 775,03	429 036,94	162 738,09	119 911,03		-42 827,06
déc-10 1.233300.1	420 222,84	301 159,79	119 063,05	85 149,51		-33 913,54
déc-10 1.233300.1	233 669,27	165 515,60	68 153,67	47 348,27		-20 805,40
déc-10 1.233300.1	175 380,76	124 228,19	51 152,57	35 537,30		-15 615,27
déc-10 1.233300.1	235 111,39	166 537,18	68 574,21	47 640,49		-20 933,72
déc-10 1.233300.1	118 342,87	83 826,19	34 516,68	23 979,75		-10 536,93
déc-10 1.233300.1	432 946,69	295 846,94	137 099,75	87 727,74		-49 372,01
déc-10 1.233300.1	309 025,14	208 591,98	100 433,16	62 617,59		-37 815,57
déc-10 1.233300.1	314 993,14	212 620,26	102 372,88	63 826,88		-38 546,00
déc-10 1.233300.1	559 166,53	377 437,36	181 729,17	113 303,59		-68 425,58
déc-10 1.233300.1	502 398,77	334 932,65	167 466,12	101 800,77		-65 665,35
déc-10 1.233300.1	563 805,00	375 870,18	187 934,82	114 243,48		-73 691,34
déc-10 1.233300.1	311 337,16	204 963,77	106 373,39	63 086,07		-43 287,32
déc-10 1.233300.1	67 320,00	44 319,00	23 001,00	13 641,01		-9 359,99
déc-10 1.233300.1	1 486 395,00	978 543,56	507 851,44	301 187,36		-206 664,08
déc-10 1.233300.1	321 648,15	209 071,27	112 576,88	65 175,38		-47 401,50
déc-10 1.233300.1	179 403,63	179 403,63	0,00	36 352,45	36 352,45	
déc-10 1.233300.1	1 070 834,61	1 070 834,61	0,00	216 982,60	216 982,60	
déc-10 1.233300.1	1 626 240,00	1 626 240,00	0,00	329 524,08	329 524,08	
déc-10 1.233300.1	1 965 040,00	1 965 040,00	0,00	398 174,93	398 174,93	
déc-10 1.233300.1	1 084 160,00	1 084 160,00	0,00	219 682,72	219 682,72	
déc-10 1.233300.1	677 600,00	677 600,00	0,00	137 301,70	137 301,70	
déc-10 1.233300.1	252 560,00	252 560,00	0,00	51 176,09	51 176,09	
déc-10 1.233300.1	557 480,00	557 480,00	0,00	112 961,85	112 961,85	
déc-10 1.233300.1	98 560,00	98 560,00	0,00	19 971,16	19 971,16	
déc-10 1.233300.1	1 430 038,63	1 430 038,63	0,00	289 767,91	289 767,91	
déc-10 1.233300.1	3 756 364,08	3 756 364,08	0,00	761 149,90	761 149,90	
déc-10 1.233300.1	151 682,16	151 682,16	0,00	30 735,27	30 735,27	
déc-10 1.233300.1	865 480,56	865 480,56	0,00	175 371,83	175 371,83	
déc-10 1.233300.1	26 763,21	26 763,21	0,00	5 423,01	5 423,01	
déc-10 1.233300.1	35 689,92	35 689,92	0,00	7 231,83	7 231,83	
déc-10 1.233300.1	38 367,51	38 367,51	0,00	7 774,39	7 774,39	
déc-10 1.233300.1	1 307 143,32	1 307 143,32	0,00	264 865,70	264 865,70	
déc-10 1.233300.1	437 201,52	437 201,52	0,00	88 589,89	88 589,89	
déc-10 1.233300.1	115 992,24	115 992,24	0,00	23 503,44	23 503,44	
déc-10 1.233300.1	2 074 476,60	2 074 476,60	0,00	420 350,00	420 350,00	
déc-10 1.233300.1	169 527,12	169 527,12	0,00	34 351,18	34 351,18	
déc-10 1.233300.1	1 911,96	1 911,96	0,00	387,42	387,42	
déc-10 1.233300.1	426 851,44	426 851,44	0,00	86 492,66	86 492,66	
déc-10 1.233300.1	463 968,96	463 968,96	0,00	94 013,76	94 013,76	
déc-10 1.233300.1	550 671,33	550 671,33	0,00	111 582,22	111 582,22	
déc-10 1.233300.1	2 203 852,56	2 203 852,56	0,00	446 565,38	446 565,38	

déc-10 1.233300.1	785 736,38	785 736,38	0,00	159 213,31	159 213,31	
déc-10 1.233300.1	791 915,41	791 915,41	0,00	160 465,36	160 465,36	
déc-10 1.233300.1	403 202,80	403 202,80	0,00	81 700,75	81 700,75	
déc-10 1.233300.1	15 215,20	15 215,20	0,00	3 083,05	3 083,05	
déc-10 1.233300.1	17 212,91	17 212,91	0,00	3 487,84	3 487,84	
déc-10 1.233300.1	380 380,00	380 380,00	0,00	77 076,18	77 076,18	
déc-10 1.233300.1	1 323 722,40	1 323 722,40	0,00	268 225,11	268 225,11	
déc-10 1.233300.1	29 887,00	29 887,00	0,00	6 055,99	6 055,99	
déc-10 1.233300.1	11 026,20	11 026,20	0,00	2 234,23	2 234,23	
déc-10 1.233300.1	2 114 385,24	2 114 385,24	0,00	1 010 464,93	1 010 464,93	
déc-10 1.233300.1	2 529 523,08	2 529 523,08	0,00	512 555,81	512 555,81	
déc-10 1.233300.1	673 647,24	673 647,24	0,00	136 500,75	136 500,75	
déc-10 1.233300.1	26 767,44	26 767,44	0,00	5 423,87	5 423,87	
déc-10 1.233300.1	77 815,08	77 815,08	0,00	15 767,62	15 767,62	
déc-10 1.233300.1	463 968,96	463 968,96	0,00	94 013,76	94 013,76	
déc-10 1.233300.1	452 988,56	452 988,56	0,00	91 788,81	91 788,81	
déc-10 1.233300.1	92 793,79	92 793,79	0,00	18 802,75	18 802,75	
déc-10 1.233300.1	4 639,69	4 639,69	0,00	940,14	940,14	
déc-10 1.233300.1	2 203 852,56	2 203 852,56	0,00	446 565,38	446 565,38	
déc-10 1.233300.1	83 451,47	44 849,46	38 602,01	16 909,72		-21 692,29
déc-10 1.233300.1	186 866,94	138 592,92	48 274,02	37 864,74		-10 409,28
déc-10 1.233300.1	171 329,76	127 069,66	44 260,10	34 716,45		-9 543,65
déc-10 1.233300.1	722 947,33	536 185,89	186 761,44	146 490,40		-40 271,04
déc-10 1.233300.1	117 317,15	87 010,13	30 307,02	23 771,91		-6 535,11
déc-10 1.233300.1	388 481,29	288 123,48	100 357,81	78 717,74		-21 640,07
déc-10 1.233300.1	186 219,27	138 112,65	48 106,62	37 733,50		-10 373,12
déc-10 1.233300.1	220 696,73	163 683,42	57 013,31	44 719,65		-12 293,66
déc-10 1.233300.1	618 811,93	458 952,31	159 859,62	125 389,51		-34 470,11
déc-10 1.233300.1	509 631,05	369 482,70	140 148,35	103 266,25		-36 882,10
déc-10 1.233300.1	225 661,88	163 605,03	62 056,85	45 725,74		-16 331,11
déc-10 1.233300.1	110 378,80	79 104,69	31 274,11	22 365,99		-8 908,12
déc-10 1.233300.1	161 395,00	114 321,52	47 073,48	32 703,38		-14 370,10
déc-10 1.233300.1	376 081,45	266 390,97	109 690,48	76 205,17		-33 485,31
déc-10 1.233300.1	377 565,31	267 442,18	110 123,13	76 505,84		-33 617,29
déc-10 1.233300.1	645 963,66	457 557,59	188 406,07	130 891,25		-57 514,82
déc-10 1.233300.1	377 630,62	258 047,52	119 583,10	76 519,08		-43 064,02
déc-10 1.233300.1	341 873,82	233 613,83	108 259,99	69 273,70		-38 986,29
déc-10 1.233300.1	243 849,72	166 630,60	77 219,12	49 411,13		-27 807,99
déc-10 1.233300.1	106 237,67	72 595,61	33 642,06	21 526,88		-12 115,18
déc-10 1.233300.1	472 536,93	318 962,50	153 574,43	95 749,89		-57 824,54
déc-10 1.233300.1	477 027,44	310 067,87	166 959,57	96 659,80		-70 299,77
déc-10 1.233300.1	385 767,82	241 104,82	144 663,00	78 167,91		-66 495,09
déc-10 1.233300.1	189 113,69	118 196,15	70 917,54	38 320,00		-32 597,54
déc-10 1.233300.1	302 923,85	189 327,59	113 596,26	61 381,29		-52 214,97
déc-10 1.233300.1	305 294,72	183 176,73	122 117,99	61 861,69		-60 256,30
déc-10 1.233300.1	171 354,12	171 354,12	0,00	34 721,39	34 721,39	
déc-10 1.233300.1	345 913,31	345 913,31	0,00	70 092,22	70 092,22	
déc-10 1.233300.1	345 924,48	345 924,48	0,00	70 094,48	70 094,48	
déc-10 1.233300.1	137 583,60	137 583,60	0,00	27 878,49	27 878,49	
déc-10 1.233300.1	86 481,12	86 481,12	0,00	17 523,62	17 523,62	
déc-10 1.233300.1	428 474,64	428 474,64	0,00	86 821,57	86 821,57	
déc-10 1.233300.1	78 619,20	78 619,20	0,00	15 930,56	15 930,56	
déc-10 1.233300.1	81 763,97	81 763,97	0,00	16 567,79	16 567,79	
déc-10 1.233300.1	8 176,40	8 176,40	0,00	1 656,78	1 656,78	
déc-10 1.232700.15	1 078 220,00	161 732,88	916 487,12	706 544,66		-209 942,46
déc-10 1.233220.16	18 900,00	11 340,00	7 560,00	4 367,15		-3 192,85
déc-10 1.233220.16	105 000,00	61 250,00	43 750,00	24 261,94		-19 488,06
déc-10 1.233220.16	105 000,00	61 250,00	43 750,00	24 261,94		-19 488,06
déc-10 1.233220.11	20 500,00	5 979,05	14 520,95	24 370,65	9 849,70	
déc-10 1.232100.20	47 033,33	6 858,95	40 174,38	30 820,38		-9 354,00
déc-10 1.233210.8	2 552,57	744,45	1 808,12	3 042,90	1 234,78	
déc-10 1.233210.8	22 368,00	6 524,00	15 844,00	26 664,76	10 820,76	
déc-10 1.235100.5	2 880,00	840,00	2 040,00	2 895,09	855,09	
déc-10 1.233220.11	2 200,00	641,55	1 558,45	2 615,39	1 056,94	
déc-10 1.233220.25	205 000,00	59 791,55	145 208,45	240 888,16	95 679,71	
déc-10 1.235100.5	3 900,00	1 137,50	2 762,50	3 188,00	425,50	
déc-10 1.233220.11	13 820,10	4 030,95	9 789,15	16 429,50	6 640,35	
déc-10 1.233220.11	12 833,10	3 742,90	9 090,20	15 256,15	6 165,95	
déc-10 1.233220.16	14 500,00	8 458,45	6 041,55	3 350,46		-2 691,09
déc-10 1.233220.16	16 000,00	9 333,45	6 666,55	3 697,06		-2 969,49
déc-10 1.233220.16	15 000,00	8 750,00	6 250,00	3 465,99		-2 784,01
déc-10 1.233220.16	12 600,00	7 350,00	5 250,00	2 911,43		-2 338,57
déc-10 1.233220.16	18 000,00	10 500,00	7 500,00	4 159,19		-3 340,81
déc-10 1.233220.16	7 500,00	4 375,00	3 125,00	1 733,00		-1 392,00
déc-10 1.233220.11	8 560,00	2 496,55	6 063,45	10 176,23	4 112,78	
déc-10 1.233220.16	7 000,00	4 083,45	2 916,55	1 617,46		-1 299,09
déc-10 1.233220.16	7 500,00	4 375,00	3 125,00	1 733,00		-1 392,00
déc-10 1.233220.16	105 000,00	61 250,00	43 750,00	24 261,94		-19 488,06
déc-10 1.235100.5	3 450,00	1 006,25	2 443,75	3 055,17	611,42	
déc-10 1.233220.16	3 000,00	1 700,00	1 300,00	693,20		-606,80
déc-10 1.233220.16	6 000,00	3 400,00	2 600,00	1 386,40		-1 213,60
déc-10 1.233220.16	8 000,00	4 533,22	3 466,78	1 848,53		-1 618,25

déc-10 1.233220.16	7 500,00	4 250,00	3 250,00	1 733,00		-1 517,00
déc-10 1.233220.16	6 500,00	3 683,22	2 816,78	1 501,93		-1 314,85
déc-10 1.233220.16	7 000,00	3 966,78	3 033,22	1 617,46		-1 415,76
déc-10 1.233220.16	3 000,00	1 700,00	1 300,00	693,20		-606,80
déc-10 1.233220.16	14 000,00	7 933,22	6 066,78	3 234,93		-2 831,85
déc-10 1.233220.11	8 970,00	2 541,50	6 428,50	10 663,65	4 235,15	
déc-10 1.232700.10	45 691,67	6 472,92	39 218,75	29 941,20		-9 277,55
déc-10 1.232100.20	59 483,33	8 426,90	51 056,43	38 978,71		-12 077,72
déc-10 1.233220.11	10 356,00	2 934,20	7 421,80	12 311,34	4 889,54	
déc-10 1.233220.16	47 000,00	26 633,22	20 366,78	10 860,11		-9 506,67
déc-10 1.233220.23	243 000,00	68 850,00	174 150,00	289 678,86	115 528,86	
déc-10 1.233220.23	72 000,00	20 400,00	51 600,00	85 830,77	34 230,77	
déc-10 1.233300.1	402 365,72	285 009,08	117 356,64	81 531,18		-35 825,46
déc-10 1.233220.16	70 700,00	40 063,22	30 636,78	16 336,37		-14 300,41
déc-10 1.233300.1	65 785,50	18 639,14	47 146,36	13 330,08		-33 816,28
déc-10 1.232700.14	485 540,62	68 785,06	416 755,56	318 168,96		-98 586,60
déc-10 1.233220.16	40 800,00	22 440,00	18 360,00	9 427,50		-8 932,50
déc-10 1.233220.16	40 900,00	22 495,11	18 404,89	9 450,60		-8 954,29
déc-10 1.233220.16	35 500,00	19 525,11	15 974,89	8 202,85		-7 772,04
déc-10 1.233220.16	45 300,00	24 915,00	20 385,00	10 467,29		-9 917,71
déc-10 1.233220.16	24 400,00	13 420,11	10 979,89	5 638,01		-5 341,88
déc-10 1.233300.1	394 712,99	108 545,91	286 167,08	79 980,47		-206 186,61
déc-10 1.233300.1	1 287 590,08	885 218,07	402 372,01	260 903,64		-141 468,37
déc-10 1.233100.6	6 180,00	1 699,50	4 480,50	7 367,14	2 886,64	
déc-10 1.233100.6	17 375,00	4 778,07	12 596,93	20 712,63	8 115,70	
déc-10 1.233100.6	5 200,00	1 429,89	3 770,11	6 198,89	2 428,78	
déc-10 1.233100.6	1 200,00	330,00	870,00	1 430,51	560,51	
déc-10 1.233220.16	107 500,00	59 125,11	48 374,89	24 839,61		-23 535,28
déc-10 1.233220.16	126 000,00	69 300,00	56 700,00	29 114,33		-27 585,67
déc-10 1.235100.5	11 260,00	3 096,39	8 163,61	3 835,14		-4 328,47
déc-10 1.233220.16	56 050,00	30 827,61	25 222,39	12 951,25		-12 271,14
déc-10 1.233220.16	33 000,00	18 150,00	14 850,00	7 625,18		-7 224,82
déc-10 1.233220.16	5 000,00	2 749,89	2 250,11	1 155,33		-1 094,78
déc-10 1.235100.3	6 000,00	1 650,00	4 350,00	6 641,67	2 291,67	
déc-10 1.233220.16	32 000,00	17 599,89	14 400,11	7 394,12		-7 005,99
déc-10 1.233220.16	30 500,00	16 774,89	13 725,11	7 047,52		-6 677,59
déc-10 1.233220.16	36 500,00	20 074,89	16 425,11	8 433,91		-7 991,20
déc-10 1.233220.16	33 200,00	18 259,89	14 940,11	7 671,39		-7 268,72
déc-10 1.233220.16	14 900,00	8 194,89	6 705,11	3 442,88		-3 262,23
déc-10 1.233220.16	34 600,00	19 030,11	15 569,89	7 994,89		-7 575,00
déc-10 1.233220.16	107 500,00	59 125,11	48 374,89	24 839,61		-23 535,28
déc-10 1.233220.16	39 133,00	21 523,26	17 609,74	9 042,31		-8 567,43
déc-10 1.233220.11	1 280,00	352,11	927,89	1 521,68	593,79	
déc-10 1.235100.5	3 900,00	1 072,50	2 827,50	4 649,17	1 821,67	
déc-10 1.233210.11	940,00	258,39	681,61	1 152,58	470,97	
déc-10 1.233220.16	105 000,00	57 750,00	47 250,00	24 261,94		-22 988,06
déc-10 1.233220.16	404 000,00	215 466,56	188 533,44	93 350,70		-95 182,74
déc-10 1.233300.1	232 000,35	154 666,88	77 333,47	47 010,10		-30 323,37
déc-10 1.233220.16	192 000,00	102 400,00	89 600,00	44 364,69		-45 235,31
déc-10 1.233220.11	5 000,00	1 333,44	3 666,56	5 944,06	2 277,50	
déc-10 1.233220.16	280 000,00	149 333,44	130 666,56	64 698,51		-65 968,05
déc-10 1.233220.16	52 500,00	28 000,00	24 500,00	12 130,97		-12 369,03
déc-10 1.233220.16	29 450,00	15 706,56	13 743,44	6 804,90		-6 938,54
déc-10 1.233300.1	1 083 002,10	288 800,64	794 201,46	219 448,09		-574 753,37
déc-10 1.233220.16	197 800,00	105 493,44	92 306,56	45 704,87		-46 601,69
déc-10 1.233220.16	126 850,00	67 653,44	59 196,56	29 310,73		-29 885,83
déc-10 1.233220.16	961 250,00	512 666,56	448 583,44	222 112,28		-226 471,16
déc-10 1.233220.16	62 350,00	33 253,44	29 096,56	14 406,97		-14 689,59
déc-10 1.233220.16	93 000,00	49 600,00	43 400,00	21 489,15		-21 910,85
déc-10 1.233220.16	53 000,00	28 266,56	24 733,44	12 246,50		-12 486,94
déc-10 1.233220.16	95 000,00	50 666,56	44 333,44	21 951,28		-22 382,16
déc-10 1.233220.16	89 000,00	47 466,56	41 533,44	20 564,88		-20 968,56
déc-10 1.233220.16	3 500,00	1 866,56	1 633,44	808,73		-824,71
déc-10 1.233220.16	13 500,00	7 200,00	6 300,00	3 119,39		-3 180,61
déc-10 1.233220.16	29 000,00	15 466,56	13 533,44	6 700,92		-6 832,52
déc-10 1.233220.16	1 500,00	800,00	700,00	346,60		-353,40
déc-10 1.233220.16	52 200,00	27 840,00	24 360,00	12 061,65		-12 298,35
déc-10 1.233220.16	25 200,00	13 440,00	11 760,00	5 822,87		-5 937,13
déc-10 1.233220.16	71 500,00	38 133,44	33 366,56	16 521,23		-16 845,33
déc-10 1.233220.16	63 200,00	33 706,56	29 493,44	14 603,38		-14 890,06
déc-10 1.233220.16	28 500,00	15 200,00	13 300,00	6 585,38		-6 714,62
déc-10 1.233220.16	33 200,00	17 706,56	15 493,44	7 671,39		-7 822,05
déc-10 1.233220.16	38 200,00	20 373,44	17 826,56	8 826,72		-8 999,84
déc-10 1.233220.16	31 510,00	16 805,44	14 704,56	7 280,89		-7 423,67
déc-10 1.233220.16	43 250,00	23 066,56	20 183,44	9 993,61		-10 189,83
déc-10 1.233220.16	18 200,00	9 706,56	8 493,44	4 205,40		-4 288,04
déc-10 1.233220.16	31 000,00	16 533,44	14 466,56	7 163,05		-7 303,51
déc-10 1.233220.16	7 000,00	3 733,44	3 266,56	1 617,46		-1 649,10
déc-10 1.233220.16	12 500,00	6 666,56	5 833,44	2 888,33		-2 945,11
déc-10 1.233220.16	11 500,00	6 133,44	5 366,56	2 657,26		-2 709,30
déc-10 1.233220.16	5 000,00	2 666,56	2 333,44	1 155,33		-1 178,11
déc-10 1.233220.16	3 534 697,28	1 885 171,84	1 649 525,44	816 748,69		-832 776,75

déc-10 1.233220.16	3 049 723,97	1 626 519,36	1 423 204,61	704 687,81		-718 516,80
déc-10 1.233220.13	448 199,56	119 520,00	328 679,56	103 563,72		-225 115,84
déc-10 1.233220.13	16 817,46	4 484,80	12 332,66	3 885,94		-8 446,72
déc-10 1.233220.16	1 350 114,79	720 061,12	630 053,67	311 965,75		-318 087,92
déc-10 1.233220.16	70 000,00	37 333,44	32 666,56	16 174,63		-16 491,93
déc-10 1.233220.16	42 000,00	21 700,00	20 300,00	9 704,78		-10 595,22
déc-10 1.233300.1	1 131 333,40	292 261,18	839 072,22	229 241,44		-609 830,78
déc-10 1.233220.16	29 000,00	14 983,23	14 016,77	6 700,92		-7 315,85
déc-10 1.233220.16	34 167,00	17 652,95	16 514,05	7 894,84		-8 619,21
déc-10 1.233220.16	23 850,00	12 322,50	11 527,50	5 510,93		-6 016,57
déc-10 1.233220.16	15 000,00	7 750,00	7 250,00	3 465,99		-3 784,01
déc-10 1.232700.13	94 800,00	12 245,00	82 555,00	62 121,31		-20 433,69
déc-10 1.233220.16	100 000,00	51 666,77	48 333,23	23 106,61		-25 226,62
déc-10 1.233220.16	112 500,00	58 125,00	54 375,00	25 994,94		-28 380,06
déc-10 1.233220.16	793 904,90	410 184,25	383 720,65	183 444,50		-200 276,15
déc-10 1.233220.11	3 866 054,05	998 730,72	2 867 323,33	4 596 012,38	1 728 689,05	
déc-10 1.233300.1	402 207,69	259 759,23	142 448,46	81 499,11		-60 949,35
déc-10 1.233220.13	8 611,73	2 224,56	6 387,17	1 989,88		-4 397,29
déc-10 1.233220.16	1 800,00	930,00	870,00	415,92		-454,08
déc-10 1.233220.16	3 200,00	1 653,23	1 546,77	739,41		-807,36
déc-10 1.233220.16	7 000,00	3 616,77	3 383,23	1 617,46		-1 765,77
déc-10 1.233220.16	12 000,00	6 200,00	5 800,00	2 772,79		-3 027,21
déc-10 1.233220.16	6 000,00	3 100,00	2 900,00	1 386,40		-1 513,60
déc-10 1.233220.16	961 250,00	496 645,73	464 604,27	222 112,28		-242 491,99
déc-10 1.233220.16	8 000,00	4 133,23	3 866,77	1 848,53		-2 018,24
déc-10 1.233220.29	42 614 653,50	8 878 052,74	33 736 600,76	54 429 294,48	20 692 693,72	
déc-10 1.233220.32	9 445 406,55	1 889 281,27	7 556 125,28	12 385 794,25	4 829 668,97	
déc-10 1.233220.32	70 263,16	17 565,90	52 697,26	87 350,02	34 652,76	
déc-10 1.233300.1	100 551,92	62 844,90	37 707,02	20 374,78		-17 332,24
déc-10 1.233220.16	65 000,00	32 499,90	32 500,10	15 019,30		-17 480,80
déc-10 1.233220.11	10 350,00	2 587,50	7 762,50	12 304,21	4 541,71	
déc-10 1.233300.1	100 551,92	62 844,90	37 707,02	20 374,78		-17 332,24
déc-10 1.233300.1	10 055,19	6 284,40	3 770,79	2 037,48		-1 733,31
déc-10 1.233300.1	100 551,92	62 844,90	37 707,02	20 374,78		-17 332,24
déc-10 1.233300.1	100 551,92	62 844,90	37 707,02	20 374,78		-17 332,24
déc-10 1.233300.1	100 551,92	62 844,90	37 707,02	20 374,78		-17 332,24
déc-10 1.233300.1	100 551,92	62 844,90	37 707,02	20 374,78		-17 332,24
déc-10 1.233300.1	100 551,92	62 844,90	37 707,02	20 374,78		-17 332,24
déc-10 1.233300.1	100 551,92	62 844,90	37 707,02	20 374,78		-17 332,24
déc-10 1.233300.1	75 413,94	47 133,60	28 280,34	15 281,08		-12 999,26
déc-10 1.233300.1	34 750,21	21 718,80	13 031,41	7 041,42		-5 989,99
déc-10 1.233220.16	88 113,69	44 056,80	44 056,89	20 360,09		-23 696,80
déc-10 1.233220.13	187 556,33	46 889,10	140 667,23	43 337,91		-97 329,32
déc-10 1.233220.16	190 000,00	95 000,10	94 999,90	43 902,56		-51 097,34
déc-10 1.233220.16	38 000,00	18 999,90	19 000,10	8 780,51		-10 219,59
déc-10 1.233300.1	869 165,99	217 291,50	651 874,49	176 118,61		-475 755,88
déc-10 1.233300.1	100 551,92	62 844,90	37 707,02	20 374,78		-17 332,24
déc-10 1.233300.1	99 286,32	62 054,10	37 232,22	20 118,33		-17 113,89
déc-10 1.233300.1	99 286,32	62 054,10	37 232,22	20 118,33		-17 113,89
déc-10 1.233300.1	100 551,92	62 844,90	37 707,02	20 374,78		-17 332,24
déc-10 1.233300.1	100 551,92	62 844,90	37 707,02	20 374,78		-17 332,24
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	99 286,32	62 054,10	37 232,22	20 118,33		-17 113,89
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	99 286,32	62 054,10	37 232,22	20 118,33		-17 113,89
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	99 286,32	62 054,10	37 232,22	20 118,33		-17 113,89
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	99 286,32	62 054,10	37 232,22	20 118,33		-17 113,89
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	99 286,32	62 054,10	37 232,22	20 118,33		-17 113,89
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95					

déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233220.16	79 550,00	39 774,90	39 775,10	18 381,31		-21 393,79
déc-10 1.233220.16	45 150,00	22 575,00	22 575,00	10 432,63		-12 142,37
déc-10 1.233220.16	128 000,00	63 999,90	64 000,10	29 576,46		-34 423,64
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	99 286,32	62 054,10	37 232,22	20 118,33		-17 113,89
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.232100.10	20 637,20	2 579,70	18 057,50	13 523,31		-4 534,19
déc-10 1.233220.11	139 245,00	34 811,40	104 433,60	165 536,16	61 102,56	
déc-10 1.233300.1	99 286,32	62 054,10	37 232,22	20 118,33		-17 113,89
déc-10 1.233220.16	14 000,00	6 999,90	7 000,10	3 234,93		-3 765,17
déc-10 1.233300.1	100 551,92	62 844,90	37 707,02	20 374,78		-17 332,24
déc-10 1.233300.1	110 607,11	69 129,30	41 477,81	22 412,26		-19 065,55
déc-10 1.233300.1	110 607,11	69 129,30	41 477,81	22 412,26		-19 065,55
déc-10 1.233300.1	100 551,92	62 844,90	37 707,02	20 374,78		-17 332,24
déc-10 1.233300.1	99 286,32	62 054,10	37 232,22	20 118,33		-17 113,89
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	109 214,95	68 259,30	40 955,65	22 130,16		-18 825,49
déc-10 1.233300.1	3 591,14	2 244,60	1 346,54	727,67		-618,87
déc-10 1.233300.1	79 429,06	49 643,10	29 785,96	16 094,66		-13 691,30
déc-10 1.233300.1	15 082,79	9 426,60	5 656,19	3 056,22		-2 599,97
déc-10 1.233220.4	59 985,00	14 996,40	44 988,60	77 637,00	32 648,40	
déc-10 1.233220.16	75 000,00	37 500,00	37 500,00	17 329,96		-20 170,04
déc-10 1.233220.16	6 500,00	3 249,90	3 250,10	1 501,93		-1 748,17
déc-10 1.233220.16	7 000,00	3 500,10	3 499,90	1 617,46		-1 882,44
déc-10 1.233220.16	49 015,68	24 507,90	24 507,78	11 325,86		-13 181,92
déc-10 1.233220.13	766 404,81	182 593,96	583 810,85	177 090,17		-406 720,68
déc-10 1.233220.16	19 350,00	9 675,00	9 675,00	4 471,13		-5 203,87
déc-10 1.233220.16	47 300,00	23 649,90	23 650,10	10 929,43		-12 720,67
déc-10 1.233220.16	160 000,00	80 000,10	79 999,90	36 970,58		-43 029,32
déc-10 1.233220.16	129 000,00	64 500,00	64 500,00	29 807,53		-34 692,47
déc-10 1.233220.16	64 000,00	32 000,10	31 999,90	14 788,23		-17 211,67
déc-10 1.233220.16	80 000,00	39 999,90	40 000,10	18 485,29		-21 514,81
déc-10 1.233220.16	160 000,00	80 000,10	79 999,90	36 970,58		-43 029,32
déc-10 1.233220.16	96 750,00	48 375,00	48 375,00	22 355,64		-26 019,36
déc-10 1.233220.16	49 450,00	24 725,10	24 724,90	11 426,22		-13 298,68
déc-10 1.233220.16	32 500,00	16 250,10	16 249,90	7 509,65		-8 740,25
déc-10 1.232100.20	62 433,33	7 804,20	54 629,13	40 911,81		-13 717,32
déc-10 1.233100.6	560 743,70	116 821,48	443 922,22	716 206,32	272 284,10	
déc-10 1.233220.16	25 000,00	12 083,43	12 916,57	5 776,65		-7 139,92
déc-10 1.233220.16	375 387,38	181 437,34	193 950,04	86 739,30		-107 210,74
déc-10 1.233220.16	158 682,04	76 696,30	81 985,74	36 666,04		-45 319,70
déc-10 1.233220.11	277 201,00	62 370,27	214 830,73	353 078,51	138 247,78	
déc-10 1.233220.11	1 550,00	374,68	1 175,32	1 842,66	667,34	
déc-10 1.233220.16	439 196,33	204 958,32	234 238,01	101 483,38		-132 754,63
déc-10 1.233220.11	13 800,00	3 220,00	10 580,00	17 577,44	6 997,44	
déc-10 1.233220.13	510 759,55	119 177,24	391 582,31	118 019,21		-273 563,10
déc-10 1.235100.5	56 398,50	13 159,72	43 238,78	72 995,09	29 756,31	
déc-10 1.233220.16	90 000,00	42 000,00	48 000,00	20 795,95		-27 204,05
déc-10 1.233300.1	199 506,65	112 222,53	87 284,12	40 425,92		-46 858,20
déc-10 1.233220.11	20 833,32	4 687,47	16 145,85	26 535,97	10 390,12	
déc-10 1.233220.16	16 000,00	7 200,09	8 799,91	3 697,06		-5 102,85
déc-10 1.233220.16	6 450,00	2 902,50	3 547,50	1 490,38		-2 057,12
déc-10 1.233220.16	51 200,00	23 039,91	28 160,09	11 830,58		-16 329,51
déc-10 1.233220.16	83 200,00	37 440,09	45 759,91	19 224,70		-26 535,21
déc-10 1.233220.16	52 100,00	23 444,91	28 655,09	12 038,54		-16 616,55
déc-10 1.233300.1	1 496 209,58	841 617,81	654 591,77	303 176,09		-351 415,68
déc-10 1.235100.5	27 916,65	6 281,28	21 635,37	36 131,78	14 496,41	
déc-10 1.235100.5	10 950,00	2 463,75	8 486,25	14 172,30	5 686,05	
déc-10 1.233220.11	13 333,34	2 999,97	10 333,37	16 983,04	6 649,67	
déc-10 1.233220.11	13 333,34	2 999,97	10 333,37	16 983,04	6 649,67	
déc-10 1.233220.11	13 800,00	2 990,00	10 810,00	17 577,44	6 767,44	
déc-10 1.233220.16	64 000,00	27 733,42	36 266,58	14 788,23		-21 478,35
déc-10 1.233220.16	56 960,00	24 682,58	32 277,42	13 161,52		-19 115,90
déc-10 1.233300.1	292 968,70	158 691,26	134 277,44	59 364,08		-74 913,36
déc-10 1.233220.11	63 233,00	13 700,44	49 532,56	80 541,60	31 009,04	
déc-10 1.233220.16	305 226,86	132 264,86	172 962,00	70 527,58		-102 434,42
déc-10 1.233220.11	183 428,41	39 742,82	143 685,59	233 637,79	89 952,20	
déc-10 1.235100.5	229 600,00	49 746,58	179 853,42	297 165,20	117 311,78	
déc-10 1.233220.16	60 775,00	26 335,92	34 439,08	14 043,04		-20 396,04
déc-10 1.232100.10	65 790,00	7 127,38	58 662,62	43 111,40		-15 551,22
déc-10 1.232700.15	617 620,00	64 335,50	553 284,50	404 719,00		-148 565,50
déc-10 1.233220.16	70 325,00	29 302,00	41 023,00	16 249,72		-24 773,28
déc-10 1.234000.2	1 038 635,00	432 764,50	605 870,50	1 098 429,52	492 559,02	
déc-10 1.234000.2	1 444 020,00	601 675,00	842 345,00	1 430 512,87	588 167,87	
déc-10 1.233220.16	4 663 100,20	1 942 958,50	2 720 141,70	1 077 484,35		-1 642 657,35
déc-10 1.233220.16	5 679 741,20	2 366 558,75	3 313 182,45	1 312 395,61		-2 000 786,84
déc-10 1.233220.16	1 527 141,05	636 308,75	890 832,30	352 870,52		-537 961,78
déc-10 1.233220.4	10 700,00	2 229,25	8 470,75	14 395,39	5 924,64	
déc-10 1.233220.16	865 290,61	360 537,75	504 752,86	199 939,32		-304 813,54
déc-10 1.233220.16	3 159 960,41	1 316 650,25	1 843 310,16	730 159,71		-1 113 150,45

déc-10 1.233220.16	50 000,00	20 833,25	29 166,75	11 553,30		-17 613,45
déc-10 1.233220.16	31 404,00	13 085,00	18 319,00	7 256,40		-11 062,60
déc-10 1.233220.11	81 495,00	16 978,25	64 516,75	103 802,41	39 285,66	
déc-10 1.233220.16	39 000,00	16 250,00	22 750,00	9 011,58		-13 738,42
déc-10 1.235100.5	31 150,00	6 489,50	24 660,50	40 316,62	15 656,12	
déc-10 1.233220.16	100 000,00	41 666,75	58 333,25	23 106,61		-35 226,64
déc-10 1.232100.10	20 315,00	1 777,65	18 537,35	13 312,18		-5 225,17
déc-10 1.232100.10	32 550,00	2 848,23	29 701,77	21 329,63		-8 372,14
déc-10 1.233220.11	5 338,64	934,29	4 404,35	7 253,30	2 848,95	
déc-10 1.232700.1	93 214,00	8 156,19	85 057,81	61 082,02		-23 975,79
déc-10 1.233220.4	10 550,00	1 846,32	8 703,68	14 373,25	5 669,57	
déc-10 1.233220.39	295 299,61	51 677,43	243 622,18	402 314,18	158 692,00	
déc-10 1.233210.5	331 779,84	58 061,43	273 718,41	452 014,60	178 296,19	
déc-10 1.233220.11	151 548,81	26 521,11	125 027,70	205 900,66	80 872,96	
déc-10 1.233300.1	587 452,45	97 908,80	489 543,65	119 035,15		-370 508,50
déc-10 1.233300.1	208 501,28	34 750,20	173 751,08	42 248,49		-131 502,59
déc-10 1.233300.1	809 924,78	134 987,40	674 937,38	164 114,59		-510 822,79
déc-10 1.233210.4	177 469,00	29 578,20	147 890,80	241 782,56	93 891,76	
déc-10 1.233220.16	400 000,00	126 666,73	273 333,27	92 426,44		-180 906,83
déc-10 1.233300.1	654 525,30	103 633,22	550 892,08	132 626,09		-418 265,99
déc-10 1.233300.1	141 419,85	22 391,50	119 028,35	28 655,82		-90 372,53
déc-10 1.233300.1	309 330,45	48 977,25	260 353,20	62 679,45		-197 673,75
déc-10 1.232700.1	165 875,00	13 131,85	152 743,15	108 695,90		-44 047,25
déc-10 1.233220.11	4 186,72	662,91	3 523,81	6 043,77	2 519,96	
déc-10 1.233300.1	52 699,68	8 344,04	44 355,64	10 678,51		-33 677,13
déc-10 1.233300.1	52 699,68	8 344,04	44 355,64	10 678,51		-33 677,13
déc-10 1.233300.1	52 699,68	8 344,04	44 355,64	10 678,51		-33 677,13
déc-10 1.233300.1	104 301,45	16 514,42	87 787,03	21 134,54		-66 652,49
déc-10 1.233300.1	105 399,36	16 688,27	88 711,09	21 357,01		-67 354,08
déc-10 1.233300.1	105 399,36	16 688,27	88 711,09	21 357,01		-67 354,08
déc-10 1.233220.16	376 000,00	119 066,73	256 933,27	86 880,85		-170 052,42
déc-10 1.233300.1	58 687,20	8 803,08	49 884,12	11 891,75		-37 992,37
déc-10 1.233300.1	58 687,20	8 803,08	49 884,12	11 891,75		-37 992,37
déc-10 1.233300.1	1 092 149,55	163 822,50	928 327,05	221 301,64		-707 025,41
déc-10 1.233300.1	1 191 435,88	178 715,34	1 012 720,54	241 419,97		-771 300,57
déc-10 1.233220.16	107 500,00	28 666,72	78 833,28	24 839,61		-53 993,67
déc-10 1.233220.11	119 281,53	15 904,16	103 377,37	172 189,77	68 812,40	
déc-10 1.233300.1	270 085,85	36 011,52	234 074,33	54 727,34		-179 346,99
déc-10 1.233300.1	62 614,14	8 348,48	54 265,66	12 687,47		-41 578,19
déc-10 1.232700.10	164 000,00	8 883,29	155 116,71	107 467,24		-47 649,47
déc-10 1.232700.10	17 825,26	965,51	16 859,75	11 680,68		-5 179,07
déc-10 1.232700.10	6 829,83	369,98	6 459,85	4 475,51		-1 984,34
déc-10 1.233220.4	6 500,00	704,21	5 795,79	9 409,03	3 613,24	
déc-10 1.233210.8	118 800,00	12 870,00	105 930,00	171 968,08	66 038,08	
déc-10 1.233220.11	119 127,06	16 906,26	102 220,80	171 966,79	69 745,99	
déc-10 1.233220.11	12 871,17	1 394,38	11 476,79	18 580,28	7 103,49	
déc-10 1.233220.16	418 875,06	90 756,25	328 118,81	96 787,82		-231 330,99
déc-10 1.233220.16	143 572,40	35 952,10	107 620,30	33 174,71		-74 445,59
déc-10 1.233220.16	516 071,92	111 815,60	404 256,32	119 246,72		-285 009,60
déc-10 1.233220.16	301 009,52	65 218,79	235 790,73	69 553,09		-166 237,64
déc-10 1.233300.1	269 076,85	29 150,03	239 926,82	54 522,89		-185 403,93
déc-10 1.233300.1	55 202,40	5 980,26	49 222,14	11 185,63		-38 036,51
déc-10 1.233210.11	311 659,24	33 763,08	277 896,16	451 140,08	173 243,92	
déc-10 1.233220.11	11 083,33	1 200,68	9 882,65	15 058,28	5 175,63	
déc-10 1.233220.11	28 200,00	5 640,00	22 560,00	38 313,72	15 753,72	
déc-10 1.233220.11	10 350,00	1 121,25	9 228,75	14 061,95	4 833,20	
déc-10 1.233220.11	17 000,00	1 841,71	15 158,29	23 096,92	7 938,63	
déc-10 1.233220.11	17 600,00	2 941,37	14 658,63	23 912,11	9 253,48	
déc-10 1.233220.11	32 098,43	3 477,37	28 621,06	46 335,94	17 714,88	
déc-10 1.233220.11	54 022,00	5 852,34	48 169,66	77 983,88	29 814,22	
déc-10 1.233220.11	9 140,40	990,21	8 150,19	12 418,54	4 268,35	
déc-10 1.232700.1	205 920,00	10 296,00	195 624,00	134 936,91		-60 687,09
déc-10 1.233300.1	403 824,96	33 854,91	369 970,05	81 826,82		-288 143,23
déc-10 1.233300.1	32 450,22	2 720,48	29 729,74	6 575,37		-23 154,37
déc-10 1.233300.1	115 378,56	10 557,93	104 820,63	23 379,09		-81 441,54
déc-10 1.233300.1	57 689,28	5 278,96	52 410,32	11 689,55		-40 720,77
déc-10 1.233300.1	57 689,28	4 836,42	52 852,86	11 689,55		-41 163,31
déc-10 1.233300.1	230 757,12	21 115,86	209 641,26	46 758,18		-162 883,08
déc-10 1.233300.1	113 857,81	10 418,77	103 439,04	23 070,94		-80 368,10
déc-10 1.233300.1	918 471,40	91 847,14	826 624,26	186 109,33		-640 514,93
déc-10 1.233300.1	57 689,28	3 365,18	54 324,10	11 689,55		-42 634,55
déc-10 1.233300.1	180 279,00	10 516,31	169 762,69	36 529,83		-133 232,86
déc-10 1.233300.1	57 689,28	3 365,18	54 324,10	11 689,55		-42 634,55
déc-10 1.233300.1	12 600,00	949,32	11 650,68	2 553,13		-9 097,55
déc-10 1.233300.1	1 012 720,46	59 075,38	953 645,08	205 206,96		-748 438,12
déc-10 1.233300.1	403 824,96	27 106,06	376 718,90	81 826,82		-294 892,08
déc-10 1.233302	7 319 459,95	1 463 891,99	5 855 567,96	9 348 733,60	3 493 165,64	
déc-10 1.233210.8	15 561 921,52	259 365,36	15 302 556,16	24 381 674,53	9 079 118,37	
déc-10 1.233300.1	1 436 416,39	83 790,98	1 352 625,41	291 060,23		-1 061 565,18
déc-10 1.233300.1	1 429 723,00	83 400,52	1 346 322,48	289 703,95		-1 056 618,53
déc-10 1.233300.1	1 681 202,80	98 070,14	1 583 132,66	340 661,16		-1 242 471,50
déc-10 1.233300.1	91 716,02	9 171,60	82 544,42	18 584,36		-63 960,06

déc-10 1.233300.1	22 989,57	1 341,06	21 648,51	4 658,36		-16 990,15
déc-10 1.233220.11	23 039,43	1 344,00	21 695,43	36 756,06	15 060,63	
déc-10 1.233220.11	64 898,09	3 785,74	61 112,35	101 399,30	40 286,95	
déc-10 1.234000.2	2 710,92	45,18	2 665,74	323 568,39	320 902,65	
déc-10 1.234000.2	2 710,92	45,18	2 665,74	323 568,39	320 902,65	
déc-10 1.234000.2	2 710,91	45,18	2 665,73	323 568,39	320 902,66	
déc-10 1.234000.2	2 710,91	45,18	2 665,73	323 568,39	320 902,66	
déc-10 1.234000.2	2 710,91	45,18	2 665,73	323 568,39	320 902,66	
déc-10 1.234000.2	2 710,91	45,18	2 665,73	323 568,39	320 902,66	
déc-10 1.234000.2	2 710,91	45,18	2 665,73	323 568,39	320 902,66	
déc-10 1.234000.2	2 710,91	45,18	2 665,73	323 568,39	320 902,66	
déc-10 1.234000.2	2 710,91	45,18	2 665,73	374 658,13	371 992,40	
déc-10 1.234000.2	2 710,91	45,18	2 665,73	374 658,13	371 992,40	
déc-10 1.234000.2	2 710,91	45,18	2 665,73	374 658,13	371 992,40	
déc-10 1.234000.2	2 710,91	45,18	2 665,73	374 658,13	371 992,40	
déc-10 1.234000.2	2 710,91	45,18	2 665,73	664 166,69	661 500,96	
déc-10 1.234000.2	2 710,91	45,18	2 665,73	664 166,69	661 500,96	
déc-10 1.234000.2	3 210,35	53,51	3 156,84	383 173,09	380 016,25	
déc-10 1.234000.2	3 210,35	53,51	3 156,84	383 173,09	380 016,25	
déc-10 1.234000.2	3 210,35	53,51	3 156,84	664 166,69	661 009,85	
déc-10 1.234000.2	2 505,81	292,32	2 213,49	338 895,31	336 681,82	
déc-10 1.232700.10	147 492,84	2 464,95	145 027,89	96 650,29		-48 377,60
déc-10 1.233220.11	186 861,31	14 078,59	172 782,72	307 820,43	135 037,71	
déc-10 1.233220.11	8 658,07	362,93	8 295,14	8 917,98	622,84	
déc-10 1.233220.11	101,65	4,26	97,39	104,71		7,32
déc-10 1.233220.11	5 282,72	221,44	5 061,28	5 441,30	380,02	
déc-10 1.233220.11	1 468,00	61,54	1 406,46	1 512,07	105,61	
déc-10 1.233220.11	9 951,78	668,00	9 283,78	11 497,07	2 213,29	
déc-10 1.233220.11	6 019,46	404,05	5 615,41	6 954,15	1 338,74	
déc-10 1.233300.1	520 984,32	10 853,84	510 130,48	105 566,75		-404 563,73
déc-10 1.233300.1	100 551,92	2 094,83	98 457,09	20 374,78		-78 082,31
déc-10 1.232700.10	38 338,00	1 286,69	37 051,31	25 122,44		-11 928,87
déc-10 1.234000.2	2 482,74	82,98	2 399,76	158 378,21	155 978,45	
déc-10 1.234000.2	2 482,74	82,98	2 399,76	158 378,21	155 978,45	
déc-10 1.234000.2	2 375,74	79,41	2 296,33	161 784,19	159 487,86	
déc-10 1.234000.2	2 375,74	79,41	2 296,33	161 784,19	159 487,86	
déc-10 1.234000.2	2 375,74	79,41	2 296,33	161 784,19	159 487,86	
déc-10 1.234000.2	2 375,74	79,41	2 296,33	161 784,19	159 487,86	
déc-10 1.234000.2	2 375,74	79,41	2 296,33	161 784,19	159 487,86	
déc-10 1.234000.2	2 375,74	79,41	2 296,33	161 784,19	159 487,86	
déc-10 1.234000.2	2 375,74	79,41	2 296,33	161 784,19	159 487,86	
déc-10 1.234000.2	2 375,74	79,41	2 296,33	161 784,19	159 487,86	
déc-10 1.233220.16	3 228 418,06	53 806,97	3 174 611,09	260 261,26		-2 914 349,83
déc-10 1.233220.16	360,00	6,00	354,00	485 716,69	485 362,69	
déc-10 1.233220.16	1 313 714,32	21 895,24	1 291 819,08	303 554,83		-988 264,25
déc-10 1.233220.16	450 000,00	30 082,19	419 917,81	103 979,74		-315 938,07
déc-10 1.233220.16	150 000,00	22 602,74	127 397,26	34 659,91		-92 737,35
déc-10 1.233220.11	41 317,84	1 041,44	40 276,40	71 861,12	31 584,72	
déc-10 1.233901.5	66 642,99	8 946,59	57 696,40	99 873,35	42 176,95	
déc-10 1.233901.5	71 464,26	7 205,16	64 259,10	107 293,90	43 034,80	
déc-10 1.234000.2	3 517,20		3 517,20	224 794,88	221 277,68	
déc-10 1.234000.2	3 517,20		3 517,20	224 794,88	221 277,68	
déc-10 1.234000.2	3 517,20		3 517,20	226 327,57	222 810,37	
déc-10 1.234000.2	3 517,20		3 517,20	226 327,57	222 810,37	
déc-10 1.234000.2	3 517,20		3 517,20	226 327,57	222 810,37	
déc-10 1.234000.2	3 517,20		3 517,20	226 497,87	222 980,67	
déc-10 1.234000.2	3 517,20		3 517,20	226 497,87	222 980,67	
déc-10 1.234000.2	3 517,20		3 517,20	226 497,87	222 980,67	
déc-10 1.233300.1	31 425,84	31 425,84	0,00	26 188,00	26 188,00	
déc-10 1.233300.2	53 470,43	53 470,43	0,00	13 545,00	13 545,00	
déc-10 CESSION CONSIGNATION				12 497 859,00	12 497 859,00	
déc-10 1.234000.2	242 405,12		242 405,12	145 000,00		-97 405,12
IMMOB EN NON V.	18 610 248,79	13 536 988,11	5 073 260,68	0,00		-5 073 260,68
	566 923 709,93	314 182 010,04	252 741 699,89	411 711 884,02	204 938 251,42	-45 968 067,29

B 4 :TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice Clos au :31/012/2010

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	capital social	Participation au capital en %	prix d'acquisition global	coût net comptable	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						date de clôture	situation nette	résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
TOTAL									
					0,00				0,00

TABLEAU DES PROVISIONS

Société: LES EAUX MINERALES D'OULMES					I.F : 02220308			
					Exercice clos le 31/12/2010			
NATURE	Montant début exercice	Dotations			Reprises			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2. Provisions réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3. Provisions durables pour risques et charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUT TOTAL (A)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)(Clients et s	26 553 014,49	2 661 931,94		9 919 771,00	2 727 499,00	0,00	726 123,05	35 681 095,38
5. Autres provisions pour risques et charges (Ecart de convers)	463 247,37	0,00	186 416,00	7 612 266,00	0,00	463 247,37		7 798 682,00
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS TOTA (B)	27 016 261,86	2 661 931,94	186 416,00	17 532 037,00	2 727 499,00	463 247,37	726 123,05	43 479 777,38
TOTAL (A + B)	27 016 261,86	2 661 931,94	186 416,00	17 532 037,00	2 727 499,00	463 247,37	726 123,05	43 479 777,38

B 6 : TABLEAU DES CREANCES

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRE ANALYSE			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 648 592,05	1 648 592,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Prêts immobilisés								
* Autres créance financières	1 648 592,05	1 648 592,05						
DE L'ACTIF CIRCULANT	791 047 176,39	0,00	791 047 176,39	0,00	0,00	66 866 032,46	1 467 147,03	84 746 772,63
* Fournisseurs débiteurs	28 103 397,87		28 103 397,87					
* Clients et comptes rattachés	231 104 254,68		231 104 254,68					84 746 772,63
* Personnel	4 430 130,92		4 430 130,92					
* Etat	66 866 032,46		66 866 032,46			66 866 032,46		
* Comptes d'associés	0,00							
* Autres débiteurs	456 418 556,52		456 418 556,52				1 467 147,03	
* Comptes de régul. Actif	4 124 803,94		4124803,94					

B 7 : TABLEAU DES DETTES

Exercice Clos au :31/012/2010								
DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			Autres analyse			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT	124 167 877,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Emprunts obligataires	124 167 877,85							
* Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	366 024 451,81	0,00	366 024 451,81	0,00	38 440 722,85	145 001 659,96	0,00	67 890 424,05
* Fournisseurs	209 924 136,01		209 924 136,01		38 440 722,85	7 430 898,10 137 570 761,86		67 890 424,05
* Clients créditeurs consignati	2 576 554,43		2 576 554,43					
* Personnel	1 051 735,27		1 051 735,27					
* Organismes sociaux	7 430 898,10		7 430 898,10					
* Etat	137 570 761,86		137 570 761,86					
* Comptes d'associés	1 658 250,02		1 658 250,02					
* Autres créanciers	0,00							
* Comptes de régular. Passif	5 812 116,12		5 812 116,12					

B 8 : TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

Exercice Clos au :31/012/2010

TIERS CREDITEURS OU DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SURETE	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SURETE DONNEE A LA DATE DE CLOTURE
* Sûretés données					
* Sûretés reçues	N	E	A	N	T

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est données au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
(entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

31/12/2010

ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
* Avals et cautions	NEANT	NEANT
* Autres engagements donnés		
Total	0,00	0,00

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

C1 : ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital : 198 000 000

Exercice Clos au :31/012/2010

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1) 1	Adresse 2	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale 5	Montant du capital		
		Exercice précédent -3	Exercice actuel -4		Souscrit 6	Appelé 7	Libéré 8
HOLMARCOM	20 RUE M,EL MAANI CASABLANCA	478 451	478 451	100,00	47 845 100	47 845 100	47 845 100
OMNIUM MAROCAIN D'INVESTISSEMENT	27 BD MY YOUSSEF CASABLANCA	421 959	421 959	100,00	42 195 900	42 195 900	42 195 900
ASSURANCES ATLANTA	49 RUE OTHMANE BEN AFFANE CASABLANCA	379 082	379 082	100,00	37 908 200	37 908 200	37 908 200
SOCHEPAR	27 BD MY YOUSSEF CASABLANCA	222 087	222 087	100,00	22 208 700	22 208 700	22 208 700
SANAD	3 BD MOHAMED V	198 000	198 000	100,00	19 800 000	19 800 000	19 800 000
SUCCESSION BEN SALA ET ENFANTS	9 ALLEE DES TAMARIS CASABLANCA	85 258	85 258	100,00	8 525 800	8 525 800	8 525 800
PUBLIC DIVERS		195 163	195 163	100,00	19 516 300	19 516 300	19 516 300
TOTAL		1 980 000	1 980 000		198 000 000	198 000 000	198 000 000

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants. Dans les autres cas , il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

ETAT D'AFFECTION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Société: LES EAUX MINERALES D'OULMES		Exercice Clos au :31/12/2010	
	MONTANT		MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTATS	
		* Réserve légale	2 159 247,84
* Report à nouveau	8 381 481,27	* Autres réserves	0,00
* Résultats nets en instance d'affectation	0,00	* Tantièmes	0,00
* Résultat net de l'exercice	43 184 956,87	* Dividendes	29 700 000,00
* Prélèvements sur les réserves		* Autres affectations	0,00
* Autres prélèvements	0,00	* Report à nouveau	19 707 190,30
TOTAL A	51 566 438,14	TOTAL B	51 566 438,14

TOTAL A = TOTAL B

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS**I. DATATION**

- Date de clôture : 31 décembre 2010

- Date d'établissement des états de synthèse : 31 mars 2011

**II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE
COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE.**

<u>Dates</u>	<u>Indications des évènements</u>
	. Favorables NEANT
	. Défavorables NEANT

ANNEXE 2- MODELE DE BULLETIN DE SOUSCRIPTION

BULLETIN DE SOUSCRIPTION FERME ET IRREVOCABLE EMISSION DE BILLETS DE TRESORERIE DE LA SOCIETE LES EAUX MINERALES D'OULMES.

Destinataire : BNCI
Fax :
Date []

Identification du souscripteur :

Nom, prénom / Dénomination / Raison sociale.....	Nom et prénom du signataire.....
Nom du teneur de compte.....	Siège social.....
N° de compte Titres/Espèces.....	Adresse (si différente du siège social)
Dépositaire.....	Mode de paiement.....
Téléphone.....	Qualité souscripteur2.....
Fax.....	Nationalité du souscripteur.....
Code d'identité1.....	

Caractéristiques des billets de trésorerie :

Nature des titres	Titres de Créances Négociables dématérialisés par inscription au dépositaire Central (Maroclear) et inscrits en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique des titres	Billets de Trésorerie au porteur.
Plafond du programme d'émission	MAD 100 000 000
Valeur nominale	MAD 100 000.
Maturité	De 10 jours à 12 mois. A Définir à chaque émission
Date de jouissance	À la date de règlement soit le [...]
Taux d'intérêt	Déterminé pour chaque émission en fonction des conditions du marché.
Intérêts	Post comptés
Paieement du coupon	In fine, soit à l'échéance de chaque Billet.
Remboursement du principal	In fine, soit à l'échéance de chaque Billet.
Clause d'assimilation	Les billets de trésorerie émis ne font l'objet d'aucune assimilation à des titres d'une émission antérieure.
Négociabilité des titres	Aucune restriction n'est imposée par les conditions de l'émission à la négociabilité des billets de trésorerie émis. Les titres sont négociables de gré à gré.
Garantie	L'émission ne bénéficie d'aucune garantie.

Modalités de souscription :

Maturité	Nombre de bons	Nominal global	Taux	Suite réservée à la soumission
----------	----------------	----------------	------	--------------------------------

Par la présente, nous autorisons notre dépositaire, ci-dessus désigné, à débiter notre compte de l'équivalent du montant des Billets Trésorerie qui nous seront attribués afin de créditer le compte de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès ouvert dans les livres de BNCI le 3²⁸, conformément au protocole en vigueur avec le dépositaire central MAROCLEAR.

Commissions : Néant
TVA : 10%

Date [...]

Cachet et signature du souscripteur

Avertissement :

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur. Un dossier d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur et auprès de l'organisme placeur ».

1 Code d'identité : N° et date d'agrément pour les OPCVM, N° d'agrément pour les établissements de crédit

2 Qualité du souscripteur :

A Etablissements de crédit
B OPCVM
C Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance
D Fonds d'investissement, fonds de pension, OPCR, investisseurs de droit étranger
E Autres (compagnies financières et la CDG)

²⁸ La date de règlement correspond à la date de jouissance.